

VIE

DE LA

MÈRE SAINTE-MADELEINE.

VIE

DE LA

MÈRE SAINTE-MADELEINE

SUPÉRIEURE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME
DE MONTRÉAL.

PAR

UN ANCIEN SUPÉRIEUR DE COMMUNAUTÉ.

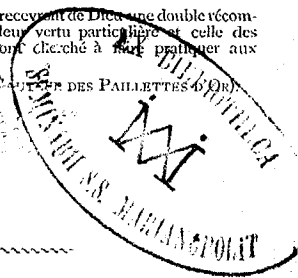
Se gouverner soi-même est une condition nécessaire
pour gouverner les autres

Pour bien commander, il faut d'abord s'être formé
à l'école de l'obéissance.

Peu parler et faire beaucoup est le partage des
âmes droites.

Les Supérieurs reçoivent de Dieu une double récompense: celle de leur vertu particulière et celle des
autres qu'ils ont cherché à faire pratiquer aux
autres.

DES PAILETTES D'OR



Montréal :

EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Vincent.

1876

PROPRIÉTÉ DES SŒURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL.

APPROBATION

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL.

Nous avons lu, avec un véritable intérêt, la Vie de la Mère Ste. Madeleine, ancienne supérieure de la Congrégation de Notre Dame. Car elle contient des Mémoires bien intéressants et des détails très-précieux, qui feront connaître au monde les riches trésors de grâces et les admirables vertus, qui ont brillé dans cette humble servante du Seigneur. Il s'en exhale un parfum exquis qui embaume les âmes privilégiées qui sont appelées à consacrer à Dieu toute leur existence.

Il suffit en effet de lire attentivement cette belle Vie, pour se convaincre que la Mère Ste. Madeleine a été une de ces âmes de prédilection, en qui le Seigneur s'est plu à verser ses dons ineffables, l'ornant de ces vertus solides, qui font la bonne religieuse, la maîtresse de novices accomplie et la parfaite supérieure, com-

mandant le respect par ses éminentes qualités qui gagnent la confiance et assurent le succès de toute administration.

En lisant cette Vie si intéressante, on comprend facilement pourquoi cette excellente mère jouit d'une si haute estime dans tous les lieux où elle est connue, pourquoi surtout, les sœurs de la Congrégation l'ont en si grande vénération et ne font toutes, pour ainsi dire, qu'un cœur et qu'une âme, pour bénir sa mémoire, en se transmettant les unes aux autres, les beaux exemples de vertus religieuses, qu'elle a constamment donnés à sa communauté. Car, à l'exemple du divin Maître, elle a, en passant par les emplois et offices les plus importants, fait du bien à ses chères sœurs, à leurs élèves chéries et aux membres souffrants de Jésus-Christ, pour qui elle eut toujours une tendre charité.

Mais ce qui frappe surtout, en parcourant la Vie si édifiante de la Mère Ste. Madeleine, c'est son attachement inviolable aux vénérables Constitutions et aux louables et antiques usages de la communauté, qu'elle a tant aimée et pour laquelle elle s'est généreusement sacrifiée, à toutes les époques de sa longue carrière ; C'est ce qui, en effet, se révèle, à chaque page de cette histoire, et rend raison pourquoi elle s'est si fort étudiée à copier en tous points, la vénérée Mère Bourgeoys et les dévouées sœurs qui lui ont aidé à former la pieuse famille, que la très-sainte Vierge a daigné se choisir, dans ce pays de foi.

Cet attachement prodigieux aux constitutions et cou-

tumes en vigueur, dans cette communauté, qui forme comme son caractère particulier, rend la Vie de la Mère Ste. Madeleine singulièrement intéressante aux sœurs qui ont eu le bonheur de la connaître, ainsi qu'à celles qui vivront après elle, il faut l'espérer, jusqu'à la fin des siècles,

Car cette vie, sous tous rapports intéressante, forme comme une chaîne indissoluble entre le passé, le présent et l'avenir de la communauté. Elle appose un sceau sacré sur tout ce qui s'y pratique et doit s'y pratiquer dans la suite des temps, conformément aux maximes reçues dans toutes les communautés régulières. *C'est ainsi que faisait notre Mère Bourgeoys. C'est ainsi que faisaient ses généreuses compagnes. C'est ce que faisaient après elles nos anciennes.*

Cette belle vie donne un relief frappant aux plus minimes pratiques concernant la pauvreté, l'obéissance, la charité et autres vertus religieuses. Car, qui oserait n'en pas faire de cas, quand on voit la vénérée Mère Ste. Madeleine, qui a eu le bonheur de vivre avec des sœurs, qui ont reçu ce précieux héritage des premières fondatrices pour le transmettre à leurs suivantes, y mettre une si haute importance et s'y attacher si scrupuleusement ?

La vie de la Mère Ste. Madeleine est donc comme le complément de celle de la Vénérée Mère Bourgeoys, dont elle se montre une parfaite imitatrice, et vient tout providentiellement pour bien faire comprendre le coutumier récemment publié. La communauté

semble donc par là se rajeunir, comme l'aigle, pour s'élever de plus en plus à la hauteur de sa sublime vocation. C'est ce qu'elle va faire avec une nouvelle ardeur, en s'attachant plus fortement que jamais aux pratiques sanctifiantes, que lui ont tracées la fondatrice et ses compagnes et qui se trouvent enseignées dans les Constitutions et le Coutumier.

Nous approuvons donc, de tout notre cœur, cette vie si intéressante, pour qu'elle produise dans les âmes religieuses les fruits les plus abondants. En la bénissant, Nous prions la Bienheureuse Mère de Dieu, la Vierge Immaculée, de vouloir la prendre sous sa puissante protection, afin que, par son intercession, tous ceux et celles qui la liront en soient touchés et excités à marcher dans les voies de la perfection.

Donné en la fête de Notre Dame de Grâce, 1er jour de Juin 1876.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

PRÉFACE.

Lorsque la Mère Ste. Madeleine mourut, le 7 janvier, 1869 ; les regrets furent unanimes et on conçut le désir de conserver à la postérité l'histoire d'une vie si belle et si féconde. Nous avons tâché de répondre à un vœu si légitime ; car si le monde conserve avec tant de soin l'histoire de ses héros, dont la vie n'est trop souvent qu'un tissu de crimes ; et s'il distribue la renommée, à des hommes qui la méritent si peu, pourquoi la religion ne conserverait-elle pas l'histoire de ces belles âmes qui n'ont vécu, que pour le bien de leurs semblables, et qui ont consacré une longue vie de bonnes œuvres et de sacrifices, à procurer la gloire de Dieu et le bien du prochain ? C'est du reste ce que l'Eglise a toujours fait ; on sait avec quel soin, dès les premiers siècles, les Souverains

Pontifes à Rome, et les Évêques dans leurs diocèses particuliers, ont conservé les actes des martyrs, des confesseurs, des missionnaires et des personnes religieuses, qui, par leurs vertus ont fait la gloire de leur institut.

La vie que nous donnons ici aura son utilité particulière ; elle sera une preuve authentique que le Canada renferme dans son sein, des communautés de filles qui ne le cèdent en rien pour la ferveur et le dévouement, à ce qu'il y a de plus beau dans les anciens pays. Cette vie, en rappelant celle de la Mère Bourgeoys et de Melle. Mance démontrera aussi, que l'esprit de foi qui a présidé à la naissance de la colonie de Montréal et y a opéré tant de merveilles, s'y maintient toujours, et vivifie encore le sol Canadien, où germent des vertus si pures et où fleurissent tant de belles institutions religieuses.

Elle prouvera spécialement que l'Institut de la Mère Bourgeoys, fondé il y a plus de deux cents ans par cette fille admirable, est toujours digne de ces beaux commencements ; et que le cours des siècles, au lieu de l'affaiblir, n'a fait que l'affermir et le consolider ; on verra que ce bel arbre, planté dans Ville-Marie, est toujours fécond en fruits de grâce et de sainteté, qu'il a grandi, qu'il s'est développé jusqu'à devenir, d'un grain de sénévé, un grand arbre, couvrant de son ombre tutélaire, plus de cinq cents religieuses, et des milliers d'enfants qui, soit en Canada, soit dans les autres colonies anglaises, soit dans les Etats-Unis, reçoivent d'elles le pain de l'intelligence et de la piété.

Toutefois, il ne faut pas s'attendre à trouver dans

cette histoire des choses extraordinaires, des visions, des extases ou des miracles, c'est ici une vie toute simple, toute unie et dans laquelle on voit comment, chacun peut se sanctifier par l'accomplissement modeste de ses devoirs d'état. Il faut lire cette vie, non pas seulement, pour l'admirer, mais avec le désir de l'imiter. Tous peuvent y trouver des exemples à suivre : les enfants y verront un modèle de docilité et d'obéissance à leurs parents ; les jeunes personnes, vivant dans le monde, y apprendront avec quelle sagesse on doit procéder au choix d'un état de vie, quand arrive, pour elles, l'époque si importante où il s'agit de décider leur vocation ; les religieuses, surtout, et plus particulièrement les sœurs institutrices, y verront comme dans un miroir, la douceur, la patience, la charité, la modestie et toutes les vertus qu'elles doivent pratiquer dans leur saint état. Enfin celles qui sont appelées à gouverner les autres, pourront aussi y apprendre l'art si difficile du commandement et de la direction des âmes, en se pénétrant de ce double esprit de force et de suavité, qui attirera sur leurs entreprises les bénédictions du ciel et en assurera le succès.

Puisse ce petit travail être béni de Dieu, procurer sa gloire et contribuer au bien de tant de communautés religieuses, anciennes ou nouvelles, qui dans cet heureux pays se livrent avec tant de succès et de dévouement aux travaux de l'hospitalité et de l'éducation des enfants. Puisse-t-il en particulier, procurer le bien de cet Institut de la Congrégation de N.-D., qui depuis si longtemps travaille si heureusement à former le cœur des enfants, à dé-

velopper leur intelligence et à donner au pays tant de ferventes religieuses et surtout des mères chrétiennes, qui sont le soutien de la foi et de la piété, et qui font la joie et le bonheur de leurs familles.

Vierge Sainte, vous êtes la mère de toutes les saintes communautés de l'Eglise, par la participation que le Père Céleste vous a donnée à sa fécondité dans le mystère de l'Incarnation, mais vous l'êtes spécialement de cette Congrégation qui a tout reçu de vous et qui vous reconnaît pour sa fondatrice, son institutrice, sa supérieure et sa souveraine. C'est vous qui avez amené la Mère Bourgeois dans cette ville, qui porte votre nom ; c'est vous qui avez fondé et soutenu son œuvre, c'est vous qui lui avez donné, comme un magnifique présent, cette éminente religieuse, dont nous écrivons l'histoire. Bénissez cette vie, et faites que toutes les âmes pieuses qui la liront, se sentent attirées à imiter les vertus de votre servante et à marcher dans la voie du salut, en s'attachant à vous, par une confiance douce, ferme et invariable en votre maternelle protection.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Conformément aux décrets du siège apostolique, nous déclarons que si nous donnons quelquefois à la Mère Ste. Madeleine le titre de sainte ou de vénérable, nous voulons seulement désigner une personne d'une piété universellement reconnue, sans nul préjudice de l'autorité de l'Eglise Catholique, à laquelle seule appartient le droit de préconiser les saints et de les proposer à la vénération des fidèles. Nous déclarons de plus soumettre tous les faits rapportés dans ce livre au jugement du St. Siège, qui seul peut leur donner, par son approbation, l'authenticité requise pour servir de base au décret de l'Eglise sur la vertu des saints.

VIE

DE LA

Révérènde Mère Ste. Madeleine

RELIGIEUSE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

CHAPITRE I

Depuis sa naissance jusqu'à son entrée en religion.

La Mère Ste. Madeleine eut le bonheur de naître d'une de ces familles patriarcales où la vertu semble héréditaire, et où les parents mènent une vie si religieuse que, par leurs bons exemples, ils compensent en quelque sorte, à l'égard de leurs enfants, la perte de l'innocence originelle.

Elle eut pour père Jacques Huot, cultivateur de la paroisse " L'Ange Gardien " Québec, recommandable par sa piété et sa conduite édifiante; sa mère se nommait Catherine Plante; voici le témoignage qu'a rendu d'elle M. le curé de St. Paul l'Ermite qui, en sa qualité de parent, eut autrefois des rapports intimes avec la famille.

" Je n'ai jamais été surpris des vertus rares et aimables qui distinguaient la Sœur Ste. Madeleine, ayant

“ eu l'avantage de connaître sa mère, vraie type de la
“ femme chrétienne ; car, je le crois sincèrement, elle
“ ne connaissait d'autre jouissance que celle d'aimer
“ Dieu et de le servir. Jamais je n'oublierai les douces
“ vacances de collège passées dans cette maison, nommée
“ à juste titre *patriarchale*, car tout y respirait noblesse,
“ simplicité, et des vertus si remarquables qu'on s'éton-
“ nait de les trouver dans une famille de cultivateurs,
“ et qu'elle faisait l'admiration de la paroisse entière ;
“ au point qu'on ne parlait jamais de la Mère Jacques
“ qu'avec un profond respect et en la qualifiant de
“ *vénérable*. Depuis ce temps j'ai grandi, réfléchi, j'ai
“ pu mieux apprécier les choses et, je l'avouerai, dans
“ toute la sincérité de mon âme, j'ai rarement vu au-
“ tant de vertus réunis dans une famille. Il n'est donc
“ pas étonnant que l'enfant qui avait sucé avec le lait,
“ la piété et l'amour de Dieu, soit devenue plus tard un
“ modèle pour la Communauté qui après l'avoir respec-
“ tée comme une mère, la vénère aujourd'hui comme
“ une sainte. ”

Le témoignage de ce respectable curé se trouve con-
firmé par celui de la Mère Ste. Madeleine elle-même,
quoiqu'elle eût grand soin de cacher tout ce qui pouvait
tourner à son avantage, et de ne jamais parler de sa
famille, un jour, il lui échappa quelques mots à ce sujet ;
c'était à l'occasion d'un passage de la “ Vie de la Mère
Bourgeois ” où l'auteur faisant l'éloge de la famille
Raizenne, représente le père et la mère avec leurs deux
enfants et leurs serviteurs, vivant comme une petite

communauté religieuse, assujettis à une règle commune qui fixait les heures de la prière, du travail et du repos. En entendant ceci ; la Mère Ste. Madeleine dit, avec un air de simplicité charmante : “ Autrefois, on faisait “ à peu près la même chose dans toutes les familles “ chrétiennes. Chez nous, la prière se faisait en commun, tous les matins, avant le déjeûner, pendant “ lequel non plus qu’aux autres repas, on ne se serait “ pas donné la liberté de causer comme à présent. Après “ le dîner et le souper, nous avions une espèce de ré- “ création ; alors je me souviens que mon père, qui était “ très gai, nous entretenait souvent d’une manière bien “ amusante. Le travail se faisait en silence ; le soir, “ nous récitons en commun le Chapelet, la prière du “ soir, ensuite venait le repos.”

Des cinq enfants qu’eurent ces bons parents, la Mère Ste. Madeleine était la quatrième ; elle vint au monde le 30 avril 1791, et comme elle fut baptisée le même jour, qui est celui où l’Eglise célèbre la fête de Ste Catherine de Sienne, on lui donna le nom de Marie Catherine, qui était aussi celui de sa vertueuse mère.

Ce ne fut point dans l’Eglise de L’Ange Gardien qu’elle reçut le sacrement de la régénération, mais dans celle de “ Château Richer,” où se trouvait cette semaine là, le curé chargé de la desserte des deux paroisses ; ce curé était le Révérend Pierre René Hubert, frère de l’Evêque de ce nom qui occupa le siège de Québec. Plus tard, dans ses petites conversations, notre bonne Mère, faisait remarquer la circonstance de son

baptême à Château Richer comme un heureux présage de sa vocation, l'Église de cette paroisse ayant pour titulaire la Visitation de la très Ste. Vierge, et pour tableau du Maître Autel une représentation de ce mystère ; elle se plaisait à admirer les desseins de Dieu qui, dès sa naissance, avait montré qu'elle était destinée à le servir à la Congrégation, Institut voué au culte de Marie dans le mystère de la Visitation.

C'est, du reste, la conduite ordinaire de la Providence à l'égard des âmes d'élite ; elle attache à des circonstances qui paraissent tenir du hasard, des marques de leur vocation future, comme il est aisé de le remarquer dans les Vies des Saints, spécialement dans celles de M. Olier et de la Mère Bourgeoys.

~~Le netite Catherine si bien entourée au sein de sa~~
 famille, croissait en sagesse en même temps qu'elle avançait en âge ; elle recevait avec avidité toutes les leçons de piété que lui donnaient ses parents, par leurs bons exemples encore plus que par leurs bonnes paroles. Ils avaient surtout réussi à lui inspirer une grande dévotion au très St. Sacrement, si bien, qu'elle avait la plus haute idée des effets de la Ste. Eucharistie, et qu'elle considérait les personnes qui avaient le bonheur de communier, comme toutes remplies de l'Esprit Saint et de la vertu de Celui qu'elles avaient reçu à la Ste. Table. Ces sentiments étaient en elle, si vrais et si profonds, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'en donner des marques, montrant déjà que N.S. avait pris possession de son cœur, et qu'Il faisait ses délices d'y habiter.

Plus tard, en Religion, dans une conversation familière avec une de ses sœurs, elle racontait ingénument, qu'avant même d'avoir fait sa première communion, elle aimait à savoir quand sa maman devait communier; qu'à son retour de l'église, ces jours-là, elle courait à sa rencontre, l'abordait d'un air plus grave et plus recueilli qu'à l'ordinaire, adorait en elle le Dieu qu'elle avait reçu, baisait avec respect ses vêtements, disant avec la candeur de l'enfance : " Oh ! qu'ils sentent bon, ils sentent la sainteté."

Heureuse enfant ! dont le cœur pur avait appris, dès l'âge le plus tendre, à deviner la présence de Jésus ! Heureuse mère ! d'avoir mis au jour une telle fille, et de pouvoir dire avec l'Apôtre qu'elle était pour ses enfants la bonne odeur de J.-C. ! semblable à l'épouse des cantiques dont le prophète dit que tout, jusqu'à ses vêtements, respire les parfums de la piété et du saint amour.

On conçoit aisément avec quelle ferveur une enfant si bien instruite, si ouverte à la grâce, et qui, de si bonne heure, avait appris à soupirer après le pain des anges, dut s'approcher de la Sainte Communion, pour la première fois. On comprend aussi avec quel amour le Dieu des tabernacles dut se communiquer à cette âme innocente, qui appréciait si bien sa visite, et sur qui, Il avait de si grands desseins. Nous ignorons l'âge de sa première communion, mais nous savons qu'elle la fit dans l'église paroissiale de l'Ange Gardien.

Le maître d'école de cette paroisse, qui se retirait

ordinairement chez le père de la jeune Catherine, lui donna les premières leçons de lecture et d'écriture. A mesure qu'elle grandissait, on découvrait en elle les plus belles qualités, tant de l'esprit que du cœur; et elle faisait la consolation de ses parents.

Mais Dieu, qui voulait s'approprier cette âme, en avait caché toutes les richesses intérieures sous un extérieur assez commun, et peu attrayant pour le monde. Catherine n'était pas belle; et il arrivait parfois que son père d'ailleurs si bon et si chrétien, témoignait le regret que tant de belles qualités intérieures ne fussent pas rehaussées par la beauté du visage. Un jour même, la regardant avec une sorte de pitié, il alla jusqu'à lui dire: "Eh! que ferons-nous de toi, ma pauvre Catherine?" "Papa," répondit l'enfant sans se déconcerter, "vous en ferez vos beaux dimanches." Ces paroles prouvent que déjà elle méprisait les avantages vains et frivoles d'une beauté périssable, si souvent une occasion de ruine. La mère, qui se trouvait présente à cette conversation, fut charmée de la réponse de sa fille; et, se tournant vers son époux, "ne t'inquiète pas de notre Catherine," lui dit-elle, "sache bien que de tous nos enfants, c'est elle qui fera le plus d'honneur à notre famille," paroles prophétiques qui ont eu leur pleine et parfaite réalisation, cette petite enfant étant devenue l'une des gloires et l'un des plus fermes appuis de l'Institut de la Congrégation de N.-D.

Catherine était généralement grave et sérieuse, et on peut dire d'elle, comme de sa patronne, Ste. Cathe-

rine de Sienne, que dans son enfance, elle ne faisait rien de puéril ni qui ressentit la légèreté de cet âge. Cependant, pour s'humilier et pour égayer la conversation, elle s'est plu quelquefois à raconter ce qu'elle appelait ses petites espiègleries. "Un jour," disait-elle, "je désirais aller jouer hors de la maison, et quoique j'eusse pu facilement passer par la porte qui était tout proche, je m'avisai, par un petit caprice d'enfant, de sauter par la fenêtre ; ceci déplut à mon bon père, il me donna un coup avec son bonnet ; ce fut la seule fois qu'il usa de correction à mon égard."

Une autre fois, elle racontait comme elle avait montré sa petite vanité et son goût pour la toilette :

"C'était alors l'usage," dit-elle "de faire porter aux enfants, des bonnets qu'on appelait à *la comète* ; ils étaient piqués et faits de petits morceaux de soie de diverses couleurs. Ma marraine m'en avait donné un, qu'elle trouvait fort de son goût, et elle était toute fière de me voir ainsi coiffée, mais moi, je détestais ce petit bonnet, je le trouvais ridicule, et ce n'était qu'avec répugnance que je le portais, pour faire plaisir à ma bonne marraine, qui jouissait de me voir avec cette coiffure."

La petite Catherine n'eut pas l'avantage d'aller au couvent avant l'âge d'environ quinze ans ; mais sa mère qui avait été quelques années pensionnaire à la Ste. Famille ⁽¹⁾ ne cessait de lui répéter les leçons qu'elle

(1) La mission de la Ste. Famille, (Ile d'Orléans), fondée en 1685, du vivant même de la Vénérée Mère Bourgeoys, fut commencée par les sœurs Anne

y avait reçues, entretenant sa petite fille, non-seulement de ce qu'elle avait entendu, mais aussi des exemples de vertu dont elle avait été témoin.

“ J’admirais, ” disait plus tard la Sœur Ste. Madeleine, “ l’impression salutaire que cette bonne mère “ avait conservée de sa première éducation : elle ne “ tarissait pas en éloge sur toutes les sœurs, spéciale- “ ment sur celle qui était chargée des élèves et qui “ s’appelait Sœur St. Bernardin, ma bonne mère la “ considérait comme une Sainte ; et pour preuve de sa “ vertu, elle me racontait le trait suivant : “ Il se trou- “ vait près du couvent, une fontaine dont l’eau était “ très nécessaire aux besoins journaliers de la maison ; “ or, une année que le pays souffrait d’une grande séche- “ resse, la fontaine vint à tarir, et le manque d’eau “ jeta le couvent dans la désolation. Notre Sœur St. “ Bernardin, pleine de confiance en la bonté de Dieu, “ qui, comme un bon Père, s’intéresse toujours à nos “ besoins, imagine de conduire ses élèves auprès de la “ fontaine, et là, s’adressant à sa petite troupe :—Mes “ enfants, leur dit-elle d’un ton ferme et assuré ; je “ vous ai amenées ici pour demander à Dieu qu’il nous “ donne de l’eau ; soyez sûres que si vous priez bien, “ vous serez certainement exaucées. A l’instant, toutes “ tombent à genoux, récitent lentement et à haute “ voix un *Pater* et un *Ave*. . . . A peine la prière est “ elle terminée, que l’eau recommence à couler comme

Mérand, décédée en 1691 et Marie Barbier de l’Assomption décédée en 1739, à l’âge de 76 ans. Cette dernière fut longtemps supérieure et mourut en odeur de sainteté.

“ auparavant ; la tradition porte même que depuis, elle n’a jamais tari.”

Ces traits, et plusieurs autres, que Mde. Huot racontait à sa chère Catherine, servaient merveilleusement à inspirer à son enfant, déjà si bien disposée, l’amour de la religion et de la vertu, et à lui faire apprécier les bienfaits d’une bonne éducation chrétienne ; aussi, l’enfant désirait vivement entrer au couvent, il fut même question de la placer chez les religieuses de l’Hôpital Général de Québec ; mais ce projet n’eut pas de suite, à cause de certains embarras survenus dans la famille. Mde. Huot continua donc à communiquer de son mieux, à sa chère Catherine, les leçons qu’elle avait reçues de ses anciennes maîtresses, et dont elle avait elle-même si bien profité.

Cependant, l’enfant touchait à sa quinzième année, et elle s’occupait de son avenir, grâce aux leçons de sa vertueuse mère et à la maturité de son esprit, elle comprenait l’importance de ne pas se tromper sur le choix d’un état de vie, et pria Dieu de lui montrer la voie dans laquelle elle devait marcher ; le monde et ses vains plaisirs n’avaient pour elle aucun attrait ; d’ailleurs, une voix puissante parlait à son cœur, et bien différente de tant de jeunes personnes qui, par la crainte des sacrifices, résistent à la grâce, et s’exposent à perdre leur vocation, la jeune Catherine se décida à faire tout son possible pour embrasser la vie religieuse, qui lui paraissait le moyen le plus sûr de faire son salut, en travaillant à la gloire de Dieu et au bien du prochain.

Nous avons vu que sa mère lui avait souvent parlé de ses chères maîtresses de la Ste. Famille. Ces conversations avaient eu pour effet, d'inspirer à son enfant une grande estime pour l'Institut de la Congrégation ; de plus, la Très Ste. Vierge, qui voulait faire d'elle, un des plus fermes soutiens de cette société religieuse, dont elle est la Fondatrice et la première Supérieure, inclina de ce côté tous les vœux et les désirs de la jeune Catherine.

Ne sachant comment s'y prendre pour exécuter son pieux dessein, elle eut la pensée de se recommander à la charité d'un vénérable curé, Mr. Raimbault, qui venait de laisser la paroisse "L'Ange Gardien," pour prendre celle de la Pointe-Aux-Trembles de Montréal, alors dépendante du diocèse de Québec ; Mr. Raimbault avait occupé, pendant neuf ans la cure de "L'Ange Gardien" ; il s'était acquis l'estime de ses paroissiens à un tel degré, que son départ fut un véritable deuil pour cette paroisse. Catherine écrivit donc à ce bon père pour lui exposer son désir d'entrer en religion, et la crainte qu'elle avait d'être refusée ; car, elle ne voyait rien en elle qui pût lui concilier l'estime, ou la rendre utile à quelque chose, dans la communauté. Plus tard, elle rapportait à peu près en quels termes elle avait formulé sa petite lettre ; "Pensez-vous, Mr. le Curé," lui disait-elle, "que la Congrégation veuille bien recevoir une petite fille qui n'a rien, et qui ne sait pas grand chose. Ayez donc la charité de vous intéresser pour moi auprès des sœurs, et si c'est possible, d'obtenir mon admission." Le digne curé, qui connaissait très-bien la famille Huot,

avait eu occasion d'apprécier les belles qualités de la petite Catherine; il se rendit à ses vœux, et s'employa volontiers à frayer les voies de la religion à celle qui promettait tant pour l'avenir. S'étant adressé à la Supérieure d'alors, qui était la mère St. Augustin⁽¹⁾, il donna de si bons renseignements sur sa petite protégée, qu'il n'eut pas de peine à obtenir son entrée. Catherine fut au comble du bonheur, en apprenant cette heureuse nouvelle, mais les sœurs lui conseillèrent de passer quelques mois au couvent de la Ste. famille, afin de voir de plus près celles à qui elle désirait s'associer, et de mieux connaître leur genre de vie. Elle y passa six mois. Les personnes qui la connurent alors, témoignent qu'elle fut un modèle pour ses compagnes; toujours simple, modeste, irrépréhensible, donnant l'exemple de toutes les vertus, ne faisant rien d'extraordinaire ni de singulier, elle supportait en silence et d'une humeur toujours égale les taquineries de quelques unes de ses compagnes, jalouses de sa vertu. Aussi, les sœurs comprirent que ce sujet précieux leur était envoyé par la Providence, et son entrée au noviciat fut définitivement arrêtée.

Nous tenons ces détails de la Mère Ste. Madeleine elle-même, vers les dernières années de sa vie, elle se laissait aller à rappeler les souvenirs de son enfance,

(1) La Mère Louise Compain, de St. Augustin, supérieure pendant 17 ans, rendit à la Communauté d'importants services, et décéda dans cette charge, en odeur de sainteté, le 2 mai 1819, à l'âge de 73 ans, dont 55 passés en religion; elle appartenait à une de ces familles bénies et patriarcales, où le vrai esprit chrétien est en honneur et en estime.

ayant bien soin de cacher ce qui aurait pu inspirer quelque estime de sa personne. “ Ce bon Mr. Raimbault,” disait-elle, en souriant, et d’un ton qui faisait voir combien elle se méprisait elle-même, “ que je lui suis reconnaissante ! C’est de lui que Dieu s’est servi pour amener ici ce *petit trognon de chou*.



CHAPITRE II.

La Mère Ste. Madeleine entre en Religion.—Son Noviciat.—
Ses premiers emplois.

Malgré toute la joie de son cœur de voir enfin réaliser ses vœux, ce fut néanmoins, un dur sacrifice, pour la jeune Catherine, de se séparer de sa chère mère ; il lui en coûta de dire adieu à la maison paternelle où, dans la grâce de l'innocence, elle avait passé les premières années de sa vie, mais elle obéit à la voix de Dieu, qui promet le centuple en cette vie et le bonheur du Ciel à ceux qui quittent tout pour le servir, et s'achemina courageusement vers Montréal. Ce fut le 11 Mai 1807, qu'elle entra au Noviciat de la Congrégation de N.-D., âgée de seize ans. Pleine de santé et de forces, elle franchit le seuil de la religion, bien déterminée d'en accomplir fidèlement tous les devoirs. Elle eut pour maîtresse des novices, la sœur Madeleine Desrousselles,⁽¹⁾ dite en religion, *La Nativité*, qui exerça cette charge depuis

(1) Mère Madeleine Desrousselles, de la Nativité, occupa la charge de Supérieure pendant 8 ans, et fut ravie à la Communauté dans cet emploi même, par une maladie extrêmement longue et douloureuse ; on remarquait surtout en elle une grande énergie de caractère. Elle avait 64 ans dont 47 passés en religion.

le 28 Juin 1802 jusqu'au 28 Juin 1808. La sœur Louise Compain, de *St. Augustin*, dont la mémoire est encore en vénération, gouvernait la communauté en qualité de Supérieure, depuis dix années consécutives.

La petite novice fut au noviciat, ce qu'elle avait toujours été; bonne, simple, modeste, se confondant avec ses compagnes, et cachant les plus éminentes qualités, sous la vie la plus ordinaire et la plus commune.

Un an après son entrée, jour pour jour, elle reçut le St. Habit, des mains de Mr. Henri Roux supérieur du séminaire de *St. Sulpice*, de Montréal; il était en même temps supérieur des Sœurs de la Congrégation et confesseur de la Communauté depuis 1794.

On donna à notre nouvelle novice, le nom de *Ste. Madeleine*, nom qu'elle devait rendre si cher à la Congrégation de Notre-Dame. Peu de temps après elle fut envoyée à *St. Laurent* pour aider les sœurs de cette maison; et quand elle en revint, il était temps que la Communauté se prononçât au sujet de sa profession. Sa conduite exemplaire, ses belles qualités, son caractère bon et toujours égal, lui concilièrent aisément tous les suffrages, et ce fut une satisfaction pour les conseillères de contribuer à donner à l'Institut, un sujet qui donnait de si grandes espérances. Cependant, la fervente novice toute décidée qu'elle était, et malgré son grand désir de persévérer, tremblait devant les engagements si graves et si sérieux des vœux de religion; et, craignant de n'être pas assez bien disposée, vu sa longue absence du noviciat, elle demanda à la Supérieure, trois mois d'at-

tente et de préparation, espérant bien qu'on lui permettrait de passer ce temps au noviciat. Mais Dieu, qui voulait former cette âme généreuse à une vertu ferme, solide, et la rendre capable de consoler plus tard les sœurs qu'elle devait gouverner si longtemps, lui ménagea à cette occasion deux rudes épreuves. On lui accorda ce qu'elle demandait ; mais au lieu de la laisser au noviciat, selon ses désirs, on la renvoya en Mission... De plus, la Supérieure, jugeant qu'elle était capable de profiter de toutes les contradictions, lui dit : "Ma sœur, vous avez demandé trois mois, vous en aurez six." Ainsi, d'un mot, on renversa tous ses calculs, et on mortifia ses désirs les plus ardents.

C'est elle-même qui étant Supérieure, racontait toutes ces circonstances, afin d'adoucir les chagrins de certaines novices qui, étant retardées, paraissaient inconsolables. "Moi aussi," disait-elle, "j'ai été retardée pour ma Profession ; et, au lieu de me laisser au noviciat, comme je l'aurais désiré, on me renvoya en mission, sans avoir égard à mes désirs. Ceci était d'une grande efficacité pour diminuer la peine qu'occasionne à une novice cette sorte d'épreuve, qui est certainement une des plus rudes et des plus sensibles ; elles se disaient à elles-mêmes : Si cette Vénérée Mère n'a pas été épargnée, je ne dois pas m'attendre à être mieux traitée qu'elle ; et comme elle, je dois profiter de cette humiliation et de cette croix que m'envoie la Divine Providence.

Enfin les jours d'épreuve touchaient à leur terme ; la jeune novice fut rappelée au noviciat, et notre Sei-

gneur mit le comble à son bonheur, en lui permettant de se lier à lui par les vœux de la Profession religieuse, qu'elle prononça le 28 septembre 1809, à l'âge de 18 ans.

Dieu seul, sait la joie dont cette belle âme fut inondée, dans ce grand jour qu'elle attendait depuis si longtemps, et auquel elle avait précludé par tant de désirs et de sacrifices.

La mission de St. Denis, ⁽¹⁾ fut la première où l'on employa sœur Ste. Madeleine après son noviciat; elle s'y rendit au mois de février 1812; sœur Marie Josephte Morneau de Ste. Cécile, qui dirigeait alors cette mission, reçut avec beaucoup de bonté et d'affection sa nouvelle compagne qui lui en a toujours conservé un souvenir très-reconnaissant. Cependant le courage et la patience de la jeune professe, furent mis à une rude épreuve; sans qu'elle connut la cause de son mal, il lui survint un abcès dans la tête qui lui causa de vives douleurs, pendant trois mois

Comme il n'y avait que deux sœurs dans cette mission et que la Directrice, déjà ancienne et infirme, était obligée de veiller à l'administration extérieure de la maison, la sœur Ste Madeleine se trouvait, seule, chargée du soin des élèves, et devait rester, continuellement, auprès d'elles pour remplir le devoir de la surveillance. On se figure aisément ce qu'elle dut souffrir de cette assiduité, dans un temps où elle aurait eu assez de sup-

(1) La mission de St. Denis (Richelieu) date du mois d'octobre 1783. Les premières missionnaires furent les sœurs Catherine d'Aillebout de la Madeleine, de la Visitation, décédée à Deschambault en 1806, à l'âge de 57 ans, et M. L. Compain, de St. Augustin.

porter patiemment son mal. Si la communauté eut été plus nombreuse, et que la saison eut été plus favorable au voyage, on aurait sans doute rappelé la malade pour la mettre à l'infirmerie ; mais, comme il n'y avait personne qui put aller la remplacer, la sœur dut demeurer à son poste ; ce qu'elle fit avec un courage admirable, et avec un esprit de sacrifice dont elle a toujours donné l'exemple. Quoiqu'elle prit soin de cacher son mal, les élèves s'apercevaient qu'elle souffrait beaucoup en leur faisant la classe, et encore aujourd'hui, il en est qui se rappellent avec admiration la patience de leur ancienne maîtresse, "non" disait dernièrement l'une d'elles, "jamais je n'oublierai la peine que je ressentais quand je voyais cette chère tante travailler en supportant de si cruelles souffrances."—"Mes douleurs" disait plus tard la sœur Ste. Madeleine elle-même, "étaient parfois si vives, que je croyais en mourir ou en devenir folle." Le docteur W. Nelson, consulté sur sa maladie, prononça que le cas était grave et dangereux : il prescrivit des remèdes pour faire ouvrir l'abcès, craignant beaucoup, qu'il s'étendit jusqu'au cerveau. Mais Dieu qui avait de si grands desseins sur la malade, lui vint en aide, et un jour qu'elle éprouvait les douleurs les plus aigues, l'abcès s'ouvrit de lui-même, avec un bruit tel, qu'il lui sembla, (ainsi qu'elle le disait dans la suite,) "avoir reçu dans la tête la décharge d'une arme à feu." Le docteur, qui fut mandé immédiatement, voyant l'écoulement considérable de matière et de sang qui s'effectuait par les oreilles, témoigna sa satisfaction

et déclara que la malade était sauvée, mais qu'elle avait été à deux doigts de la mort.—Bien des années après cette maladie, la sœur Ste. Madeleine se rappelait avec reconnaissance les soins que lui avait prodigués le docteur Nelson. “Cet excellent médecin,” disait-elle, “me voyant si jeune, et seule avec une ancienne sœur, redoublait d'attentions pour moi.” De son côté, le docteur a toujours, depuis cette époque, témoigné une estime toute particulière pour la Mère Ste. Madeleine; et il en a donné des marques en bien des occasions.

La sœur Ste. Madeleine, parfaitement rétablie, fut envoyée au mois de février 1814, à la mission de Québec, où elle travailla avec son zèle accoutumé, jusqu'au mois de juillet 1815. A cette époque, elle fut nommée à la mission de la Rivière Ouelle, (1) établie depuis 1809.

Dans tous ces établissements, elle fut constamment le modèle d'une vraie sœur institutrice, s'appliquant non-seulement à instruire les élèves, selon leur capacité et leur condition, mais surtout à former leurs cœurs en leur inspirant, par mille petites industries, le goût de la piété, la pratique des vertus solides, et l'amour d'une vie simple et modeste. Elle évitait les punitions corpo-

(1) La mission de la Rivière Ouelle, commencée en 1809, doit sa fondation à Mgr. B. C. Panet, évêque de Québec. Sa Grandeur aidée du généreux concours des citoyens du lieu, appela les sœurs de la Congrégation, et leur fournit les moyens nécessaires pour y faire le bien. La mémoire de ce digne Evêque est en vénération dans cette paroisse, où il s'était retiré, et qu'il desservit, comme curé, pendant plusieurs années. Les premières missionnaires furent les sœurs Elizabeth Gaudreau de Ste. Monique, décédée à Québec en 1824 à l'âge de 60 ans, et Thérèse Ritchot de Ste. Claire, morte à la Communauté de Montréal en 1855, âgée de 74 ans.

relles, principalement, celles qui n'ont pour effet que d'aigrir les enfants sans les corriger. La plus grande pénitence qu'elle leur imposait, était d'aller dire un "Ave Maria" devant une image de la Très Ste. Vierge. Elle cherchait à gagner le cœur des enfants par la douceur ; aussi trouve-t-on, dans les missions où elle a passé, d'excellentes mères de famille, formées par elle, et qui conservent, avec bonheur, le souvenir de cette maîtresse si bonne, dont elles se plaisent à louer la piété et le dévouement.

C'est ainsi que dès ses premières années de religion, elle s'exerçait à cette douceur, à cette patience dont elle donna dans la suite de si beaux exemples, pendant la vie de dévouement et de sacrifice qu'elle a menée jusqu'à la mort.

En 1820, sa santé se trouvant un peu affaiblie, on crut devoir lui donner une occupation moins fatigante ; elle fut rappelée à la Communauté et employée à la couture pour la sacristie de la Paroisse. Elle se trouvait une des plus jeunes sœurs de la Communauté ; par sa gaieté douce et aimable, elle faisait le charme des conversations, se prêtant, avec une charité et une condescendance admirables, pour égayer les récréations, elle aimait à entourer les sœurs anciennes et celles-ci trouvaient en elle un adoucissement à leurs infirmités et à leurs souffrances. Cette agréable *joyeuseté* ne nuisit jamais au recueillement intérieur qui la tenait unie à Dieu, ni à l'esprit de piété dont elle était animée.

Quoique la sœur Ste. Madeleine prit soin de cacher

les qualités éminentes qui la distinguaient, la Communauté avait pu, depuis sa Profession, la connaître et l'apprécier ; aussi, désirant se l'attacher pour toujours, elle l'appela à faire le vœu de Stabilité, qui rend les premiers vœux perpétuels et irrévocables. De son côté, la fervente religieuse avait goûté tant de bonheur depuis sa consécration à Dieu dans ce cher Institut, qu'elle n'hésita pas à s'y incorporer, d'une manière définitive. Ce fut le 8 septembre 1820, jour de la Nativité, qu'en présence du Révérend Mr. Roux, Vicaire-Général, elle se voua sans retour à la Très Ste. Vierge, dans cette Congrégation, dont elle allait devenir l'un des plus fermes appuis.

Jusqu'à présent, nous avons vu la sœur Ste. Madeleine s'exercer aux humbles et obscurs travaux de l'Institut ; elle eut bien désiré y rester toujours. . . . Mais le temps était venu où cette lampe devait être tirée de dessous le boisseau, et mise sur le chandelier, pour que la Communauté profitât mieux de sa lumière.

Ainsi nous verrons désormais la Mère Ste. Madeleine occuper jusqu'à la mort les premières charges de la maison, et faire paraître dans l'exercice des premiers emplois, les dons de sagesse et de discrétion dont Dieu l'avait douée.

CHAPITRE III

La mère Ste. Madeleine maîtresse des novices. Vertus qu'elle pratique dans cet emploi.

Ce fut le 28 juin 1822, que la sœur Ste Madeleine fut élue maîtresse des novices ; elle n'était agée que de 31 ans, et succédait, dans cette charge, à la Vénérée Mère Victoire Beaudry, de *la Croix*,⁽¹⁾ que la Communauté venait de choisir pour Supérieure. Cette élection causa, à la nouvelle maîtresse, une peine sensible, car son humilité lui persuadait qu'elle était incapable de porter un si lourd fardeau et de remplir une fonction si importante. Elle reprochait surtout aux sœurs anciennes d'avoir fait un pareil choix ; “ Qu'avez-vous fait là,” disait-elle, “ je ne puis croire que vous avez pris, pour former des novices, une sœur si jeune ; moi, qui ai eu si peu de noviciat et qui suis si peu formée, comment voulez-vous que je forme les autres ? ” Parlant, dans

(1) La Mère Victoire Beaudry, de la Croix, décéda le 10 novembre 1846, à l'âge de 63 ans ; elle appartenait à une respectable famille de la Pointe-Aux-Trembles.

Une de ses sœurs, St. Bruno, a rendu aussi d'éminents services à la Communauté, dans la charge de dépositaire, et est morte missionnaire à St. François du Sud, (Québec) en 1835, âgée de 58 ans.

la suite, de la peine qu'elle avait éprouvée en cette circonstance : " J'aurais mieux aimé," disait-elle, " partir pour la Rivière Ouelle, à pied, avec un petit paquet sous le bras, et sans guide, que de me voir chargée d'un pareil office." (La Rivière Ouelle était alors la mission la plus lointaine, et il était très difficile de s'y rendre. La Mère Ste Madeleine, qui avait déjà été dans cette mission, connaissait par expérience, les difficultés et les peines de ce voyage.) Cependant, elle ne se découragea pas ; et Dieu, qui avait présidé à cette élection, lui donna les forces nécessaires pour bien remplir la tâche difficile qui lui était imposée. Elle s'attacha à former ses novices, surtout par l'exemple, toujours plus puissant et plus efficace que les paroles ; aussi elle ne tarda pas à confirmer la Communauté dans la haute opinion qu'on avait conçue de son mérite et de sa capacité.

Quoiqu'elle fut encore jeune, il y avait en elle tant de gravité, tant de prudence mêlée à une douce cordialité, que quand les novices venaient à elle, les cœurs s'ouvraient comme d'eux-mêmes, chacune trouvait en cette bonne maîtresse une vraie mère, toujours prête à l'écouter et à la consoler dans ses petites épreuves ; toutes avaient une telle idée de sa discrétion, qu'elles versaient dans son cœur tous leurs petits secrets, sans crainte que rien en transpirât au dehors ; après quelques mois seulement de séjour au noviciat, la pieuse maîtresse s'était attaché tous les cœurs pour les gagner plus parfaitement à Dieu. On va voir du reste, dans ce que nous allons dire un précis des vertus

qu'elle pratiqua dans cet emploi, et de la manière dont elle conduisait son petit troupeau.

RECUEILLEMENT.—Dans les avis qu'elle donnait à ses novices, en particulier ou en commun, elle insistait beaucoup sur le recueillement et l'attention à marcher toujours en la présence de Dieu; elle s'appliquait à corriger la légèreté et la dissipation naturelles à de jeunes personnes sortant du monde, et peu accoutumées à la gravité de la vie religieuse. Elle était stricte là-dessus; et malgré sa douceur ordinaire, elle n'épargnait pas les réprimandes sur cet article, lorsque quelqu'une était en défaut. Un jour, une des novices ayant été occupée hors du noviciat, rentra dans la salle avec un air évaporé, fermant la porte sans précaution et avec bruit. La sage maîtresse la prenant à part :—“A quoi pensiez-vous,” lui dit-elle, “ en entrant avec tant de précipitation ? ”—“A rien,” répondit la novice un peu interdite.”—“ Vous “ avez bien raison de dire que vous ne pensiez à rien ” reprit la maîtresse, “ votre manière d'agir l'indique, si “ vous eussiez pensé à l'ange gardien du noviciat, vous “ auriez mieux respecté le silence et la modestie religieuse.”

Elle voulait que ce recueillement fut continué et non interrompu par le travail. Pour cela, elle citait souvent l'exemple de sa patronne Ste. Catherine de Sienne, qui dans sa famille, était tellement accablée d'ouvrages qu'elle se plaignît à Notre Seigneur de ce qu'elle n'avait pas le temps de penser à lui. Jésus lui répondit : “ Ne t'inquiète pas, je vais t'enseigner un bon moyen ; fais-

toi dans ton cœur un petit Cabinet, où nous habiterons ensemble ; “regarde moi souvent pendant ton travail et rien ne pourra t’empêcher de demeurer unie à moi.” Là-dessus la bonne maîtresse faisait remarquer à ses filles comment on peut concilier ensemble les occupations journalières avec la prière, le recueillement, l’attention habituelle à la présence de Dieu. Elle voulait que ses novices fussent continuellement unies à Notre Seigneur pour puiser en lui toutes les vertus ; pour cela, elle faisait lire quelquefois, en commun, le Nouveau Testament, afin de leur faire connaître les dispositions intérieures du Divin Maître. Un jour, qu’elle leur avait fait lire le St. Evangile, elle en interroge quelques-unes, et leur demande ce qui les avait le plus frappées dans cette lecture. L’une répondit ; c’est l’endroit où N.-S. dit : “ Si quelqu’un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui aussi la gauche.” Une autre disait ; moi, ce que j’ai surtout retenu, c’est cette belle sentence : “ Ne faites pas vos œuvres pour être vues des hommes.” Chacune ayant dit son petit mot : “ tout cela est très-bien,” reprit la maîtresse ; “ mais pour moi, il est une leçon qui m’a été “ au cœur, et qui m’a frappée plus que tout le reste, c’est “ celle-ci : *Apprenez de moi que je suis doux et humble “ de cœur.*” Aussitôt les novices, de s’entre regarder en souriant, comme pour se dire les unes aux autres : Voilà bien la règle de conduite de notre maîtresse, toujours unie au Cœur de Jésus, et apprenant dans ce Cœur adorable, la pratique de toutes les vertus religieuses.

MORTIFICATION.—Elle ne se contentait pas de recom-

mander le recueillement à ses novices; sachant que pour s'élever à la perfection, il faut les deux aides de la prière et de la mortification, elle s'appliquait à déshabituer peu à peu les jeunes personnes de la recherche de leurs aises et de leurs commodités. Dans ce but, elle se plaisait à leur citer les maximes Evangéliques, si opposées à celles du monde, qui ne pense qu'à vivre dans la joie et dans le plaisir; toutefois, elle évitait de leur montrer d'abord le renoncement chrétien dans toute son étendue, imitant en cela Notre Seigneur, qui ne distribuait sa doctrine à ses disciples que par degrés, selon les forces qu'il découvrait en eux.

Tout en estimant les austérités et les macérations de la chair, elle eut toujours une prédilection spéciale pour les mortifications qui sont attachées à la vie commune. Elle faisait remarquer à ses enfants que l'exacte observation des règles était un instrument de pénitence très-efficace pour expier les péchés, et en même temps, un excellent moyen de pratiquer avec douceur et avec joie toutes les vertus de la religion.

“ Supportez ” leur disait-elle, “ les privations de la pauvreté, vous contentant de ce qui vous est donné, en fait de logement, de nourriture, d'habit, portez avec patience les peines attachées à vos emplois, appliquez-vous à bien pratiquer la Charité en souffrant tout, de tout le monde, et ne faisant souffrir personne. Voilà de bonnes pratiques de mortifications, d'autant plus sûres que notre amour-propre y trouve moins à prendre.”

VIE COMMUNE.—PURETÉ D'INTENTION.—Elle n'aimait

pas que ses élèves cherchassent la perfection dans les choses extraordinaires, mais simplement dans les exercices de la vie commune. “ La perfection, ” leur disait-elle, “ ne consiste pas à faire de grandes choses, mais à bien faire ce que l’on fait. Voyez Notre Seigneur à Nazareth ; il n’a fait, pendant trente ans, que des actions petites et communes, en apparence, mais Il les a faites avec la plus grande perfection possible. La très Ste. Vierge n’a mené qu’une vie très-simple ; cependant, il y avait dans la moindre de ses actions, plus de mérite qu’il y en a dans les souffrances, les travaux, les peines de tous les saints. Voyez aussi ce qui se passe tous les jours dans les communautés religieuses ; toutes les sœurs font à peu près la même chose, et cependant, quelle différence entre elles ! les unes progressent à peine, pendant que d’autres parviennent en peu de temps à une grande perfection. D’où vient cette différence ? De la pureté d’intention qui anime celles-ci, et qui fait que chaque action, si petite qu’elle soit, produit son fruit spécial, et mène l’âme par degrés, jusqu’au sommet de la vertu. Vous voyez que votre perfection ne consiste pas à faire des actions singulières, éclatantes.—mais à bien faire les actions communes, auxquelles nous sommes obligées par état, et qui reviennent tous les jours. ”

Ces avis étaient admirablement soutenus par l’exemple de la maîtresse qui, par l’accomplissement fidèle de tous ses devoirs, avançait dans les voies de la sainteté, et s’élevait à la perfection qui parut ensuite avec tant d’éclat pendant ses longues années de supériorité.

CHARITÉ FRATERNELLE.—Elle attachait une grande importance à la charité fraternelle, et ne cessait de la recommander à ses filles, s'efforçant d'établir parmi elles une vraie cordialité, leur faisant contracter la sainte habitude de s'entre aimer, non d'une manière naturelle, mais en Dieu et pour Dieu, leur apprenant à se vaincre, pour supporter avec patience les défauts du prochain. Cette vertu lui était si chère qu'elle y revenait sans cesse ; et quel qu'eût été le sujet choisi pour la retraite du mois, elle trouvait moyen de tout ramener à la Charité, qui lui tenait tant au cœur. Elle ne se contentait pas de l'inculquer par des avis ; mais si quelqu'une faisait quelque faute extérieure contre cette vertu, elle l'en reprenait à l'instant, pour prévenir les mauvais effets, que l'exemple aurait pu produire.

Dans le dessein d'entretenir une cordialité mutuelle, elle inspirait à ses filles l'horreur des amitiés particulières si contraires à la Charité commune, et que les Saints nous signalent comme le fléau des communautés religieuses.

Par toutes ces industries, elle était parvenue à établir entre ses chères enfants, un véritable esprit d'union qui leur faisait trouver au noviciat une famille nouvelle, bien plus délicieuse que celle qu'elles avaient laissée dans le monde, et qui faisait de leur nouveau séjour un petit paradis, où elles goûtaient le centuple de toutes les joies naturelles et profanes dont elles avaient fait à Dieu le sacrifice.

CHARITÉ DE LA MAÎTRESSE POUR SES NOVICES.—La

bonne maîtresse contribuait, par ses exemples, à développer cette Charité. Il était beau de la voir parmi ses jeunes sœurs, toujours bonne, douce, égale, ne donnant aucune marque de prédilection ou de préférence. Elle était au-dessus des préjugés, des sympathies ou antipathies naturelles ; et n'avait en vue que Dieu seul qu'elle voulait glorifier en lui formant des épouses dignes de Lui. Elle conduisait son petit troupeau sans acception de personnes, sans égard aux dons de la nature, aux talents ou à la fortune. Cette conduite simple, chrétienne, uniforme, lui gagnait tous les cœurs ; elle étouffait tous les germes de mécontentements, de jalousie, de murmure et prévenait toutes les divisions que pourrait engendrer une conduite inégale et un gouvernement basé sur les inclinations de la nature. L'esprit de Charité qui animait la mère Ste. Madeleine lui inspirait pour toutes ses filles, les sentiments d'une mère tendre et affectionnée.

C'était un spectacle bien touchant que de voir ses attentions délicates pour les novices, remplaçant leurs mères selon la nature, essuyant les larmes que leur font verser assez souvent des séparations amères ou le souvenir d'une famille bien aimée. Quelle consolation pour ces jeunes personnes de trouver dans leur maîtresse une main toujours prête à les soulager dans leurs besoins, un cœur toujours disposé à les consoler dans leurs peines ! Encore aujourd'hui, les sœurs qui ont été sous elle, au noviciat, ne peuvent se rappeler sans attendrissement les soins attentifs de cette bonne maîtresse.

Voici comment l'une d'elles, déjà ancienne, raconte ingénument la première entrevue qu'elle eut avec cette chère maîtresse. “ Quand j'entrai au noviciat, je n'étais pas grande, mais toute petite comme je le suis encore, en me voyant notre bien aimée mère parut toute surprise, et me dit, c'est fort heureux pour vous qu'on vous ait reçue sans vous voir ; car, je crois que si on eût vu votre petite taille, vous n'auriez pas été admise au noviciat, mais, ajouta-t-elle en souriant, qui sait ? vous grandirez peut-être... nous allons voir.”—Ces dernières paroles, dites avec une bonté touchante, firent grand bien à mon cœur, et je crus lire dans ses yeux qu'elle ne me renverrait pas. Me voilà donc sous les auspices de cette tendre mère ; j'avais bien des efforts à faire, pour me mettre à la hauteur de ma chère position. Il se rencontrait parfois des offices à remplir qui eussent exigé une taille plus élevée que la mienne ; je m'y prenais de mon mieux, et j'y allais de tout mon cœur. En me voyant ainsi aux prises avec mon devoir et ma petite stature, la bonne maîtresse me regardait avec un air de compassion, et disait, le sourire sur les lèvres : Voyez donc comme ça fait pitié ; Cette bonne maîtresse se contentait aisément, quand elle voyait la bonne volonté, et elle faisait grâce du succès.”

Sa tendre charité se manifestait surtout quand quelqu'une était retardée pour la vêtue ou la Profession. Sans sortir des règles de la sagesse et de la discrétion, elle cherchait tous les moyens d'adoucir cette dure épreuve.

Une Postulante, entrée au noviciat depuis quelques mois, tomba gravement malade d'une fluxion de poitrine, commé elle avait une excellente vocation et un grand désir de persévérer, elle craignait que sa maladie ne déterminât sa sortie. Or, il arriva qu'un jour quelques sœurs, croyant n'être pas entendues de la malade, dirent entr'elles, que probablement, cette enfant ne pourrait pas persévérer, malheureusement la malade avait tout entendu et compris, son cœur en fut brisé, elle se mit à pleurer, et s'enveloppa dans ses couvertures pour étouffer ses sanglots; la maîtresse se trouvait en ce moment en visite à l'infirmerie; devinant facilement la peine de sa chère novice, elle alla droit à son lit, et la voyant baignée de larmes, lui dit, "Pourquoi pleurez-vous?" "Ah!" répondit la pauvre malade, "comment voulez-vous que je ne pleure pas, me voyant menacée de quitter une maison que j'aime tant."—"Consolez-vous" lui dit la charitable maîtresse, "ces bonnes sœurs ne sont pas le bon Dieu; vous êtes déjà mieux, bientôt vous serez guérie, et si la Ste. Vierge vous veut dans sa maison, elle saura bien vous y garder. Vous allez faire dire une messe, vous prierez, moi aussi; et vous verrez que tout ira bien." Ces encouragements consolèrent la jeune sœur; en peu de temps elle fut parfaitement rétablie et eut le bonheur de faire sa profession religieuse comme elle l'avait tant désiré. Dans une autre occasion, la petite postulante, dont nous avons déjà parlé, venait de prendre le St. habit; en sortant de retraite, elle alla, selon l'usage, remercier les

sœurs de leurs bonnes prières. Celles-ci firent, au sujet de sa petite taille, quelques exclamations peu agréables à la pauvre enfant, et qui durent lui être d'autant plus sensibles qu'elle craignait que sa taille si petite fut une cause d'exclusion. La maîtresse, qui se trouvait présente, lisait dans le cœur de sa novice, et se hâta de détruire le mauvais effet que ces petites plaisanteries avaient pu causer. "Nous devrions bien," dit-elle, "lui donner la croix tout de suite pour nous en débarrasser; ça ne vaut pas la peine de faire une autre cérémonie pour une si petite enfant."

La novice comprit bien sa chère maîtresse, et son cœur affligé recouvra le calme.

Pendant que la sœur Ste. Madeleine consolait ainsi les autres, elle-même fut frappée d'une manière bien sensible; c'est pendant qu'elle était maîtresse du noviciat qu'arriva un événement tragique qui porta la désolation dans sa famille, et fit beaucoup de bruit dans le temps. En voici l'histoire: Son frère et un ami, qui vivaient dans la paroisse "l'Ange Gardien," étaient allés à Québec pour vendre des animaux, et s'en retournaient tranquillement portant avec eux le prix de leur vente, lorsque tout-à-coup, un nommé "*Chambers*" se présenta devant eux, bien armé, les tua tous les deux, et précipita leurs cadavres dans la chute Montmorency. Le cheval et la voiture étant arrivés seuls à la maison, la famille conjectura que les deux voyageurs s'étaient noyés; et ce ne fut que plus tard, que lui-même (*Chambers*) déclara les détails de cette horrible attentat.

La bonne maîtresse sentit vivement ce coup ; car, elle avait beaucoup d'estime et d'affection pour ce digne frère, qui avait toujours mené une vie chrétienne ; mais elle sut dominer sa douleur et faire généreusement le sacrifice que Dieu imposait à son cœur.

CORRECTIONS ET RÉPRIMANDES.—Ce que nous avons dit de la bonté de sœur Ste. Madeleine envers ses filles, pourrait faire croire qu'elle négligeait de les corriger et de les reprendre ; il n'en était pas ainsi, et sa bonté ne dégénéra jamais en faiblesse. Elle comprenait que ces jeunes personnes qui lui venaient du monde, avec des habitudes plus ou moins contraires à la vie religieuse, avaient besoin de corrections fréquentes ; aussi, quand elle les voyait en faute, elle ne manquait pas de les avertir, sans être arrêtée par aucune considération humaine. Seulement, elle choisissait bien son temps, afin de ne pas les aigrir. Le tact exquis, le coup d'œil sûr dont elle était douée, lui faisait employer des moyens de correction appropriés au tempérament et à la trempe d'esprit de chacune. Tour-à-tour, elle usait de paroles douces et sévères, quelquefois même, de termes un peu piquants, qui pénétraient jusqu'au vif, mais qui n'indisposaient pas ; car, en toute circonstance, elle sut conserver la sage modération qui faisait le fond de son caractère. Quelquefois elle se contentait de regarder en silence celle qu'elle voulait corriger ; et, de ce regard qui semblait plonger jusqu'au fond de l'âme, elle la toisait des pieds à la tête ; cela seul produisait plus d'effet qu'une sévère réprimande.

Elle attaquait dans ses novices tous les défauts en général ; mais elle faisait une guerre toute spéciale à leur amour-propre, et ne laissait échapper aucune occasion de les humilier, afin de les aider à extirper de leurs cœurs ce terrible ennemi de la perfection religieuse.— Une novice qui venait de terminer un morceau d'ouvrage alla un jour le lui montrer, avec d'autant plus de confiance, qu'elle avait fait son possible pour le bien faire, et qu'ordinairement elle réussissait. L'œil clairvoyant de la maîtresse aperçut dans la novice une complaisance secrète qu'elle voulut mortifier ; pour cela elle feignit de trouver plusieurs défauts à l'ouvrage, et lui ordonna de le défaire. La novice obéit ; puis, quand elle l'eut refait en partie, elle alla le montrer et reçut une réponse favorable, mais, quand le tout fut achevé, la maîtresse jugea à propos de le lui faire découdre de nouveau. La pauvre enfant qui avait redoublé de soin, savait qu'elle ne pouvait mieux faire une troisième fois, et, pour piquer au plus court, elle s'avisa de coudre à grands points ; quand elle eut fini, elle se présenta à sa maîtresse qui, la regardant attentivement, lui dit : " Pourquoi avez-vous fait des points si longs ? " " C'est," répondit la novice, " pour avoir moins de peine à les défaire." " Eh bien ! dites-moi, si vous étiez chez vos parents, porteriez-vous des effets cousus de la sorte ? " " Oh ! non," reprit la novice. " Très-bien ! mais ici, vous porterez cela, tel qu'il est."

Quand elle voyait une novice bien fervente et bien décidée à travailler à sa perfection, elle poussait les

épreuves encore plus loin, et l'entreprenait pour ainsi dire, sans lui laisser de relâche. Il y en avait une entre autres en qui elle avait remarqué une volonté généreuse, et qu'elle avait pris à tâche d'humilier, en public, en particulier, par toutes les manières possibles; elle alla même jusqu'à lui donner à entendre que la Communauté songeait à la renvoyer, s'il n'y avait pas d'amendement dans sa conduite. Enfin, elle lui déclara qu'il lui fallait tenir sa valise prête, afin de pouvoir partir au premier signal. La pauvre novice recevait ces menaces avec une grande humilité; et comme elle avait une véritable vertu, ces réprimandes la firent avancer rapidement;— elle devint plus tard un modèle de perfection pour ses compagnes.

La sœur maîtresse savait si bien mesurer ses procédés, d'après la capacité de chacune, que toutes ces épreuves, quelques rudes qu'elles fussent, loin de lui fermer les cœurs de ses novices, ne servaient qu'à les lui ouvrir davantage, car elles étaient persuadées que leur bonne maîtresse n'avait en vue que leur plus grand bien; et, à mesure qu'elles avançaient dans le noviciat, elles s'estimaient de plus en plus heureuses d'avoir à leur tête une mère qui, sans les épargner, leur rendait douce et aimable la pratique de la vertu.

Mais cette maîtresse, si bonne et si charitable, avait elle-même ses épreuves dans un office où il est si difficile de contenter tout le monde. Il arrivait parfois que quelques sœurs venaient se plaindre à elle de ses novices, ce qui lui était très-sensible, mais elle gardait sa peine

au dedans; et, en recommandant à ses enfants de mieux faire, d'être plus dociles, elle ne leur disait pas d'où venaient ces plaintes, afin d'éloigner ce qui pouvait les indisposer contre quelqu'une; car, elle était soigneuse d'inspirer une grande estime pour toutes les sœurs, spécialement pour les anciennes, qu'elle révérait, et à qui elle témoignait, en toute occasion, son respect et son dévouement. Elle faisait observer à ses novices d'avoir toutes sortes d'attentions pour ces vénérées mères qui avaient usé leur vie au service de la Religion, et que Dieu laissait à la communauté, comme des témoins sacrés de l'esprit primitif.

SURVEILLANCE.—La surveillance étant un des premiers devoirs d'une maîtresse, la Mère Ste. Madeleine avait l'œil toujours ouvert sur son noviciat, examinant si la règle était bien gardée, et prenant toutes sortes de précautions pour tenir loin de son petit troupeau l'homme ennemi, qui cherche toujours à se glisser dans les sociétés les plus saintes, pour y semer l'ivraie parmi le bon grain.

Non contente d'exercer une vigilance générale, elle veillait en particulier sur chacune de ses enfants; et, de son coup d'œil si pénétrant et si sûr, elle étudiait leur conduite, leur caractère, leurs inclinations, leurs vertus, leurs défauts, leur progrès ou leur négligence dans la vie spirituelle.

Toutefois, sa surveillance n'avait rien d'odieux, réglée qu'elle était par une prudence exquise. Elle avait horreur de cet espionnage, sorte d'inquisition, qui n'a pour effet que de jeter la défiance, de resserrer les cœurs,

et de tenir les novices dans une gêne continuelle, qui les empêche de se montrer telles qu'elles sont, les porte à se contrefaire, et met la maîtresse dans l'impossibilité de les connaître. La Mère Ste. Madeleine surveillait, sans avoir l'air de le faire, et voyait tout sans paraître rien examiner. Sa vigilance était douce, paisible, aimable, inspirant une pleine confiance en sa bonté; si elle désirait savoir quelque chose, elle le cherchait par des moyens simples et naturels, se défiant beaucoup des rapports qui trop souvent, sont une semence de divisions et de discordes.

Elle prenait d'ordinaire la récréation avec les novices; mais elle faisait attention de ne pas les contraindre, les excitait à se dilater dans leurs conversations, tout en évitant les critiques, les médisances, les railleries, et autres défauts contraires à la charité. En se mêlant à leurs petits entretiens, et les égayant par des histoires très à propos, elle ne perdait pas de vue le petit troupeau; et sans que rien parût, elle voyait dans leurs épanchements innocents les goûts et les dispositions de chacune de ses enfants.

FRANCHISE ET SINCÉRITÉ.—Comme elle était extrêmement franche et sincère, dans toute sa conduite, elle voulait que ses novices s'habituaissent à agir, en tout, avec une entière simplicité et droiture, et qu'elles eussent en horreur les moindres détours et toute espèce de duplicité. Une jeune novice lui faisant un jour l'aveu d'une faute, cherchait à se disculper; la maîtresse devina du regard qu'elle manquait de sincérité, et la fixant de

cet œil pénétrant, qui semblait lire jusqu'au fond du cœur : “ Ma petite sœur, ” lui dit-elle, “ dites-moi franchement, est-ce bien comme vous dites ? ” La pauvre enfant baissa la tête, et demeura muette ; alors, la maîtresse, la voyant toute confuse et pleine de repentir de sa faute, se contenta de lui dire : “ Prenez garde, mon enfant ; “ et n'oubliez pas que ce qui sort de la bouche d'une “ épouse de Jésus-Christ doit être franc et sincère. “ Le mensonge, si bien habillé qu'il soit, est toujours “ en horreur devant Dieu, et méprisable devant les “ hommes. ” Elle recevait avec beaucoup d'indulgence, les novices qui allaient tout bonnement lui avouer leurs fautes, quelque considérables qu'elles fussent ; mais elle se gardait bien d'user de semblables ménagements, vis-à-vis celles qui lui laissaient apprendre par d'autres, ce qu'elles avaient pu faire de mal, lors même qu'il s'agissait de choses assez peu importantes. Elle reprenait un jour une novice, d'une faute dont elle ne s'accusait pas bien. Cette novice, peu formée, lui demanda, comme excuse, qui avait pu l'instruire de cela.—La mère Ste. Madeleine répondit : “ Si je vous le disais, je me croirais obligée d'aller à confesse. ”

ORDRE.—Elle aimait aussi l'esprit d'ordre, et elle y exerçait ses novices ; elle voulait qu'en allant et venant elles s'accoutumassent à voir si tout était bien tenu dans leurs appartements, et que, sans bruit, elles s'assujettissent à remettre les choses en ordre, comme fermer un chassis ou une porte entr'ouverte, mettre une chaise à sa place, et autres petits détails qui tiennent à l'esprit d'ordre,

si nécessaire dans une maison religieuse. Quand elles y manquaient, elle y suppléait elle-même devant elles, afin de leur donner l'exemple, et de les former à l'ordre extérieur qui, selon elle, était l'image de l'ordre intérieur qui doit régner dans une âme consacrée à Dieu.

INSTRUCTIONS ET CATÉCHISMES.—Une maîtresse des novices doit nécessairement instruire ses élèves, surtout dans une communauté enseignante.— Elle doit les instruire sur le dogme et sur la morale de notre sainte religion, sur les sacrements, sur les vœux, les règles, les constitutions de l'Institut, le dévouement dans l'éducation des enfants. C'est en quoi excellait encore la Mère Ste. Madeleine ; elle avait des connaissances très-solides et très-étendues, nonseulement sur toutes les matières religieuses, mais aussi sur toutes les connaissances nécessaires dans une bonne société, avec un talent tout particulier pour les communiquer aux autres. Rien n'égale le soin avec lequel elle préparait surtout ses catéchismes, insistant sur l'obligation où est une sœur de la Congrégation de N.-D. d'acquérir la science religieuse, et de se rendre capable de procurer le salut des âmes, en donnant aux enfants une instruction solidement chrétienne. En cela, comme en tout le reste, elle fut la digne imitatrice de la Mère Bourgeoys et de ses premières compagnes, dont le but principal dans l'éducation, qu'elles donnaient à leurs élèves, fut constamment de les former à la connaissance et à l'amour de notre sainte religion ; toute éducation qui n'a pas cette base étant inutile.

Ce n'était pas uniquement dans les catéchismes qu'elle communiquait ses enseignements ; elle profitait de tout pour instruire sa petite famille. Quelquefois, le soir en hiver, quand les jours étaient courts, et que la lumière du soleil faisait défaut, elle prenait quelques instants pour entretenir familièrement ses novices ; c'était une vraie satisfaction pour celles-ci de l'entendre, et elles sortaient toujours de ces instructions remplies d'une nouvelle estime pour la doctrine chrétienne, et d'un plus grand amour pour leur saint état.

ESPRIT DE RELIGION.—Sa manière d'instruire était très-simple, et éloignée de toute sorte d'affectation ou de prétention. On voyait l'esprit de religion dont elle était pénétrée quand elle parlait de Dieu et de ses perfections, de N. S. et de ses mystères, de la T.-Ste. Vierge et des saints. Cet esprit de religion, elle s'efforçait de le faire passer dans ses novices, aussi, ne pouvait-elle voir, sans peine, que pendant l'instruction, on se permît les moindres légèretés. Un jour de fête, comme selon l'usage, elle commençait à faire réciter le catéchisme, il arriva qu'un mot mal prononcé par une novice, excita une telle hilarité parmi ses compagnes que, malgré leur bonne volonté, il leur fut impossible de reprendre leur sérieux, quelques efforts qu'elles fissent. La maîtresse les considérait avec sa gravité ordinaire ; puis sans faire paraître la moindre émotion, elle leur dit : “ Vous ne méritez pas que je vous donne l'instruction ; puisque vous êtes si enfants, allez au catéchisme des petites filles.” Bien mortifiées d'avoir été privées d'en-

tendre leur Maîtresse, elles se rendirent au *petit cœur* de l'ancienne église, pour assister au catéchisme que l'on faisait dans ce moment aux enfants de la première communion, et firent résolution de mieux respecter la parole sainte une autre fois.

Elle insistait, auprès des novices, sur le respect pour les choses saintes, l'attention religieuse au chant, aux cérémonies de l'Eglise, à tout ce qui regarde la propreté des autels, des ornements, des linges sacrés, et, en général, à toutes les fonctions relatives au culté Divin. C'est en cela surtout, que les plus petites choses devenaient grandes et relevées à ses yeux. Elle voulait que ses novices y attachassent beaucoup d'importance et ne manquait pas de s'assurer, par elle-même, que tout était fait d'une manière convenable. Une fois que, selon sa coutume, elle faisait sa petite revue, elle trouva, devant une statue de la T.-Ste. Vierge, plusieurs cierges placés négligemment, rentrant au Noviciat, elle demanda la jeune sœur chargée de la décoration de l'autel, lui dit ce qu'elle avait remarqué, et, après lui avoir imposé une pénitence, elle l'envoya faire amende honorable à la T.-Ste.Vierge, pour lui demander pardon de sa négligence.

Elle agit de la même manière, dans une autre circonstance, envers une novice qui avait manqué de respect pour la pierre sacrée, en ornant l'autel; elle aimait à rappeler aux sœurs sacristines qu'elles devaient imiter la T.-Ste. Vierge, qui, elle-même a été la première sacristine de N.S.

Telle est en abrégé, le tableau de ce que fit la Mère Ste. Madeleine au Noviciat, et des vertus qu'elle pratiqua pendant les huit années qu'elle remplit l'office de maîtresse. On devine aisément les services signalés que cette Vénérée Sœur rendit à la Congrégation pendant tout ce temps, et l'influence qu'elle exerça sur l'avenir de cet Institut, en lui préparant de nouveaux instruments de grâce, et une nouvelle génération de religieuses ferventes, capables de répandre au loin, parmi les personnes de leur sexe, les bienfaits de l'éducation chrétienne. Toutefois, ce n'était que le commencement des services, plus grands encore, que la Mère Ste. Madeleine devait rendre à la Congrégation, en cultivant comme Supérieure, ces chères enfants qu'elle avait formées au noviciat.

Elle était appelée à remplacer la Mère Victoire Beaudry, dite sœur La Croix, qui achevait alors le second Triennal de sa Supériorité. En terminant ce chapitre, il n'est pas hors de propos de rappeler ce qu'écrivait, de Rome, Mgr. I. Bourget, évêque de Montréal, en apprenant plus tard, la mort de cette vénérable ancienne, qui, ayant été déchargée de l'emploi de Supérieure, continua d'aider, de ses lumières comme conseillère. la Mère Ste. Madeleine qui lui succédait.

“ J'ai toujours admiré dans la bonne sœur La Croix ” disait Sa Grandeur, “ un zèle ardent pour le maintien “ de la discipline et l'exacte observance des règles ; elle “ avait abondamment participé aux riches trésors cachés “ dans l'ineestimable vertu de simplicité évangélique,

“ que vous a léguée votre pieuse Fondatrice. Combien
“ de fois là-dessus ne m’a-t-elle pas répété ces paroles ”
“ *Notre Mère Bourgeoys faisait ceci, faisait cela.* Dieu,
“ en récompense, lui avait donné de grandes lumières
“ sur tout ce qui intéresse votre Communauté, et un
“ des dons que j’ai le plus admiré en elle, à été cette
“ *sainte liberté* avec laquelle elle reprenait, ou avertissait
“ de tout ce qu’elle croyait être contraire à la régularité
“ de la maison, sans jamais écouter ce fatal respect
“ humain, qui ferme si souvent la bouche à ceux qui
“ devraient continuellement s’élever contre toutes
“ espèces de transgressions. Nous avons donc bien raison
“ d’être très-*sensibles* à la *perte* de *cette bonne Mère*,
“ puisque nonobstant ses continuelles infirmités, *elle laisse*
“ un grand vide, parce qu’en effet, sa régularité et son
“ zèle, la rendaient très-recommandable. J’espère donc
“ qu’elle est allée se joindre à toutes les si vénérables
“ et bienheureuses sœurs, que vous avez dans le Ciel;
“ et qu’étant admise au festin de l’Agneau sans tache,
“ elle emploiera tout son crédit auprès de l’Epoux des
“ Vierges, pour que vous soyez toutes et toujours de
“ fidèles imitatrices de vos anciennes.”

CHAPITRE IV.

La Mère Ste. Madeleine est élue Supérieure.—Elle travaille à fortifier et à développer l'Institut.—Sa correspondance.

La Mère Ste Madeleine fut élue Supérieure le 28 juin 1828. Or, c'était l'époque où, d'après les desseins de Dieu, l'Institut de la Mère Bourgeoys devait se développer et prendre de nouveaux accroissements. La Mère Ste. Madeleine fut l'instrument dont Dieu se servit pour étendre et propager son œuvre. Devenue Supérieure à la force de l'âge, et dans le temps où ses facultés avaient acquis leur parfait développement, elle prit le gouvernement d'une main ferme, et comme elle n'attendait le succès que de la Très Ste. Vierge, dont elle tenait la place, Dieu bénit ses travaux. On vit l'Institut s'affermir au dedans par la régularité de la discipline pendant qu'il grandissait et s'étendait au dehors, en propageant de toutes parts les bienfaits de l'éducation chrétienne. Du reste, les chiffres suivants peuvent donner une idée plus complète des progrès de la Congrégation.

En 1828, quand la Mère Ste. Madeleine devint Supérieure, il n'y avait à Montréal que le Pensionnat de la Maison-Mère, et l'externat de N.-D. des Victoires; en 1869, époque de la mort de la Mère Ste. Madeleine, il

y avait les deux grands pensionnats de Villa-Maria et du Mont Ste. Marie, deux Académies et neuf externats.

En 1828, il n'y avait que quinze missions; en 1869, on en comptait quarante-huit.

En 1828, l'Institut ne comptait que dix à quinze novices. La Mère Ste. Madeleine écrivait en 1843 :
“ Nous aurons demain deux prises d'habit; il ne restera
“ que trois postulantes; ce n'est pas tant la quantité que
“ la qualité des sujets qui soutiendra notre Institut.—
“ Prions pour que celles qui nous viennent, soient animées
“ de l'esprit de notre Mère Bourgeoys.” Dieu exauça
ses prières, non-seulement en lui donnant des sujets
fervents, mais aussi, en augmentant le nombre, de
telle sorte, qu'en 1869, il y avait à la Congrégation une
centaine de novices.

En 1828, l'Institut ne comptait que quatre-vingts
sœurs Professes; en 1869, il y en avait quatre cent
quarante-et-une.

Ce tableau suffit pour donner une idée de l'influence
qu'exerça la Mère Ste. Madeleine pendant les vingt-
quatre années qu'elle remplit la charge de Supérieure;
puissamment secondée, comme elle le fut par celles qui
lui ont succédé dans le gouvernement de la communauté.
Ce prodigieux développement fit que plusieurs évêques
désirèrent les avoir dans leur Diocèses. Dès 1829, Mgr.
McDonald, évêque de Kingston, demanda des sœurs pour
Sandwich. En 1833, Mgr. Panet, évêque de Québec,
qui comptait déjà plusieurs établissements de la Con-
grégation dans son Diocèse, demanda des sœurs pour

Lotbinière. En 1836, Mgr. Provencher, évêque de Juliopolis, réclama des sœurs pour la Rivière Rouge. Mgr. Power, évêque de Toronto, de son côté, écrivait le 3 juin 1845, à la Mère Ste. Madeleine :

“ Ma Révérende Sœur,

“ Vous avez déjà une jeune Demoiselle dans votre
 “ maison, Melle. C** de Toronto. Mr. N** son tuteur,
 “ vous confie aujourd’hui une de ses sœurs, et j’espère
 “ qu’elle profitera de l’éducation qu’il veut bien, à ses
 “ risques lui donner. Je voudrais vous envoyer toutes
 “ nos jeunes filles de douze à seize ans, si je le pouvais,
 “ en attendant que je puisse faire ici quelque’établisse-
 “ ment moi-même. Je ne doute pas qu’elles fassent
 “ sous d’aussi habiles institutrices, des progrès aussi
 “ rapides que les autres jeunes personnes qui ont déjà
 “ été confiées à votre maison.

“ J’ai l’honneur d’être

† Michel, Ev. de Toronto.”

L’année suivante, 1846, Mgr. Blanchet, évêque de Walla Walla, désirait avoir des sœurs pour son Diocèse. La même année, elles étaient demandées pour Belleville, par Mgr. Phelan évêque de Kingston.

Enfin, elles furent encore appelées à Londres à l’instigation de Mr. Quiblier, comme nous le verrons plus tard.

Toutefois, malgré son zèle, la Mère Ste. Madeleine ne put répondre à toutes les demandes qui lui étaient faites. Il plut d’ailleurs à la Divine Providence de soumettre la Congrégation à de terribles épreuves.

Dans la seule année 1852, l'Institut perdit quinze sœurs, la plupart à la fleur de l'âge. Une mortalité si désolante affligea vivement les amis de la Congrégation de N.-D. et inspira à Mr. Faillon, Ptre. de St. Sulpice, de procurer aux sœurs la statue de N.-D. de Pitié, qui se conserve dans l'Eglise de ce nom.

L'acquisition de ce précieux trésor est elle-même, une des marques les plus touchantes, de la bonté de Marie envers les Filles de la Mère Bourgeoys. On peut voir dans le petit manuel de N.-D. de Pitié, l'histoire de cette précieuse relique, et la manière toute providentielle qui l'a fait passer de l'église de St. Didier d'Avignon, en France, chez les sœurs de la Congrégation de N.-D., en Canada. La Mère Ste. Madeleine et ses sœurs furent si contentes de recevoir cette précieuse statue, qu'elles résolurent, malgré la gêne pécuniaire où elles se trouvaient, de construire une chapelle pour l'y faire honorer. C'est ce qu'elles ont accompli, en faisant bâtir, à leurs frais, l'église de N.-D. de Pitié, qui avec celle de Bonsecours, est devenue un des pèlerinages les plus fréquentés, en l'honneur de la Très-Ste. Vierge.

L'intention de la Mère Ste. Madeleine, en élevant cet édifice à la gloire de Marie, était aussi de procurer aux enfants pauvres un lieu de réunion ; on le verra par le récit simple et naïf, fait par une sœur de la Congrégation, sœur St. Basile⁽¹⁾, qui consacra toute sa vie au salut des enfants de la plus basse condition.

(1). Ma sœur Rose de Beaumont, dite St. Basile, mourut le 29 juillet en 1868, après une vie religieuse de 43 ans, qu'elle passa dans la pratique d'une

“ L’Eglise de N.-D. de Pitié dois être bien chère à
 “ nos enfants pauvres, puisqu’elle fut surtout destinée,
 “ pour les y réunir tous les dimanches. Qu’elles n’oublient
 “ pas, que c’est dans ce sanctuaire que l’Auguste Marie
 “ leur sera particulièrement favorable.

“ Je ne puis me rappeler sans attendrissement une
 “ circonstance qui me toucha vivement, et qui prouve
 “ qu’en élevant ce temple, on avait en vue la sanctifi-
 “ cation de cette partie du troupeau de Jésus, si chère
 “ à Marie désolée.

“ Un jour que j’étais dans ma classe au milieu de mes
 “ pauvres enfants, notre Vénérée Mère Ste. Madeliene
 “ vint y choisir les plus petites, et, les conduisant dans
 “ la cour, leur fit remplir leurs tabliers de petites pierres,
 “ en fit autant elle-même, puis, marchant à la tête de
 “ cette humble troupe, elle la conduisit aux fondations
 “ de l’église, dans lesquelles chacune des petites enfants
 “ déposa son fardeau. Je suivis de mes regards tous les
 “ pas de cette digne imitatrice de notre Mère Bourgeoys,
 “ et je ne puis exprimer ce que mon cœur éprouva.

“ Qu’avons-nous à envier à nos heureuses devancières,
 “ me disais-je, en pleurant. Ne voyons-nous pas retracer
 “ sous nos yeux, les exemples touchants de foi, d’humilité
 “ de notre Ste. Fondatrice.

“ Les pauvres sont aujourd’hui, comme ils l’étaient
 “ alors, l’objet d’une tendresse sollicitude. Pour eux, nous

rare charité pour les enfants pauvres; elle savait se priver elle-même pour leur venir en aide, et sollicitait en leur faveur le secours des personnes charitables.—Elle avait 70 ans.

“ voyons notre Mère Ste. Madeleine et nos vénérables
 “ anciennes travailler assidûment et consacrer à leur
 “ service, des forces trop vite affaiblies.”

Cette construction coûta aux sœurs bien des sacrifices. Au mois de septembre 1855, elles avaient dans leur petit trésor de N.-D. de Pitié, £322 5 0, avec espoir de le grossir par le moyen des dons, que pourraient faire les personnes pieuses. A cet effet un tronc fut placé près de la statue miraculeuse. La Mère Ste. Madeleine imagina d'offrir ce petit trésor à la Très-Sainte Vierge, pour obtenir d'elle, de l'augmenter par sa protection maternelle. Voici l'offrande qu'elle composa, elle-même, dans la dix-neuvième année de sa supériorité.

“ OFFRANDE DU PETIT TRÉSOR ET DE L'ÉGLISE QUE
 NOUS PROMETTONS DE BATIR A N.-D. DE PITIÉ.

“ Ma Très-Chère et Très-Honorée Mère, Marie Im-
 “ maculée, ma Reine Souveraine Maîtresse, agréez, s'il
 “ vous plaît, ce *petit trésor* que vos filles et humbles ser-
 “ vantes, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame,
 “ déposent à vos pieds sacrés, dans le dessein que vous-
 “ même leur avez inspiré, de vous élever un nouveau
 “ sanctuaire dans leur enclos, sous le titre de Notre-Dame
 “ de Pitié.

“ Bénissez cette sainte entreprise, bénissez les pieuses
 “ personnes qui contribuent, en quelque manière que ce
 “ soit, à une œuvre qui doit, nous l'espérons, servir à
 “ procurer la gloire de Notre Seigneur, votre Divin Fils,
 “ et à augmenter la pieuse dévotion des fidèles, à honorer
 “ vos douleurs.

“ Bénissez et prenez sous votre spéciale protection Mr. Faillon, votre dévoué serviteur, et le généreux Mr. Fabris, à qui vous avez inspiré cet acte de dévouement pour notre Congrégation et pour tout le Canada.”

Mgr. de Montréal, alors en France, ayant appris que les socurs avaient fait cette précieuse acquisition, leur écrivit la lettre suivante.

“ Rouen, 25 Nov. 1855.

“ L’Image de Notre-Dame des Douleurs vous aidera, je n’en doute pas, à ne jamais vous *désaisir* de la place qui vous est assignée par le Divin Epoux, sur le Calvaire ; savoir auprès de la croix, où se trouve notre Mère si justement douloureuse. Là, il faut vous tenir comme elle, toujours debout, c’est-à-dire, toujours prêtes à vous immoler par de nouveaux sacrifices. Avec cette disposition, vous pouvez chanter, en toute vérité, et non pas seulement du bout des lèvres, le touchant cantique : *Stabat Mater dolorosa* etc. Ce nouveau don, que vous tenez de la bienveillance de Mr. Faillon, sera un nouveau titre à la reconnaissance que vous devez à St. Sulpice, dont ce Monsieur est l’honneur et la gloire.”

La Mère Ste Madeleine écrivit, elle-même, à Mr. Fabris, prêtre de St. Sulpice, à Avignon, donateur de la statue, la lettre suivante, pour lui témoigner sa reconnaissance.

“ Monsieur et généreux Bienfaiteur,

“ Après vous avoir de nouveau exprimé ma vive reconnaissance et celle de notre Communauté, pour le

“ précieux trésor que vous nous avez donné, je dois
“ vous faire connaître les détails de la bénédiction de
“ la première pierre de l’église, qui sera consacrée à
“ Notre-Dame de Pitié, laquelle s’élève maintenant à
“ la gloire de cette Auguste Mère.

“ Cet édifice a 104 pieds de long sur 50 de large, il
“ sera assez vaste pour favoriser les pèlerinages qui se
“ feront, sans doute, par les différentes paroisses du
“ district de Montréal. D’après le plan dressé pour ce
“ sanctuaire, il nous semble que ce monument sera propre
“ à réveiller dans les cœurs, la dévotion aux douleurs
“ de Marie.

“ Beaucoup de grâces ont déjà été obtenues, depuis
“ que nous sommes en possession de cette sainte Relique ;
“ outre de nombreuses faveurs accordées aux âmes pieuses
“ qui ne seront connues qu’au grand jour des manifes-
“ tations, plusieurs guérisons ont été opérées à la suite
“ de neuvaines faites devant cette miraculeuse statue.
“ Quoiqu’elle soit encore dans notre chapelle intérieure,
“ de nombreux pèlerins s’y rendent chaque jour pour
“ confier leurs peines à cette Mère des Douleurs.

“ Un grand nombre de cierges brûlent à ses pieds, et sont
“ offerts en tribut de reconnaissance. Une lampe toujours
“ ardente proclame continuellement la foi et l’amour,
“ en la protection de Celle que Jésus nous donna pour
“ Mère.

“ Il me reste maintenant à vous assurer de notre
“ fidélité à offrir, pour notre insigne Bienfaiteur, nos
“ prières et nos vœux, aux pieds de notre Très-Sainte

“ Mère. Puisse la douce Marie, qui vous à inspiré une
 “ si grande générosité à notre égard, vous récompenser
 “ au centuple! Puisse-t-elle aussi nous rendre de vraies
 “ filles de la Mère des Douleurs! C’est l’unique moyen
 “ que nous ayons de vous témoigner la reconnaissance
 “ sincère et respectueuse qui anime nos cœurs, surtout
 “ celui de

votre très-humble et très obéissante servante

Sœur Ste. Madeleine, Supérieure.

L’arrivée de cette statue si vénérée, à cause des nombreux miracles qu’elle opéra dans le pays, et dont plusieurs sont rapportés, dans la petite notice citée plus haut, obtint le but que s’était proposé M. Faillon, d’arrêter la mortalité des sœurs, qui avait inspiré tant de craintes. La communauté vit multiplier ses membres et put suffire à de nouveaux besoins, depuis 1852, plus de 20 missions différentes ont été établies, entr’autres, Arichat au Cap Breton et Charlotte Town, dans l’Île du Prince-Edouard, où les plus heureux fruits ont été produits.

La digne Supérieure ne se contentait pas de travailler à la propagation de l’Institut, au dehors, elle songeait à le fortifier au dedans, en s’appliquant encore plus, au bien intérieur de sa communauté. Elle fit imprimer les règles de la Congrégation de N.-D., afin d’en inspirer de plus en plus au sœurs, l’amour et la pratique, et pour qu’en ayant, chacune, un exemplaire, elle pussent le consulter au besoin, comme un oracle et un signe sacré des volontés divines.

Quand tout fut préparé, et qu'elle eut reçu les exemplaires de ces règles, elle voulut donner un caractère religieux à la cérémonie de la Distribution.

Elle invita Mgr. Prince (1) à présider.

Ce digne Evêque, alors administrateur du Diocèse, pendant l'absence de Mgr. de Montréal, se rendit à ses vœux, et fit solennellement la bénédiction des Constitutions, avant de les distribuer à chacune des Sœurs. Voici le cérémonial qu'on observa, tel qu'il est inséré dans les Chroniques de la Congrégation de N.-D.

“ Sur une crédence, placée dans le sanctuaire près
 “ des balustres étaient déposées nos saintes règles. Après
 “ la Ste. Messe que célébra Sa Grandeur, Mgr. nous
 “ adressa un discours très-touchant, sur l'obligation de
 “ les bien observer, et sur les avantages que nous aurions
 “ de les méditer et approfondir, afin d'en faire la règle
 “ de notre conduite, ajoutant que ce livre serait pour
 “ nous un second Evangile!!! La bénédiction étant
 “ faite, toutes les sœurs vinrent deux à deux se prost-
 “ terner aux pieds du Vénérable prélat, baiser le livre
 “ des Constitutions, et le recevoir de sa main. Cette
 “ imposante et éminemment religieuse cérémonie, fit

(1) Mgr. J. O. Prince, évêque coadjuteur de Montréal, sous le titre de “ Martyropolis,” et plus tard Evêque de St. Hyacinthe, fut toujours un ami dévoué pour la Congrégation; pendant l'absence de Mgr. de Montréal, Mgr. Prince, alors administrateur, entourait la Communauté d'une sollicitude toute paternelle, et témoigna en plusieurs circonstances l'intérêt qu'il portait à la famille de Marguerite Bourgeoys. Les bonnes paroles et les bienveillantes lettres de Sa Grandeur sont conservées avec respect et reconnaissance, plus précieusement encore dans les cœurs des Sœurs de la Congrégation, que dans les archives de leur maison.

“ une forte et vive impression sur nos cœurs ; toutes
 “ nous étions pénétrées de reconnaissance. Car nous
 “ comprenions l’avantage qui nous était accordé, d’avoir,
 “ à notre usage particulier, la règle que nous avons
 “ promis d’observer.”

Un événement particulier contribua à rendre cette circonstance encore plus mémorable. Pendant cette cérémonie, Sœur St. Charles ⁽¹⁾ vénérable ancienne, malade depuis longtemps, rendit son âme à son Créateur. La nouvelle en ayant été portée à Sa Grandeur, pendant que la Distribution continuait, Mgr. prit de là, occasion d’ajouter ce qui suit :

“ Cette bonne Sœur, dit-il, vient d’être citée au juge-
 “ ment de Notre Dieu, pour y rendre compte de la
 “ manière dont elle a observé sa règle, pendant sa vie
 “ religieuse ; un jour aussi, toutes, les unes après les
 “ autres, vous aurez le même compte à rendre.”

Un De Profundis fut sur le champ récité pour le repos de l’âme de la chère défunte. La cérémonie étant terminée, toutes les Sœurs se retirèrent avec un désir plus sincère de garder fidèlement les Constitutions et de répondre par là aux desseins de Dieu sur elles.

La Mère Ste. Madeleine ne pensait pas uniquement

(1) La Sœur Marguerite Delille, de St. Charles, décédée le 4 Mars 1847 était âgée de 77 ans, dont 60, passés en religion ; après avoir travaillé longtemps dans les diverses missions de la Congrégation, elle fut assistante de la Supérieure.

Ses dernières années se passèrent à la Maison Mère, où elle souffrit de grandes infirmités avec soumission, patience et gaieté. Elle avait un esprit vif, un jugement solide et un grand amour de la vie laborieuse et active d’une vraie missionnaire.

au bien des sœurs présentes, elle étendait sa sollicitude à toutes les sœurs répandues dans les divers établissements. Sa voix ne pouvant les atteindre, elle y suppléait par sa correspondance, en répondant exactement aux sœurs, qui lui écrivaient de toutes parts. Quel que fut le ton ou l'objet de ses lettres, c'était toujours l'entretien cordial d'une Mère avec ses enfants, s'occupant tantôt à encourager ou à consoler, tantôt à donner de sages avis, d'autres fois, à relever d'une manière admirable l'excellence de la vocation d'une Sœur Institutrice. Elle ne mettait dans cette correspondance ni art, ni recherche, ne se servait point d'expressions étudiées. Mais elle visait à son but par un style clair et concis, excluant toutes les nouvelles inutiles, toutes les frivolités. En ne disant ainsi que ce qu'il fallait, elle ménageait son temps, afin de pouvoir envoyer à chacune quelques mots, toujours bien précieux, comme venant d'une main si chère et si vénérée.

Nous donnerons dans ce chapitre quelques extraits de cette correspondance, propres à montrer comment la Mère Ste. Madeleine conduisait ses sœurs, et avec quelle douceur et suavité elle obtenait d'elles la plus parfaite obéissance, même aux prix des plus durs sacrifices. La Communauté venait d'accepter la mission d'Arichat ; dans cet établissement lointain, on devait s'attendre à bien des épreuves et des privations. Or, la Mère Ste. Madeleine avait jeté les yeux, pour fonder cette Mission, sur une sœur encore jeune, et dont la santé était faible

et chancelante. Voici la lettre qu'elle lui écrivit pour l'encourager à accepter cette Mission :

Ma bien Chère Sœur,

C'est au nom de N. S. et de la Très-Ste. Vierge que je vous annonce que vous êtes choisie pour fonder la Mission d'Arichat. C'est un bien grand sacrifice pour la nature; mais aux yeux de la Foi, quelle belle Mission ! Je vous entends, malgré votre parfaite obéissance, vous écrier : Moi ! encore une enfant ! Moi ! avec une santé si frêle ! “Oui, “répond Notre Auguste Mère,” “oui c'est vous que j'ai choisie, comme autrefois “Marguerite Bourgeoys ; oui, va à Arichat, au Cap “Breton, à Louisbourg, va, ma fille, va, je ne t'abandonnerai pas. Je suppléerai à tes forces, à ton inexpérience. Aie seulement confiance en mon Divin Fils et “en moi, ta tendre Mère.”

C'est ainsi que cette vénérée Mère savait élever ses sœurs au-dessus d'elles-mêmes, par les vues les plus sublimes et les plus pures de la foi, adoucissant avec une attention toute maternelle, les croix qu'elle leur imposait.

Une Sœur Missionnaire se berçait de la douce espérance qu'elle viendrait à la Communauté aux vacances prochaines ; elle comptait là-dessus et avait déjà fait tous ses plans. Mais des circonstances imprévues forcèrent la Supérieure de révoquer la permission et d'annoncer à la Sœur qu'il lui faudrait rester chez elle. Voici comment elle lui écrivit à ce sujet :

Ma Chère Sœur,

Vous avez grande envie de nous voir à Montréal ; le plaisir serait certainement réciproque. Mais, faisons un généreux sacrifice ; restez tranquille dans votre chère Mission, nous nous visiterons dans le Sacré Cœur de Jésus, vendredi prochain, 21, faisant la Communion les unes pour les autres. Voilà le voyage décidé.

Une autre fois, elle disait à une sœur d'une mission dont la Supérieure venait d'être rappelée à la Communauté :

Ma Chère Sœur,

Adorons les desseins de la divine Providence dans tous les événements de cette vie. Comptons uniquement sur son secours, pour accomplir les devoirs que sa sagesse infinie nous impose.

Ma Sr. St. A. sera remplacée et puis tout sera dit. Accoutumons-nous à nous regarder comme de bien petits et chétifs instruments dans les mains de Dieu, qui n'a point besoin de personne pour faire ses œuvres.

Je vous embrasse, ainsi que votre petite Sr. Ste. M. qui me dispensera bien de répondre à sa lettre et la chère Sr. St. A. qui va devenir nôtre (en gros terme).

A une sœur qui venait d'être nommée Maîtresse des novices, et qui était désolée de se voir chargée d'un si lourd fardeau, elle écrivait :

Ma bien Chère Sœur,

Oh ! oui, n'en doutez pas, je mêle mes larmes à vos larmes, mes soupirs à vos soupirs. . . Mais enfin, après avoir donné ce petit soulagement à la pauvre nature,

que N. S. ne condamne pas, sans doute, il ne faut pas porter le chagrin trop loin ; votre charge est grande et délicate, vous le comprenez très-bien, mais aussi vous savez que celui qui vous l'impose, est assez puissant pour vous soutenir, vous aider, vous fortifier. Notre Auguste Mère sera à vos côtés et suppléera à votre inexpérience ; courage donc, confiance en Dieu. Vous êtes en retraite, c'est une bonne pensée ; vous avez besoin de ce moyen pour commencer votre grosse besogne. Je vous laisse aux pieds de Notre bonne Mère de Pitié, et la prierai pour vous.

Elle avait à cœur de faire comprendre à ses sœurs combien elle appréciait les travaux et les fatigues des enfants. Elle écrivait :

“ Nous prions, oui, nous prions pour nos sœurs
“ employées à l'instruction, surtout pour celles des Mis-
“ sions, c'est une obligation pour nous *de première*
“ *classe*. Vous remplissez un devoir qui intéresse tous
“ les membres de la Communauté ; vous portez le poids
“ du jour et de la chaleur ; vous combattez dans la
“ plaine, les combats du Seigneur. Soyez assurées que
“ le vaillant et divin Capitaine n'oubliera pas les efforts
“ que vous faites sans cesse pour vous vaincre, et qu'il
“ les récompensera d'une manière digne de sa libéralité
“ infinie. La Très-Ste. Vierge est là aussi, les yeux
“ ouverts sur ses filles chéries. Ainsi donc, point de
“ découragement. Confiance ! Courage ! Energie ! La
“ paix viendra après la guerre.”

La Mère Ste. Madeleine avait envoyé comme Supé-

rieure dans une des plus importantes Missions, une sœur qui après avoir fait beaucoup de bien, eut à souffrir bien des contrariétés et bien des chagrins. Ayant communiqué ses peines à sa Vénérée Supérieure, elle en recevait la lettre suivante :

“ Ma Chère Sœur,

“ Je vois, et vous voyez comme moi, que tout l'enfer
“ est en furie. Vous avez fait du bien ; vous en ferez
“ encore, avec la grâce de Dieu. Tout cela ne fait pas
“ le profit de votre implacable ennemi qui, ne pouvant
“ vous vaincre par lui-même, se sert de ce qu'il peut
“ rencontrer sous sa griffe, pour vous susciter des tracas-
“ series. N'allez pas vous laisser intimider ; soyez plus
“ forte et plus courageuse, le Ciel viendra à votre aide.
“ D'ailleurs, la Foi nous apprend que rien n'arrive ici-
“ bas sans la permission de Dieu ; cette épreuve vous est
“ envoyée de la part de notre tout adorable Providence,
“ comme un contre-poids à la vanité. Qui sait si les
“ succès et les applaudissements n'auraient pas enflé
“ votre cœur ? Ainsi donc, laissez crier, tapager autour
“ de vous, et demeurez ferme comme le rocher battu de
“ la tempête. Chantez, comme le Roi-Prophète : “ Le
“ Seigneur me gouverne ; qui craindrai-je ? ”

“ Je suis persuadée que, bientôt, tout cela tombera,
“ et que le calme et la tranquillité renaîtront comme
“ ci-devant.”

Le calme revint en effet ; mais un nouvel orage ayant éclaté la bonne Mère, attentive à tout, envoya à la même sœur de nouveaux encouragements.

“ Ma bien chère sœur,

“ Je vois clairement que le démon vous en veut, car
“ il s’y prend de toutes manières pour vous décourager,
“ et vous faire abandonner le combat. Mais, tenez bon
“ il peut crier et faire tapage autour de vous ; vous
“ nuire, il ne le peut, si votre volonté tient ferme.”

Assez souvent elle recevait des plaintes sur l’indocilité et la légèreté des enfants. Il fallait adoucir cette plaie.

“ Je prends part à votre position,” écrivait-elle à une sœur, qui lui avait adressé des plaintes de ce genre, “ des enfants dégoûtées de leurs études, des enfants indociles, tout cela décourage et chagrine le cœur des maîtresses, qui se sacrifient pour l’éducation de ces pauvres petites, que le démon et le monde entraînent dans leurs folies. Prions ensemble que vos enfants ne se perdent pas ; et demandons pour nous la persévérance finale.

“ Encore quelques combats, quelques sacrifices, et le Ciel est à nous.”

Elle accompagnait ces bonnes paroles d’une petite image qu’elle envoyait à chaque sœur missionnaire.

“ Je vous envoie à chacune une image de notre Mère Immaculée, pour vous fortifier, vous encourager, dans les difficultés que vous éprouvez auprès de vos enfants, qui sont aussi les siennes, quoique peu semblables à leur Mère. Recommandez-les à sa maternelle charité ; elle seule peut obtenir leur changement, n’épargnez rien pour soutenir vos forces défaillantes.”

Une autre fois, elle disait ; “ Ne vous fatiguez pas

“ trop pour le peu d’application de vos enfants ; faites
 “ votre possible, et puis, demeurez en paix. Je mets,
 “ dans cette lettre, quelques petites images pour celles
 “ qui s’appliqueront bien jusqu’au jour de l’an. Vous
 “ n’êtes pas seule à vous plaindre du peu de zèle des
 “ enfants ; c’est une maladie assez commune dans nos
 “ classes. Qu’y faire ? S’armer de patience ! ”

Je citerai encore une bonne petite lettre qu’elle écrivait, en 1864, alors qu’elle était âgée de 73 ans. Quoiqu’à cette époque, elle ne fut pas Supérieure, elle écrivait quelquefois à ses sœurs pour les encourager, ayant soin d’en demander la permission à la Supérieure alors en charge, qui n’avait garde de la lui refuser, sachant que ces lettres produisaient toujours des fruits de grâce et de consolation.

“ Ma bien chère petite sœur,

“ Un mot au crayon, de la part de votre dévouée et
 “ vieille mère, vous prouvera que vous avez encore, à
 “ la communauté, des sœurs et des mères qui vous aiment
 “ et prient pour vous. Votre éloignement de la mère-
 “ maison ne diminue en rien l’intérêt que nous portons
 “ à tous les membres de la famille privilégiée de notre
 “ Auguste Mère.

“ C’est pour moi un bonheur et une consolation
 “ toujours nouvelle, d’apprendre le bien que cette bonne
 “ et tendre mère daigne faire par le moyen de ses chères
 “ filles et petites servantes. Que vous êtes heureuses de
 “ sacrifier ainsi votre jeunesse, votre santé, votre vie
 “ au service de cette bonne Mère ! Je la prie tous les

“ jours de vous bénir, et les chères enfants confiées à
 “ vos soins.”

Elle aimait à faire envisager à ses sœurs la sublimité de leur vocation. Dans une réponse à une lettre du jour de l'an, elle disait : “ J'ai prié pour vous aux pieds
 “ du Sauveur naissant. Je l'ai prié de bénir toutes mes
 “ chères sœurs employées à préparer autant de sanctuaires
 “ qu'elles instruisent d'enfants, en les formant à la
 “ pratique des vertus chrétiennes. Oui, ma bien chère
 “ sœur, vous faites l'office des anges. Quel honneur !
 “ Heureuses, et mille fois heureuses d'avoir été appelées
 “ à une si sainte vocation ! Que les peines, les sacrifices,
 “ les ennuis de toute espèce ne vous découragent donc
 “ jamais ; car Celui pour qui nous nous épuisons, saura
 “ bien nous récompenser au grand jour de l'Eternité.

“ Que la paix de notre Divin Sauveur, annoncée par
 “ les anges à sa naissance, demeure avec nous toutes.
 “ Amen. Là où règnent la paix et l'union des cœurs,
 “ les plus durs travaux ne coûtent rien à l'âme.”

Quand elle apprenait les succès des sœurs missionnaires, son cœur se réjouissait ; elle se hâtait de les en féliciter, pour exciter de nouveau leur zèle et leur courage.

Une sœur avait été chargée de fonder une mission dans une ville, peuplée en partie de protestants, et où l'hérésie avait fait de tristes ravages parmi les catholiques. La bonne Mère lui écrivait : “ Je bénis Notre-Seigneur et sa
 “ T.-Ste. Mère de la protection si sensible qu'ils accordent
 “ à vos premiers travaux. Cent trente-et-une petites
 “ filles qui fréquentent vos modestes classes, c'est bien

“ encourageant ! Pauvres enfants ! qui n’ont pas eu le
“ bonheur de connaître, plus tôt, pourquoi Dieu les a
“ créées et mises au monde ! Vous êtes donc très heureuses
“ de pouvoir les instruire des grandes vérités de notre
“ Ste. Religion. Quelle belle vocation que celle d’une
“ sœur de la Congrégation ! S’il y a des sacrifices à
“ faire, ils sont bien compensés par la consolation de
“ former des âmes pour le Ciel. L’ennemi de tout bien
“ a fait commettre bien du mal dans ce malheureux
“ pays ; espérons que Notre-Seigneur et sa sainte Mère
“ y seront désormais servis, honorés, aimés, en esprit
“ et en vérité. Nous joignons nos prières aux vôtres
“ pour cette fin. Je vous souhaite bonne santé, bon
“ courage ! Vous en avez besoin, car la nature ne trouvera
“ pas toujours ce qu’elle aime. Mais vous travaillez
“ pour un bon Maître ; Il connaît et récompense tout
“ ce qu’on fait et désire faire pour son amour.”

Une autre fois, elle s’exprimait ainsi : “ Oh ! la belle
“ vocation que la nôtre ! Qu’avons-nous fait à Dieu pour
“ mériter un tel honneur ? Etre associées aux saints
“ Apôtres pour sauver des âmes ! Nos peines et nos
“ sacrifices ne sont pas comparables à ceux de nos dé-
“ vancières ; mais Dieu veut bien s’en contenter, pourvu
“ que notre cœur soit uni à sa sainte volonté, en tout
“ et partout.

“ J’espère que Notre-Seigneur bénira vos travaux ;
“ déjà vous avez la consolation d’en recueillir les fruits
“ par la conversion de plusieurs de vos élèves protes-
“ tantes, par la satisfaction que vous donnent vos

“ enfants catholiques, et par l'espérance bien fondée
“ qu'elles feront beaucoup de bien au sein de leur
“ famille, lorsqu'elles rentreront dans le monde.”

La Mère Ste. Madeleine aimait qu'on encourageât les élèves, et qu'on tâchât de satisfaire les parents ; mais elle tenait surtout à une éducation solide, qui ne tire pas les élèves de leur condition. Ainsi, quoiqu'elle fût bien aise que les sœurs préparassent leurs enfants aux examens de la fin de l'année, elle était opposée aux séances dramatiques, qui n'ont pour effet que de remplir les enfants de vanité, et de leur inspirer le goût des représentations théâtrales, où la vertu trouve si souvent un funeste écueil.

“ Ne faites donc pas d'extravagances pour votre
“ examen,” écrivait-elle à une sœur, “ on se tue, voilà
“ le beau résultat. Que vos enfants soient pieuses, polies,
“ studieuses, elles rencontreront par ce moyen la satis-
“ faction de leurs pieux parents. Le vrai or vaut mieux
“ que le faux brillant ; néanmoins, un peu de poudre
“ aux yeux des gens n'est pas défendu. En tout cela
“ tâchons de n'envisager que la gloire de Dieu.”

Bien que la mère Ste. Madeleine fut ennemie de tout ce qui pouvait dissiper les enfants et leur inspirer le goût des frivolités du siècle, néanmoins, elle ne s'opposait pas à certaines innovations devenues nécessaires à cause des exigences du monde, surtout quand ces changements lui étaient imposés ou simplement suggérés par des autorités supérieures, dont elle respecta toujours les

moindres désirs. C'est sous elle que fut introduite la musique dans les pensionnats.

Mgr. de Québec lui écrivait en mai 1834.

“ Très-Honorée sœur,

“ J'ai moi-même entendu quelques personnes respec-
 “ tables de votre district, faire des remarques sur le
 “ sujet dont vous me parlez dans votre lettre du 26.
 “ C'était avec peine, me disaient-elles, qu'elles se
 “ voyaient obligées d'éloigner de leur famille, leurs
 “ jeunes demoiselles, pour les envoyer prendre dans
 “ d'autres maisons, une éducation plus étendue et plus
 “ analogue aux circonstances qui les concernent.

“ Un des motifs pressants qui a engagé mes prédéces-
 “ seurs à permettre aux maisons religieuses de Québec
 “ et des Trois-Rivières, d'étendre leurs règles à l'égard
 “ des différentes branches d'éducation, et surtout à l'égard
 “ de la musique, (néanmoins avec certaines restrictions),
 “ c'est surtout celui de les faire demeurer en possession
 “ de l'éducation des jeunes personnes du sexe.

“ Il n'est pas nécessaire de s'étendre ici sur les effets
 “ avantageux à la religion, qui doivent naturellement
 “ se faire sentir, dans toutes les classes de la société,
 “ où les mères de famille ont pris leur éducation chré-
 “ tienne dans nos maisons religieuses. Je n'ajouterai
 “ pas, non plus, jusqu'à quel degré d'estime, de considé-
 “ ration et de protection, cette condescendance, de la
 “ part de ces établissements, peut contribuer à les élever
 “ dans la société.

“ D'après cet exposé, relatif aux inquiétudes qui ont

“ pu naître dans l’esprit de vos bonnes sœurs, il vous
 “ est aisé d’entrevoir ma disposition, qui ne peut être
 “ que conforme à ce que mes prédécesseurs ont cru
 “ sagement devoir permettre et régler à cet égard.

“ Ainsi la présente peut être considérée par votre
 “ communauté, comme une permission expresse de ma
 “ part, de faire donner, dans votre pensionnat de Mont-
 “ réal, des leçons de musique aux jeunes demoiselles
 “ qui y prennent ou qui pour la suite y prendront
 “ leur éducation.

† Jos. Ev. de Québec.”

La mère Ste. Madeleine acquiesça à ces justes observations, et la musique eut, à partir de cette époque, sa part dans l’enseignement.

D’autres fois, elle faisait apprécier à ses sœurs l’avantage, non-seulement de vivre, mais aussi de mourir dans la Congrégation, entourée de tous les secours de la religion. En annonçant le décès de la sœur Ste. N** qui était morte pleine de joie et de reconnaissance envers Notre-Seigneur, elle disait :

“ Mon Dieu, que vous rendrons-nous pour nous avoir
 “ appelées à vivre et mourir, entourées de tant de
 “ moyens de salut ? C’est surtout dans les derniers
 “ moments, qu’on peut apprécier le bonheur de la voca-
 “ tion à la vie religieuse. C’est bien aussi le moment
 “ où l’on doit se savoir gré d’avoir rempli ses devoirs,
 “ avec tout le soin possible. Les sacrifices que l’on a
 “ faits à Dieu, consolent merveilleusement dans ces
 “ derniers instants. Courage donc ! mes chères sœurs,

“ renouvelons notre première ferveur. Encore quelques
“ combats ! et puis . . . Oh ! oui, comptons sur la pro-
“ messe de Notre Dieu, un bonheur sans fin !
“ Amen.”

A la sœur qui avait été chargée de la mission de Charlottetown, dans l’Ile du Prince-Edouard, et qui y était arrivée après un voyage très périlleux, elle écrivait :

“ Dieu soit béni de vous avoir conservée dans une
“ traversée si orageuse ! Vous voilà, par son ordre, à la
“ tête d’un établissement destiné à procurer beaucoup
“ de bien à notre sainte religion, par l’instruction
“ chrétienne que vous donnerez aux personnes qui vous
“ seront confiées, et par les bons exemples que vous
“ donnerez aux gens du monde, qui ont ordinairement
“ les yeux fixés sur les personnes religieuses. A vous
“ donc, mes bonnes sœurs, le soin de vous comporter
“ d’une manière digne de votre sainte vocation ! Vous
“ connaissez très-bien vos devoirs ; confiez-les à Notre
“ Auguste Mère, avec la simplicité d’une enfant de
“ Marie ; elle sera votre lumière, votre consolation,
“ votre soutien, votre supplément. Je vous recommande
“ chaque jour à Notre-Dame de Pitié, avec les enfants
“ que vous instruisez. Que Jésus, Marie, Joseph, et
“ Notre Vénérée Mère Bourgeoys soient toujours pré-
“ sents à votre souvenir ! ”

Aux vacances suivantes, elle écrivait à la même, pendant que la retraite du mois d’Août avait réuni, à la Communauté, un grand nombre de sœurs.

“ Je laisse pour un instant le Cénacle, où sont réunies
“ cent trente retraitantes, pieuses comme des Anges,
“ pour vous faire une petite visite d’amie et vous con-
“ soler dans votre isolement ; car, je pense que nos
“ sœurs ont repris la route d’Arichat.

“ Vous avez gardé la maison si longtemps seule. Je
“ vous envoie cette belle image. Aimons bien N. S.,
“ aimons bien la Très-Ste. Vierge. Tâchons de repro-
“ duire, dans toutes nos actions, les vertus de cette
“ Auguste Mère ; c’est le but de notre sainte vocation.
“ Inspirez, en toutes les manières possibles, cette pieuse
“ pratique à vos chères enfants qui, à leur tour, la
“ propageront dans leurs familles. Alors, l’Ile entière
“ du Prince Edouard sera renouvelée. Quelle consola-
“ tion, quel bonheur pour vous à la fin de votre vie,
“ d’avoir procuré le Ciel à tant d’âmes qui vous en
“ seront éternellement reconnaissantes ! ”

On voyait que la grande œuvre de l’éducation des enfants était l’objet habituel de sa sollicitude ; et elle ne manquait pas de prendre tous les moyens pour réussir dans cette œuvre si importante. Elle écrivait à une sœur : “ Je me propose d’aller vous voir cet hiver ; ce
“ sera une grande consolation pour moi de visiter votre
“ intéressante famille. Je porterai quelques petites
“ bagatelles pour vos enfants ; je vous préviens de leur
“ faire remarquer que je ne récompenserai que celles
“ qui, à dater de ce jour, 2 *Février*, auront mérité de
“ bonnes notes, surtout par rapport à la bonne conduite
“ et au respect envers les Maîtresses.”

L'Esprit de Foi lui paraissait surtout nécessaire dans une institutrice, pour bien élever les enfants ; aussi, ne cessait-elle de le recommander à ses sœurs. Une d'elles, lui ayant demandé de lui écrire quelques avis, sur la manière d'instruire et de former ses élèves, voici ce qu'elle lui écrivit :

“ Jésus s'est fait enfant pour sanctifier l'enfance.

“ O Marie ! vous rendîtes de vos mains virginales à ce divin enfant, les humbles services que réclamaient son abaissement. Qui me donnera de partager votre bonheur ? Ce sera Jésus lui-même, car il a dit : Toutes les fois que vous recevrez un petit enfant en mon nom, c'est moi que vous recevrez, et tout ce que vous ferez pour lui, je le tiendrai comme fait à moi-même. O Marie, nous n'avons plus rien à vous envier ; nous aussi, consacrées à votre bienheureuse maternité, nous pouvons soigner l'Enfant Divin. Quand notre esprit se fatigue, et que notre zèle consume nos forces pour instruire ces jeunes âmes, c'est Jésus que nous instruisons. Quand par nos avis, nos soins et nos prières, nous les préservons du vice et leur procurons le salut, c'est Jésus que nous sauvons. Avec quelle charité, avec quel zèle et avec quel affectueux respect, nous remplirons désormais notre sainte et heureuse Mission.

“ Non mon Dieu, je ne me plains plus des peines que me donne l'éducation des enfants. Quelque soit leur nombre ou leur légèreté, je ne vous dirai pas comme Moïse : Est-ce que je suis la mère de tous ces enfants

“ pour être obligée de les porter sur mon sein ? Mais
 “ pour leur être utile, je me rendrai humble, simple,
 “ petite comme Jésus enfant.

“ Je recevrai sa grâce, sa doctrine, son règne en moi
 “ avec la même candeur que les reçoit un enfant. J’ins-
 “ truirai, soignerai et chérirai mes élèves avec la même
 “ tendresse et la même pureté d’intention que si je
 “ voyais visiblement Jésus en la personne de chacune
 “ d’elles.

“ Oui, désormais l’enfant-Dieu sera ma vie, mon
 “ trésor, mes délices et ma gloire.

“ Si vous ne devenez semblables à de petits enfants,
 “ vous n’entrerez point dans le royaume des cieux.”

Ce même Esprit de foi inspirait à la Mère Ste. Made-
 leine une grande estime de la règle, qu’elle recomman-
 dait non-seulement aux Sœurs de la Communauté, mais
 aussi aux Sœurs Missionnaires.

“ Ma chère Sœur écrivait-elle un jour à l’une d’elles,
 “ je vous recommande d’une manière toute particulière
 “ l’observation de la règle. La Communauté, en vous
 “ mettant à la tête de cette Mission, se repose sur vous
 “ pour le maintien des règles, pensez-y bien ; et n’ou-
 “ bliez pas que vous êtes obligée, vous la première,
 “ d’observer la règle, et de veiller à ce qu’elle soit bien
 “ gardée du matin au soir, dans tous ses points : *lever,*
 “ *prière, lectures, classe, repas, coucher,* etc. Veillez-y
 “ de près. Si la règle est observée chez vous, Dieu
 “ vous bénira, et suppléera à votre inexpérience. Lisez
 “ souvent votre règle, et pensez que c’est ma Sr. Bour-

“ geoy's qui vous parle et vous fait ses recommanda-
 “ tions. Tâchez d'accoutumer les gens, parents et autres,
 “ à ne vous point déranger dans vos classes ; et expé-
 “ diez-les promptement. Enfin que l'ordre, l'amour, la
 “ paix, la joie et tous les fruits du St. Esprit habitent dans
 “ vos cœurs, à toutes. C'est le souhait bien ardent de etc.”

Elle écrivait à une autre : “ Que la règle soit bien
 “ observée dans votre maison, et la paix y règnera.
 “ Oui, oh ! oui, notre exacte fidélité à tous nos devoirs,
 “ honorera plus notre Institut que toutes les merveilles
 “ en dehors de ce grand principe. C'est à cette fin
 “ unique que nous devons tendre tous les jours, c'est ce
 “ que je demande pour moi et pour toutes mes sœurs, au
 “ Divin Jésus et à sa divine Mère.

“ Que la Ste. Vierge nous forme à la vie apostolique,
 “ comme elle a formée notre Vénérée Mère Bourgeoys ;
 “ les sacrifices, les privations de toutes espèces ne nous
 “ décourageront pas.”

Une sœur lui communiquait un jour un scrupule, qui
 la fatiguait : il lui semblait qu'en portant son livre des
 Constitutions dans sa poche elle manquait à la pauvreté,
 en s'exposant à le détériorer et à le briser. “ Tranquillisez-
 “ vous,” lui répond la Mère Ste. Madeleine, “ à la mort,
 “ on ne vous demandera pas si vous avez usé votre règle
 “ dans votre poche ; mais si vous l'avez bien pratiquée.”

Après avoir recommandé la règle en général, elle
 s'élevait jusqu'à cette règle intérieure de l'amour Divin
 et de la pureté d'intention, tant recommandée par la
 Mère Bourgeoys ; elle entrait quelquefois dans les secrets

les plus intimes de la vie intérieure, comme il lui arriva un jour envers une de ses nièces à qui elle parlait à cœur ouvert. Cette nièce était la sœur St. Bernardin de Sienne, décédée le 2 août 1863, à l'âge de 29 ans, après douze ans de religion. Elle était entrée au noviciat vers la fin de l'année 1850; douée des plus riches dons de la nature et de la grâce, elle se donna à Dieu avec une ferveur peu commune, et s'appliqua spécialement à toutes les pratiques de la vie intérieure, n'ayant qu'un seul désir : celui de faire vivre en elle Notre Seigneur, qu'elle ne perdait jamais de vue dans ses actions. Après sa profession elle fut envoyée à Kingston, où elle se trouva un peu dépaysée; c'est là que sa Vénérée Tante lui envoya la lettre suivante, que nous citons, comme une source d'édification, et une preuve que cette bonne mère savait, quand elle le voulait, s'élever aux plus hautes considérations de la piété.

“ Ma bien chère sœur,

“ Votre lettre m'a fait grand plaisir.—Que vous vous
 “ soyez trouvée étrangère au langage et aux usages de
 “ cette mission, rien en cela de bien extraordinaire pour
 “ votre âge et votre inexpérience; avec de la bonne
 “ volonté, vous serez bien vite en état de rendre service
 “ aux chères enfants que Notre Seigneur et sa Ste. Mère
 “ vous ont confiées. Ma chère petite sœur, que le Bon
 “ Dieu est bon! quelle grâce il vous a faite en vous
 “ retirant des dangers du monde, en vous appelant à
 “ son divin service dans le saint état que vous avez
 “ embrassé. Oh! oui, ma chère sœur, qu'elle est belle,

“ qu'elle est douce, notre sainte vocation, pour celle
 “ qui a le bonheur d'y être fidèle ! Une bonne sœur de
 “ la Congrégation est l'employée de Notre-Seigneur et
 “ son instrument sur la terre ; c'est par son cœur que
 “ notre bon Sauveur aime les âmes ; c'est par ses pieds
 “ qu'il va les chercher jusqu'à Kingston même ; c'est
 “ par ses yeux qu'il les aperçoit ; c'est par ses mains
 “ qu'il les sert ; c'est par sa langue qu'il leur parle, qu'il
 “ les instruit, qu'il les convertit. Quel honneur ! n'est-
 “ ce pas que ces réflexions, bien enracinées dans le cœur
 “ d'une sœur de la Congrégation, doivent l'encourager
 “ au milieu des difficultés et des peines attachées à notre
 “ saint état. Ce n'est pas encore tout : L'état religieux
 “ ennoblit les moindres actions faites selon les règles ;
 “ il leur donne un lustre, un mérite tout particulier
 “ devant le Bon Maître, à qui nous sommes consacrées.

“ Disons donc, mille et mille fois, de tout notre cœur :
 “ Mon Dieu, pour goûter le bonheur de ma sainte voca-
 “ tion et pour être toujours heureuse, je veux avec votre
 “ grâce, que j'implore de toute mon âme, être toujours
 “ fidèle, oui, toujours et à jamais, toujours fidèle. Très-
 “ Sainte Vierge, soyez aussi et toujours, ma tendre Mère.”

Quelques semaines après, la Mère Ste. Madeleine
 écrivait encore à sa chère Nièce pour la consoler de
 nouvelles épreuves.

“ Je vois que notre Bon Jésus vous tient tout auprès
 “ de sa croix. Eh bien ! toute soumise à la sainte
 “ volonté de ce Bon Maître, serrez de près la Mère de
 “ douleurs, et priez-la de vous aider à porter toutes les

“ épreuves par où il plaît à la Divine Bonté de vous
 “ faire passer. Ne vous découragez pas de vous voir
 “ sous le pressoir des tentations qui, quoique très-
 “ pénibles pour la nature, vous seront très-salutaires
 “ pour vous faire pratiquer, dans un degré plus parfait,
 “ la défiance de vous-même, la sainte humilité, le retour
 “ plus ardent et plus fréquent vers Dieu, une confiance
 “ plus vive envers la Ste. Vierge; car c’est dans la
 “ tribulation qu’on se sent plus porté à recourir à
 “ celui qui, seul, peut nous secourir. Ma Chère Sœur,
 “ ne vous laissez pas aller à l’abattement, lorsque vos
 “ prières, vos communions, ne se font pas avec cette
 “ ferveur et cette suavité que vous désireriez sentir au
 “ dedans de vous-même; vous savez bien que cela ne
 “ dépend pas de vous. Allons toujours nous présenter
 “ devant Dieu, avec une bonne volonté de faire le mieux
 “ possible; abandonnons-nous entièrement et avec con-
 “ fiance entre les bras de sa miséricorde. Il ne peut
 “ repousser une âme qui le cherche de tout son cœur
 “ et qui ne veut aimer et servir que Lui seul.

“ Remplissez tous les devoirs d’une sœur de la Con-
 “ grégation, autant qu’il dépend de vous; ne faites pas
 “ attention si vous êtes sèche ou fervente, si la chose
 “ vous plaît ou vous répugne. Allez avec énergie, géné-
 “ rosité; ne craignez pas. . . . Dieu est là. . . La Ste.
 “ Vierge vous observe, c’est assez pour encourager les
 “ plus faibles à combattre. Vous avez la bonne volonté
 “ de bien servir Dieu; c’est une grande grâce que vous
 “ devez apprécier beaucoup, et une marque que N. S.

“ vous aime et vous chérit comme une de ses fidèles
“ servantes; vous êtes très-attachée à votre Ste. voca-
“ tion, tous les jours, vous renouvez vos vœux, vous
“ prenez la résolution de tout faire et de tout endurer
“ pour son amour. S’il vous arrive de faire une faute,
“ vous demandez pardon à Dieu, c’est bien ! Vous êtes
“ sensible, orgueilleuse. . . Eh bien ! oui, nous avons
“ toutes, plus ou moins, ce malheureux penchant ;
“ combattons-le généreusement. Point de péché sans
“ volonté ; nos fautes doivent nous humilier, mais non
“ nous décourager, le découragement ne vient pas du
“ Ciel, mais du démon, qui prétend nous porter à tout
“ abandonner, sous le faux prétexte que nous ne faisons
“ rien de bon au service de Dieu. Vous ne l’écoutez
“ jamais, n’est-ce pas, chère petite sœur.

“ En voilà bien trop long pour dire peu de choses.
“ Je m’y suis prise plusieurs fois pour vous tracer ces
“ lignes ; recevez-les telles que je vous les présente,
“ comme preuve de ma bonne volonté et de l’affection
“ que je vous porte en N. S., qui a daigné jeter des
“ regards d’amour sur nous, pour nous placer dans la
“ maison de sa sainte Mère.”

Ces bonnes paroles tombaient dans cette âme privilégiée comme une rosée bienfaisante, pour y faire germer toutes les vertus ; en effet cette sœur devint un modèle de piété, et, après avoir supporté bien des épreuves, elle fit des progrès rapides dans la perfection religieuse. Sa grande vertu, qu’elle avait toujours eu soin de tenir cachée, éclata surtout dans la longue maladie qu’elle

eut à souffrir, et dans ses derniers instants. Quelques jours avant sa mort, elle disait à ses sœurs réunies autour d'elle : “ Je meurs très-heureuse, et l’une des “ causes de mon bonheur, c’est d’avoir été admise dans “ cette chère Communauté. Ce qui me console encore, “ c’est le souvenir des privations et des sacrifices que “ N. S. m’a demandés pendant ma vie religieuse. Je “ meurs dans la joie.” La joie se peignait, en effet, dans tous ses traits. Heureuse sœur ! digne de précéder dans le Ciel la Vénérée Tante dont elle avait si bien suivi les conseils !

La reconnaissance a toujours été la vertu des âmes nobles et vraiment chrétiennes ; ce fut aussi celle de la Mère Ste. Madeleine. On en voit des preuves dans sa correspondance, soit envers Mgr. de Montréal, qui a toujours donné à la Congrégation des marques spéciales de sa protection et de sa bienveillance, soit envers le Séminaire St. Sulpice, qui a dirigé et soutenu la Congrégation de N. D., depuis son origine jusqu’à nos jours. En 1843, elle écrivait à une sœur Missionnaire :

“ Nous avons appris la mort de notre insigne bien-
“ faiteur, M. l’Abbé Thavenet, arrivée à Rome le 16
“ Octobre dernier ; nous lui devons un mois de prières
“ et de bonnes œuvres, et toute notre vie, la plus vive
“ reconnaissance pour plus de trente ans de travail pour
“ nos affaires de France.”

La Mère Ste. Madeleine fait ici allusion au zèle infatigable qu’avait déployé M. Thavenet pour le recouvrement des rentes de l’Hôtel-Dieu, de la Congrégation,

et d'autres communautés de Montréal. Ce prêtre dévoué à cette affaire, s'en occupa pendant de longues années, avec une constance toujours soutenue, sans se laisser rebuter par des obstacles qui paraissaient insurmontables.

Enfin, il réussit au-delà de toute espérance.

On lit dans les chroniques de la Congrégation de N.-Dame :

“ *Reconnaissance que la Communauté doit à M.*
 “ *Thavenet.*—Notre Communauté le regarde, à bien
 “ juste titre, comme un de ses principaux bienfaiteurs
 “ et lui doit une reconnaissance éternelle pour lui avoir
 “ obtenu, par un travail, des soins et des économies de
 “ tout genre, pendant tant d’années, une somme de plus
 “ de 200,000 livres, qui a été employée à bâtir notre belle
 “ et grande Communauté. Oui, après Dieu, c’est à M.
 “ Thavenet que nous devons d’être si bien logées. N’ou-
 “ blions pas non plus, la profonde et très-vive gratitude
 “ que nous devons au Séminaire St. Sulpice, de
 “ Montréal, et à celui de Paris, pour avoir si généreu-
 “ sement et si gratuitement sacrifié pour nous, un sujet
 “ si précieux à la Compagnie. M. Thavenet n’a jamais
 “ voulu accepter pour lui la moindre somme; nos offres
 “ de rétribution le peinaient. Nos prières étaient la
 “ seule chose qu’il réclamât, disant avec humilité qu’il
 “ était trop bien payé, en rendant ces quelques légers
 “ et petits services aux établissements du Canada, de
 “ contribuer à procurer, en quelque chose, la gloire de
 “ Dieu, et d’avoir quelque part au bien que ces établis-
 “ sements feraient à notre sainte religion. Mr. Thavenet

“ proposa aux trois communautés de Montréal : l’Hôtel-
 “ Dieu, la Congrégation et l’Hôpital Général, d’offrir à
 “ l’église paroissiale un bel ostensor de 4.000 francs,
 “ somme de beaucoup inférieure à la valeur de l’objet,
 “ qui ne fut obtenu à ce prix qu’à cause de la faillite
 “ de l’orfèvre du roi, à Paris. La proposition fut acceptée,
 “ et l’ostensor fut offert, en reconnaissance du rembour-
 “ sement de nos fonds.”

La Mère Ste. Madeleine témoignait la même recon-
 naissance envers les Supérieurs et Confesseurs de la
 Communauté, spécialement à l’égard de Mr. Quiblier
 qui, pendant plus de treize ans, a desservi les sœurs de
 la Congrégation, comme Supérieur et comme Confesseur.
 Tous savent de quelle vive douleur elle fut pénétrée à
 son départ définitif pour l’Europe. “ Le Seigneur,”
 disait-elle, “ a visité sa petite Congrégation, en lui
 “ enlevant son ange consolateur ; il n’a pas eu dessein
 “ de nous abandonner tout-à-fait, mais seulement de
 “ nous éprouver. Le Bon Dieu n’abandonne jamais
 “ ceux qui se confient en Lui. Surtout quand, pour son
 “ amour, ils ont tout sacrifié : parents, amis, repos, santé,
 “ vie, plaisirs, pour se dévouer et consacrer, jour et nuit,
 “ auprès des jeunes enfants, si chères à son cœur.”

Depuis le départ de Mr. Quiblier, la Mère Ste. Madeleine
 ne l’avait pas perdu de vue ; elle l’avait suivi d’esprit
 et de cœur, soit en Angleterre, où ce digne prêtre se
 rendit utile en exerçant le ministère pastoral, soit en
 France, au séminaire St. Sulpice de Paris, où il se retira,
 quand le délabrement de sa santé le rendit incapable de

continuer ses travaux. Ayant appris qu'il était à l'extrémité, elle écrivit ainsi à ses sœurs missionnaires. " Vous avez sans doute été informées que notre bon " père Quiblier est en danger de mort ; les plus habiles " médecins de Paris, appelés près de ce respectable " malade, n'en espèrent plus rien. Les deux jeunes " sulpiciens arrivés dernièrement à Montréal, lui ont " fait leurs derniers adieux sur son lit de douleurs, le " 1er septembre. Quoique très faible, ce bon père nous " a fait faire ses compliments par ces deux jeunes prêtres ; " de plus, il a mis un mot pour nous, que sa main " défaillante a adressé à Mr. Comte, pour se recommander " à nos prières. Nous disons tous les soirs, en commun, " à son intention, un *Pater* et un *Ave*, et puis chacune " prie en son particulier, de son mieux, on n'en doute " pas. Il nous a envoyé un dernier souvenir : deux " cahiers de cantiques et hymnes en l'honneur de Notre- " Dame."

Cette bonne mère était Supérieure en charge, quand elle apprit la nouvelle de sa mort ; elle se mit en devoir de montrer hautement sa reconnaissance, en faisant chanter un service solennel pour celui qu'elle appelait l'insigne bienfaiteur de la Congrégation. " Vous avez " appris, écrivait-elle à une sœur missionnaire, la mort " de notre à jamais regretté père Quiblier ; nous lui " avons fait chanter un service solennel dans notre " chapelle, le 13 octobre. Tout le talent et le cœur de " ma sœur N** ont été déployés pour orner cette jolie " chapelle.—Rien de plus élégant, en même temps de

“ plus lugubre que cette parure : les jubés, tendus de
 “ noir, avec frange blanche, et larmes ça et là, trois
 “ soupentes en festons, attachées à la voûte, descendaient
 “ majestueusement à une grande distance ; le mausolée,
 “ placé au milieu de la chapelle, très-élevé, était orné
 “ de luminaires. La Messe, en musique, par messieurs
 “ Chaniel et Barbarin, avec trois ecclésiastiques, nos
 “ sœurs répondant à l’orgue. Il y avait plus de vingt
 “ prêtres dans le sanctuaire ; des amis de la maison, et les
 “ plus attachés de l’illustre défunt, avaient été invités,
 “ par nous, en assez bon nombre. Toute la Communauté,
 “ avec nos pensionnaires, remplissait le haut et le bas
 “ de la chapelle. Nos larmes et nos prières auront, sans
 “ doute, touché le cœur du Bon Maître, qui vient
 “ d’appeler à lui un de ses ministres les plus zélés pour
 “ les intérêts de la Religion, et un des plus insignes
 “ bienfaiteurs de notre Institut.

“ Sa mémoire durera éternellement dans le cœur de
 “ ses anciennes filles.”

La Mère Ste. Madeleine regardait aussi Mr. Faillon
 comme son bienfaiteur particulier et celui de la Commu-
 nauté ; car elle reconnaissait les services qu’il avait
 rendus à la Congrégation, par son dévouement, ses sages
 conseils et surtout par la publication de la vie de la
 Mère Bourgeoys. Quand elle apprit que Mr. Faillon
 travaillait à cette vie, elle s’en réjouit, dans la pensée
 que cet ouvrage, en faisant revivre leur vénérable Fon-
 datrice, donnerait un nouvel élan de ferveur à toutes
 les sœurs.

Voici comme elle en parlait à une Missionnaire :

“ Prions principalement pour que Notre Vénérée
 “ Mère Bourgeoys vive à jamais dans toutes ses filles,
 “ présentes et futures. Vous savez, je pense, que M.
 “ Faillon travaille à une nouvelle vie de notre Sainte
 “ Mère, qu’il est au moment de la mettre sous presse,
 “ à Paris, et que nous aurons le bonheur, l’année pro-
 “ chaine, de jouir de ce travail intéressant et surtout
 “ consolant pour nous; car ce saint Prêtre a fait des
 “ découvertes, sur la vie de notre Vénérée Mère, qui
 “ nous sont absolument inconnues, et qui relèvent de
 “ beaucoup le mérite de cette grande servante de Dieu.

“ Dans sa dernière lettre, M. Faillon attribue à nos
 “ prières, l’heureux succès de son travail, disant avec
 “ humilité et simplicité, que jamais ouvrage ne lui a si
 “ peu coûté, qu’il lui semblait que toutes choses se clas-
 “ saient d’elles-mêmes : “ Aussi, faut-il dire, ajoute-t-
 “ il, que le cœur *y avait la meilleure part,*” tant il
 “ trouve cette vie admirable!”

Ayant reçu de Paris cette vie, si longtemps attendue,
 elle en témoignait ainsi sa joie :

“ Nous venons de recevoir la vie de Notre Vénérée
 “ Mère Bourgeoys, et nous nous hâtons de vous rendre
 “ participantes de la joie que nous avons éprouvée à son
 “ arrivée. En lisant dans cette nouvelle vie les mer-
 “ veilles de la Providence sur la Colonie de Montréal,
 “ en particulier, sur notre Institut, vous vous sentirez
 “ animées d’un nouveau courage pour supporter les
 “ peines attachées à notre sainte vocation!”

La Mère Ste. Madeleine si reconnaissante envers les hommes, était surtout pleine de reconnaissance envers Dieu, pour tous ses bienfaits, spécialement pour sa bienveillance à lui envoyer d'excellents sujets, capables d'aller au loin exercer leur zèle, en répandant l'amour de N. S. et de sa Divine Mère. Aussi on ne saurait dire tous les soins qu'elle prenait de se les conserver, s'oublant sans cesse pour veiller à leur santé.

Presque à chaque page de sa correspondance, on voit qu'elle recommande à ses sœurs de ménager leurs forces dans les rudes travaux de l'enseignement, auxquels les jeunes personnes, surtout en commençant, sont portées à se livrer avec trop d'ardeur. Elle leur faisait envisager qu'elles ne s'appartenaient pas; que, pour servir la Très-Sainte Vierge, elles devaient prendre un soin raisonnable de leur santé, et ne pas se livrer à des fatigues ou à des austérités indiscrettes.

Elle écrivait un jour, à une sœur dont la santé inspirait des craintes: "Vous prenez sans doute les
" meilleurs moyens pour rétablir vos forces. C'est pour
" vous un devoir; prenez bien soin de vous, et ne
" revenez qu'avec de belles couleurs."

Quand les moyens humains étaient impuissants pour procurer la guérison de ses sœurs, elle recourait à la Très-Sainte Vierge avec une simplicité de foi admirable.

"Hier, écrivait-elle à une sœur malade, j'ai eu la pensée de mettre dans les mains de N.-D. de Pitié un petit morceau de pain, la priant de le bénir, et persuadée que si vous en mangiez avec confiance vous seriez guérie.

Aussitôt pensé, aussitôt fait. Cette bonne Mère l'a tenu, toute la nuit, dans ses mains maternelles; recevez-le, et mangez-le comme venant de sa part. Dites avant: *Sancta Mater.*"

Ce moyen n'ayant pas réussi, et cette sœur, s'affaiblissant de plus en plus, fut rappelée à la Communauté; mais, comme sa santé empirait toujours, la Mère Ste. Madeleine entreprit résolument de la guérir par un miracle. Nous laissons ici la parole à cette sœur qui, par reconnaissance envers la Très-Sainte Vierge, et envers la Mère Ste. Madeleine, instrument de sa guérison, écrivit à la Supérieure le récit suivant, en 1869, après la mort de la Vénérée Mère.

“ Très-Honorée Mère,

“ Permettez que pour m'acquitter d'une dette de
 “ reconnaissance, contractée envers notre Vénérée Mère
 “ Ste. Madeleine, je sollicite votre attention sur les
 “ détails qui suivent. Le 18 Décembre 1854, je laissai
 “ la mission de l'Assomption, d'après l'avis du docteur
 “ qui, après avoir suivi ma maladie depuis le mois de
 “ septembre, déclara que j'avais une attaque de bronches,
 “ et que si je voulais éviter la consommation, il était
 “ grand temps que je cessasse de travailler, pour suivre
 “ un traitement spécial. Revenue à la communauté,
 “ je fus mise sous les soins du médecin de la maison,
 “ qui ne put promettre ma guérison; j'avais une toux
 “ opiniâtre, des douleurs dans le dos et dans la poitrine,
 “ une grande faiblesse, le crachement de sang, la perte
 “ de l'appétit, l'insomnie; tout, en un mot, faisait croire

“ que ma maladie était grave. On pensait bien que je
 “ m’acheminais vers la Patrie ; je le pensais moi-même,
 “ et je m’y préparais intérieurement. Je passai ainsi
 “ tout le mois de janvier, sans éprouver de soulagement.
 “ Le jour de la Purification, 2 février 1855 entre 3½ heures
 “ et 4 heures P.M., notre Mère Ste. Madeleine vint me
 “ trouver à la grande infirmerie, me fit asseoir devant
 “ elle, et me fit les questions suivantes : Ma chère
 “ enfant, qu’est-ce que vous aimez le mieux, vivre ou
 “ mourir ?—Ma mère, je ne tiens pas à la vie ; Vivre ou
 “ mourir m’est indifférent.—Auriez-vous de la répu-
 “ gnance, ou quelque obstacle à demander votre guérison ?
 “ —Non, ma mère, je n’en ai pas.—Si je vous conseillais
 “ de la demander, le feriez-vous ?—Oui, ma mère, je
 “ suis prête à faire tout ce que vous voudrez.—Eh bien !
 “ ma chère enfant, voici ce qui m’est venu à l’idée,
 “ après-midi pendant que je priais aux pieds de la Très-
 “ Ste. Vierge ; il m’est venu en pensée que vous pourriez
 “ être guérie comme d’autres l’ont été. Je ne sais pas
 “ si c’est la Ste. Vierge qui m’a inspiré cela, ou si c’est
 “ une imagination, mais n’importe, vous allez le faire,
 “ il n’y a toujours pas de mal. Vous savez que Notre-
 “ Seigneur a dit : *Tout ce que vous demanderez à mon*
 “ *Père vous sera accordé.* Eh bien ! vous allez demander
 “ votre guérison, par le saint nom de Jésus, avec trois
 “ *Pater* et trois *Ave*. Vous demanderez de l’huile qui
 “ a brûlé devant l’Enfant Jésus, et vous vous en frotterez
 “ la poitrine tous les soirs. De plus, promettez à Notre-
 “ Seigneur de vous dévouer à développer la dévotion

“ au saint nom de Jésus, parmi les enfants qui vous
“ seront confiés, d'en parler dans toutes les occasions
“ qui se présenteront.

“ Maintenant pour que le Bon Jésus exauce vos
“ prières et bénisse tout, il faut que vous le fassiez par
“ obéissance.

“ Voyez votre maîtresse, (j'étais alors du noviciat)
“ soumettez-lui tout ce que je vous ai dit, demandez-lui
“ la permission de le faire, ainsi que le secours de ses
“ prières; Vous demanderez aussi la permission de
“ votre confesseur pour faire cela. Quand tout sera
“ réglé et approuvé par l'obéissance, vous n'aurez rien
“ à craindre. Je prierai pour vous, je ferai la neuvaine
“ avec vous. Mais laissez tous vos remèdes de côté;
“ n'en prenez plus, et n'en dites rien. Si on vous en
“ demande la raison, vous direz que je vous ai dit de
“ vous reposer quelques jours.

“ J'ai fait ma neuvaine avec une ferveur de novice,
“ et je comptais sur les prières de notre mère Ste. Ma-
“ deleine d'une manière certaine; car dans le moment
“ où elle me parlait, je fus si impressionnée de ce qu'elle
“ me disait, qu'il me semblait qu'elle était inspirée, et
“ que, par humilité, elle couvrait du voile de l'obéissance
“ ce qu'elle faisait par sa vertu puissante auprès de
“ Notre Seigneur. Cette impression, je la conserverai
“ jusqu'à ma mort. Après ma neuvaine, je me sentis un
“ peu mieux, la toux était diminuée, elle me dit: Ne
“ prenez pas de remèdes, remettez vos fioles, qu'on ne
“ vous donne que des fortifiants, vous n'avez pas besoin

“ d'autre chose. Je suivis ses avis; et, à partir de ce
 “ moment, je suis revenue à la santé, par degrés, sans
 “ prendre aucun remède. Au mois de septembre suivant
 “ je pus reprendre la classe, et je fus d'abord envoyée
 “ à la mission de St. Denis; mais, comme je me trouvais
 “ si bien, cette chère mère, alors Supérieure, me rappela
 “ et me jugea capable d'être envoyée à la mission de
 “ St. Thomas, où je travaillai pendant dix ans, au grand
 “ étonnement de plusieurs, car j'ai toujours conservé
 “ une faiblesse qui me menaçait souvent d'arrêter.
 “ Mais, connaissant l'efficacité des prières de notre chère
 “ mère, j'ai toujours compté sur elle pour me soutenir.
 “ Elle m'a toujours suivie de près; dans chacune de
 “ ses lettres, elle me recommandait ma santé. Au
 “ printemps 1857, étant venue à Montréal, elle me
 “ demanda, à la récréation du soir, pour savoir où j'allais
 “ coucher; je lui dis que c'était dans le passage des
 “ cellules. Ce n'est pas bon pour vous, reprit-elle, allez
 “ demander à ma sœur N** de vous donner un lit
 “ ailleurs, où il fait chaud, parceque vous êtes trop
 “ délicate. Depuis que je suis revenue près de la Com-
 “ munauté, elle s'est toujours intéressée à l'état de ma
 “ santé.

“ Voilà, ma chère Mère, le récit d'une faveur qui m'a
 “ toujours paru surprenante, et pour laquelle j'ai tou-
 “ jours conservé la plus vive reconnaissance envers
 “ cette vénérée Mère.”

Tel est le récit simple et naïf de cette guérison; et
 comme cette sœur écrivait tout cela, comme nous avons

dit, après la mort de la Mère Ste. Madeleine, elle ajoute :

“Puisse ce récit faire briller davantage l’humilité
de notre regrettée et vénérée Mère, et enflammer de
plus en plus les cœurs de ses enfants d’un amour
ardent, d’une grande confiance en sa médiation
auprès de Jésus !

“J’ai la douce confiance, ma très-chère Mère, que
votre zèle pour la gloire de Dieu et l’honneur de
notre vénérée Mère Ste. Madeleine, vous fera accueillir
avec bienveillance ce faible tribut de reconnaissance
que je dois à une puissante protectrice ; car, si je ne
puis considérer ce fait comme un miracle, c’est tou-
jours une marque de sa charité, de sa protection puis-
sante et de son humilité.”

A propos de cette guérison, nous ne pouvons omettre
ici celle de deux autres sœurs : Sr. St. Alexandre et Sr.
St. Jérôme, qui furent toutes deux guéries par la
vertu des prières du Prince Hohenlohe dont on publiait
la sainteté et les miracles.

Nous avons spécialement sur la Sr. St. Alexandre
des détails si intéressants, qu’on nous permettra de les
rapporter un peu au long.

Cette bonne sœur était née protestante, et c’est elle-
même qui va nous raconter avec une simplicité touchante,
les bienfaits de Dieu à son égard, ainsi que l’histoire de
sa guérison.

“Je suis née à Québec, le 15 Juillet 1804, de parents
protestants. Je perdis mon père avant d’avoir l’âge
de le connaître, et ma mère sans fortune, se rendit à

“ Montréal, où je fus adoptée à l’âge de six ans, par
“ une très-respectable famille du nom de Molloy. M.
“ Molloy et son fils, étaient de fervents catholiques,
“ mais sa dame et sa demoiselle, étant protestantes,
“ promirent à ma mère que je serais élevée protestante
“ comme elles ; ce qu’elles firent avec succès, car je
“ devins très-obstinée dans ma croyance. Après la mort
“ de M. Molloy, qui était un saint homme, sa demoiselle
“ eut une maladie grave ; se sentant près de mourir,
“ elle sollicita la faveur d’être enterrée près de son père,
“ qu’elle aimait beaucoup. Mais son frère eut la dou-
“ leur de lui refuser sa demande, en lui disant que la
“ différence de religion mettait entre son père et elle
“ une distance infranchissable. Eh bien ! dit-elle que
“ faut-il que je fasse ? Son frère lui ayant dit ce qu’elle
“ avait à faire, elle ajouta aussitôt : “ Je le veux ; allez
“ chercher M. Boussin. Celui-ci était un saint prêtre
“ du Séminaire de St. Sulpice, qui visitait souvent la
“ maison. Il se hâta de venir, et, trouvant la jeune
“ malade bien disposée, la baptisa.

“ Peu de temps après, Dieu voulut bien lui rendre
“ la santé. Mme. Molloy, souffrante depuis plusieurs
“ années, fut, à cette époque, obligée de garder le lit.
“ Ses douleurs étaient extrêmes. Les os lui perçaient
“ la peau, de sorte que toute position lui devenait
“ insupportable. Elle demeura dans cet état pendant
“ plusieurs mois, et devint d’une humeur difficile
“ et acariâtre ; jour et nuit, elle ne voulait souffrir
“ auprès d’elle que sa fille ou moi, et nous étions

dit, après la mort de la Mère Ste. Madeleine, elle ajoute :

“ Puisse ce récit faire briller davantage l’humilité
 “ de notre regrettée et vénérée Mère, et enflammer de
 “ plus en plus les cœurs de ses enfants d’un amour
 “ ardent, d’une grande confiance en sa médiation
 “ auprès de Jésus !

“ J’ai la douce confiance, ma très-chère Mère, que
 “ votre zèle pour la gloire de Dieu et l’honneur de
 “ notre vénérée Mère Ste. Madeleine, vous fera accueillir
 “ avec bienveillance ce faible tribut de reconnaissance
 “ que je dois à une puissante protectrice ; car, si je ne
 “ puis considérer ce fait comme un miracle, c’est tou-
 “ jours une marque de sa charité, de sa protection puis-
 “ sante et de son humilité.”

A propos de cette guérison, nous ne pouvons omettre ici celle de deux autres sœurs : Sr. St. Alexandre et Sr. St. Jérôme, qui furent toutes deux guéries par la vertu des prières du Prince Hohenlohe dont on publiait la sainteté et les miracles.

Nous avons spécialement sur la Sr. St. Alexandre des détails si intéressants, qu’on nous permettra de les rapporter un peu au long.

Cette bonne sœur était née protestante, et c’est elle-même qui va nous raconter avec une simplicité touchante, les bienfaits de Dieu à son égard, ainsi que l’histoire de sa guérison.

“ Je suis née à Québec, le 15 Juillet 1804, de parents
 “ protestants. Je perdis mon père avant d’avoir l’âge
 “ de le connaître, et ma mère sans fortune, se rendit à

“ Montréal, où je fus adoptée à l’âge de six ans, par
“ une très-respectable famille du nom de Molloy. M.
“ Molloy et son fils, étaient de fervents catholiques,
“ mais sa dame et sa demoiselle, étant protestantes,
“ promirent à ma mère que je serais élevée protestante
“ comme elles ; ce qu’elles firent avec succès, car je
“ devins très-obstinée dans ma croyance. Après la mort
“ de M. Molloy, qui était un saint homme, sa demoiselle
“ eut une maladie grave ; se sentant près de mourir,
“ elle sollicita la faveur d’être enterrée près de son père,
“ qu’elle aimait beaucoup. Mais son frère eut la dou-
“ leur de lui refuser sa demande, en lui disant que la
“ différence de religion mettait entre son père et elle
“ une distance infranchissable. Eh bien ! dit-elle que
“ faut-il que je fasse ? Son frère lui ayant dit ce qu’elle
“ avait à faire, elle ajouta aussitôt : “ Je le veux ; allez
“ chercher M. Boussin. Celui-ci était un saint prêtre
“ du Séminaire de St. Sulpice, qui visitait souvent la
“ maison. Il se hâta de venir, et, trouvant la jeune
“ malade bien disposée, la baptisa.

“ Peu de temps après, Dieu voulut bien lui rendre
“ la santé. Mme. Molloy, souffrante depuis plusieurs
“ années, fut, à cette époque, obligée de garder le lit.
“ Ses douleurs étaient extrêmes. Les os lui perçaient
“ la peau, de sorte que toute position lui devenait
“ insupportable. Elle demeura dans cet état pendant
“ plusieurs mois, et devint d’une humeur difficile
“ et acariâtre ; jour et nuit, elle ne voulait souffrir
“ auprès d’elle que sa fille ou moi, et nous étions

“ obligées de nous mettre à la torture pour satisfaire
“ toutes ses fantaisies.

“ Ma patience, qui n'était pas des plus grandes, fut
“ bientôt poussée à bout ; il n'y avait que l'amour que
“ je lui portais, qui pût me soutenir un peu, elle avait
“ toujours été si tendre mère pour moi et m'avait tou-
“ jours tant aimée !

“ Cependant Mlle. Molloy, connaissant par expérience
“ les consolations qui se trouvent dans la religion catho-
“ lique, désirait les procurer à sa pauvre mère, en sai-
“ sissant toutes les occasions pour la faire revenir à de
“ meilleurs sentiments.

“ Un jour, nous étions toutes deux près de notre chère
“ malade, elle se fit apporter de l'eau et un habit de
“ mort qu'elle avait fait faire, deux ans auparavant.

“ Nous fîmes sa toilette ; et, pour contenter ce que
“ nous croyions une nouvelle fantaisie de sa part, nous
“ la revêtîmes de cet habit funèbre. Mais, quelle ne
“ fut pas notre surprise, quand nous l'entendîmes de-
“ mander qu'on allât chercher M. Lesaulnier, curé de
“ la Paroisse de Montréal. On se rendit volontiers à
“ sa demande, et nous la laissâmes seule avec ce digne
“ prêtre, qui l'entretint longtemps, la baptisa et récita
“ près d'elle les prières des agonisants. Aveuglée par
“ mes fausses opinions et mes nombreux préjugés, je
“ considérais tout cela en pitié, et j'éprouvais beaucoup
“ de peine. Mais Dieu, dans sa grande miséricorde,
“ m'attendait là. Le changement de religion produisit
“ en Mme. Molloy un changement complet de sentiments

“ et de conduite. D’impatiente qu’elle avait été, elle
“ devint si douce et patiente, qu’on ne l’entendait plus
“ proférer un seul mot de plainte. L’égoïsme fit place
“ dans son cœur à la plus grande charité et compassion ;
“ elle ne craignait plus qu’une chose, c’était de nous
“ causer quelque fatigue.

“ Sa ferveur ne se démentit pas un instant jusqu’à
“ sa mort, qui n’arriva que plusieurs jours après. Elle
“ disait qu’elle voyait les anges, et les entendait chanter.
“ Un jour, elle me dit : Ecoutez, croyez-vous qu’ils
“ chantent bien ? Tout ceci me frappa tellement que
“ je fus obligée de croire qu’il y avait quelque chose de
“ grand et de puissant dans la religion catholique. Mais
“ j’avais tant de répugnance pour la confession, que
“ j’hésitai longtemps à faire connaître mes dispositions.
“ Dieu seul sait tous les combats que j’eus à soutenir.
“ Enfin, pour avoir la paix avec moi-même, je résolus
“ de me rendre à la grâce, et je m’adressai à M. Lesaul-
“ nier ami de la maison et confesseur de Mlle. Molloy.
“ Ce saint prêtre m’avait dit quelque temps aupara-
“ vant : Mon enfant, vous serez catholique. Oh !
“ qu’il ne craigne pas, m’étais-je écriée après son
“ départ. Je ne serai jamais sa fille ; non, je ne
“ veux jamais me confesser. Mais il fut prophète à
“ mon égard. Je fus baptisée par le même, le 6 du
“ du mois de Juin 1821, dans l’ancienne Eglise Parois-
“ siale. Le lendemain, 7, je fis ma première commu-
“ nion, et fus confirmée.

“ Si je donne ces détails, ce n’est pas que je souhaite

“ qu'ils soient publiés, mais uniquement pour donner
“ un témoignage de ma reconnaissance à Dieu, qui a eu
“ de si grandes vues de miséricorde sur la plus misérable
“ de toutes ses créatures. Je désire aussi rendre hom-
“ mage à la mémoire de cette bonne famille qui,
“ m'ayant adoptée si jeune, m'a élevée avec soin et ten-
“ dresse, dans une parfaite innocence de mœurs.

“ M. James Molloy était un saint, et je suis convain-
“ cue que c'est à son crédit auprès de Dieu que nous
“ devons notre conversion.

“ Quel bonheur pour lui, s'il eût pu voir de son vivant,
“ le fruit de ses pieuses prières et de ses saints exemples!

“ Devenue catholique, j'allais à l'Eglise Paroissiale, le
“ Dimanche, où la vue des Sœurs de la Congrégation de
“ Notre-Dame, était un grand sujet d'édification pour
“ moi ; leur modestie, l'indifférence qu'elles paraissaient
“ avoir pour tout ce qui est ici-bas, me faisaient penser
“ qu'elles ne désiraient que le Ciel, et je me sentis ins-
“ pirée de les imiter.

“ Je communiquai mon désir à Mlle. Molloy, qui crut
“ que j'avais perdu la tête. Son frère et tous nos amis
“ pensèrent de même, dès qu'ils entendirent parler de
“ mon dessein.

“ Moi, qui n'avais jamais vu de sœurs, vouloir m'asso-
“ cier à elles ! Moi, si indépendante, si pleine de l'esprit
“ du monde et de toutes sortes de défauts, et qui avais
“ à peine commencé à servir Dieu ! Ce ne pouvait être
“ que l'effet d'une imagination exaltée. On me prit
“ par mon plus sensible de toutes manières, et on n'é-

“ pargna rien pour m’empêcher de faire la moindre
“ démarche à ce sujet. Mais Dieu, qui prévoyait sans
“ doute que je me perdrais dans le monde, me donna
“ la force de résister à tout. Après beaucoup d’instance
“ de ma part, on me permit enfin d’entrer au Pensionnat
“ de la Congrégation de Notre-Dame, pour y apprendre
“ le français, espérant bien que je ne tarderais pas à
“ me dégôûter de la vie du Couvent. .

“ Ce fut dans le mois d’Octobre, (ou Novembre) qui
“ suivit ma première communion, que je fis mon entrée
“ dans la maison de Marie.

“ Nous étions logées dans les appartements de la com-
“ munauté, car on bâtissait un nouveau Pensionnat.
“ Dès que la nouvelle construction fut terminée, il vint
“ un essaim d’abeilles se reposer sur le toit, ce qui fut
“ considéré par toutes comme d’un bon augure. Ma
“ Sr. St. Bruno, alors économme (et propre sœur de ma
“ Sr. La Croix qui fut depuis Supérieure) dit que cet
“ heureux incident présageait que de nombreux essaims
“ d’enfants viendraient sous ce toit. Ce qui s’est vérifié
“ à la lettre et m’a beaucoup frappée.

“ Impossible d’exprimer tout ce que j’eus de difficultés
“ et de combats, pendant ma vie de pensionnaire. Étant
“ d’un caractère très-haut, et habituée à faire ma volonté
“ en tout, j’avais tant de violences à me faire, pour
“ obéir, qu’une fois, je perdis courage, et j’annonçai à
“ ma sœur, Mlle. Molloy, mon intention de retourner
“ chez elle. Elle promit de venir me chercher au bout
“ de quinze jours, si je persistais dans ma détermination.

“ Mais au bout du temps, j’avais repris courage, renouvelé mes résolutions, et je restai.

“ Après quinze mois de séjour au pensionnat, j’eus le bonheur d’être admise au noviciat, c’était le 13 décembre 1823. Ma Sœur La Croix, alors Supérieure, était une personne remarquable, en fait de jugement, de talents, de justice, de régularité et de fermeté.”

Ici, la sœur vient à l’histoire de sa guérison, qu’elle rapporte avec la même simplicité.

“ A mon entrée, j’étais faible et je crachais le sang. Après quelque temps, je devins très-malade. Les deux docteurs Selby ayant déclaré que j’étais prise du mal de poitrine, la Communauté décida de ma sortie. Mais, avant de me faire entreprendre le voyage, on m’envoya à la Pointe St. Charles, pour y prendre un peu de forces. Cependant, Dieu dans sa miséricorde, permit que mon mal augmentât, et je revins à la Communauté. On parlait alors beaucoup des miracles que faisait le Prince de Hohenlohe. (1)

(1) On sera bien aise de trouver ici un mot sur le Prince de Hohenlohe. Il était né le 17 août 1793, dans le Hohenlohe, ancienne principauté d’Allemagne: dix-huitième et dernier enfant de Charles Albert, prince de Hohenlohe, il fut baptisé sous les noms de Léopold, *Alexandre*, François, Joseph, Emerich; à peine avait-il 2 ans, qu’il perdit son père, et fut élevé par sa mère, femme forte, qui, à une instruction solide, joignait une éminente piété; il aimait tendrement cette mère si pieuse; à sa mort, en 1836, il l’assista comme un bon fils, et prononça sur sa tombe, un discours plein de larmes. On lit dans ses mémoires: “ Quels remerciements ne vous dois-je pas, ma bonne mère! Je resterai à jamais votre débiteur. Dès mes plus tendres années, chaque fois que votre regard, votre vie, vos souffrances, votre silence, la bénédiction de votre main maternelle, que vous donniez à vos enfants, matin et soir, votre contenance dans la prière, s’offraient à ma mémoire, je sentais naître en mon cœur, un vif désir du ciel et un profond sentiment de religion.....”

“ Les sœurs commencèrent une neuvaine en son honneur pour ma Sœur La Croix, Supérieure, qui était sourde. Elles eurent la bonté de m’y donner un souvenir, et le dernier jour de la neuvaine, 10 mai 1824, j’étais parfaitement guérie, en état de descendre au réfectoire et d’observer l’abstinence comme les autres.

“ A ma prise d’habit, qui eut lieu le 18 décembre 1824, on me donna le nom du prince, (Alexandre) par reconnaissance pour le bienfait qu’il m’avait obtenu.”

Elle fut si bien guérie qu’elle devint une des plus fortes de la Communauté, et qu’elle a servi la Congrégation jusqu’à l’âge de 59 ans. C’est elle qui fonda la mission de Kingston, où elle eut bien des difficultés à surmonter, et où elle montra une patience et un courage à toute épreuve.

Telle est la relation de la conversion et de la guérison de cette bonne sœur. Nous ne pouvons résister au désir d’ajouter la suite de cet écrit, où s’exhale le même parfum de piété et de reconnaissance envers la bonté de Dieu.

“ Il y vit encore et avec la grâce de Dieu, il y vivra jusqu’à l’heure où il lui plaira me rappeler de ce monde.”

Le Prince de Hohenlohe fut ordonné prêtre le 16 septembre 1815, âgé de 22 ans; dès lors, il se montra un ange consolateur pour les malheureux; plus tard, il reçut des lumières si vives sur la puissance de la prière, qu’à dater de ce moment, il obtint par ce moyen de nombreuses guérisons.

Il reçut en 1844 le titre d’Evêque de Sardique en Dacie, et mourut d’une hydropisie de poitrine en 1849, le 14 novembre. Ses restes furent déposés à côté de ceux de sa mère, comme il en avait exprimé le désir 13 ans auparavant.

Citons quelques guérisons obtenues par le de Prince Hohenlohe : Un pauvre passementier lui demanda un jour une aumône, le Prince le questionna,

“ A cette époque, j'étais bien heureuse ; il me sem-
 “ blait que je n'avais plus rien à désirer. Mais je n'é-
 “ tais pas au bout de mes épreuves.

“ Etant près de faire Profession, il me sembla que je
 “ ne pouvais faire vœu d'instruire, et je demandai à
 “ à être reçue pour les ouvrages. La communauté ne
 “ me jugeant pas assez forte pour cela, mon renvoi fut
 “ de nouveau décidé, et le jour de mon départ fixé, si
 “ je ne changeais pas de sentiment. Jamais je n'ai
 “ éprouvé autant de peine qu'en cette circonstance ; je
 “ croyais en mourir !... Notre Sainte Mère Maîtresse
 “ qui, comme de raison, était obligée de m'éprouver, me
 “ laissait faire, et ne me disait pas un mot qui pût me
 “ consoler tant soit peu. Heureusement que j'avais
 “ une amie sincère en la personne de ma Sr. Ste. Clo-
 “ tilde. (1) Je lui communiquai ma peine, et elle me

désirant savoir pourquoi il ne travaillait point. Le malheureux répondit :
 Voyez ma main gauche contractée, raide.—Je ne puis la mouvoir.—Mais puisque
 Dieu m'en a ôté l'usage, il peut aussi me le rendre.—Je n'oublie pas mon
 Dieu, et je prie aussi la bonne Vierge—elle ne m'abandonnera pas. Alexandre
 touché d'une foi si vive et si résignée, lui demanda s'il voulait être guéri.
 Oui, Monseigneur, répondit le pauvre..... mais, comme Dieu voudra. Le
 Prince se mit à l'instant à prier avec lui. Un craquement subit se fit entendre,
 la main était guérie. L'heureux mendiant se lève et s'écrie : “ Mon Dieu, je
 puis me servir de ma main.”

En 1823, une dame américaine, atteinte d'un cancer, reçut instantanément
 la grâce d'une parfaite guérison, à la prière du Prince auquel on l'avait
 recommandée. Six docteurs avaient été appelés précédemment pour la malade,
 et l'un d'eux, impie de profession, ne put s'empêcher, en la voyant guérie, de
 s'écrier : Je suis comme frappé de la foudre ; cette guérison ne peut qu'être
 attribuée à l'Être Suprême.

(1) La Sœur Catherine Rose, de Ste. Clotilde, entra dans la Communauté
 âgée de 15 ans, et fournit une carrière religieuse de 66 ans.

Toujours gaie, active et laborieuse, elle pouvait dire à l'âge de 81 ans,
 époque de sa mort, (en 1870), que le Ciel lui avait été propice toute sa vie, et

“ dit que ce n’était qu’une tentation ; que, si je sortais,
 “ je le regretterais toute ma vie. Puis elle me con-
 “ seilla de consulter mon confesseur, et me donna
 “ certaines prières à réciter. Je suivis ses conseils ;
 “ toutes mes frayeurs ne tardèrent pas à se dissiper, et
 “ on eut la charité de me garder encore. Cependant la
 “ communauté commença à douter de ma vocation, et
 “ on me donna trois mois de retardement. Notre sainte
 “ Mère Supérieure, en m’annonçant cette nouvelle, me
 “ dit : Quant à moi, je sais que vous avez une bonne
 “ vocation ; acceptez ce délai pour l’expiation de vos
 “ péchés ; et ne craignez rien. Le 6 avril 1826, j’eus
 “ enfin le bonheur de faire ma profession religieuse.

“ Quelles actions de grâces ne vous dois-je pas, ô
 “ mon Dieu ! pour tant de bienfaits. Vous avez daigné
 “ m’éclairer du flambeau de la Foi, et vous m’avez
 “ reçue dans le sein de l’Eglise, hors de laquelle il n’y
 “ a point de salut. Vous m’avez purifiée des eaux
 “ saintes du baptême ; vous vous êtes donné vous-même
 “ à moi dans le très-auguste Sacrement de nos autels ;
 “ vous m’avez communiqué votre Esprit d’amour, pour
 “ fortifier ma foi chancelante. Mon Dieu et mon tout !
 “ que ferais-je pour vous exprimer mon amour et ma
 “ reconnaissance, pauvre misérable pécheresse que je

lui avait épargné les mille douleurs qui accompagnent ordinairement l’humani-
 tité. A sa mort, ses cheveux n’étaient pas blanchis par les soucis, ses sens
 demeuraient intacts comme aux jours de sa jeunesse ; et, comme elle-même
 se plaisait à le dire, elle n’avait pas perdu une seule dent. Cette Vénérée
 Ancienne se fit surtout remarquer par une foi vive et pratique, et une grande
 aménité de caractère.

“ suis ! Je prierai la Cour céleste de vouloir bien
“ suppléer à mon impuissance, et d'exaucer les désirs
“ de mon cœur.

“ Marie, ma divine Mère, dites, s'il vous plaît à Jésus
“ votre Divin Fils, que, comme Madelcine, je veux
“ l'aimer beaucoup tout le reste de ma vie. Remerciez-
“ le pour moi, de ce qu'il m'a retirée d'un monde
“ pervers, et fournit les moyens de persévérer en
“ religion, demandez-lui qu'il m'accorde la grâce de
“ ne jamais commettre un seul péché, d'être fidèle
“ aux saints engagements que j'ai contractés par mes
“ vœux, et de faire en toutes choses, sa sainte et divine
“ volonté.

“ Mon Dieu ! bénissez, s'il vous plaît, cette sainte
“ maison qui a eu la charité de me recevoir, moi, bonne
“ à rien, sans talents, sans éducation, sans santé. Bénis-
“ sez tous ceux et celles qui se sont intéressés à mon
“ égard, surtout ma bonne Mère Ste. Madeleine, qui a
“ eu tant de peines avec moi, et ma Ste. Mère La Croix.
“ Ne permettez pas qu'aucun membre de cette maison
“ périsse, et faites que toutes travaillent sans cesse pour
“ votre plus grande gloire. Bénissez aussi tous mes
“ bienfaiteurs et bienfaitrices ; accordez-leur à tous le
“ bonheur éternel.

“ Je vous fais le sacrifice de tout mon être et de
“ toutes mes puissances. Je veux tout ce que vous
“ voulez, et comme vous le voulez.

“ Faites de moi ce qu'il vous plaira pour le temps et
“ pour l'éternité. Je veux tout, j'accepte tout, et j'unis

“ mon sacrifice à celui de votre Divin Fils, pour votre
 “ plus grande gloire.

“ Gloire, amour, reconnaissance vous soient rendus,
 “ mon Dieu, pour tous vos bienfaits dans les siècles des
 “ siècles.

“ Mon Dieu, recevez d'avance, pour tous les jours de
 “ ma vie, et surtout pour le moment de ma mort, cet
 “ acte que je vais faire et écrire, pour vous témoigner
 “ que je veux mourir dans ces sentiments.

“ Acceptez-les d'avance, mon Dieu et mon tout.

“ *Acte d'acceptation.*

“ Mon Dieu, mon Souverain Maître, uniquement en
 “ vue de votre gloire et de votre amour, je désire me
 “ dépouiller entièrement de ma volonté propre et la
 “ soumettre sans réserve à la vôtre, pour accomplir tous
 “ les desseins de votre Providence sur moi. Dans cette
 “ vue, je vous sou mets tous les désirs de mon cœur ; je
 “ les remets en un seul, qui est de vous obéir et aimer
 “ en tout. J'attribuerai à votre Providence Divine tous
 “ les accidents de ma vie et tous les événements bons
 “ ou mauvais qui m'arriveront, dès qu'ils seront mar-
 “ qués au sceau de votre volonté adorable.

“ Je vous bénirai, et vous rendrai des actions de
 “ grâces pour tout. Je dirai toujours : Que votre volonté
 “ soit faite.

Plus tard, elle ajoutait les protestations suivantes
 qui s'exhalèrent de son cœur : “ Mon Dieu, Permettez-
 “ moi de renouveler tous les sentiments de gratitude et
 “ de reconnaissance que je vous ai exprimés sur ces

“ pages, il y a bien des années. Oui, mon Dieu, plus
 “ que jamais, je sens tout le bonheur que j’ai eu d’être
 “ religieuse. Que ne vous dois-je pas, mon Dieu, ainsi
 “ qu’à ma Divine Mère et à toutes les personnes qui
 “ ont contribué à mon bonheur ? Bénissez cette sainte
 “ maison. O mon Dieu, faites-la prospérer ; que tous
 “ et chacun des membres qui la composent vous soient
 “ fidèles jusqu’à la mort. Accordez-leur votre saint et
 “ divin amour, qui suffit pour embraser de zèle, de
 “ courage, de force et faire surmonter tous les
 “ obstacles, qui sont sans nombre sur cette terre
 “ d’exil.

“ Vous avez dit, mon Dieu : Demandez et vous rece-
 “ vrez. Ainsi, je demande par vos mérites, qui sont
 “ sans nombre, d’accorder à cette maison tout ce que
 “ vous connaissez lui être utile et nécessaire pour le
 “ temps et pour l’éternité. J’ai la ferme foi que vous
 “ exaucerez la prière d’un cœur rempli de gratitude.
 “ Ainsi soit-il.”

En 1850, comme cette bonne sœur était malade, et
 qu’elle craignait de ne pouvoir à sa mort témoigner par
 elle-même sa reconnaissance envers la Communauté,
 elle écrivit par précaution la lettre suivante à la Mère
 Ste. Madeleine, alors Supérieure :

“ Ma chère Mère Supérieure,

“ Au cas que je ne puisse, en ce moment, témoigner
 “ ma gratitude à la Communauté, ayez la bonté, s’il
 “ vous plaît, d’être mon interprète auprès d’elle. Faites-
 “ lui mes adieux ; et dites-lui que si j’ai le bonheur

“ d’aller au ciel, comme je l’espère, appuyée sur les
 “ mérites de mon tout aimable Sauveur, je prierai la
 “ Très-Ste. Trinité de lui rendre au centuple tout ce
 “ qu’elle a fait pour moi. Je demanderai que notre
 “ Ste. Fondatrice soit glorifiée, et que son œuvre
 “ subsiste jusqu’à la fin des siècles; que toutes celles
 “ qui viendront après nous, soient animées de l’esprit
 “ primitif, dont elles auront encore plus besoin que
 “ nous, car elles rencontreront de bien plus grandes
 “ difficultés. Enfin, demandez à toutes les sœurs
 “ qu’elles continuent leur charité, en priant pour la plus
 “ imparfaite et la plus misérable d’entre elles.

(Elle signe) “ *Le Charbonnier*, 1850.

(*Exprimant son humilité jusque dans sa signature*).

Cette chère sœur vécut dans la pratique d’une humilité profonde, d’un amour dévoué pour l’œuvre, d’une respectueuse soumission pour ses supérieures jusqu’à l’âge de 59 ans; elle succomba à une inflammation d’intestins qui l’enleva en quelques jours, et qui ne lui permit pas en effet d’exprimer ses sentiments reconnaissants à tous ceux qui lui avaient fait du bien.

Mgr. Horan, Ev. de Kingston, ayant appris ce décès, voulut qu’un service solennel fut célébré à sa cathédrale, pour cette chère défunte; il joignit à cette marque d’estime, des paroles bien senties, témoignant de sa reconnaissance pour les services éminents que la sœur St. Alexandre avait rendus à l’établissement de Kingston qu’elle avait commencé, et où elle travailla onze ans avec un dévouement sans bornes.

Nous avons dit que nous rapporterions encore la guérison de la sœur St. Jérôme, laquelle fut due aux prières de la Communauté unies à celles du Prince Hohenlohe. Cette bonne sœur souffrait depuis longtemps de fortes douleurs d'intestins qui menaçaient souvent d'inflammation, et mettaient sa vie en danger.

Mgr. Lartigue, alors évêque de Telmesse, touché de l'état précaire de cette bonne sœur, et voulant prouver à notre communauté le vif intérêt qu'il daignait lui porter, se chargea d'écrire au Prince de Hohenlohe et de réclamer le secours de ses prières.

Le Prince répondit à Sa Grandeur, et Monseigneur se hâta de transmettre la réponse à la Mère Ste Madeleine par la lettre suivante.

“ St. Jacques, 24 Avril, 1835.

“ Ma Sœur,

“ J'ai reçu la réponse du Prince Hohenlohe, au sujet
 “ de votre pauvre sœur malade. Elle priera tous les
 “ jours, d'ici à la fin de l'année, à neuf heures du matin,
 “ temps où le Prince dira, conformément à la demande
 “ de la sœur, des prières pour sa guérison. Son Altesse
 “ prescrit particulièrement quelques dévotions de neuf
 “ jours, en l'honneur du St. Nom de Jésus. La malade
 “ fera sa première neuvaine depuis le 28 de ce mois
 “ jusqu'au 5 septembre, et la seconde, depuis le 14 sep-
 “ tembre jusqu'au 22. Pendant ces deux neuvaines,
 “ elle dira tous les matins, à neuf heures, les Litanies
 “ du St. Nom de Jésus et celles de la Ste. Vierge, et
 “ chaque soir, les Litanies des Saints, se confessant et

“ communiant le dernier jour de chaque neuvaine.

“ Qu'elle porte le papier ci-joint, où est écrit l'*Ecce*
 “ *Crucem* (1); et qu'elle en répète souvent les prières
 “ avec la plus haute confiance. Les prières prescrites
 “ par le Prince doivent être dites avec cette confiance
 “ pleine et continuelle que nous devons à notre
 “ Rédempteur Jésus-Christ; Qu'elle excite au fond de
 “ son cœur les vertus divines : d'un vrai repentir, d'un
 “ amour chrétien, d'une croyance sans bornes d'être
 “ exaucée et la résolution inébranlable de mener une
 “ vie exemplaire, afin de se maintenir en état de grâce ;
 “ car telles sont les paroles du bon Prince.

“ Je suis véritablement,

“ Votre très-humble serviteur

† J. J. Ev. de Telmesse.”

On fit la première neuvaine en se conformant à toutes ces prescriptions.

Le dernier jour, Mr. Sauvage, prêtre du S. St. S., alors confesseur de la Communauté, dit la messe à trois heures du matin, afin de célébrer au même moment où le prince de Hohenlohe devait offrir le St. Sacrifice pour la malade. Sa guérison fut si complète, qu'après la messe, Mr. Sauvage étant allé à l'infirmerie, la Sr. St. Jérôme, qui avait gardé le lit, vint le recevoir à la porte, et lui fit le récit de la faveur signalée dont elle venait d'être l'objet.

(1) *Ecce Crucem Domino fugite, partes adversus, vicit Leo de tribu Juda, radix David, alleluia, Jesu, esto mihi Jesus et salva me. S. Raphael, Archangelus, veni in adjutorium meum.*

MARIE, conçue sans péché, priez pour moi, qui ai recours à vous.

Cette chère sœur occupait alors la charge d'Assistante ; depuis, elle travailla dans diverses missions et surtout à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, pendant plusieurs années ; elle mourut l'an 1858 à l'âge avancé de 75 ans, 8 mois, ayant vécu en religion 58 ans, 10 mois. Pendant cette longue carrière religieuse, elle ne cessa de donner à la Communauté, les exemples de toutes les vertus, surtout d'une humilité profonde et d'une charité sans bornes. En mourant, elle laissa toutes ses sœurs embaumées du souvenir de sa belle vie et de sa sainte mort ; quelques instants avant que d'expirer, elle disait avec simplicité : Quand je serai au Ciel, je demanderai au bon Dieu qu'il ne fasse pas mourir tant de sœurs ; de fait, la Congrégation de Notre-Dame, après avoir perdu neuf sujets dans l'année précédente, n'en perdit aucun depuis sa mort, au mois de mai 1858 jusqu'au mois de juin de l'année 1859.

Nous devons ajouter qu'elle conserva toute sa vie, une profonde et filiale vénération pour Mgr. Lartigue, dont l'intervention, auprès du Prince Hohenlohe, l'avait si puissamment servie ; ces sentiments de respectueuse vénération étaient du reste, partagés par la communauté, à laquelle Sa Grandeur ne cessa de témoigner le plus paternel intérêt.

Cette bonne sœur fut encore, en 1852, favorisée d'une nouvelle grâce de guérison ; mais cette fois, c'est par l'entremise de la vénérée Mère Bourgeoys qu'elle l'obtint. Voici ce qu'elle écrivit elle-même, en rapportant cette faveur :

“ Depuis trois à quatre ans j'étais attaquée d'une
“ paralysie qui m'occasionnait de grandes difficultés
“ dans la prononciation. Je ne pouvais qu'avec peine
“ exprimer ma pensée, ma parole était gênée, et quoi-
“ que cette infirmité ne fut pas continuelle, j'éprouvais
“ un certain embarras et irritation. Le soir surtout
“ après la récitation de mes prières, j'étais fatiguée.
“ Je fis donc une neuvaine à notre Sainte Fondatrice,
“ que je terminai le 12 janvier 1852, 152ème anniver-
“ saire de la mort de notre chère Mère. Dès ce jour,
“ je me sentis tout-à-fait guérie; depuis, je n'éprouvai
“ aucune difficulté dans l'articulation; je parle avec
“ autant de facilité que si je n'avais jamais rien res-
“ senti.

“ Aujourd'hui, 4 mars, même année, je me fais un de-
“ voir de tracer ces lignes, en témoignage de ma parfaite
“ guérison, et comme tribut de ma reconnaissance
“ envers mon insigne bienfaitrice.”

Tout ce que nous avons dit dans ce chapitre prouve comment la Mère Ste. Madeleine travaillait de toutes manières à consolider l'œuvre dont Dieu l'avait chargée.

Parlons maintenant de ce qu'elle fit, dès 1844, pour offrir aux sœurs un logement plus vaste, en rapport avec ce que l'avenir promettait à l'Institut. Après de mûres délibérations, il fut unanimement décidé de l'urgence de la bâtisse, sur des proportions plus étendues; mais les vues étaient partagées sur le site à choisir; alors, il n'était pas question de sortir de l'enclos affecté

aux sœurs de la Congrégation, mais il s'agissait ou d'asseoir le nouvel édifice sur les anciennes fondations, ou de l'élever sur la rue St. J.-Baptiste. La Supérieure soumit sagement les vues des sœurs et les plans de la nouvelle maison, à Mgr. I. Bourget, évêque de Montréal, alors absent, Sa Grandeur répondit le 9 juin 1844 :

“ Je vous envoie vos plans et devis, avec l'approbation que vous m'avez demandée, laquelle vous auriez dû exiger de M. le Supérieur, en outre de la permission que je vous en avais donnée, de vive voix, avant mon départ de Montréal. J'espère que votre Communauté se fera un devoir d'entrer dans les vues des Messieurs du Séminaire, et que chacune de vos sœurs se fera un mérite de leur plaire, en consentant avec plaisir à ce que votre chœur soit séparé de votre église. Vous leur avez tant d'obligation, que la seule reconnaissance, quand il n'y aurait pas d'autres raisons graves, vous en ferait un devoir,—ci-inclus, le permis aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, de vous céder autant de terrain qu'il vous en faut pour vous mettre à l'aise....

Monseigneur écrivait encore à la Mère Ste. Madeleine, qui l'avait consulté une seconde fois :

“ Je vous envoie votre nouveau plan de bâtisse, avec mon approbation. Je ne veux point que le devis que vous faites faire, me soit envoyé ; mais soumettez-le à l'approbation de M. le Supérieur, car il est trop onéreux, pour vous de faire courir après moi jusqu'au bout du diocèse, pour des approbations que je ne puis donner, qu'en conformité aux décisions de la communauté,

“ n'étant pas sur les lieux pour juger sainement de
 “ toutes choses. . . .

Monseigneur ayant ainsi tout abandonné au choix des sœurs et de M. Quiblier, leur Supérieur ecclésiastique ; celui-ci, de concert avec la Mère Ste. Medeleine, fit adopter le premier plan de la rue St. Jean-Baptiste, comme plus convenable pour l'air, la vue, la lumière, ce plan donnant aussi plus de facilité pour faire une grande construction, capable de répondre aux besoins futurs d'une communauté qui prenait des accroissements si rapides.

On se mit d'abord à démolir l'ancienne maison que les sœurs avaient occupée pendant cent cinquante ans. Voici comment elles racontent elles-mêmes dans leurs chroniques les commencements des travaux.

“ Le 1er. Mai, fête des saints Apôtres St. Philippe et
 “ St. Jacques, fut le jour fixé pour commencer à démo-
 “ lir notre ancienne et vénérable bâtisse, où tant de
 “ courageuses et vraies filles de notre pieuse fondatrice
 “ s'étaient sanctifiées elles-mêmes, dans la pratique de
 “ nos saintes règles, et avaient contribué au salut d'un
 “ si grand nombre d'âmes, tant par leurs vertus, leurs
 “ prières, que par leurs instructions. Avant toute opé-
 “ ration, il fallait ôter le Saint Sacrement de notre
 “ humble et pieuse chapelle. A l'issue de la messe
 “ et de l'action de grâces, après la Ste. Communion,
 “ M. Quiblier fit au nom de la Communauté une
 “ amende honorable au Très Saint Sacrement, en répa-
 “ ration des irrévérences commises pendant 150 ans, que
 “ nous avons occupé ce sanctuaire, ayant Notre-Seigneur

“ au milieu de nous. Il donna ensuite la bénédiction
 “ du Très-Saint Sacrement, et toutes les sœurs, un
 “ cierge à la main, la tristesse sur le visage, la plus
 “ profonde douleur dans l’âme, s’acheminèrent deux à
 “ deux vers la chapelle de N.-D. des Victoires, qui de-
 “ vait nous servir d’oratoire provisoire jusqu’à l’éta-
 “ blissement de la chapelle.

“ Le Très-Saint Sacrement fut déposé dans le taber-
 “ nacle qu’on avait préparé ; ce lieu devint celui de
 “ nos exercices ordinaires, la Ste. Messe, tous les jours,
 “ la confession et autres exercices, à l’exception de la
 “ prière du soir.”

Dieu bénit d’une manière visible les nouveaux tra-
 vaux, en augmentant les ressources, qui en hâtèrent
 l’exécution de telle sorte, qu’au bout de quinze mois la
 bâtisse fut terminée ; la Divine Providence s’était choisi, il
 faut l’ajouter, un bon et fidèle instrument en la personne
 de la Sr. St. Philippe, (1) alors dépositaire, et qui fut

(1) Sr. Justine Guérard de St. Philippe était née à la Ste. Famille, (Ile d’Orléans) et entra à la Congrégation en 1811. Après avoir été successivement employée dans les missions de Boucherville, de la Beauce, de St. Hyacinthe, elle fut rappelée à la maison-mère, comme dépositaire, et rendit dans cette charge les plus importants services.

Pendant 23 ans, qu’elle remplit cet emploi, à différentes époques, elle dévoua ses talents, ses forces, sa vie même à toutes et à chacune des Sœurs, qu’elle servait avec une affection de mère. Sa charité ne se bornait pas aux membres de la communauté. Les pauvres étaient aussi l’objet de sa compassion et de sa bienfaisance ; plus ils étaient délaissés et peu capables de s’aider, plus elle en prenait soin ; quelques mots écrits par les sœurs à l’époque de sa mort achèveront de faire connaître les trésors de bonté, d’humilité et de dévouement de cette regrettée défunte.

“ Notre bien-aimée et incomparable Sr. St. Philippe, dit l’une d’elles, réunis-
 “ sait dans sa personne tout l’esprit et toutes les vertus de notre Sainte Fon-
 “ datrice. Pauvreté, abnégation, charité, foi vive, piété aimable. Que n’a-

véritablement le bras droit de la Mère Ste. Madeleine. Les travaux et les soins de cette dévouée sœur ne contribuèrent pas peu au succès de l'entreprise de la nouvelle maison.

Le 21 Septembre 1845, M. Quiblier, dont l'intérêt pour l'avancement spirituel de la Communauté allait toujours croissant, en fit la bénédiction, et adressa aux Sœurs les paroles suivantes :

“ En procédant à la bénédiction de cette maison,
 “ l'Eglise nous engage à demander à Dieu, qu'il accorde
 “ particulièrement ses grâces à celles qui doivent l'ha-
 “ biter ; car ce ne sont pas les murs qui sanctifient les
 “ personnes, mais les personnes qui attirent les bénédic-
 “ tions de Dieu sur les murs. Nous devons aussi en
 “ priant le Seigneur de bénir cette nouvelle bâtisse, le
 “ remercier de ce qu'il l'a si heureusement conduite à la
 “ perfection où elle est arrivée, après un court espace
 “ de quinze mois, et cela sans presque aucuns fonds.

“ Pour vivre désormais d'une manière qui puisse
 “ attirer les bénédictions du ciel, nous devons surtout
 “ imiter les anges dans leur promptitude à obéir aux
 “ moindres désirs de Dieu, dès qu'ils nous sont manifes-

“ t-il pas coûté à notre chère dépositaire, de fatigues, de soucis, d'anxiétés,
 “ pour conduire les travaux du vaste bâtiment que nous habitons.

“ Aucune plume ne saurait dépeindre la profonde affliction de tous les
 “ membres de cette maison, surtout depuis hier, disait une de ses compagnes,
 “ le lendemain du décès de cette chère sœur. C'était le jour fixé pour cou-
 “ ronner au Ciel celle qui avait renoncé à tout son être, pour la gloire de
 “ Dieu et pour l'honneur de sa Divine Mère.”

Cette vénérée sœur s'endormit dans la paix, après quelques jours de maladie, le 22 novembre 1854, âgée de 60 ans, dont 43 passés au service de la Congrégation.

“ tés ; et cette obéissance parfaite nous fera voler au-
“ devant des volontés de nos Supérieurs ; nous devons
“ aussi imiter les anges, par une pureté angélique dans
“ un corps de corruption, par un détachement entier de
“ toutes les choses temporelles, pour ne nous attacher
“ qu'à Dieu seul, par un zèle infatigable pour le salut
“ et l'instruction de la jeunesse, semblable à celui de
“ ces esprits célestes qui quittent le ciel pour inspirer
“ aux pécheurs de retourner sincèrement à leur Dieu.

“ Cette maison doit donc être hâbitée par des anges
“ terrestres, qui en feront une véritable maison de la
“ Très-Ste. Vierge ; et si jamais elle venait à servir de
“ demeure à des âmes relâchées, je prie Dieu qu'il
“ réduise ce vaste bâtiment en cendres, qu'il écrase sous
“ ses ruines les malheureuses qui auraient osé le profa-
“ ner par leurs infidélités ; car alors, ce relâchement
“ serait un scandale, non seulement pour la communauté
“ et pour cette ville, mais pour le pays entier.”

Dans les travaux dont nous venons de parler, et dans toutes les démarches qui pouvaient concourir au progrès de l'éducation, la Mère Ste. Madeleine était soutenue par M. Quiblier ; il lui écrivit en 1846, de Boston, où il se trouvait alors :

“ J'ai visité votre élève, Miss Kent. Elle est un
“ modèle de piété, elle est l'apôtre de sa famille.

“ Déjà, par ses soins, un jeune frère et une jeune
“ sœur ont été instruits et baptisés : ils doivent aller
“ cet été, à Montréal, pour leur éducation. La jeune
“ fille sera un ange dans votre pensionnat. Le père

“ travaille à étudier la Religion et prend les leçons de sa fille, que vous avez si bien formée.

“ Il se décharge sur elle de tous les soins de la maison ; il lui confie même les intérêts de son âme. On espère ici que bientôt il sera préparé au baptême. Comme ses larmes coulaient tout le temps qu'à duré notre visite ! Vous voyez, chère Mère, quel bien votre apostolat peut opérer partout ! Ces fruits prouvent jusqu'à l'évidence la sainteté de votre mission. Plus je vous étudie et vous compare aux autres, plus je trouve votre destinée sublime.

“ Qui sait si vous n'êtes pas destinées à traverser la ligne et à évangéliser à votre manière ce pays d'infidélité.

“ Partout la moisson est abondante, partout il manque des bras pour la cueillir

“ Recommandez à nos chères novices de bien travailler à former en elles l'esprit apostolique, pour qu'elles puissent marcher dignement sur les pas de leurs anciennes et perpétuer l'œuvre, si éminemment utile, dont elles sont chargées.”

Quand M. Quiblier, de retour en Europe, fut fixé en Angleterre, dans un des quartiers de Londres, il songea à y faire venir des sœurs de la Congrégation ; et dans ce but, il engagea le Cardinal Wiseman à en écrire à la Mère Ste. Madeleine. Voici la lettre de ce cardinal :

“ Londres, 39, Golden Square,

“ 27 juin 1851

“ Madame la Supérieure,

“ Tout notre catholicisme de Londres est pauvre ; mais
“ il y en a un grand quartier, Spitalfields, qui surpasse tous
“ les autres en pauvreté et autres misères. Les Révé-
“ rends Pères Maristes ont commencé à défricher ce vaste
“ champ, déjà six prêtres sont à l’œuvre ; Dieu n’a pas
“ fait attendre ses bénédictions ; le bien se fait. Mais il
“ y a un grand nombre de petites filles, d’autres plus
“ avancées en âge, des mères de famille qui vivent sans
“ instruction, sans pratique religieuse, sans sacrements,
“ sans messe. Cette portion, si intéressante aux yeux de
“ la foi, j’ai pensé à vous la confier. Ce sera, de tous vos
“ établissements, le plus pauvre, peut-être, avec le temps
“ le plus nombreux ; mais sans aucun doute le plus utile.
“ Je ne vous effraierai pas en disant que la vie à mener ici
“ est une vie de sacrifices continuels, de travail pénible
“ et dégoûtant. Un seul avantage vous est assuré, l’a-
“ bondance des secours religieux. C’est une participation
“ que je veux vous donner à mon ministère pastoral. Si
“ vous l’acceptez, mon fardeau sera plus léger, et je bé-
“ nirai à jamais le jour où vous viendrez prendre posses-
“ sion de ce vaste héritage.

“ Un terrain est acheté pour bâtir une église, une maison
“ pour les Pères et une pour vous servir de pied-à-terre ;
“ ce sera le berceau de votre Congrégation à Londres, où,
“ j’ai la douce confiance que vous grandirez, comme vous
“ l’avez fait en Canada.

“ Une autre petite mission de campagne, au milieu
“ d’une population tout infidèle, à 2 heures de Londres,
“ vous est aussi offerte. Elle doit être desservie par les
“ Révds. Pères Maristes. Elle sera une sorte de maison
“ de campagne, pour ceux de leurs sujets et des vôtres en
“ ville, qui auraient besoin de repos. Cette petite ville
“ (Marlow) est située sur les bords de la Tamise, à
“ quelques lieues du château royal de Windsor. Un jeune
“ converti, depuis six ans, fait tous les frais de cette
“ mission. Deux sujets suffiraient amplement à l’éta-
“ blissement de Marlow, pendant plusieurs années. Il en
“ faudrait davantage à Spitalfields, surtout si vous formiez
“ un noviciat. Il est impossible de calculer les heureux
“ résultats que promet votre transplantation à Londres.
“ C’est toute une création à faire. Ce sont des milliers
“ de catholiques à former à la pratique de la religion. Ils
“ sont si pauvres que personne ne voudra les adopter.
“ D’autres religieuses accourraient volontiers à notre
“ aide, mais elles ne connaissent pas la langue, et nos
“ moyens ne nous permettent pas de leur donner le temps
“ de l’apprendre. D’ailleurs, votre qualité de sujets
“ Britanniques vous donne un avantage signalé sur tous
“ les autres établissements. Vous ne pouvez refuser la
“ prière que je vous fais, au nom de l’Eglise, au nom des
“ pauvres de Jésus-Christ, au nom de Jésus-Christ lui-
“ même. Priez, réfléchissez, et vous accepterez. Lorsque
“ vous aurez accepté, veuillez bien m’informer, afin que
“ nous puissions faire les préparatifs les plus indispensa-
“ bles, pour ne pas vous recevoir trop mal.

“ En attendant, je prierai Dieu qu’il vous inspire en
 “ notre faveur, et qu’il vous bénisse à Montréal et à
 “ Londres.

“ J’ai l’honneur d’être, avec profond respect,

“ Madame la Supérieure,

“ Votre très-humble et tout dévoué serviteur,

“ N. Cardinal Wiseman.”

Après cette lettre du Cardinal, M. Quiblier, pour mieux aplanir les difficultés, écrivit lui-même à la Mère Ste. Madeleine, dont il connaissait si bien le zèle et le dévouement. Voici sa lettre, si propre à faire voir la haute opinion que ce prêtre distingué avait des sœurs de la Congrégation et de leur digne Supérieure.

“ Londres, 2 Albert Place,

“ Spitalfields, 25 juillet 1851.

“ Très-Chère Mère,

“ Nous avons célébré de notre mieux, la grande Ste.
 “ Madeleine, mardi dernier, messes, communions, bénédiction ; tout a traversé l’Atlantique, plus rapidement que les plus agiles *steamers*, pour aller s’accumuler sur votre tête, dès le grand matin. Que Dieu vous en envoie, de toute part, mille fois plus ! mais il ne vous enverra rien de plus sincère.

“ A cela, s’est joint un vœu, mais bien ardent : celui de vous voir, mes chères filles, répondre à la voix de notre excellent Cardinal, à la voix de l’Eglise et à celle de Dieu. La mission de Marlow ne sera peut-être pas desservie par les Pères Maristes. Dès lors, vous n’auriez pas encore à penser à cette mission. Spitalfields et le

“reste de Londres ont de quoi fournir amplement à votre
 “zèle ; fussiez-vous quelques centaines de sujets. Il est
 “impossible de vous donner une idée de tout ce qui est
 “à faire. L’analyse est plus facile, en disant qu’il n’y
 “a rien de fait. Vous avez eu le temps de prier, de
 “réfléchir, et je suis sûr que ni votre bonne Supérieure,
 “ni aucune de vous, n’aura reculé devant la charge.”

M. Carrières, à qui j’en ai écrit un mot, me répondait
 le jour de Ste. Madeleine : “Si vous obtenez des sœurs
 “de la Congrégation, il sera intéressant que ces bonnes
 “Filles viennent ainsi apostoliser Londres ; nouveau
 “motif d’espérer, pour la religion catholique, malgré les
 “*bills* de persécution.”

“M. Carrières ne fait qu’exprimer le sentiment de
 “tout St. Sulpice.

“Tous nos messieurs seraient heureux de vous voir
 “établies à Londres.

“J’espère que le Cardinal recevra une réponse favorable,
 “pendant l’Octave de Ste. Anne, la Patronne de notre
 “petite et pauvre mission.

“Pour le choix des sujets, nous ne voulons pas toutes
 “les sœurs qui voudraient faire le sacrifice, mais celles
 “que la Communauté voudra bien nous envoyer. Le
 “climat de Londres n’est ni froid, ni chaud, mais très-
 “humide. Pendant quatre hivers presque entiers, passés
 “ici, je n’ai pas vu de neige ; une fois ou deux, une petite
 “gelée ; mais des pluies froides, abondantes et très-fré-
 “quentes, excepté l’été. Londres n’est pas plus éloignée
 “de Montréal, que ne l’était Québec, il y a cent ans. Le

“ trajet n'est guère plus long, et il est moins pénible.
 “ Toutes les semaines, nous avons le courrier, aussi régulier que de Montréal à Québec.

“ Par les navires à voiles, le passage n'est pas très-élevé.

“ J. Quiblier Ptre.”

Cet établissement, malgré bien des difficultés qu'on prévoyait, était tout-à-fait du goût de la Mère Ste. Madeleine, qui l'envisageait comme un moyen d'exercer son zèle, pour les hérétiques, de seconder le mouvement catholique qui se manifestait en Angleterre, et de satisfaire aussi les désirs si légitimes du digne Père de leur communauté, pour lequel elle conservait un dévouement et une reconnaissance inaltérables.

Comme on l'a déjà vu, il plut à Dieu de soumettre les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à de rudes épreuves. L'an 1852, elles perdirent quinze sœurs, presque toutes à la fleur de l'âge, ce qui força la Mère Ste. Madeleine de différer l'établissement de Spitalfields. Cependant, M. Quiblier ne renonça pas à son dessein, qui lui tenait tant à cœur, et il écrivit encore à la Mère Ste. Madeleine.

“ Londres, Spitalfields.

“ 9 Janvier, 1852.

...“ M. Faillon se réjouit vivement de votre disposition à prendre la pauvre mission de Spitalfields.

“ Vous ne pouvez vous imaginer combien il y aura à faire et à souffrir.

“ Le cardinal est bien déterminé à attendre. Il ne pensera pas à d'autres. Les P. Maristes sont dans la

“ même détermination. La mort se lassera de vous
“ frapper. Vos jeunes sœurs apprendront à gagner, et
“ non à dérober la gloire du Paradis. Elles finiront par
“ avoir honte d’y aller, avant au moins 40 ans de mission.
“ Les vocations doivent un peu vous consoler, vous faire
“ espérer. J’ai une jeune personne qui attend votre
“ arrivée ici, pour se joindre à vous.

“ Cette pensée seule la fait avancer dans le bien. Je
“ la crois vraiment bonne et généreuse. Ses parents
“ sont très-chrétiens. J’ai la conviction que vos malades
“ se rétabliront, dès que vous aurez promis à Dieu d’ac-
“ cepter cette grande mission. Notre Seigneur et la Ste.
“ Vierge attendent cela de vous. Je ne vois pas d’autre
“ moyen de régénérer ces pauvres gens.”

Ces lettres font voir que M. Quiblier était toujours plein d’espérances, pour la réalisation de son projet ; mais il plut à Dieu d’y mettre tant d’obstacles qu’il fut impossible à la Mère Ste. Madeleine de les surmonter. On résolut alors de s’adresser aux Sœurs de la Délivrance, qui, sous la direction des Pères Maristes, ont encore dans ces quartiers des écoles gratuites, très-utiles pour l’éducation des enfants pauvres, et pour le salut et la conversion des hérétiques.

CHAPITRE V.

La Mère Ste. Madeleine célèbre le cinquantième anniversaire de sa Profession religieuse.

Nous avons vu que la Mère Ste. Madeleine avait prononcé ses vœux le 28 Septembre 1809. Elle arriva, chargée de mérites, au 28 Septembre 1859, qui devait clore, pour elle, un demi siècle de vie religieuse, vie si bien remplie et si féconde pour sa Congrégation et pour l'Eglise.

Elle se prêta à la célébration solennelle de cet anniversaire, avec la simplicité d'une enfant, comme si tous ces préparatifs eussent été faits pour une autre que pour elle. Elle résolut surtout d'en profiter pour la sanctification de son âme, qu'elle ne perdait jamais de vue. Dès la fin de Décembre 1858, elle songea à se préparer à ce grand jour. Voici ce qu'elle écrivait à cette époque : “ Désirant renouveler, avec toute la
“ ferveur possible, le 50ème anniversaire de ma pro-
“ fession, bien convaincue de mon impuissance, j'ai con-
“ fié cette importante action à la T.-Ste. Vierge, Marie
“ Immaculée. Et, afin d'obtenir sa puissante protection,
“ je lui ai consacré, en forme de neuvaine, les neuf
“ premiers samedis de chaque mois, à dater du premier

“ samedi de Janvier, jusqu’au premier samedi de Sep-
 “ tembre. Je ferai la Ste. Communion et ma médita-
 “ tion, en ces jours, sur le grand privilège accordé à
 “ cette. Illustre Vierge, au jour de son Immaculée Con-
 “ ception. Je ferai ma retraite annuelle à la même
 “ intention.

“ Pour préparation immédiate j’ai consacré le mois
 “ de Septembre à N. D. de Pitié, promettant de réciter
 “ tous les jours, le chapelet de N. D. des sept Douleurs,
 “ autant que possible, et de penser souvent aux douleurs
 “ de cette bonne Mère pendant la Passion de son divin
 “ Fils. Je ferai une communion extraordinaire, si
 “ mon confesseur le permet.”

“ J’ai partagé les quatre semaines de ce mois comme
 “ suit : La première, faire tous mes exercices de piété
 “ pour obtenir la grâce d’une vraie contrition de tous
 “ les péchés commis depuis ma Profession. La seconde,
 “ d’examiner sérieusement devant Dieu, tous les man-
 “ quements contre mes vœux et autres devoirs de mon
 “ saint état, et former de bonnes résolutions pour l’avenir.
 “ La troisième, actions de grâces pour ma sainte vocation
 “ et pour toutes les autres grâces que Dieu à daigné
 “ m’accorder durant toute ma vie, malgré mon extrême
 “ indignité. La quatrième, résumé des trois semaines
 “ précédentes, confession extraordinaire, si le Confesseur
 “ le permet,—Plusieurs jours de retraite préparatoire.
 “ —Un jour de jeûne, faire usage de la discipline, si
 “ mon Confesseur le juge bon.”

Son Confesseur, à qui elle s’abandonnait ainsi, avec

tant de docilité, lui permit de faire huit jours de retraite préparatoire. Ce fut pour elle une grande consolation de vaquer à ces saints exercices, pour se préparer à faire son sacrifice avec une nouvelle ardeur ; pendant que les autres s'occupaient des préparatifs extérieurs, on la voyait silencieuse et recueillie, s'appliquer à revoir ses cinquante années de religion, et s'efforcer par la prière et la pénitence, de faire oublier, à son Divin Epoux, les fautes et les imperfections qu'elle croyait apercevoir dans ce qu'elle appelait son *pauvre passé*. Elle s'appliqua surtout à redoubler de ferveur, les trois derniers jours, en suivant exactement, pour l'ordre, ce petit Triduum que M. Faillon lui avait tracé de sa main, et que nous reproduisons ici pour l'édification du lecteur :

1er. JOUR.—BIENFAITS REÇUS.

“ *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il*
 “ *m'a comblé* : Je puis bien, avec autant de raison que
 “ le saint Roi David, me faire cette question à moi-même,
 “ si je considère les bienfaits dont il n'a cessé de me
 “ combler, dans l'ordre naturel et dans celui de la grâce.

“ 1o. *Dans l'ordre naturel*, il m'a donné l'être, par
 “ un effet de son pur amour, préférablement à tant
 “ d'autres créatures possibles, qui ne verront jamais le
 “ jour.

“ Après m'avoir donné l'être, il m'a conservé la vie
 “ jusqu'à présent, tandis qu'il l'a retirée à tant d'autres
 “ après la leur avoir donnée pour un court espace de
 “ temps.

“ Il m’a favorisée encore de l’usage de la santé, et
 “ me l’a conservée, à peu près constamment, depuis ma
 “ naissance; au lieu qu’un grand nombre de personnes
 “ que j’ai connues, n’ont pas joui de ce bienfait : ayant
 “ habituellement vécu dans des états de langueur ou
 “ de maladie.

“ Avec la santé, il m’a toujours donné le libre usage
 “ de mes facultés intellectuelles, et m’a permis de m’ap-
 “ pliquer aux divers devoirs que j’avais à remplir : tandis
 “ que tant de causes, (qu’il a éloignées de moi) auraient
 “ pu m’interdire cet usage, pour un temps ou pour
 “ toujours. Ces bienfaits et une multitude d’autres,
 “ sont autant de grâces, que je dois à l’amour de mon
 “ Sauveur pour moi. Par suite du péché d’Adam, nous
 “ aurions dû être tous privés de l’être et ne jouir d’aucune
 “ des choses qui sont à notre usage. Je reconnais donc
 “ que chaque instant de ma vie, chaque bouchée de pain
 “ est une grâce que je dois à mon Sauveur qui a donné
 “ sa vie pour mériter, par ce sacrifice, la grâce du cou-
 “ pable et la mienne.

“ 2o. *Dans l’ordre de la grâce*, que de bienfaits n’ai-
 “ je pas reçus jusqu’à ce jour ? ma naissance de parents
 “ chrétiens et dans un pays catholiques ; l’instruction re-
 “ ligieuse qui m’a été donnée dès l’enfance ; la grâce de
 “ la vocation au service de Dieu ; mon entrée dans cette
 “ sainte maison si chère à Jésus, parce qu’elle est l’ou-
 “ vrage et l’objet de l’affection spéciale de sa Divine
 “ Mère ; ma sainte vêtue, ma profession religieuse :
 “ Voilà autant de grâces signalées, que j’ai reçues de

“ la bonté divine. A quoi, je dois ajouter tant d'autres
 “ faveurs particulières ; l'honneur qu'il m'a fait, de me
 “ donner divers emplois dans cette maison sainte ; la
 “ grâce ineffable de le recevoir si souvent dans le Sacre-
 “ ment de son amour.

“ 30. J'emploierai donc cette journée, à témoigner à
 “ la bonté de Dieu, ma juste reconnaissance ; et pour
 “ m'acquitter plus dignement de ce devoir, je m'unirai
 “ à la Très-Ste. Vierge, ma bonne et tendre mère, et
 “ dirai à Dieu avec elle : *Magnificat.*”

SECOND JOUR.—CONFIANCE EN DIEU.

“ *Ceux qui se confient au Seigneur, seront comme la*
 “ *montagne de Sion, qui ne sera pas ébranlée.*

“ 10. Si Dieu m'a comblée de tant de bienfaits, comme
 “ je m'en suis convaincue dans mes considérations
 “ d'hier ; s'il m'a traitée avec tant de bonté, quoi qu'il
 “ n'y fut obligé par aucun titre, c'est une preuve qu'il
 “ m'a aimée d'un amour constant, d'un amour privilégié,
 “ d'un amour magnifique ; et puisqu'il me continue
 “ les mêmes faveurs, c'est une preuve manifeste qu'il
 “ m'aime toujours du même amour.

“ Pourrais-je donc ne pas mettre en lui toute ma
 “ confiance, pour le passé, pour le présent et pour l'a-
 “ venir ?

“ 20. Notre Seigneur m'a appelée au service de sa
 “ divine mère, et à faire partie de sa famille bien-aimée ;
 “ il m'a donné part aux emplois principaux de cette
 “ chère communauté, et m'en a donné pendant de lon-

“gues années la conduite et le gouvernement, me char-
“geant du soin d’une famille qui lui est si chère. Pou-
“vait-il me donner une plus touchante preuve de sa
“confiance et de son amour paternel ? Il a même
“accru considérablement cette famille, en multipliant
“les sujets. Il y en attire tous les jours de nouveaux,
“qui sont pleins d’excellentes dispositions, et donnent
“avec fondement les plus belles espérances. Pourrais-
“je ne pas me confier à sa bonté, ne pas m’abandonner
“aveuglément à sa miséricordieuse conduite ?

“30. S’il manque quelque chose à ce qu’il attendait
“de moi, (et comment ne manquerait-il rien à l’instru-
“ment qu’il a daigné choisir dans sa grande miséri-
“corde ?) c’est que, selon ses intentions, ma confiance
“doit être fondée et établie sur la bonté de sa divine
“Mère pour moi. Cette bonne et tendre Mère, sachant
“que son divin Fils nous donne le ciel en récompense
“d’un verre d’eau froide, veut l’imiter dans sa bonté
“pour nous : Elle est ravie de récompenser magnifi-
“quement le petit service qu’elle nous a fait la grâce
“de lui rendre. Elle met à notre disposition tous ses
“mérites, comme un bien de famille qu’elle nous a
“acquis, et qu’elle est heureuse d’employer à acquitter
“toutes nos dettes.

“Je vous offre donc, ô mon Dieu, les mérites de votre
“très-chère Mère, qui est aussi la mienne par votre
“infinie bonté. Je vous présente avec une vive et par-
“faite confiance, ces mérites qui, comme un parfum
“délicieux, ravissent votre cœur ; et je m’abandonne à

“ vous en union de votre sainte Mère, pour vous servir
 “ avec une confiance sans bornes, tout le reste de mes
 “ jours.

TROISIÈME JOUR.—RÉNOVATION DE MES SAINTS VŒUX.

“ *Le passereau trouve un lieu pour se retirer, et la
 “ tourterelle, un nid, pour y mettre ses petits : vos autels,
 “ ô Dieu des vertus seront à jamais mon heureux partage.*

“ En union à Marie, ma bonne et tendre mère, je
 “ renouvelle mes saints vœux, la priant d'être toujours
 “ en moi, par son Esprit, et de les accomplir elle-même
 “ par moi, en moi, et avec moi.

“ 1o. Je sais que Dieu est un père plein de bonté
 “ et de compassion pour ses enfants, et qu'il a pitié de
 “ leur faiblesse. Je me jetterai donc aveuglément entre
 “ ses bras, s'il arrivait que je fisse quelque expérience
 “ de ma fragilité naturelle. C'est en lui, par Marie,
 “ que j'irai chercher le remède à mes infirmités, et que je
 “ trouverai la force, me rappelant que c'est précisément
 “ pour cette fin qu'il m'invite amoureusement à aller
 “ à lui : *Venez à moi, vous tous qui travaillez et êtes char-
 “ gés, et vous trouverez le repos de vos âmes.*

“ 2o. En union à Marie, je me propose, pendant cette
 “ nouvelle année que le Seigneur me donne, de le ser-
 “ vir par pur amour, et non par crainte. N'est-il pas
 “ mon céleste époux ? Je ne puis donc mieux répondre
 “ que par l'amour, à ses sentiments pour son épouse :
 “ puisque rien ne saurait être plus honorable à son
 “ amour que d'être aimé et servi par amour.

“ 30. Unie à Marie, la mère du bel amour, comme dit
 “ l’Ecriture, je veux donc me conduire toujours par amour;
 “ accomplir, avec elle, par amour, la très-sainte Volonté
 “ de Dieu ; le bénir avec elle, dans mes peines, s’il
 “ me juge digne d’en avoir quelque une, m’exciter
 “ avec elle, à une très-grande et immense confiance en
 “ la miséricorde de mon Dieu, et demeurer cachée, avec
 “ elle, dans ma vie de solitude et de retraite, rendant
 “ en union avec elle les petits services que je pourrai
 “ rendre à la communauté, supportant les défauts de
 “ mes sœurs, avec indulgence et bonté, toujours en
 “ union avec elle *Te Deum.*”

Enfin, la veille du jour où la mère Ste. Madeleine devait faire avec tant de solennité, la rénovation de ses vœux, elle voulut renouveler la pratique de la vertu fondamentale de l’Institut, “ le zèle.”

On vit donc cette Vénérée Mère se rendre à l’école des pauvres enfants de N. D. des Victoires, pour y donner l’instruction ; puis aller au petit pensionnat de la Maison-Mère, et s’y acquitter des mêmes devoirs. Cet acte si touchant impressionna beaucoup les jeunes élèves, qui n’en perdront jamais le souvenir, et fut pour les sœurs, un sermon éloquent, démontrant l’excellence de l’œuvre principale de la Congrégation.

Vers les sept heures, pendant la récréation du soir, elle exprima le désir de voir toute la Communauté réunie. Son humilité lui avait inspiré la pensée de demander pardon à sa famille religieuse, pour les manquements qu’elle se reprochait, depuis son entrée dans la maison,

et surtout pour ceux qu'elle avait commis pendant ses années de supériorité. Cet acte d'édification fut accueilli par des larmes d'attendrissement. La bonne mère prit de là, occasion de donner à la communauté un mot de touchante exhortation sur la pratique de la charité, son cœur maternel s'épanchait dans celui de ses filles pour leur recommander cette vertu, de plus en plus nécessaire, vu le grand accroissement de la maison. Ces paroles de bonté et de douceur firent, sur toutes les sœurs, une impression qu'elles n'oublieront jamais.

Les Sœurs Missionnaires, ayant été invitées pour la fête, s'étaient fait un devoir et un bonheur d'y venir, et chaque mission comptait un ou deux membres présents.

A cette occasion, et comme gage d'amour et de vénération pour la vénérée Mère, plusieurs riches cadeaux furent présentés, pour l'église de N. D. de Pitié : des burettes, chandeliers, cartons d'autel, tapis etc.

Ces souvenirs sont précieusement conservés à la Communauté. La *Couronne d'immortelles* qui servit à orner le cierge de la mère bien-aimée, et une partie de ce même cierge sont gardés dans le musée du *Mont Ste. Marie*.

Mgr. de Montréal étant absent, Mgr. Joseph Larocque présida la cérémonie. Sa Grandeur offrit le St. Sacrifice à cinq heures et demie cette heure un peu matinale ayant été choisie, afin de causer moins de fatigues à la Vénérée Mère. A l'Evangile, Monseigneur fit une allocution, pleine d'onction et d'à propos.

A la communion, la vénérée Supérieure s'avança, dans le sanctuaire, avec un calme parfait, une ravissante modestie, et renouvela ses vœux par la formule suivante, préparée d'avance, et qu'elle prononça d'une voix grave et solennelle, au milieu d'un profond silence.

“ Seigneur Jésus, que je choisis, il y a déjà cinquante
“ ans, pour mon céleste époux, sous la protection de
“ votre glorieuse et Immaculée Mère, je renouvelle les
“ vœux que je fis, dans ce beau jour de ma première
“ profession, à votre Divine Majesté, de garder Pauvreté,
“ Chasteté, Obéissance, et d'instruire les personnes de
“ mon sexe, autant que j'en serai capable, suivant les
“ règles et usages de cette communauté. Ce joug et ce
“ fardeau de la vie religieuse, que je porte depuis
“ cinquante ans, est pour moi plus doux et plus léger
“ que jamais ; et je n'ai, ô Seigneur ! qu'un seul regret :
“ c'est de n'avoir pas fait assez pour répondre à la grâce
“ de ma sainte vocation. Daignez me le pardonner, et
“ m'accorder la grâce de vous être plus fidèle que jamais.
“ Ainsi soit-il.”

Les prêtres étaient venus en grand nombre, pour témoigner leur estime et leur sympathie à la Vénérée Supérieure et à son Institut ; il y eut, ce jour-là, vingt-sept messes dans la chapelle du couvent.

Pour retracer tous les détails de cette fête mémorable, nous ne pouvons mieux faire que de citer un article tiré de *l'Echo du Cabinet de lecture paroissiale*. Ce morceau fut rédigé dans le temps par un touriste français, qu'un des ses amis amena à la cérémonie, et dont la

plume élégante et facile n'a rien oublié de ce qui peut intéresser le lecteur.

“ Hier,” dit-il, “ je descendais, harassé d'un voyage
 “ dans les États-Unis, chez un de mes amis de Montréal.
 “ Vous arrivez fort à propos, me dit-il, après la poignée
 “ de main et les premiers compliments d'usage. Je suis
 “ invité, pour demain, à une *Cinquantième*, et vous serez
 “ de la partie. J'accepte avec plaisir, lui répondis-je.
 “ Je pris le thé, et je gagnai mon lit.

“ Ce matin, j'étais sur pied de bonne heure, je des-
 “ cendis au salon, où mon ami m'attendait. Nous voilà
 “ partis . . . Quelques instants après, nous sonnions à la
 “ porte du couvent de la Congrégation de Notre-Dame ;
 “ je ne fus pas peu surpris, je pensais aller à la noce,
 “ et j'allais à la messe. Mon ami riait de ma surprise ;
 “ il me donna le mot de l'énigme en m'apprenant que,
 “ ce jour-là, la Révérende Mère Supérieure de l'établis-
 “ sement célébrait la cinquantième année de sa Profession
 “ religieuse. L'aventure me parut piquante ; mais je
 “ fis bonne contenance devant les joyeuses saillies de
 “ mon introducteur.

“ J'avais vu d'heureux époux, fêter la cinquantième
 “ année de leur union, entourés de leurs amis, de leurs
 “ parents, de leurs enfants, de leurs petits-enfants, et
 “ même des pauvres à qui ils voulaient procurer un
 “ jour de bonheur. Je savais que la religion, amie des
 “ saintes joies, qui épure et sanctifie tout, permet à ses
 “ ministres de renouveler solennellement le jour de
 “ leur ordination, après un demi-siècle de sacerdoce ;

“ mais j’ignorais que les religieuses célébraient leur
“ cinquantième année de Profession. J’étais curieux
“ d’être témoin d’une pareille fête, et quoique un peu
“ déconcerté dans mes plans d’amusement, je suivis
“ mon ami à la chapelle sans trop de mauvaise humeur.
“ Le temple avait revêtu un appareil de fête; l’autel
“ étincelait de mille feux. Au milieu de la grande
“ allée, la Révérende Mère, agenouillée sur un prie-
“ Dieu, était en oraison. Le cierge du jour de la vêturc,
“ entouré de sa couronne de roses, brillait, près d’elle,
“ d’un vif éclat. A ses côtés, deux assistantes priaient
“ aussi; plus de deux cents soeurs, accourues de toutes
“ les missions, occupaient la chapelle. Les amis de la
“ maison et les invités y occupaient une place d’honneur.
“ Le chœur du noviciat était à l’orgue; les élèves des
“ deux pensionnats de la ville se penchaient aux galeries,
“ comme une guirlande de fleurs, suspendue en festons.

“ Bientôt après, Sa Grandeur, Monseigneur de Cydonia,
“ entre au sanctuaire, entouré d’un nombreux clergé.
“ Pendant qu’il se revêt des habits pontificaux, le chœur
“ entonne le *Magnificat*. Le premier sentiment qui
“ éclata fut un sentiment de reconnaissance. Je me
“ pris à réfléchir, et il me parut juste qu’un demi-siècle
“ de sacrifices, de travaux, de bonnes œuvres, d’utiles
“ enseignements et d’exemples de vertus, fit naître de
“ solennelles actions de grâces. Voilà pour le demi-siècle
“ écoulé; mais on pensait aussi au demi-siècle qui
“ commence, et le Pontife, tombant à genoux avec toute
“ l’assistance, entonna le *Veni Creator*, pour appeler

“ le secours et les bénédictions de l'Esprit-Saint sur de
“ nouvelles années de dévouement et de fidélité.

“ La Messe commença ensuite. A l'Évangile, Monsei-
“ gneur adressa à l'assemblée de touchantes paroles. Le
“ début fut une allusion délicate à la fête du jour, et un
“ éloge pour la Vénérable Supérieure qui en était l'objet.
“ Les grandes dames du monde ont leurs chaînes et leur
“ servitude ; la religion aussi a ses chaînes, mais légères,
“ douces, pleines de consolations, si bien qu'après un
“ demi-siècle de saint esclavage, une vénérable sœur,
“ loin de trouver ses liens trop pesants, s'estime heu-
“ reuse de renouveler ses premiers engagements.
“ Rappelant ensuite tout ce qu'il y avait eu de bien
“ accompli pendant ces cinquante années de vie reli-
“ gieuse qui viennent de s'écouler, l'Orateur conclut en
“ montrant la nécessité de rendre à Dieu de solennels
“ remerciements. De là, s'élevant plus haut, et embras-
“ sant d'un coup d'œil rapide et sûr, toute l'histoire de
“ la Congrégation N. D., il rappela avec chaleur tous
“ les services rendus au pays par cet Institut. Il invita
“ les vénérables sœurs à ne point perdre de vue la
“ Mission qu'elles tiennent du Ciel ; celle de procurer
“ la gloire de Dieu, en le faisant connaître et aimer
“ jusque parmi les tribus sauvages ; le bonheur de la
“ société, en lui formant de bonnes familles, le bien de
“ leur Institut par leur propre sanctification. La parole
“ de Mgr. de Cydonia est claire, facile, coulante, pure et
“ châtiée, pleine d'onction et de dignité. En voyant
“ toute l'assemblée penchée en avant, attentive, silen-

“ cieuse et respirant à peine, dans la crainte de perdre
“ une seule note de cette voix harmonieuse, je me
“ rappelai le vieux Nestor retenant les Pyliens sus-
“ pendus à ses lèvres avec les chaînes d’or de son
“ éloquence. Le sacrifice se poursuivit, parmi les chants
“ de pieux cantiques. Au moment de la Communion,
“ la Vénérable Supérieure vint s’agenouiller sur les
“ degrés de l’Autel, renouvela ses vœux aux pieds de
“ son Dieu, témoigna sa joie de pouvoir resserrer des
“ liens sacrés, et son regret d’avoir parcouru sa longue
“ carrière avec tant d’imperfection ; puis, elle reçut son
“ Créateur avec un bonheur et une allégresse qu’elle
“ seule a pu comprendre.

“ La communion dura longtemps ; toutes les sœurs
“ vinrent s’asseoir au banquet de l’Agneau, et à leur
“ suite, beaucoup de personnes pieuses, pour la plupart
“ anciennes élèves de la maison. Les Messes se succé-
“ dèrent aux autels latéraux, bien longtemps après la
“ Messe Pontificale. C’était un beau spectacle, il n’y
“ a que la religion qui en donne de semblables.

“ Un *Te Deum* solennel d’actions de grâces cou-
“ ronna cette magnifique cérémonie.

“ Tout ce que je venais de voir était nouveau pour
“ moi, et contrastait singulièrement avec mes habitudes
“ de la vie ordinaire. Il y avait longtemps que je
“ n’avais goûté tant de calme et de bonheur. L’homme
“ du monde, jeté dans le tourbillon des affaires tempo-
“ relles, comme un vaisseau à la merci des flots, est le
“ jouet de toutes les inquiétudes, de toutes les fatigues ;

“ il connaît peu de beaux jours et beaucoup de tour-
 “ mentes ; il ne soupçonne pas les douceurs de ces vies
 “ calmes et tranquilles qui s’écoulent dans la solitude,
 “ sans bruit et sans orages. Longtemps, je conserverai
 “ les douces impressions de cette matinée du 28 Sep-
 “ tembre ; elle m’apporta plus de soulagement que
 “ n’eussent pu le faire tous les frivoles amusements du
 “ monde.

“ La Messe terminée, je croyais tout fini ; je me
 “ trompais. A la fête religieuse, devait succéder la fête
 “ de famille, dont les élèves des deux pensionnats
 “ s’étaient chargées de faire tous les frais.

“Après le déjeuner, Monseigneur vint à la grande salle
 “ de communauté, où les sœurs, les élèves, les invités,
 “ l’attendaient. Alors commencèrent les chants, les
 “ compliments, les dialogues et la lecture des composi-
 “ tions.

“ Une voix pure chantait :

1

“ L’aube du jour qui brille
 “ S’empresse d’éclairer
 “ La fête de famille
 “ Qui va se célébrer.

“ Ce que le chœur reprenait à chaque couplet, et la
 “ voix continuait :

2

“ C’est un anniversaire
 “ Que le marteau du temps,
 “ Au timbre séculaire
 “ Sonne après cinquante ans.

3

“ Une Vierge Novice,
“ Dans ce passé lointain
“ Se vouait au service
“ De son Epoux Divin.

4

“ Nouvelle Marguerite,
“ Bientôt, dans le Couvent,
“ L'éclat de son mérite
“ La met au premier rang.

5

“ Dans ce haut ministère,
“ Qu'il est beau de la voir
“ De la plus tendre Mère
“ Accomplir le devoir !

6

“ La jeunesse et l'enfance
“ Exercent tour à tour,
“ L'une, sa vigilance,
“ L'autre, son tendre amour.

7

“ L'exacte discipline
“ Trouve en elle un soutien,
“ Dès l'instant qu'on décline
“ De la route du bien.

8

“ Elle entraîne à sa suite
 “ L’humble Communauté,
 “ Facilement séduite
 “ Par tant de piété.

9

“ L’exemple est un langage,
 “ Silencieux, mais fort
 “ Dont l’éloquence engage
 “ A plus d’un noble effort.

10

“ C’est ainsi qu’on l’a vue
 “ Toujours au droit sentier
 “ Parcourir l’étendue
 “ D’un demi-siècle entier.

11

“ Pussions-nous la voir vivre
 “ pendant longtemps encor,
 “ Et puis, enfin la suivre
 “ Dans un céleste essor !

“ Les anciennes élèves du pensionnat n’ont point
 “ oublié les soins qu’elles ont reçus de la Révérende
 “ Sœur Ste. Madeleine ; plusieurs sont accourues à la
 “ fête, d’autres ont envoyé leurs présents ; et l’une
 “ d’elles a composé pour ce jour une élégante poésie
 “ anglaise, qui fut récitée avec autant de grâce que

“ d’expression, par une de ses nièces, élevée au pen-
“ sionnat de Montréal.

“ On a golden autumn morning,
“ Just fifty years ago,
“ When the harvest ripe lay smiling,
“ In the sunshine’s yellow glow,
“ A pious group were standing,
“ Round the lighted altar’s flame,
“ In the humble couvent chapel
“ Of the nuns of Notre Dame.

“ A girl of fifteen summers,
“ With gentle serious air
“ Robed in novice garb of purple,
“ Was humbly kneeling there,
“ Breathing forth the vows so binding
“ Whose high magic power sufficed.
“ To make that child like maiden
“ The well loved Bride of Christ.

“ No troubled anxious shadow,
“ Rested on that fair young brow,
“ As with look and voice unfaltering
“ She breathed her solemn vow
“ No regretful glances cast she
“ On earth’s pomps that she had spurned,
“ Nor the dreams of Love or Pleasure,
“ From which she had coldly turned.

“ Fifty years of joy and sorrow,
 “ Since that day, have o’er flown,
 “ Years of meek and wondrous merit,
 “ Living but for God alone.
 “ And again a group is standing
 “ By this holy scene enticed,
 “ To renew the golden Bridal
 “ Of this faithful spouse of Christ.

“ True, her brow has lost the smoothness,
 “ And her cheek the fresh young glow,
 “ That adorned them on that autumn
 “ Morning, fifty years ago.
 “ But, oh ! think ye that her Bridegroom,
 “ For that, loves her now the less,
 “ Or proves heedless of the charms
 “ Of her spirit’s loveliness !

“ Cloister honors long have fallen,
 “ Ceaseless, constant, to her lot,
 “ But, like cloister honors falling,
 “ Ere on one who sought them not
 “ Noble child of Margaret Bourgeoys,
 “ Foundress of the house and name
 “ Worthy art thou to be Abbess,
 “ Of the nuns of Notre-Dame.

R. E. LEPROHON.

Montreal, September, 28th 1859.

“ Pendant le dialogue qui suivit, les élèves offrirent
 “ des présents, les unes des couronnes, des cadres, des
 “ broderies ; les autres, un magnifique missel, des
 “ tableaux d’autels, des burettes de cristal sur un plat
 “ de vermeil, pour le service de la chapelle.

“ Vint le tour des compositions françaises.

“ Mlle P. avait eu l’heureuse idée de réunir sous un
 “ seul titre : “ Septembre et ses bienfaits,” tous les
 “ souvenirs qui, pour la Congrégation, se rattachent à
 “ ce mois ; ce travail fut écouté avec le plus vif intérêt.”

Nous ne le reproduirons pas ici, pour ne pas être trop long, mais nous ne pouvons nous dispenser de donner l’*adresse de circonstance* qu’une autre élève lut avec beaucoup d’expression, et qui toucha profondément l’assistance.

“ Très-Révérènde Mère,

“ La joie, l’allégresse président à cette fête ; la recon-
 “ naissance, l’amour, partagent tous les cœurs. Votre
 “ nombreuse famille célèbre, en ce moment, le joyeux
 “ anniversaire du plus beau jour de votre vie. Tous
 “ les esprits de vos enfants absentes ont été présents
 “ à la pieuse cérémonie qui nous à réunies au pied des
 “ saints autels ; elles ont uni leurs cœurs aux nôtres, et
 “ se sont associées à nos désirs. Mais, comme nous,
 “ elles n’ont pu contempler le spectacle qui nous a si
 “ vivement touchées ; elles n’ont pu entendre les chants
 “ divins qui ont retenti sous les voûtes sacrées. Plus
 “ heureuses qu’elles, nous vous entourons, en ce mement,
 “ pour vous exprimer nos émotions, vous redire nos

“ sentiments. Le 28 septembre est un jour unique pour
“ la Congrégation de Notre-Dame, à cause des bienfaits
“ qu’il apporte, des joies qu’il fait naître. Cette journée,
“ si féconde en souvenirs, est pour nous une époque de
“ grâces, de reconnaissance pour Dieu, pour Marie, pour
“ Marguerite Bourgeoys, pour vous, Très-Honorée
“ Mère.

“ Reconnaissance à Dieu, qui vous a inspiré une si
“ sainte, une si belle démarche; à Lui seul appartient
“ la gloire de ce beau jour.

“ Reconnaissance à Marie, reine et mère de cette
“ communauté. C’est elle qui, autrefois, toucha puissam-
“ ment votre cœur, et l’enchaîna si amoureusement à
“ son service. Reconnaissance à Marguerite Bourgeoys,
“ la digne Fondatrice, la première Supérieure de cet
“ Institut. Ses prières vous ont obtenue à sa famille,
“ ses vertus ont été l’école où votre cœur s’est formé
“ aux plus héroïques sacrifices. Sa vie est devenue la
“ vôtre, par une entière conformité de pensées et de
“ sentiments.

“ Reconnaissance aussi à vous, bonne et Vénérée Mère;
“ vous êtes pour chacune de nous l’image de Celle qui
“ règne dans les cieus. Votre amour nous donne, à
“ toutes, une large place dans votre cœur maternel;
“ vous vivez toute entière pour nous, nos intérêts sont
“ devenus les vôtres.

“ Soyez bénie, Très-Honorée Mère, par ce pays, qui
“ vous doit cinquante années de dévouement et de zèle,
“ par cette ville, que vous avez dotée de nombreuses

“ institutions, par nos bons parents, que vous remplacez
 “ si bien auprès de nous.

“ Mais surtout, soyez bénie, chérie, vénérée, par les
 “ enfants qui forment cet heureux cercle, cette joyeuse
 “ famille. Puisse ce jour solennel être pour nous toutes,
 “ une aurore de bonheur et d'espérance; qu'il soit le
 “ gage du moment fortuné auquel il nous sera donné
 “ d'être votre joie, votre couronne et votre éternelle
 “ gloire !

“ Alors, nos sœurs aînées, s'unissant à nous, entonneront
 “ avec allégresse l'hymne de la reconnaissance et de
 “ l'amour, le chant sacré de la victoire, le sublime
 “ cantique des cieux ! En attendant, disons avec Marie :
 “ *Magnificat.*”

Alors toute la Communauté chanta, avec enthousiasme,
 le *Magnificat*, et la Vénérée Mère Ste. Madeleine
 unit sa voix à ce grand chœur, voulant renvoyer à Dieu
 et à Marie toute la gloire de ce beau jour.

La bonne Mère reçut toutes ces démonstrations, et
 fit les honneurs de la fête avec un calme parfait, une
 aisance telle qu'il semblait que tous ces honneurs fussent
 adressés à une autre qu'à elle. Elle-même était toute
 surprise de son sang-froid. “ La Très-Ste. Vierge, ”
 écrivait-elle le lendemain de la cérémonie, “ s'est
 “ vraiment montrée ma tendre mère dans cette cir-
 “ constance; je ne croyais pas être assez forte pour
 “ conserver tout le sang-froid convenable, pour franchir
 “ le premier degré du sanctuaire, encore moins pour
 “ prononcer la formule de rénovation; je me sentais

“ toute tremblante, et je m’adressai avec confiance à
 “ ma tendre mère, me jetant, comme une petite enfant,
 “ entre ses bras maternels ; à l’instant, je me sentis
 “ fortifiée, et je pus, sans trop de difficulté, m’acquitter
 “ de mon pieux devoir. Grâces en soient rendues à
 “ jamais, à Jésus, à Marie et à notre Vénérée Mère
 “ Bourgeoys.

“ Ainsi se passa, disent les annales de la Congrégation,
 “ cette fête à jamais mémorable du 28 septembre ; elle
 “ a laissé, dans tous les cœurs des enfants de l’Institut,
 “ un sentiment de bonheur, d’allégresse, de reconnais-
 “ sance, dont elles conserveront à jamais le souvenir.
 “ C’était une aurore des fêtes éternelles. Le soir de ce
 “ beau jour, chacune sentait dans son âme un redou-
 “ blement de gratitude envers Dieu, envers Marie, envers
 “ la Congrégation, qui l’avait admise dans son sein.
 “ Puissions-nous toutes y vivre avec tant de régularité
 “ et de ferveur, que les fêtes éternelles de la Patrie
 “ nous réunissent au pied du trône de la Reine Imma-
 “ culée de la chère Congrégation de Marie !”

La modestie de la Révde. Supérieure avait beaucoup souffert de toutes ces démonstrations, et de ces marques d’estime dont elle avait été l’objet ; aussi dès le lendemain, elle se hâta de s’effacer, et de rentrer dans son train de vie habituel, plus résolue que jamais de travailler à sa sanctification.

Elle y fut excitée par une belle lettre, que M. Faillon lui écrivit de Baltimore, où il se trouvait alors. Il avait beaucoup regretté de ne pouvoir assister à la

cérémonie ; et, pour s'excuser de son absence, il adressa à la Vénérée Mère la lettre suivante, qui est un monument de sa piété et du vif intérêt qu'il a toujours porté à cette Vénérée Supérieure.

“ 8 Octobre 1859.

“ *Du Séminaire de Baltimore.*

“ Ma Très-Honorée et Très-Bonne Mère,

“ Après toutes les félicitations que vous avez reçues
 “ le beau jour du 28 Septembre, et maintenant que la
 “ foule s'est retirée, vous voulez bien me permettre de
 “ venir, à mon tour, vous offrir mon compliment de con-
 “ gratulation. S'il est plus tardif que les autres, qui
 “ vous ont été adressés, j'ose croire qu'il n'est pas moins
 “ étendu dans son objet, ni moins sincère dans ses mo-
 “ tifs.

“ Je bénis donc, avec toutes vos bonnes filles, l'infinie
 “ Sagesse et l'adorable Providence de Dieu qui, vous
 “ ayant destiné de toute éternité, par une grâce toute
 “ privilégiée et toute gratuite, à faire partie de l'heu-
 “ reuse famille de la Très-Ste. Vierge sur la terre, a
 “ voulu vous donner la consolation, si pure et si douce
 “ de vous renouveler dans votre consécration au ser-
 “ vice de cette bonne mère, après cinquante années de
 “ profession. C'est une faveur réservée à un très-petit
 “ nombre de sœurs, et dont Dieu, l'Arbitre Souverain
 “ de notre vie, dispose comme il lui plaît, toujours pour
 “ sa gloire et pour le bien véritable de celles qui en
 “ sont l'objet. Je prie donc cet infiniment Bon Maître
 “ de vous faire retirer de cette grâce de choix, tous les

“ fruits qu’il vous y a préparés, en vous faisant entrer,
 “ tout de nouveau, dans l’esprit de votre sainte voca-
 “ tion.

“ Il me semble que vous pouvez dire, avec l’Apôtre
 “ St. Paul : *Oubliant ce qui est derrière moi, je vais en*
avant, je m’achemine vers J. C. pour recevoir de sa main
la récompense éternelle.

“ Voilà, en effet, ma Très-Honorée Mère, ce qui vous res-
 “ te à faire, pour achever saintement la carrière que vous
 “ avez si longtemps parcourue. Je n’entrerai pas dans
 “ d’autres détails plus circonstanciés, vous ayant déjà
 “ donné par écrit, mes pensées sur votre conduite inté-
 “ rieure. Tout ce que cet écrit contient, je le confirme
 “ de nouveau, en vous assurant que Dieu n’en demande
 “ pas davantage, et que d’ailleurs, celle que vous avez
 “ servie pendant plus de cinquante ans veut que je
 “ vous dise de sa part, qu’elle sera elle-même votre sup-
 “ plément auprès de son Divin Fils. Ainsi, ma bonne
 “ mère, marchez dans la voie droite et unie de la con-
 “ fiance, la seule que Dieu veut que vous suiviez, afin
 “ d’aller sûrement, par elle, à Marie ; et par Marie à
 “ Jésus, votre fin dernière et votre tout.

“ Daignez agréer l’hommage des sentiments les plus
 “ respectueux et les plus dévoués, avec lesquels je
 “ suis, en notre Sainte Mère,

“ Votre tout acquis à jamais,

“ FAILLON, Prêtre.”

Cette lettre fait allusion, on le voit, à quelques avis
 que M. Faillon avait écrits, tout récemment, pour la

Mère Ste. Madeleine, afin de répondre à la confiance sans bornes que cette bonne mère lui témoignait en toute occasion. Ces avis sont si solides, si pleins de lumières et si propres à faire connaître celle à qui ils s'adressent, que nous ne pouvons nous empêcher de les reproduire, comme un complément de la lettre précédente. Ils portent sur les exercices de piété, sur la sainte communion et sur quelques dispositions intérieures, que le sage directeur tâchait d'inculquer à la Mère Ste. Madeleine.

“ 10. Pour les Exercices de Piété, tels que l'oraison, “ la visite au Très-Saint Sacrement, si vous êtes dans “ l'impuissance d'appliquer votre esprit, ne vous affligez pas pour cela. Il n'est pas toujours en notre “ pouvoir d'être les maîtres de nos pensées ; c'est pour- “ quoi les théologiens enseignent que l'intention actuelle “ n'est pas nécessaire pour la validité des Sacrements, “ parcequ'elle n'est pas toujours possible. Quand vous “ remarquerez donc que votre esprit s'égare, il suffira “ que vous le jetiez par la volonté, dans l'Intérieure de “ la Très-Sainte Vierge qui rend à Dieu les plus parfaits “ hommages, pour elle-même et pour nous ; et que vous “ demeuriez là, comme dans le lieu de votre repos.

“ Quoique dans cet état il vous semble que vous “ soyez oisive, je vous assure que ce repos sera une très- “ bonne oraison et une occupation très-utile à votre âme.

“ Si votre esprit s'égare encore, revenez de nouveau “ à l'Intérieur de Marie, et tenez-vous y, comme une “ enfant entre les bras de sa Mère.

“ 20. Pour la communion, en particulier, donnez-
“ vous à la Ste. Vierge intérieurement, quand vous
“ vous approchez de la sainte table, afin qu'elle vous
“ revête de ses propres dispositions ; figurez-vous
“ qu'elle est en vous, et que c'est elle-même qui reçoit
“ N. S. ; offrez, par la Foi à ce Divin Époux de votre
“ âme, tout ce qu'elle lui dit, quoique vous ne le con-
“ naissiez pas. Si votre esprit s'égare pendant l'Action
“ de Grâces, ne vous en troublez pas, mais revenez dou-
“ cement à l'Intérieur de la Très-Sainte Vierge ; et par
“ elle unissez-vous à Jésus. Il suffit pour cela, de mettre
“ la main sur votre cœur, où sur votre croix ; et N. S.
“ regardera cette action comme un renouvellement
“ exprès et positif de votre intention précédente. Tenez-
“ vous avec la Très-Sainte Vierge, aux pieds de Jésus, en
“ silence, quand vous ne pouvez pas lui parler ; et soyèz
“ assurée que ce silence lui sera très-agréable, car il
“ renferme des actes implicites, mais très-réels, d'ado-
“ ration, d'anéantissement, de désir, d'abandon, de sou-
“ mission à la volonté de Jésus.

“ 30. Pour l'union aux dispositions de la Très-Ste.
“ Vierge, elle consiste, moins dans des opérations de
“ l'esprit, que dans une disposition habituelle de volonté.
“ Le matin, renoncez à vos propres dispositions, et désirez
“ d'avoir, tout le long du jour, celles de cette Divine
“ Mère ; renouvelez cette intention générale, quand
“ vous en sentirez l'attrait, mais si vous ne l'éprouvez
“ pas, ne croyez pas que votre intention ne persévère
“ plus, tant que vous ne l'aurez pas rétractée expressé-

“ ment; et certainement, il n'est pas à craindre que
 “ vous la rétractiez jamais. Quand vous voulez la
 “ renouveler, il n'est pas nécessaire d'appliquer votre
 “ esprit à quelques considérations; il suffit de mettre la
 “ main sur votre cœur, ou sur votre croix, ou même
 “ d'élever les yeux de l'âme vers la Très-Ste. Vierge.

“ 4o. Quant à la confiance en la bonté de cette Divine
 “ Mère, je vous assure qu'elle doit être pleine et entière
 “ de votre part; et qu'il faut regarder, comme autant de
 “ tentations du démon, tout ce qui serait de nature à
 “ la diminuer en vous. Que la considération du passé
 “ ne vous trouble pas; sans doute, nous devons nous
 “ humilier devant Dieu, et confesser avec vérité que
 “ nous ne sommes que des serviteurs inutiles, comme
 “ nous l'enseigne Notre-Seigneur. Mais nous blesserions
 “ l'amour de ce Divin Sauveur pour nos âmes, si nous
 “ étions plus touchés de la vue de notre misère foncière
 “ que de la considération de son infinie bonté pour nous.

“ Puisque vous êtes à Marie, cette bonne Mère, toute
 “ dévouée à ses enfants, se charge de vos intérêts,
 “ comme nous voyons que le font les mères ordinaires
 “ à l'égard de leurs enfants, quand elles peuvent les
 “ aider. Remerciez-la de vous avoir choisie pour vous
 “ faire entrer dans sa famille chérie, pour vous y avoir
 “ donné des emplois importants, pendant tant d'années,
 “ qui vous ont fourni le moyen de la faire honorer et
 “ servir, par un grand nombre de saintes âmes.

“ Remerciez-la du bien qu'elle fait encore tous les
 “ jours, à cet Institut, en lui adjoignant des sujets très-

“ propres à procurer sa gloire, en la faisant connaître
“ et aimer. Il me semble que la reconnaissance et la
“ confiance doivent être comme les deux éléments de
“ votre vie spirituelle; ne craignez pas d’excéder dans
“ l’une ou dans l’autre. C’est là l’air que vous devez
“ respirer, le pain qui doit vous nourrir, et la substance
“ divine qui doit vous faire croître dans les vertus de
“ votre sainte vocation, jusqu’à ce que vous soyez arrivée
“ à la mesure que la Sagesse Divine a marquée.

“ Mais, n’oubliez pas que, s’il vous manque à la fin
“ quelque chose, la Très-Ste. Vierge, qui est votre sup-
“ plément et votre caution, l’y ajoutera de son fonds
“ propre.”



CHAPITRE VI.

Dernières années de la Mère Ste. Madeleine.—Sa mort.

La Mère Ste. Madeleine considéra ce cinquantième anniversaire de sa Profession religieuse, comme un avertissement solennel qui lui était donné de sa mort prochaine, et elle ne songea plus qu'à s'y préparer. Pour cela, elle se hâta de rentrer dans la vie cachée, qui était pour ainsi dire, son élément, et son grand désir fut de n'en plus sortir jusqu'à sa mort. Aussi, comme en 1867, elle entendit dire que Mgr. de Montréal devait lui faire renouveler sa soixantième année d'entrée en religion, le jour où la sœur Ste. Clotilde renouvellerait sa soixantième de profession, son humilité en prit l'alarme, et aussitôt, elle écrivit à sa Supérieure la lettre suivante, qui est un monument de sa modestie, de sa simplicité et de son éloignement de tout ce qui sent l'éclat et la distinction.

“ 25 Janvier 1867.

“ Ma Très-Honorée Mère,

“ Je vous dirai, tout simplement, que j'ai été très-
“ surprise et très-affligée, entendant Mgr. (le jour de la
“ mort de Notre Mère Bourgeois) exprimer le désir que
“ le jour où ma Sr. Ste. Clotilde renouvellerait le *soixan-*

“ *tième anniversaire de sa profession, je renouvelerais le*
 “ *soixantième de mon entrée en religion. Pour le cinquan-*
 “ *tième* passe, quoique ce soit beaucoup pour une sœur de
 “ la Congrégation ; ceci ayant été contre nos usages avant
 “ 1859. Cette cérémonie n’avait pas eu lieu dans la Com-
 “ munauté, pour de bonnes raisons, sans doute. Pour
 “ le *soixantième d’entrée* c’est trop ; j’y sens une extrême
 “ répugnance. et j’espère qu’on ne m’y obligera pas.

“ Pour moi, je pense que cet éclat extérieur de so-
 “ lennité nous tire de notre petit état de simple fille
 “ de la Congrégation de N. D., esprit de petitesse, de
 “ simplicité, d’humilité, tant recommandé et pratiqué
 “ par notre vénérée Mère Bourgeoys. Cette vénérée
 “ Mère, n’ayant pas jugé à propos de nous manifester
 “ ses intentions à ce sujet, dans les règles qu’elle nous
 “ a laissées ; nous devons croire qu’elle trouverait mau-
 “ vais que nous introduisions cet usage dans la Commu-
 “ nauté. De plus pour, celle qui est l’objet de la céré-
 “ monie, si elle y passe une fois, elle sait ce qu’il en
 “ coûte de se voir exposée et mise en spectacle aux
 “ yeux d’une nombreuse et respectable assemblée. Je
 “ vous prie donc, en grâce, ma très-honorée Mère, de
 “ vouloir bien prendre en considération ces quelques
 “ réflexions que je sou mets à votre prudence, et les
 “ faire agréer à Mgr. l’Evêque.

“ SR. STE. MADELEINE. ”

Puis, elle ajouta ce post-scriptum, où s’exhale le même
 parfum de simplicité, d’humilité et de modestie.

“ P.S. Quand je compare l’éclat de nos cérémonies

“ actuelles, pour nos professions, avec la pieuse et modeste simplicité de celles de notre bon vieux temps, je ne puis que regretter ces beaux jours, qui, hélas ! ne pourront jamais revenir. ”

La vénérée Mère vécut encore neuf ans, après la célébration de sa cinquantième ; et elle se rendit utile, non-seulement par ses exemples, par ses conseils, donnés de vive voix ou par écrit, mais encore par de précieux travaux sur les Annales de la Communauté qui, en fait de chroniques, ne possède guère que ce qui a été tracé par la main de la Mère Ste. Madeleine. Elle avait commencé ce travail vers l'an 1840, lorsqu'après douze années consécutives de Supériorité, elle fut élue Assistante. Cet office lui donnant un peu plus de loisir, elle en profita pour s'occuper de cette œuvre importante. Elle a laissé à la Communauté un précieux trésor de notices biographiques de la plupart des anciennes sœurs, avec qui elle avait vécu. Ces précieux écrits permettent de continuer l'histoire de l'Institut, depuis les mémoires recueillis par M. Faillon dans la vie de la Mère Bourgeoys jusqu'à nos jours. Cette vénérée Mère recueillit aussi, avec beaucoup de soin, des notes sur les principaux événements qui peuvent entrer dans l'histoire de la Congrégation de N. D. Elle continua ces travaux jusque vers la fin de sa vie ; ou, au moins, elle dirigea les sœurs, chargées plus tard de continuer ces chroniques.

La Mère Ste. Madeleine avait conservé, à peu près, toutes ses forces jusque vers la fin de 1864. Mais, à

cette époque, on aperçut avec inquiétude des symptômes trop évidents de l'altération de sa santé, et les sœurs, dont elle avait été si longtemps la lumière et l'appui, commencèrent à craindre que Dieu ne voulût la leur ravir, et l'appeler à lui, pour couronner ses travaux. En 1865, les alarmes devinrent encore plus vives ; le 22 Mai qui, cette année, était le lundi des Rogations, elle eut une attaque sérieuse, qui fit craindre qu'elle ne touchât à sa fin. On se hâta d'appeler le médecin qui vint à 9 heures P.M., et déclara que le cas était grave ; comme il se retirait : " Docteur, " dit la malade, avec son calme ordinaire, " je n'ai pas peur de l'Extrême-Onction. " Sur cela, il dit qu'il serait prudent de l'administrer ; et, à neuf heures et trois quarts elle reçut le St. Viatique, l'Extrême-Onction et l'Indulgence *In articulo mortis*.

Toutes les sœurs étaient désolées, mais spécialement la sœur N. qui avait été plusieurs années Vice-Supérieure sous la Mère Ste. Madeleine ; dans sa douleur, elle va se jeter au pied de l'autel, où se faisaient les exercices du mois de Marie, et demande à la Très-Ste. Vierge la grâce de laisser la malade encore quelque temps à sa famille affligée. Voici comment elle s'exprime :

" Dans ma profonde douleur, je dis à la Très-Ste. Vierge : Ma bonne Mère ! je vous demande cinq années de vie pour notre Mère Ste. Madeleine ; vous savez que nous en avons besoin ; de grâce, ma Mère, donnez et accordez cette faveur. Puis, je promis de

“ faire dire sept messes, le lendemain matin, en l’hon-
“ neur de la T. Ste. Vierge; la première, à notre cha-
“ pelle, la seconde à N.-D. de Bonsecours, la troisième,
“ à N.-D. de Pitié, la quatrième, à la Paroisse, la cin-
“ quième, au Mont Ste. Marie, la sixième, à Ste. Anne,
“ la septième, à l’Académie St. Denis; de plus, d’en
“ faire dire une chaque mois pendant un an, à N.-D. de
“ Bonsecours, et d’y aller faire une visite une fois par
“ mois, pendant un an; puis, que trois sœurs feraient
“ la Ste. Communion à N.-D. de Pitié, une fois par
“ semaine pendant un an. Je me retirai avec l’intime
“ assurance que Marie exaucerait ma prière en faveur
“ de celle qui avait tenu sa place durant tant d’années.
“ Le lendemain, le médecin étant revenu auprès de la
“ malade, dit qu’il avait espoir, quoiqu’elle fût encore
“ en danger. Dans la semaine qui précéda la Pentecôte,
“ comme je me trouvais près de son lit, elle me dit :
“ Je ne sais ce que cela veut dire, je suis bien mieux ;
“ je crois qu’on m’a joué quelque tour, je n’y comprends
“ plus rien, je devais pourtant partir.” Oh ! ma Mère,
“ lui dis-je, attendez, on ne vous laissera pas partir si
“ tôt, nous avons besoin de vous, la Ste. Vierge veut
“ que vous restiez encore avec vos enfants. Oh ! cela
“ est drôle ! reprit-elle en souriant.”

Quelques jours après, la malade était en pleine conva-
lescence, et elle écrivait sur cette maladie les lignes
suivantes, où respirent, tout à la fois, la reconnaissance,
l’humilité et l’abandon. Elle rend compte dans ce petit
écrit, des grâces obtenues pendant le Mois de Marie, de

1865, et elle mentionne, comme une des faveurs les plus précieuses, la maladie dont nous venons de parler. Voici cet écrit tel que nous le trouvons dans ses papiers :

“ Action de grâces à Marie Immaculée.

“ Je dois regarder, comme première grâce obtenue, “ par votre puissant secours, cette longue maladie, qui “ m’a tenue près de deux mois, en danger de mort. Je “ jouissais depuis plus de deux ans, d’une santé parfaite, “ je me glorifiais de pouvoir suivre tous les exercices “ et travailler tout le jour ; je ne cherchais qu’à satis- “ faire ma vanité, me croyant plus en état que plusieurs “ sœurs faibles et épuisées, devenues incapables d’em- “ ploi. . . . Bonne Mère ! où allais-je dans ma précipi- “ tation ? Grâces à Dieu et à vous. . . . Vers la fin “ d’Avril, une maladie se déclare et s’aggrave de jour “ en jour, me met hors d’état de faire ma retraite avec “ la communauté. Vous m’inspirâtes, Bonne Mère, de “ faire ma revue annuelle dans mon lit, notre Père L. “ l’approuva ; je la terminai le 17 Mai, avec la grâce “ de Dieu, il me semble que j’avais fait du mieux possi- “ ble. Enfin, le mal augmentant et la crainte de mourir “ sans sacrements, me portèrent à demander avis au “ Médecin, il répondit qu’il serait prudent de me faire “ administrer. Ce fut le 22 Mai après neuf heures du soir. “ Une petite confession précéda la réception du St. “ Viatique, Extrême-Onction, Indulgence plénière.

“ Je me félicitai alors d’avoir fait ma revue quelques “ jours auparavant. Oh ! Seigneur, que vous rendrai- “ je pour tant de faveurs ! Marie, ma tendre Mère, sup-

“ pléez à mon impuissance, que faire en retour ? Offrande
 “ et acceptation des souffrances et de tout ce qui répugne
 “ à la nature, en esprit de pénitence, les distractions,
 “ comme punition du plaisir accordé à la dissipation de
 “ mon mauvais esprit.

“ *Samedi, 10 Juin.* Toutes mes douleurs et points
 “ aigus disparurent entièrement ; je pus demeurer de
 “ temps en temps dans un fauteuil, et le lendemain,
 “ Dimanche, (11), je pris mes habits religieux, et me
 “ rendis à la petite infirmerie pour faire la sainte Com-
 “ munion et entendre la sainte Messe.

“ *Le 2 Juillet, fête de la Visitation.*

“ Je renouvelai mes vœux avec la Communauté ;
 “ je ne pus aller à la grand'messe, étant trop faible
 “ encore, et le temps étant trop humide.

“ J'ai pu faire quelques exercices pendant les trois
 “ jours de récollection, à la Visitation. Renouvellement
 “ de l'intérieur, prendre de grand cœur la résolution
 “ d'imiter N. S. et Marie.

“ Vie de retraite, de silence, d'union à Dieu, d'amour
 “ du prochain, de plus, de pureté d'intention, d'oubli de
 “ moi-même, de désir de la perfection religieuse.”

La Mère Ste. Madeleine, guérie, d'une manière si
 extraordinaire, au moment où tout le monde attendait
 son dernier soupir, devint capable de servir la Commu-
 nauté, et de l'aider efficacement par la sagesse de ses
 conseils et l'exemple de ses vertus.

Cependant on touchait à la fin de l'année 1868, et
 sans qu'on s'en doutât, la Mère Ste. Madeleine arrivait

au commencement de l'année, qui devait terminer sa longue carrière. Elle-même pourtant semblait en avoir eu le pressentiment, dès le mois d'Août précédent ; au départ des Sœurs missionnaires, elle avait dit à plusieurs qu'elle ne les reverrait qu'au Ciel ; à l'une d'elles surtout, elle dit intimement et avec une sorte de conviction : “ Je ne vous reverrai plus, je le sens ”

Au mois de décembre, Mgr. de Montréal, qui devait partir pour Rome au commencement de l'année suivante, voulut, avant d'entreprendre ce voyage, faire à la Communauté sa Visite Episcopale, laquelle devait se terminer le 30 décembre. La Mère Ste. Madeleine avait eu la force de suivre toute la visite et d'assister aux différentes réunions ; elle paraissait même plus gaie que de coutume. Monseigneur ayant terminé la visite, et étant sur le point de partir, toutes les sœurs se réunirent pour recevoir une nouvelle bénédiction. Sa Grandeur allait monter en voiture lorsque la Mère Ste. Madeleine s'approche, tombe à genoux, et les mains jointes, les yeux fixés sur le Prélat, lui demande une seconde bénédiction, comme ne devant plus le revoir en ce monde. “ Oui, ” dit Monseigneur en la bénissant, oui, vous me reverrez ; je vous défends de mourir avant mon retour, je tiens à chanter votre service, attendez-moi.”

Ces paroles furent accueillies avec bonheur par toutes les sœurs qui espéraient posséder cette bonne Mère encore quelques années, puisque Monseigneur devait être au moins, deux ans absent.

Le jeudi, veille du jour de l'an, les sœurs souhaitant

plusieurs années de vie à la chère Mère Ste. Madeleine, ajoutaient en souriant, que Monseigneur lui avait défendu de mourir avant son retour, et qu'il fallait bien lui obéir. "Oui, répondit agréablement la bonne
"mère, quand Monseigneur fait des ordonnances, il les
"signe, et il n'a pas signé celle-ci."

Le soir, elle demanda à la Mère Supérieure la permission de faire maigre le lendemain, vendredi, puisqu'elle était si bien portante. Celle-ci, craignant de la contrister, accéda à sa demande, quoique avec peine.

Le lendemain, premier jour de l'an, elle assista jusqu'à trois heures et demie aux visites que les sœurs ont coutume de recevoir, saluant les visiteurs avec cette affabilité et cette dignité qui lui étaient naturelles. Le jour suivant, samedi, comme si elle avait connu ce qui devait lui arriver, elle se confessa le matin après une très-longue préparation : elle fit cette confession avec une grande abondance de larmes, ce qui lui était ordinaire depuis plusieurs années, ayant depuis longtemps la sainte habitude de faire chacune de ses confessions, comme devant être la dernière de sa vie. Vers neuf heures A.M., comme elle paraissait un peu préoccupée, la Mère Supérieure vint audevant d'elle, et lui demanda si elle avait besoin de quelque sœur. "Non, ma mère, lui dit-elle, je
"viens seulement vous demander la permission d'aller
"faire ma visite du premier de l'an, au noviciat.—
"Mais, ma mère, lui dit la Supérieure, vous avez
"toutes les permissions. — Oui, dit-elle, mais c'est
"plus parfait de la demander ici. Je l'accompagnai

“ jusqu'à la porte, racontait plus tard la Supérieure, et je ne sais quelle vague inquiétude s'était emparée de moi.”

Arrivée au noviciat, la bonne mère, avec sa présence d'esprit ordinaire, fit le tour de la salle, demandant le nom de chaque novice, et disant à chacune quelques mots d'édification.

Puis, s'étant assise, elle adressa la parole à toutes, leur recommandant la fidélité à tous leurs devoirs et la pratique des vertus religieuses, spécialement de l'humilité. Ensuite, elle les baisa avec une affection toute maternelle; et, comme elle était sur le point de sortir de la salle, elle se retourna, et leur dit avec une grâce charmante: “ Adieu, mes enfants, priez bien pour la pauvre vieille qui s'en va.” Cette scène avait été extrêmement touchante, et les novices demeurèrent toutes pénétrées des bonnes paroles de cette vénérée Mère, mais surtout des derniers mots qui semblaient annoncer un adieu suprême, une séparation sans retour.

Dans l'après-dinée, les sœurs Marianites de Ste. Croix allèrent faire leur visite d'usage à la Congrégation. Qu'il nous soit permis de citer ce que l'une d'elles a écrit, touchant leur dernière entrevue avec la Mère Ste. Madeleine :

“ La veille du jour où il plut au Seigneur de lui envoyer la dernière attaque d'apoplexie qui devait terminer sa sainte vie, j'eus le bonheur de la voir, avec une de nos chères sœurs, (sœur Marie de St. Bernard,) elle passa une heure entière avec nous,

“ elle était plus gaie et plus maternelle que jamais, il
“ semblait qu’elle pressentît que c’était pour la dernière
“ fois ; elle nous demanda des nouvelles de toutes celles
“ de nos sœurs qu’elle avait connues, et nous embrassa
“ pour chacune d’elles ; puis, elle eut la bonté de nous
“ donner à chacune une image, qu’elle tira d’un calepin
“ de poche qui dénotait la plus grande simplicité et la
“ plus stricte pauvreté.”

La Mère Ste. Madeleine passa le reste de la journée à tricoter pour les pauvres ; le soir, elle soupa à l’heure ordinaire, avec les sœurs de l’infirmierie, et passa la récréation dans la salle de communauté. Elle se retira à sept heures et demie, suivant sa coutume, souhaita le bonsoir par un salut gracieux, et se rendit à son dortoir en passant par l’infirmierie. Comme si elle eût eu un pressentiment de sa fin prochaine, elle salua, à plusieurs reprises, les sœurs malades, leur disant avec la plus tendre affection : “ Bonsoir, mes sœurs, bonsoir ! ”

La sœur chargée de l’aider à se déshabiller, voulut demeurer auprès d’elle ; mais la cloche sonnait pour la prière, et la bonne Mère l’avertit de s’y rendre. La sœur lui dit qu’elle pouvait s’en dispenser, vu qu’elle avait veillé la nuit précédente. “ Puisque vous avez
“ veillé, lui répondit-elle, vous auriez dû vous coucher
“ de bonne heure ; ne l’ayant pas fait, vous devez vous
“ rendre à la prière ; c’est la règle.” Ainsi elle fut laissée seule. Cependant, la première pharmacienne, ayant à préparer un remède, se rendit à la pharmacie, et se sentit pressée de passer par le dortoir où couchait

la Mère. En entrant, elle entendit du bruit ; puis s'approchant, elle vit cette bonne Mère étendue par terre. Ne pouvant la relever seule, elle lui mit un oreiller sous la tête, et courut chercher du secours. La prière était terminée, et on lisait le dernier point de la méditation du lendemain. En quelques secondes bon nombre de sœurs se rendirent auprès de la malade. Celle-ci ne put articuler que ces mots : “ Couchons-nous.” Elle essaya de dire autre chose, mais les sœurs ne purent rien comprendre. On la mit sur son lit ; elle portait la main à l'estomac, et semblait aussi vouloir indiquer la tête, quoique son bras fut déjà trop faible pour y atteindre. Elle regardait les sœurs tour à tour, et de grosses larmes tombaient sur ses joues.

Le médecin fut appelé immédiatement, et lui administra les remèdes que réclamait son état ; mais tout fut inutile. A neuf heures du soir, M. Tambareau, chapelain de la communauté, lui conféra le sacrement de l'Extrême-Onction. Vers dix heures, le médecin déclara qu'elle n'avait aucune connaissance des objets extérieurs ; plusieurs sœurs passèrent le reste de la nuit à veiller et à prier auprès d'elle.

Le cinq Janvier, Mgr. de Montréal eut la bonté de venir la voir, et de lui faire les prières des agonisants. Puis Sa Grandeur lui dit : “ Adieu ! ma bonne Mère, “ adieu ! nous nous reverrons au ciel.” Et se tournant vers les sœurs : “ Votre vénérée Mère, a trouvé “ trop long d'attendre la possession du Ciel jusqu'à mon “ retour de Rome. Consolez-vous, mes chères filles,

“ votre Mère va vous quitter, mais il ne faut pas vous
“ affliger ; il est bien juste que vos sœurs, qui sont au
“ Ciel, la possèdent à leur tour. . . et elle en a beaucoup,
“ là-haut, qui l’attendent pour lui faire cortège, ainsi
“ que les enfants dont elle a procuré l’instruction par
“ ses filles. Elle a été votre supérieure pendant vingt-
“ quatre ans, vous avez été témoins de ses bons exem-
“ ples. Du haut du Ciel, elle sera encore votre Supé-
“ ricure, d’une manière plus utile et plus efficace : parce-
“ qu’étant auprès de Dieu et de l’Immaculée Vierge,
“ elle connaîtra mieux vos besoins, et sera plus en état
“ de vous obtenir les grâces qui vous sont nécessaires.
“ Consolez-vous, encore une fois ; vous ne devez pas
“ l’aimer seulement pour votre propre intérêt. Il est
“ juste qu’après avoir tant travaillé pour vous, elle
“ aille enfin recevoir sa récompense ; elle l’a bien méritée,
“ par une vie si remplie de vertus. Toutefois, il vous
“ est permis de donner un libre cours à vos larmes ;
“ c’est un tribut que vous devez à la reconnaissance
“ et à l’affection que vous portez à cette bonne mère,
“ et qu’elle a mérité par son dévouement et par ses
“ sacrifices. La très-sainte Vierge, la Mère Bourgeoys,
“ toutes les sœurs de votre Institut, spécialement celles
“ dont elle a procuré la sanctification par ses exemples
“ et par la sagesse de ses conseils, se préparent à venir
“ au-devant d’elle, pour l’introduire dans le chœur des
“ Vierges formées par votre communauté, et la présenter
“ à l’Epoux céleste, en chantant ses louanges. Laissons
“ partir cette âme sainte, ne retardons pas plus longtemps
“ son bonheur.”

Puis, Sa Grandeur se tournant vers la mourante, lui dit : “ Adieu ! ma bonne Mère, adieu ! au ciel, nous nous reverrons ! ”

Ces paroles, si touchantes, avaient attendri les sœurs, qui fondaient en larmes, semblables à des enfants qui vont devenir orphelines.

M. le chapelain fut très-assidu auprès d'elle, et y passa même une partie des nuits. D'autres Messieurs du Séminaire vinrent tous les jours prier auprès de la malade, qui demeura sans connaissance, depuis le samedi soir jusqu'au jeudi suivant, où elle expira, à minuit et trois quarts, doucement et paisiblement comme elle avait vécu, et laissant sa famille religieuse plongée dans la plus profonde amertume.

Ses funérailles eurent lieu, le samedi suivant, dans l'Eglise de N.-D. de Pitié. Le service fut chanté par Mgr. de Montréal lui-même, qui voulut donner cette marque d'honneur et d'estime à la vénérée défunte et à sa Communauté. Mgr. C. Larocque, évêque de St. Hyacinthe, qui, durant la vie de la Mère Ste. Madeleine, lui avait donné, en toute occasion, des témoignages de son estime et de son respect, voulut aussi assister à son service, de même que tous les Supérieurs et Supérieures des Communautés de la ville, et un grand nombre de prêtres. Les citoyens les plus respectables réclamèrent comme privilège l'honneur de porter son corps. Un d'entre eux, qui souffrait d'un mal de jambe depuis quelque temps, heureux d'avoir rendu ce service à la bonne Mère, disait avec bonheur, après les funé-

railles : “ Je n’ai aucunement songé à ma jambe, mais uniquement que je portais le corps d’une sainte. ”

Au moment de l’absoute, Mgr. de Montréal adressa aux sœurs l’allocution qui suit :

“ Un profond silence, le silence le plus respectueux, “ le silence de la mort, règne ici en ce moment, mes “ bien chères sœurs ; c’est aussi le silence de la modestie, “ gardée si fidèlement par votre vénérée Mère sur tout “ ce qu’elle a fait durant sa longue et laborieuse carrière, “ et qui n’a été connu que de Dieu seul. Tant de vertus “ pratiquées par elle à un si haut degré, fourniraient ma- “ tière à un long discours ; mais, en présence de ses “ restes mortels, je suis plutôt porté à me taire. Ce- “ pendant, avant de rendre les derniers devoirs à cette “ chère et regrettée défunte, je dois vous adresser “ quelques mots de consolation :—Elle n’est pas morte, “ celle que vous pleurez, mes chères sœurs ! non, elle “ n’est pas morte, elle se repose, après ses soixante-dix- “ sept ans de pèlerinage sur cette terre d’exil, après ses “ soixante-et-un ans de travaux laborieux dans votre “ Communauté, après ses vingt-quatre ans de supériorité, “ exercée avec tant de bonté, de douceur et de sagesse, “ qu’elle gagnait tous les cœurs. Non, elle n’est pas “ morte, parcequ’elle vivra avec vous par ses vertus, “ dont les exemples constants sont empreints dans vos “ esprits. Elle n’est pas morte, parceque, tandis que “ sa sainte âme jouit déjà, il faut l’espérer, du bon- “ heur de la possession de Dieu, elle sera toujours au “ milieu de vous par son esprit ; elle vous parlera encore,

“ elle vous continuera ses belles instructions, elle sera
 “ avec vous dans vos offices, dans vos Missions; vous
 “ vous la rappellerez partout, et partout, elle sera là,
 “ pour travailler avec vous, pour vous exciter, vous
 “ inspirer sa piété, sa religion, sa modestie, sa douceur.
 “ Elle n’est donc pas morte; elle est au contraire, plus
 “ vivante que jamais : parceque c’est maintenant que
 “ ses actions et ses exemples vont être publiés haute-
 “ ment. Consolez-vous donc, et pensez que cette chère
 “ défunte vous sera d’un secours encore plus puissant, à
 “ présent qu’elle est au ciel. Elle sera désormais, aux
 “ pieds de la Vierge Immaculée qu’elle a tant aimée et
 “ si bien servie; elle sera là, pour protéger ces nom-
 “ breuses enfants que vous formez, et qu’elle aussi a
 “ tant aimées. Consolez-vous; la séparation ne sera
 “ que de courte durée; bientôt, nous nous réunirons
 “ pour ne plus nous quitter. Vous l’aurez à votre tré-
 “ pas, pour vous encourager; elle sera là, pour vous
 “ présenter au tribunal du Souverain Juge; elle sera
 “ là, pour vous introduire dans le Chœur des Vierges
 “ réunies là-haut.

“ Vous devez vous consoler en voyant ici présents :
 “ Mgr. C. Larocque évêque de Saint Hyacinthe qui a tou-
 “ jours porté beaucoup d’intérêt à votre Communauté,
 “ tant de membres du clergé parmi lesquels ces ecclé-
 “ siastiques distingués qui se sont toujours efforcés de
 “ de vous conduire dans les voies de la perfection,
 “ d’honorables citoyens empressés de venir à cette cé-
 “ rémonie funèbre. Tout cela vous dit qu’elle avait

“ gagné tous les cœurs. Oui, nous l'avons tous aimée,
 “ et nos regrets vont la suivre dans la tombe. Conso-
 “ lons-nous car Dieu ne manquera pas de lui donner le
 “ repos éternel.

“ Une voix s'est fait entendre ; c'est celle de l'Epoux
 “ Céleste qui la conviait aux Noces Eternelles. Elle a
 “ entendu cette voix et sa lampe était allumée. L'Epoux
 “ est venu pour l'introduire dans la salle du festin où
 “ elle est entrée accompagnée de tant de filles qu'elle
 “ a formées à la vie religieuse, de toutes les enfants à
 “ qui elle a enseigné les vérités de la Religion. Impos-
 “ sible de calculer tout ce que Dieu lui réserve de
 “ gloire et de triomphe, après une vie si bien employée.
 “ Encore une fois, elle n'est pas morte ; elle vit et elle
 “ vit plus que jamais ; et au ciel, où elle se repose de
 “ ses longs travaux, elle sera pour vous toutes une
 “ puissante protectrice.”

Ces bonnes paroles du premier Pasteur du Diocèse, le concours spontané du clergé, des diverses communautés religieuses et des fidèles, étaient bien propres à adoucir la peine des Sœurs de la Congrégation. Aussi, la Mère Supérieure ne put s'empêcher de témoigner, au nom de toutes les sœurs, combien elles avaient été sensibles à toutes ces marques d'intérêt. Voici comment elle s'exprimait dans une adresse à M. le Rédacteur de la *Minerve* :

“ Monsieur le Rédacteur,

“ Veuillez nous permettre de nous servir de votre
 “ journal pour faire parvenir à tous les amis de la Con-

“ grégation de N. D. l'expression des sentiments de
“ notre reconnaissance.

“ La cérémonie funèbre de samedi dernier, nous a
“ fait connaître tout ce qu'il y a dans leurs cœurs pour
“ nous ; et le souvenir du témoignage de sympathie
“ qu'ils nous ont donné dans cette triste et solennelle
“ occasion, nous restera à côté de la douce image de
“ notre vénérée Mère Ste. Madeleine, comme une grande
“ consolation et un puissant encouragement.

“ Nous avons pu dire, de vive voix, à S. G. Mgr. de
“ Montréal, à Mgr. de St. Hyacinthe, à nos vénérés
“ Pères de St. Sulpice, à tous les Prêtres des différentes
“ communautés de Montréal, aux autres Prêtres du
“ Diocèse et des diverses Missions, combien leur pré-
“ sence a été douce à notre cœur. Ces sentiments de
“ gratitude, nous voulons aussi les faire connaître à ces
“ dignes citoyens, à ces excellentes familles de notre
“ ville, qui ont bien voulu venir unir leurs prières à
“ nos prières, leurs regrets à nos regrets.

“ Notre reconnaissance surtout, à Messieurs C. Leblanc
“ et L. Beaudry, dont le concours toujours si dévoué, à
“ été plus délicat et plus empressé que jamais, dans ces
“ circonstances pénibles, par lesquelles il a plu à la
“ Divine Providence de nous faire passer.

“ Que notre Mère Ste. Madeleine nous obtienne de
“ Dieu la grâce de mériter toujours, comme elle, la pro-
“ tection et la sympathie de ceux que nous avons tant
“ de raison de remercier aujourd'hui !

“ Les Sœurs de la Congrégation N. D. ”

De plus, la Communauté envoya aux Sœurs Missionnaires une circulaire, qui témoigne de la haute opinion qu'on avait dans l'Institut, du mérite et des vertus de l'illustre défunte ; voici comment elle était conçue :

“ *En Union à Marie désolée !*

“ Mes très-chères Sœurs,

“ Quelques jours seulement se sont écoulés depuis
 “ notre Circulaire du nouvel an ; alors, comme nous,
 “ vous étiez heureuses, vous vous réjouissiez de l'état
 “ prospère de notre chère congrégation et des bénédic-
 “ tions que la Divine Providence daigne répandre sur
 “ elle. Mais cette époque qui, depuis un certain nombre
 “ d'années, est toujours marquée par quelque événe-
 “ ment pénible pour nous, ne devait pas passer sans
 “ nous laisser sa part d'amertume et de douleurs.

“ Puis donc, mes bien chères sœurs, que le Seigneur
 “ l'ordonne ainsi, et qu'il lui plaît aujourd'hui de sou-
 “ mettre nos cœurs à l'épreuve la plus sensible, accep-
 “ tons avec résignation le calice qu'il nous présente, ado-
 “ rons humblement sa sainte volonté, et baisons avec
 “ amour, la main qui nous frappe. Oui, témoignons à
 “ ce tendre Père, que dans la désolation ou la consola-
 “ tion, nous sommes toujours pleinement à Lui.

“ Notre vénérée Mère, Catherine Huot, de Ste. Ma-
 “ deleine, dont la santé était meilleure depuis quelque
 “ temps, après avoir passé saintement avec nous les
 “ fêtes de Noël, de la Circoncision, et même pris gaî-
 “ ment avec la Communauté, la récréation du soir, sa-
 “ medi, 2 du courant, est tombée une troisième fois de

“ paralysie, au moment où elle allait se coucher. Le
“ coup a été si fort, qu’elle n’a donné aucun signe de
“ connaissance jusqu’au moment de son paisible et
“ bienheureux trépas, qui a eu lieu ce matin, à minuit
“ trois quarts.

“ Cette mère bien-aimée n’a pu recevoir que l’Ex-
“ trême-Onction et l’Indulgence plénière, mais elle avait
“ communiqué la veille avec la Communauté, et vous savez,
“ comme moi, que toute sa vie a été une longue et fer-
“ vente préparation au dernier passage. Elle était âgée
“ de soixante-dix-sept ans, huit mois, sept jours, et a
“ passé soixante-un ans, huit mois, vingt-sept jours,
“ dans notre Congrégation, dont elle a occupé les pre-
“ mières charges pendant quarante-six ans, notamment
“ celle de Supérieure, vingt-quatre ans. Nous perdons
“ en elle, vous le sentez aussi bien que moi, mes très-
“ chères sœurs, la plus parfaite émule de votre vénéra-
“ ble Fondatrice ; une mère, en qui se trouvait réuni
“ le plus rare et le plus bel ensemble de qualités extrê-
“ mement précieuses : une intelligence supérieure, une
“ haute portée d’esprit, une sagesse et une prudence
“ admirables, un cœur sensible et généreux, toutes
“ les vertus à un degré éminent, et tout cela relevé
“ de beaucoup, par son extrême modestie et sa belle
“ simplicité.

“ Notre Mère, vous le savez, n’eût jamais à com-
“ mander : toujours, et jusqu’à présent, le moindre de
“ ses désirs, sa seule présence parlait plus fortement au
“ cœur de ses enfants, que tout ce qu’elle aurait pu

“ dire. Quelle n’est donc pas notre douleur, de voir
“ ravir à notre affection celle qui était si digne, sous
“ tous les rapports, de notre amour le plus filial, de
“ notre vénération la plus profonde, et de celle de
“ toutes les personnes qui ont eu l’avantage de la con-
“ naître. Pleurons donc, mes bien chères sœurs, oui,
“ pleurons, et répandons sur la couche funèbre de notre
“ Mère bien-aimée, des larmes amères ; cependant, n’ou-
“ blions pas dans notre affliction, la promesse si rassu-
“ rante que la Très-Ste Vierge, notre première Supérieure,
“ fit autrefois à notre sainte Fondatrice, et qui a eu jus-
“ qu’à ce jour son parfait accomplissement : Je ne t’aban-
“ donnerai pas. L’heure de la récompense a sonné
“ pour notre mère tant regrettée ; notre Vénérée Mère
“ Bourgeoys, elle-même, désireuse de lui faire partager
“ son bonheur, est venue au-devant d’elle, accompagnée
“ de toutes nos bienheureuses sœurs, qui nous ont
“ précédées dans la Patrie. Nous ne faisons que la leur
“ céder pour un temps, et nous avons la consolation de
“ penser que son esprit nous reste ; c’est le précieux
“ héritage qu’elle nous lègue, et toujours, elle vivra
“ par ce même esprit, au milieu de nous. Elle ne nous
“ laissera point tout à fait orphelines ; du haut du Ciel
“ son œil veillera sur nous, et j’ai la conviction, ainsi
“ que Mgr. de Montréal et nos vénérés Pères nous l’ont
“ dit souvent, ces jours-ci, que nous éprouverons, d’une
“ manière sensible, la protection de cette Mère chérie et
“ son action sur notre communauté. C’est la seule con-
“ solation qui nous reste ; elle est bien grande pour

“ nous toutes, mes chères sœurs, cette consolation, mais
“ elle l’est encore plus pour la pauvre Supérieure, qui
“ s’était fait une si douce habitude de conduire la Com-
“ munauté sous la sage direction de notre bonne et
“ vénérée Mère Ste. Madeleine, et qui maintenant,
“ sentira plus que jamais, le poids de sa lourde
“ charge.

“ Malgré l’intime persuasion que nous avons du
“ bonheur de notre Mère, redoublons d’ardeur dans nos
“ pieux suffrages pour le repos de sa sainte âme. Et
“ dans ces jours où l’Eglise célèbre la mémoire de la
“ visite que les Mages rendirent au Sauveur naissant,
“ recevons avec un cœur soumis la *visite du Seigneur* ;
“ en union avec ces saints rois, faisons monter vers
“ Dieu, avec une ferveur nouvelle, l’encens de nos
“ prières pour celle qui constamment nous édifia par sa
“ tendre et solide piété. Savourons l’amertume de la
“ myrrhe dont Jésus nous abreuve, et offrons-lui en
“ retour le sacrifice de nos plus chères et plus légitimes
“ affections, Enfin, déposons aux pieds du Sauveur
“ naissant, l’or d’une ardente charité purifiée dans le
“ creuset de la tribulation, et offrons-lui notre désir
“ sincère de profiter de cette circonstance si pénible à
“ la nature, pour nous renouveler, de plus en plus, dans
“ la ferveur au service de Dieu, et dans la pratique des
“ vertus de notre sainte et sublime vocation.

“ En me recommandant, ainsi que toute notre Com-
“ munauté, à vos plus instantes prières, j’aime, mes
“ très-chères sœurs, à vous réitérer l’assurance de mes

“ plus affectueux sentiments en Marie, notre divine et
“ douce consolatrice.

“ Sœur Ste. Ursule,
“ Supérieure Générale.”

Les mêmes sentiments d'estime, de vénération, et d'amour, se trouvent exprimés dans une lettre commune, que les sœurs envoyèrent aux différents Prélats, qui avaient des maisons de l'Institut dans leur diocèse. De leur côté, plusieurs de ces Evêques envoyèrent à la Supérieure des lettres, faisant l'éloge de la défunte, et que la Communauté conserve précieusement, comme un monument de l'estime universelle dont jouissait la Mère Ste. Madeleine, et des sympathies qu'elle avait su gagner à la Communauté par l'influence de ses vertus, et par la sagesse de son gouvernement.

Puisse la Congrégation, qui prend tous les jours des développements si considérables, compter toujours dans son sein des sujets semblables à cette admirable religieuse, capables de reproduire sa vie de simplicité, d'humilité, d'abnégation,—sa sagesse, toutes les vertus de cet esprit primitif que la très-sainte Vierge communiqua autrefois à la Mère Bourgeoys, et qu'elle désire retrouver dans toutes ses filles!

CHAPITRE VII.

Marques d'estime universelle données à la Mère Ste. Madeleine après sa mort.

A la mort de la Mère Ste. Madeleine, les évêques, les communautés, les laïques, tous n'eurent qu'un cœur et qu'une voix pour exalter la mémoire de cette éminente religieuse. Nous croyons devoir rapporter ici quelques-uns des écrits qui nous restent comme un témoignage authentique de l'estime générale qu'on avait du mérite et des vertus de la mère défunte.

LETTRE DE MGR. BAILLARGEON.

“ Archevêché de Québec,

“ 9 Janvier 1869.

“ Ma Très-Révérènde Mère,

“ J'ai reçu votre lettre, m'annonçant le décès de
“ votre ancienne et vénérée Mère Ste. Madeleine, comme
“ on apprend la mort des saints, qui afflige la terre et
“ réjouit le Ciel.

“ Je prends donc part à votre douleur de sa perte,
“ en même temps que je rends grâces à Dieu de son
“ bonheur. Les Saints n'ont pas besoin de nos prières,
“ je prierai néanmoins, de tout mon cœur pour cette

“ vénérable servante de Dieu, (et je l’ai déjà fait au
 “ Saint Sacrifice de la Messe,) afin d’obtenir une part
 “ à ses prières au Ciel.

“ C. F. Archevêque de Québec.”

LETTRE DE MGR. GUIGUES.

“ Ottawa, 11 Janvier 1869.

“ Ma Révérende Mère,

“ Je connaissais déjà, lorsque votre lettre m’est
 “ parvenue, la mort de votre bien digne et bien vénérée
 “ Sœur Ste. Madeleine, j’avais été faire une visite à
 “ vos chères filles d’Ottawa, vendredi dernier. Je les
 “ ai toutes trouvées en larmes, et bien péniblement
 “ affectées de la mort de leur ancienne et bien vénérée
 “ Mère. Je l’avais connue à Montréal, bien intimement,
 “ lorsque j’étais encore à Longueuil; dans tous les rap-
 “ ports que j’avais eus avec elle, j’avais rencontré une
 “ âme forte, dévouée, pleine de foi et d’amour pour la vie
 “ religieuse. J’ai confiance que Dieu l’a déjà récompensée
 “ de ses grandes vertus; mais nous avons cependant
 “ prié pour elle, et nous continuerons encore de la
 “ recommander à Dieu, car, c’est pour moi un devoir
 “ de reconnaissance.

“ Le Révérend Père N. a été dire la Messe samedi
 “ matin, chez vos bonnes filles, afin de leur donner la
 “ facilité de faire la sainte communion pour leur bien-
 “ aimée Mère défunte, et pour leur montrer à elles-mêmes,
 “ qu’il prenait une large part à leur juste affliction.

“ Soyez bien persuadée, ma R^Év^Érende Mère, que j’ai
 “ compati moi-même à vos douleurs, ainsi qu’à celles de
 “ toutes vos filles, auxquelles je vous prie d’offrir l’hom-
 “ mage de mes justes sympathies.

“ Je suis, etc.,

“ JOS. EUGÈNE, EVÊQUE d’Ottawa. ”

LETTRE DE MONSIEUR CHS. LAROCQUE.

“ Bécœuil, 10 Janvier 1869.

“ Ma R^Év^Érende Mère,

“ Hier, en revenant de Montréal, j’ai trouvé sur ma
 “ table, la lettre que vous avez eu l’attention de m’a-
 “ dresser, pour m’informer des circonstances de la mort
 “ de la vénérée Mère Ste. Madeleine, j’ai été sensible
 “ à cette attention, en proportion de la haute estime,
 “ du profond respect et de la vénération sincère dont
 “ j’ai toujours été pénétré pour cette religieuse si par-
 “ faite, et cette femme si éminemment distinguée, par les
 “ dons si remarquables qu’elle avait reçus de la main
 “ de Dieu, et les vertus dont elle s’était enrichie. C’est
 “ vous dire combien vous m’avez exactement jugé, en
 “ supposant que je ne serais pas indifférent à la pénible
 “ nouvelle que votre lettre était destinée à m’apprendre.

“ Heureux du témoignage que m’a publiquement
 “ rendu le digne Evêque de Montréal, parlant en pré-
 “ sence de la tombe de la vénérable défunte, et procla-
 “ mant l’estime et l’affection qu’il sait que je porte à
 “ votre si bonne et si intéressante Communauté, je crois

“ que je puis vous assurer que personne, plus que moi,
“ ne sympathise à la juste douleur dans laquelle se trouve
“ plongée toute votre Communauté, par la si grande
“ perte que vous venez de faire. J’ai joint mes regrets
“ à vos regrets, ma prière à votre prière ; hier au matin
“ surtout, lorsqu’étant au Saint Autel, au milieu de
“ vous, j’offrais pour la vénérable défunte le Divin Sa-
“ crifice, auquel vous assistiez toutes avec une ferveur
“ plus qu’ordinaire, parce que vous deviez être bien natu-
“ rellement persuadées que, célébrant en présence de
“ ses restes mortels, je me faisais un devoir et un bon-
“ heur de célébrer pour elle, afin de hâter son entrée
“ dans le séjour de l’éternel repos, que lui a sans doute
“ mérité sa carrière de religieuse, si saintement et si
“ utilement fournie.

“ C’est à St. Hyacinthe que j’avais appris sa mort et
“ le jour de ses funérailles, et sans attendre l’invitation
“ que j’étais bien sûr que votre bienveillance ne man-
“ querait pas de me faire, je me mis en route pour aller
“ offrir à la Mère si bonne et si chère que vous pleuriez,
“ un dernier tribut d’estime et de respect, en accompa-
“ gnant au tombeau sa dépouille mortelle, et en lui
“ faisant avec vous, le suprême adieu de notre bonne et
“ tendre mère la sainte Eglise à tous ses enfants : *Qu’ils*
“ *reposent en paix.* Et j’ai, en effet, goûté cette satis-
“ faction en la partageant avec la nombreuse famille
“ qu’elle a laissée à l’Eglise. Et, comme ses chères filles,
“ j’ai espéré et cru que la paix et le repos de la bien-
“ heureuse éternité ne saurait tarder à devenir son

“ partage ; car comme elles, je sais qu’elle a été l’une
 “ de ces bonnes et fidèles servantes auxquelles le
 “ Divin Maître, en brisant les liens qui les soutiennent
 “ ici-bas, se plaît à faire entendre le doux appel qui
 “ les convie à son éternelle joie.

“ Il n’y a donc point d’amertume dans les larmes et
 “ les regrets que nous avons donnés à la mémoire de
 “ cette Mère, que Dieu vous avait faite si bonne, de cette
 “ femme humble et modeste, qu’il a faite si grande que
 “ son souvenir est véritablement impérissable !! Par-
 “ donnez, ma Révérende Mère, à cette effusion de ma
 “ plume, qui court sous la dictée de mon cœur, et n’ex-
 “ prime néanmoins que bien faiblement, les sentiments
 “ que j’entretiens pour votre vénérable défunte, qu’un
 “ jour l’histoire de notre pays présentera comme l’une
 “ de ses plus grandes et de ses plus nobles figures !! Et,
 “ ce qu’il y a de plus touchant en cela, c’est qu’elle ne
 “ devra sa gloire qu’à l’éclat des vertus qu’elle a prati-
 “ quées et des œuvres qu’elle a accomplies, sans jamais
 “ sortir du silence de sa grande modestie et de son
 “ admirable simplicité. Il doit faire bon d’avoir droit
 “ de se dire les filles ou les sœurs d’une telle femme !!
 “ Agréez, ma Révérende Mère, mes sincères remerciements
 “ pour la faveur que vous m’avez faite, en cette circons-
 “ tance solennelle de la mort de la vénérée Mère comme
 “ à l’un des amis de la Communauté ; et croyez à la
 “ respectueuse estime, etc.

“ C. EVÊQUE de St. Hyacinthe.”

Mgr. LaRocque écrivait encore à la Supérieure de la Congrégation N. D. la lettre suivante, datée du 26 Janvier, et dans laquelle Sa Grandeur témoigne encore de sa haute estime pour la défunte.

“ Hôtel-Dieu Montréal.

“ 26 Janvier, 1869.

“ Ma Très-Honorée Mère,

“ Le prix que vous avez attaché à la lettre que je vous
 “ ai adressée, à l’occasion de la mort de la vénérée Sœur
 “ Ste. Madeleine, me fait regretter de n’en avoir pas
 “ passé copie. Puisque vous la jugez digne d’être con-
 “ servée chez vous, il serait plus convenable qu’elle eut
 “ été gardée dans les archives de l’Evêché de St. Hyacinthe ; je n’hésite point à croire que ce sera pour
 “ vous un plaisir de m’en envoyer une copie, afin qu’elle
 “ soit enrégistrée avec nos documents de quelque prix
 “ ou valeur.

“ Comme j’ai écrit d’après des convictions bien sin-
 “ cères, ce sera pour moi un bonheur de laisser derrière
 “ moi, pour l’information et l’édification de ceux qui
 “ pourront le lire, un témoignage du respect et de l’es-
 “ time dont j’ai été, de tout temps, rempli pour la bonne
 “ et digne mère, que pleure et pleurera sans doute bien
 “ longtemps la Communauté qu’elle a gouvernée si
 “ sagement pendant tant d’années, et à laquelle elle a
 “ laissé tant de précieux souvenirs.

“ Bien amicalement et respectueusement,

“ † CHARLES, Evêque de St. Hyacinthe.

LETTRE DE MGR. JOSEPH LAROCQUE.

“ Notre-Dame de St. Hyacinthe, 8 Janvier 1869.

“ Ma Révérende Mère,

“ On vient de m’apporter votre lettre d’hier, qui
 “ m’apprend le décès de votre vénérée et aimée Mère
 “ Ste. Madeleine; je vous remercie de votre précieuse
 “ attention. Oh! je comprends la filiale et pieuse afflic-
 “ tion de toute la Communauté de la Congrégation, en
 “ se voyant enlever par la mort, une religieuse de tant
 “ de mérites, dans laquelle rayonnait, avec une insigne
 “ vénérabilité, le type si primitif des filles de Margue-
 “ rite Bourgeoys. Elle était digne et grande, autant
 “ que simple et modeste, la vénérée défunte.

“ Cette physionomie douce et grave, représentait
 “ bien l’autorité ferme, mais en même temps, bonne et
 “ toute maternelle, dont elle a toujours été un si beau
 “ modèle; tout cela était accompagné de rares qualités,
 “ de vertus solides et aimables. Je comprends que, à
 “ ces souvenirs, vous sentiez si vivement la perte que
 “ vous venez de faire. Aussi, est-ce de tout cœur que
 “ je m’associe aux sentiments que vous exprimez sur
 “ l’événement qui vient de vous attrister.

“ Tout en partageant avec votre Communauté, l’es-
 “ poir que l’âme de la regrettée Mère Ste. Madeleine
 “ jouit déjà de la félicité, cependant je ne manquerai
 “ pas de me souvenir d’elle au saint Autel, afin que s’il
 “ lui restait quelques taches à effacer, le Sang Précieux
 “ achève de la purifier et de la préparer à la gloire.

“ Agréez, etc.

† JOSEPH, Evêque de Germanicopolis!”

Lettre que M. J. Lacan, ancien confesseur des soeurs de la Congrégation, écrivait aux soeurs missionnaires de St. Roch de Québec, le 10 janvier 1869.

“ Mes bien chères filles,

“ Je suis un peu en retard pour vous répondre, mais
 “ j’en suis bien aise, puisque ce retard me permet de
 “ vous dire un mot du bienheureux trépas de la Véné-
 “ rée Mère Ste. Madeleine. Il a produit ici la plus
 “ vive sensation, et il n’y a qu’une voix pour louer ses
 “ rares qualités, ses vertus précieuses. Ses funérailles ont
 “ été honorées par la présence de deux évêques, de tous
 “ les supérieurs des communautés, d’un bon nombre de
 “ prêtres et des citoyens les plus respectables de la ville,
 “ qui ont demandé à porter son corps. C’est un magnifique
 “ hommage rendu à votre Mère et un motif de consola-
 “ tion pour vous. Espérons que ce nouveau sacrifice,
 “ que Dieu vient de vous imposer, vous attirera de
 “ nouvelles grâces ; et que celle qui a fait, pendant sa
 “ vie mortelle, tant de bien dans la Congrégation en sera
 “ récompensée en recevant le pouvoir d’en faire encore
 “ davantage par ses prières au pied du trône de Dieu.
 “ Mais, pour qu’il en soit ainsi, nous avons une condition
 “ à remplir ; il faut que nous imitions ses belles et aim-
 “ ables vertus que tout le monde exalte à l’envi, que Dieu
 “ a voulu couronner, et que cette vénérable Mère vous a
 “ laissées pour héritage. Oh ! le précieux héritage !

“ Quelqu’un me disait, ces jours-ci, qu’on ne pensait
 “ pas que, depuis la soeur Bourgeoys, il y eut eu, dans
 “ la maison, un sujet plus accompli. Elle avait, en

“ effet, toutes les vertus : piété, simplicité, humilité,
 “ douceur, prudence, gaîté, charité, zèle, obéissance,
 “ pauvreté, etc.

“ On a beaucoup admiré, et avec raison, son respect et
 “ son obéissance pour la Supérieure, elle qui avait si
 “ longtemps commandé, et qui avait formé, même les
 “ supérieures, elle qui était la mère des filles et des
 “ supérieures, respectait toutes les volontés de la Supé-
 “ ricure, se conformait à tous ses désirs, si bien qu’on
 “ a pu dire qu’elle était aussi soumise qu’une novice.
 “ Oh ! l’heureux rapprochement ! qui permet de dire, à
 “ la fin d’une longue carrière : je suis aussi humble,
 “ aussi soumise qu’au Noviciat.

“ Elle possédait, à un très-haut degré, cette paix de
 “ l’âme qui exclut tout empressement, toute préoccu-
 “ pation, tout trouble. On la trouvait toujours riante,
 “ toujours prête à vous entendre, comme si elle n’avait
 “ pas eu autre chose à faire.

“ Quelle belle simplicité ! On ne voyait point en elle
 “ de déguisement, de voies détournées ; elle avait son
 “ cœur ouvert à tous, mais sans imprudence. Aussi,
 “ comme elle gagnait la confiance !

“ Sa piété croissait chaque jour. Combien de fois je
 “ l’ai admirée, quand, de mon confessionnal, je la voyais,
 “ souvent dans la journée et pendant des heures en-
 “ tières, prier Dieu devant le Saint Sacrement avec ce
 “ recueillement et cette religion que lui inspirait la Foi.

“ Que dire de sa charité, si égale, si douce, si tendre,
 “ envers toutes ses sœurs, et même à l’égard des en-

“ fants ? Vous connaissez tout cela, mieux que moi ;
 “ cependant, je ne puis m’empêcher de vous communi-
 “ quer mes remarques sur son amour pour les enfants.
 “ Depuis bien longtemps, elle n’avait aucun emploi à
 “ remplir envers elles ; et, par conséquent, l’éloigne-
 “ ment avait dû effacer tout ce que les glaces de la vieil-
 “ lesse avaient pu laisser en elle d’amour sensible pour
 “ les enfants ; mais la grâce, la charité pure, enflam-
 “ mait son cœur. Voyez avec quel intérêt elle en par-
 “ lait ! Voyez comme elle employait tous ses moments
 “ à soulager leurs misères !

“ Son zèle, qui est l’esprit propre de la Congrégation,
 “ était toujours ardent. Plaise à Dieu que le vôtre se
 “ conserve aussi dans toute son ardeur, et aille toujours
 “ en croissant et en s’épurant.

“ J’avais bien raison de dire que vous aviez là un
 “ magnifique héritage à recueillir. Renouvelez-vous
 “ donc toutes, chères filles, en l’esprit de votre voca-
 “ tion, en la ferveur de votre saint état. Soyez toutes,
 “ comme cette regrettée défunte, des modèles de piété
 “ et de toutes les vertus.

“ Mais, je m’aperçois que je dépasse les bornes ordi-
 “ naires d’une lettre ; vous me le pardonnerez, je l’es-
 “ père, et me croirez toujours ;

“ Tout à vous, par Jésus et Marie,

“ LACAN, Prêtre. ”

ALLOCATION

DE M. A. NERCAM PRÊTRE DE SAINT SULPICE, AUX SŒURS
DE LA CONGRÉGATION DONT IL ÉTAIT ALORS LE
SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE.

“ Personne plus que moi, ne prend part à votre
“ profonde douleur ; car, ayant eu occasion d’étudier et
“ de connaître la Mère Ste. Madeleine, je suis par là
“ même, plus en état d’apprécier la grandeur de votre
“ perte. La charge que j’exerce auprès de vous m’a
“ souvent mis en rapport avec cette éminente religieuse
“ pendant les longues années qu’elle a été chargée de
“ gouverner la Communauté. J’ai eu bien des occasions
“ d’admirer les vertus, dont elle nous a donné de si
“ beaux exemples et que tout le monde connaît, car
“ il était impossible de la voir sans subir son influence
“ et sans apprécier ce bel ensemble de qualités rares
“ que possédait cette mère vénérée : une intelligence
“ supérieure, qui la rendait capable de s’occuper de
“ toutes sortes d’affaires, une modestie admirable, une
“ charité à toute épreuve. Oh ! que de fois, j’ai eu
“ occasion d’admirer cette charité et cette cordialité
“ envers ses sœurs, qu’elle aimait toutes également et
“ sans exception de personne. Étant Supérieure, quand
“ elle me parlait de ses sœurs, je voyais qu’elle se
“ mettait en esprit, aux pieds de la dernière d’entre
“ vous. Quelle sagesse ! quelle prudence ! quelle belle
“ simplicité !

“ Maintenant, que vous reste-t-il, sinon de dire avec
“ le saint homme Job : Le Seigneur me l'avait donnée,
“ le Seigneur me l'a ôtée ; que son saint nom soit béni !
“ C'est Dieu, en effet, qui vous l'avait donnée, dans
“ son infinie bonté ; car, quand la Divine Providence
“ envoie dans une Communauté, un sujet tel que celui-
“ là, c'est un don inestimable. Que de bien opéré,
“ pendant ces soixante-deux ans de vie religieuse !
“ Vous le savez ; pour inspirer la vertu, elle n'avait pas
“ besoin de parler, il lui suffisait de se montrer. Gardez-
“ vous bien de murmurer contre la Providence qui vous
“ l'enlève, après vous l'avoir laissée jusqu'à l'âge de
“ soixante-dix-sept ans. D'ailleurs, elle vous ser-
“ vira encore mieux dans le Ciel. Quand la Mère Agnès
“ mourut, M. Olier crut devoir lui accorder quelques
“ larmes et il pleura cette mort qui lui était si sensible ;
“ mais ensuite, étant allé devant le Saint Sacrement,
“ Notre Seigneur lui reprocha ces larmes, sur une mort
“ qui procurait à Dieu une adoratrice de plus dans le
“ Ciel, et à la défunte un bonheur sans fin et sa con-
“ sommation dans la gloire. M. Olier comprit la leçon ;
“ et il envoya aux sœurs de Langeac une lettre de
“ consolations, leur disant que leur vénérée Mère,
“ consommée en Dieu dans le Ciel, aurait plus de
“ puissance pour procurer, le bien de son monastère, et
“ que cette mort était plutôt une grâce pour elle et
“ pour ses filles. Je puis, en ce moment, vous adresser
“ une consolation semblable, et vous assurer qu'au Ciel,
“ votre vénérée Mère n'oubliera pas cette chère famille

“ qu'elle a tant aimée sur la terre ; qu'elle ne cessera
 “ jamais de s'intéresser au bien de cette chère Congrè-
 “ gation, à laquelle elle a sacrifié les travaux de sa
 “ longue carrière, et les œuvres d'une si belle vie.

“ Que l'esprit de cette Mère vénérée ne s'en aille
 “ pas, et ne disparaisse pas avec elle ! mais qu'elle
 “ vous le laisse, comme autrefois, Elie, montant au Ciel,
 “ laissa son manteau au prophète Elisée. Gardez bien
 “ cet esprit, comme un dépôt sacré qu'elle vous confie ;
 “ car, l'esprit de la Mère Ste. Madeleine n'est autre que
 “ celui dont la très-sainte Vierge avait revêtu la Mère
 “ Bourgeoys, votre Fondatrice ; c'est la relique la plus
 “ précieuse qu'elle puisse vous laisser d'elle-même.
 “ Or, une vie simple et commune, une vie d'assiduité
 “ constante à tous les devoirs de votre sainte vocation,
 “ une vie de pauvreté, de simplicité, d'abnégation et
 “ de conformité parfaite à la volonté de Dieu ; telle est
 “ l'esprit de la mère que vous pleurez. Elle ne cherchait
 “ qu'à se cacher ; et toujours, Dieu l'a mise sur le
 “ chandelier. Sa vertu, se manifestant dans ses actions,
 “ dans ses paroles, et dans toutes ses démarches, la
 “ trahissait et lui gagnait l'estime de tous.

“ En priant Dieu pour vous, je lui ai demandé qu'Il
 “ perpétue parmi vous, la vie et les exemples de cette
 “ mère incomparable qu'Il vient de vous ravir.

“ Je m'arrête ; vous l'avez connue aussi bien, et mieux que
 “ moi. Vous vous rappellerez ses leçons et ses exemples ;
 “ vous en parlerez entre vous ; et, par une sainte ému-
 “ lation, vous vous exercerez à copier un si beau modèle.

Citons encore, les paroles d'estime pour la respectable défunte et de consolation pour les sœurs, qu'adressa à la Communauté M. J. A. Bayle, Supérieur du Séminaire :

“ Vous pouvez être assurées, mes très-chères sœurs,
 “ que je prends une part bien sensible à la grande perte
 “ que vous venez de faire, dans la personne de votre
 “ très-chère et très-regrettée Mère Ste. Madeleine. Il
 “ ne me reste que des souvenirs très-précieux et très-
 “ édifiants de cette digne sœur de la Congrégation ;
 “ mais je n'ai pas à vous faire son histoire, vous la
 “ connaissez mieux que moi. Etant à Montréal depuis
 “ quarante-quatre ans, j'ai pu la connaître de bonne
 “ heure ; jamais, du reste, je n'ai entendu parler d'elle
 “ qu'en bien. Elle possédait des qualités éminemment
 “ distinguées et reconnues de tous ; un esprit péné-
 “ trant, une âme droite et sincère, etc., le tout rehaussé
 “ d'une piété solide, éclairée, qui lui donnait un ascen-
 “ dant irrésistible sur toutes ses sœurs. Quelle retenue
 “ dans tout son extérieur ! quelle modestie dans ses
 “ regards ! quelle simplicité en tout !

“ Sortie de la supériorité, elle se rendit soumise comme
 “ la plus jeune d'entre vous, et semblait savourer cette
 “ position d'inférieure, après laquelle elle avait si long-
 “ temps soupiré.

“ Mais surtout elle avait une dévotion tendre, cordiale,
 “ affectueuse et dévouée pour la très-sainte Vierge, et un
 “ désir sans bornes de propager et d'étendre son culte.
 “ C'est de là que sont venus tous les beaux exemples

“ de vertu qu'elle vous a donnés et qui font aujourd'hui
“ le sujet de notre admiration.

“ Quant à nous, Prêtres du Séminaire S. Sulpice, nous
“ connaissions tous cette bonne mère. Nous la trouvions
“ toujours si respectueuse, si maternelle, si disposée à
“ nous rendre service, par elle-même ou par ses sœurs,
“ que nous en étions singulièrement édifiés. On voyait
“ qu'elle considérait en nous les ministres de Jésus-
“ Christ ; et c'est à cette pensée de foi que nous attri-
“ buons tant de marques de vénération de sa part.

“ Puissent mes paroles contribuer à honorer la mé-
“ moire d'une mère si vénérée, et à raviver parmi vous
“ son esprit, sa vie et ses vertus !

Le Révérend Père Durocher, Supérieur des Oblats à Saint Sauveur, (Québec.) étant venu à Montréal, voulut aussi mêler sa voix à celle de tous les amis de la Congrégation, et s'exprima à peu près en ces termes :

“ Lorsque la sainte Vierge a quitté la terre, elle a
“ légué son esprit aux apôtres, de sorte qu'elle demeu-
“ rait toujours au milieu d'eux. De même, votre véné-
“ rable Mère Ste. Madeleine, quoique séparée de vous
“ par la mort qui vous l'a enlevée, ne vous a pas aban-
“ données pour cela ; elle vous a laissé son esprit, que
“ vous avez pieusement recueilli, et qui se perpétuera
“ en chacune de vous.

“ Que de beaux exemples elle nous a laissés dans
“ une si longue carrière, consacrée entièrement au bien.

“ J’ai eu, plus d’une fois, occasion d’admirer cette
“ chère et vénérable religieuse ; elle possédait une
“ intelligence remarquable, des talents extraordinaires,
“ cela, joint à un esprit d’abnégation qui édifiait tous
“ ceux qui avaient l’avantage de la connaître. Partout
“ où il y avait du bien à faire, on était sûr de rencontrer
“ sa sympathie et l’effet de sa charité. De tous côtés,
“ il n’y a qu’une voix pour publier ses vertus. Elle
“ était une de ces âmes précieuses qui ont passé leur vie
“ en faisant le bien, et que le Bon Dieu envoie, de
“ temps en temps, pour consoler la terre et travailler au
“ salut du prochain. Que de bienfaits votre vénérée
“ défunte a accordés à notre population de St. Sauveur,
“ par les sœurs qui nous ont été envoyées dans des
“ temps difficiles, et qui, par leurs instructions, ont
“ régénéré les enfants qui ne sont plus reconnaissables.

Puis, faisant allusion à ce que la Mère Ste. Madeleine
avait écrit à l’occasion de la fondation de la maison de
St. Sauveur, il ajoutait : “ Je conservais quelques lignes,
“ écrites de sa main, avec celles de notre saint Fonda-
“ teur, Mgr. Mazenod, évêque si rempli de l’esprit de
“ Dieu ; j’ai été privé de ces correspondances par l’in-
“ cendie de St. Sauveur, et j’en suis très affligé ; car je
“ les lisais très-souvent, pour m’animer et m’exciter à
“ la vertu. Il m’en est resté un souvenir qui ne s’effa-
“ cera jamais de ma mémoire. ”

A ces témoignages d’estime, nous pourrions en ajouter
beaucoup d’autres, qui expriment la haute vénération
qu’inspiraient à tous, les rares vertus de cette respecta-

ble défunte. Parmi ceux qui témoignent de leur estime, je ne puis m'empêcher de citer M. Granjon, prêtre S.S., chargé de diriger la vénérable Mère pendant les dix-sept ans qu'il fut confesseur de la Communauté ; entre autres bonnes paroles adressées aux sœurs, il exprime combien il trouve "heureuse la vénérable sœur Ste. Madeleine d'avoir combattu si longtemps le bon combat : et toutes les sœurs, heureuses aussi, d'avoir eu un modèle si parfait de la vertu simple, modeste et forte qui prépare au bonheur du ciel."

M. Tambareau, qui était chapelain de la Congrégation, à l'époque du décès de cette respectable Mère, faisait, lui aussi, une digne appréciation de ses éminentes qualités.

Un mot d'un autre prêtre, chef d'une des plus belles institutions du pays, complètera tout ce que nous avons déjà dit ; il répondait aux sœurs qui lui avaient envoyé la photographie de la Mère Ste. Madeleine.

"Nous avons tous connu, dit-il, cette véritable héritière de l'esprit de la sœur Bourgeoys, et nous sommes tous heureux de pouvoir conserver son portrait. En rappelant le souvenir de cette digne religieuse, la vue de son image ne pourra être pour tous qu'une exhortation à la vertu."

Les différentes Communautés religieuses adressaient aussi à la Congrégation, des lettres pleines d'éloges à la mémoire de la Mère Ste. Madeleine. Toutes avaient particulièrement connu cette vénérée Mère, et avaient entretenu avec elle des rapports pleins d'affection et de

cordialité. A sa mort, leurs témoignages de vénération formèrent, comme un concert de louanges, et furent un baume consolateur pour la Communauté qui la pleurait à tant de titres.

“ Hôtel-Dieu, St. Joseph,

“ Montréal, 7 janvier 1869.

“ Ma Révérende et chère Mère,

“ Nous avons partagé, avec vous toutes, la désolation
 “ dans laquelle vous a plongées la maladie foudroyante
 “ qui a frappé votre vénérable sœur Ste. Madeleine.
 “ Aujourd’hui, nous mêlons nos larmes aux vôtres pour
 “ déplorer la perte que vous venez de faire, par la mort
 “ de cette sainte religieuse.

“ Veuillez donc agréer les sympathies de nos cœurs
 “ affligés; et daignez accorder à notre pieuse vénération
 “ pour la chère et regrettée défunte, dont la mémoire
 “ si douce sera toujours en bénédiction parmi nous,
 “ daignez, dis-je, nous faire la faveur de déposer quel-
 “ ques instants sur ses mains bénies, ces petites images,
 “ que nous serons heureuses de conserver comme de pré-
 “ cieuses reliques, comme un doux parfum de ses belles
 “ vertus religieuses.

“ Nous paierons demain, à votre vénérable défunte,
 “ le tribut d’union fraternelle, en faisant à son intention
 “ la sainte communion....

“ SŒUR MANCE, Supérieure.”

“ Couvent des Ursulines,
 “ Québec, 9 janvier, 1869.

“ Ma très-honorée et chère Mère,

“ Le ciel nous impose à toutes, aujourd’hui, un bien
 “ grand sacrifice ; car la tendre Mère que vous venez de
 “ perdre, a toujours été l’amie sincère et affectueuse de
 “ notre Communauté. C’est pourquoi nous nous hâtons
 “ de vous témoigner notre juste regret et notre plus
 “ affectueuse sympathie. Déjà, nous faisons des
 “ vœux pour son prompt rétablissement ; mais le Bon
 “ Dieu a jugé qu’il était temps de couronner cette vie, de
 “ soixante ans passés à son service. Il a voulu la
 “ réunir enfin, à toutes les saintes âmes de votre Con-
 “ grégation, dont elle a si bien pratiqué les vertus ici-
 “ bas ; oui, nous le sentons bien, Il ne l’a retirée de
 “ cette vie de misères que pour la placer auprès de
 “ votre vénérée Mère Bourgeoys, de la chère sœur Ste.
 “ Elizabeth, de Sœur St. Simon, (1) et de tant d’autres
 “ âmes d’élite, dont le souvenir vivra toujours parmi
 “ nous. Ces jours-ci, nous nous réunirons au pied de

(1) Sœur Marie Chicoine, de St. Simon, entra à la Congrégation en 1823, et mourut à l’âge de 55 ans, en 1856, après 33 ans passés en religion ; elle fut enterrée dans l’Eglise de N.-D. de Pitié, pendant qu’on en élevait les murs. Cette bien-aimée sœur fut sept ans maîtresse des novices et assistante, la dernière année de sa vie. Dans ces emplois, et dans la direction des maisons de S. Roch de Québec et de Berthier, elle rendit d’importants services à la Congrégation, et s’acquitt l’estime générale des sœurs, des élèves et de toutes les personnes qui la connurent. Elle était remarquable par une humilité profonde, une affectueuse cordialité et bonté pour tous, et un grand esprit de dévouement aux devoirs les plus difficiles à remplir. En mourant, elle a emporté les regrets bien légitimes de sa Communauté, qui avait fondé sur elle de grandes espérances pour l’avenir de la Congrégation.

“ notre autel privilégié, où le saint sacrifice sera offert,
 “ à l'intention de notre chère amie décédée.

“ Veuillez agréer, etc.

“ SR. ST. GABRIEL, Supérieure.”

“ Hôtel-Dieu de Québec,

“ 7 Janvier 1869.

“ Mes très-honorées Tantes,

“ Je reçois, en ce moment, l'affligeante nouvelle de
 “ la mort de votre vénérée et bien-aimée Mère Ste.
 “ Madeleine. Je puis vous assurer que cette mort a
 “ causé, dans toute notre Communauté, une bien vive
 “ sensation. Permettez-moi de venir, en union avec
 “ toutes mes sœurs, vous offrir les sentiments de notre
 “ douloureuse sympathie, à l'occasion d'une si cruelle
 “ épreuve.

“ Nos cœurs ressentent et partagent votre peine.
 “ Votre si respectable et si vénérée Mère Ste. Madeleine
 “ avait des droits tout particuliers à votre affection et
 “ à votre juste reconnaissance, pour avoir dirigé votre
 “ Communauté dans la pratique des vertus religieuses,
 “ pendant un grand nombre d'années ; par sa longue
 “ expérience dans le gouvernement, cette mère vénérée
 “ vous était d'un si grand secours, et à toutes, un mo-
 “ dèle de ferveur et de régularité.

A ces condoléances de sa Communauté, la Mère St. Henri, autrefois élève de la Congrégation, ajoutait :

“ Pour moi, mes très-honorées Tantes, qui ai été
 “ l'objet de sa bienveillante charité, je ne saurais dire
 “ combien cette perte m'est sensible, et je ne doute pas

“ du vide que vous devez sentir dans votre maison.
 “ Mais, consolons-nous, en nous rappelant que, quand
 “ tout appui humain disparaît, c’est que Dieu veut agir
 “ par Lui-même, et nous obliger à nous abandonner à
 “ Lui avec confiance et amour. Cette bonne mère que
 “ nous pleurons, sera encore avec nous, par la meilleure
 “ partie d’elle-même ; et, dans le sein paternel de Dieu,
 “ au pied du trône de sa miséricorde, pour nous aider
 “ puissamment de son intercession.

“ Soyez bien convaincue que notre estime et notre
 “ vénération pour cette chère défunte nous portent à
 “ lui donner les suffrages de nos prières, quoique nous
 “ ayons tout lieu de croire qu’elle jouit de la récom-
 “ pense de ses travaux et de ses sacrifices.

SŒUR ST. HENRI, Supérieure.

“ Notre Dame des Anges.

“ Hôpital Général de Québec, 28 Janvier 1869.

“ Ma très-honorée Mère,

“ Nos chères sœurs de St. Roch ont eu l’attention
 “ de nous communiquer la lettre circulaire, par laquelle
 “ vous leur avez annoncé le décès de la vénérée Mère
 “ Ste. Madeleine.

“ Nous avons appris avec une profonde émotion, les
 “ circonstances de la maladie qui l’a, en si peu de temps,
 “ enlevée à l’affection de sa famille religieuse. C’est à
 “ juste titre que vous versez des larmes bien amères sur
 “ la tombe de celle qui a fait, pendant si longtemps,
 “ l’ornement de votre Congrégation

SŒUR ST. ZÉPHIRIN, Supérieure.

“ Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe.

“ 10 Janvier 1869.

“ Ma Révérende Mère,

“ Je voudrais pouvoir vous exprimer de quels senti-
“ ments de gratitude et de tristesse, mon âme a été
“ remplie, à la lecture de votre lettre, et de la circulaire
“ que vous avez eu la fraternelle attention de nous
“ envoyer. Que pourrais-je vous dire, sinon que je par-
“ tage bien vivement vos regrets si profonds et si légi-
“ times, sur la perte si grande que vous venez de faire
“ de votre vénérable mère.

“ J’ai lu, avec un filial attendrissement, le tableau
“ des vertus de cette mère bien-aimée, dont la longue
“ carrière a été si bien remplie.

“ Toute la Communauté prend part à votre douleur,
“ car, toutes, nous avons su apprécier les rares qualités
“ de celle que la mort a trop tôt, ravie à la tendresse
“ de ses enfants et à la vénération de tous. Mais, ma
“ Révérende Mère, je me réjouis aussi du bonheur de
“ cette sainte âme, qui est allée s’unir au Dieu qu’elle
“ a si fidèlement servi ; et, je n’en doute pas, elle con-
“ tinuera à nous aider puissamment, du haut du Ciel,
“ à vous spécialement, qui aimiez tant à vous inspirer
“ auprès d’elle pour la conduite de votre Communauté.

“ Agréez etc,

SŒUR MARIE, Supérieure.

LETTRE DE LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE LA PRÉSENTATION
DE MARIE.

“ Bourg St. Andéol, France, 22 Février 1869.

“ Révérende Mère,

“ Une lettre de Mère St. Marc m'apprend la perte
“ douloureuse que vient de faire votre respectable
“ Communauté, en la personne de la vertueuse mère
“ Ste. Madeleine. C'est de tout cœur, et avec une
“ affection toute cordiale, que je viens m'associer à la
“ douleur qu'à dû vous faire éprouver une si pénible
“ séparation.

“ Les services immenses que cette respectable mère
“ à rendus à votre Congrégation, les charges importan-
“ tes, qu'elle y a remplies, et plus encore, les exemples
“ de rares vertus qu'elle a constamment donnés à toutes
“ celles qui l'ont connue ; tout cela, dis-je, ne peut
“ qu'augmenter vos regrets et rendre plus sensible la
“ peine que vous éprouvez.

“ Mais, combien cette peine n'est-elle pas adoucie, ou
“ plutôt, quel baume consolant le cœur ne puise-t-il
“ pas dans la pensée du souverain bonheur dont le
“ Divin Maître a sûrement récompensé son épouse
“ fidèle ! Oui Révérende Mère, j'en ai l'intime con-
“ viction, et il m'est bien doux de vous la faire par-
“ tager, votre regrettée Mère Ste. Madeleine n'a fait
“ qu'échanger une vie de peines et de combats, pour
“ une vie de délices et de bonheur éternel ; vous aurez
“ désormais en elle, une protectrice d'autant plus puis-

“ sante que, sincèrement attachée ici-bas à sa chère
 “ famille religieuse, elle conservera là-haut cette affec-
 “ tion. J’espère aussi qu’elle se souviendra, auprès de
 “ Dieu, de celle qui, unie à elle sur la terre par les liens
 “ de la plus respectueuse et sincère amitié, lui a déjà
 “ donné, et lui donnera encore, un souvenir dans ses
 “ faibles prières.

“ C’est de tout cœur que je me souscris, etc.

MARIE ST. MAURICE, Supérieure.

“ Monastère du Précieux Sang,

“ St. Hyacinthe, 9 Janvier 1869.

“ Ma très-honorée Mère,

“ La nouvelle que j’avais tant appréhendé de recevoir,
 “ vient de m’arriver; et, quoique je m’y fusse atten-
 “ duc, elle a porté à mon cœur un coup des plus
 “ douloureux. C’est une mère, c’est une amie qui vient
 “ de m’être enlevée; les quelques rapports que j’ai eus
 “ avec elle avaient suffi pour m’inspirer à son égard
 “ une affection pleine d’estime, et surtout une confiance
 “ sans bornes, il me semblait voir en elle ce modèle
 “ que j’avais à suivre dans ma carrière religieuse, et à
 “ proposer à toutes celles qui voudraient se faire
 “ amantes de Jésus, et s’immoler à sa gloire. Bien
 “ plus fortunée que moi encore, chère Mère, vous avez
 “ pu apprécier et aimer cette Vierge sage et fidèle que
 “ l’Époux avait donnée à votre maison, pour en faire
 “ sa consolation et l’une de ses plus belles gloires; bien
 “ plus que moi aussi, sans doute, vous devez ressentir

“ cette perte. Mais, quoique je comprenne la vive
 “ blessure qu’elle a faite à votre cœur et à ceux de
 “ toutes vos chères filles, je sens que je ne puis offrir
 “ d’autre consolation que celle de prier et de pleurer
 “ avec vous toutes

“ Si, au moins, la chère et digne Mère Ste. Made-
 “ leine que nous regrettons, avait pu venir, une fois
 “ seulement, visiter notre pauvre monastère, il me
 “ semble que j’aurais eu moins de peine à me soumettre ;
 “ je désirais tant recevoir d’elle cet encouragement et
 “ cette bénédiction qui, sans doute, nous auraient porté
 “ bonheur. Mais, non ! puisqu’il a plu au Seigneur
 “ d’en ordonner ainsi, je ne dois pas me plaindre ; et
 “ puis, du haut du Ciel, peut-être, elle pensera quelque-
 “ fois aux enfants du *Précieux Sang* et leur obtien-
 “ dra quelques-unes des éminentes vertus qui l’ont
 “ distinguée sur la terre, et qui maintenant, sont l’objet
 “ d’une magnifique récompense.

“ Je dois vous l’avouer, ma chère et vénérée Mère,
 “ depuis que je sais qu’elle n’est plus de ce monde, je
 “ ne puis penser à elle que pour l’invoquer comme une
 “ sainte ; déjà, je crois la voir, sur le sein du Bien-
 “ aimé, étanchant cette soif d’amour divin qui l’a tou-
 “ jours consumée ici-bas, et jouissant d’autant plus
 “ qu’elle a été plus immolée, plus crucifiée, et qu’elle a
 “ travaillé davantage pour la gloire du Céleste Epoux,
 “ cependant, si elle pouvait avoir encore besoin de
 “ quelque secours, nous lui ferons d’ici à longtemps,
 “ une part dans toutes nos communions, prières et

“ petits sacrifices ; je serai heureuse de lui payer ce
 “ dernier tribut de mon attachement tout filial.

“ Ma très-honorée Mère, Jésus vient de vous placer
 “ sur la croix, avec votre Communauté, en vous frappant
 “ dans une de vos affections les plus saintes et les plus
 “ chères ; permettez-moi de vous rester unie, avec mes
 “ chères filles, sur cet arbre de vie, pour recueillir
 “ ensemble le Sang de l'Agneau qui l'a inondé et
 “ sanctifié, et y trouver force, consolation, et espérance.
 “ C'est dans cet Océan, où les cœurs qui souffrent
 “ aiment à se plonger, que je me souscris, etc.

“ SŒUR CATHERINE-AURÉLIE, du Précieux Sang.”

“ Couvent des Religieuses du Sacré-Cœur, (1)

“ 8 Janvier 1868.

“ Ma Révérende Mère,

“ Lorsque nous reçûmes l'expression de votre reli-
 “ gieuse sympathie, nous ne pensions pas avoir, quel-
 “ ques jours plus tard, les mêmes accents à offrir à
 “ votre filiale douleur.

“ La libéralité de notre Dieu a voulu couronner la
 “ sainte et féconde existence de la mère que vous pleu-
 “ rez ; permettez-nous de joindre nos larmes aux vôtres.
 “ Si la consolation versée par un cœur ami est un
 “ baume à la souffrance, combien plus précieux est-il

(1) Pour comprendre tout le sens de cette lettre, il est nécessaire de faire observer que les religieuses du Sacré-Cœur venaient elles-mêmes de perdre leur Supérieure-Générale, dont la mort avait causé parmi elles une douleur vivement sentie.

“ quand une mutuelle épreuve resserre les liens de la
 “ charité. Ainsi viendront-ils se fortifier sur la tombe
 “ sacrée de nos mères; et nos cœurs s’unissant aux
 “ vôtres, adoreront la volonté suprême. Confondant
 “ leurs noms vénérés dans une fervente prière, nous
 “ multiplierons nos pieux suffrages et nos œuvres jour-
 “ nalières pour le repos de ces âmes, dont les vertus
 “ religieuses laissent un si doux parfum.

“ Mais leurs travaux, animés du zèle de la divine
 “ charité ne nous donnent-ils pas la confiance que, déjà,
 “ elles jouissent de Celui qu’elles ont aimé et glorifié
 “ sur la terre? ne sont-elles pas maintenant les puissantes
 “ avocates et les fidèles protectrices de leurs familles
 “ orphelines?

“ Le cœur si compatissant de Jésus partage notre
 “ sacrifice, et réserve sans doute à votre douleur, ma
 “ Révérende Mère, de retrouver comme nous une mère
 “ consolatrice. C’est en Lui que, nous retrouvant au
 “ pied de la croix, nous vous prions d’agréer la nouvelle
 “ expression de notre profonde et religieuse sympathie.

“ Soeur Décloux,

“ Assistante des Religieuses du Sacré Cœur de Jésus.”

Une Soeur Marianite de Ste. Croix qui s’était trouvée
 aux obsèques de la Mère Ste. Madeleine, écrivait du
 Mans en France, le 17 mai 1876 :

“ Je n’oublierai jamais les salutaires impressions que
 “ fit sur moi le touchant spectacle de sa sépulture; les
 “ sentiments de regret et de vénération qui se ma-
 “ nifestaient dans toute l’honorable assistance, et la

“ profonde affliction dans laquelle était plongée sa chère
 “ famille religieuse, témoignaient bien de la haute
 “ estime qu’on avait conçue de ses vertus; aussi, je
 “ me sentais fortement portée à invoquer son secours
 “ plutôt qu’à prier pour elle.

“ Notre Révérende Mère Générale conserve précieu-
 “ sement, comme une relique, le dernier ouvrage de
 “ cette vénérable Mère, tant est grande l’estime qu’elle
 “ garde à la mémoire de cette digne Mère; cet ouvrage
 “ est un tricot pour les pauvres, qui lui a été envoyé
 “ par une de nos sœurs du Canada.”

“ Couvent de Ste. Anne,
 “ Lachine, 9 Janvier 1869.

“ Ma Révérende Mère,

“ J’ai appris, avec beaucoup de peine, la mort de
 “ votre vénérée Mère Ste. Madeleine; et, comme moi,
 “ toute notre communauté sympathise vivement à la
 “ perte que vous venez de faire. Mais, partageant votre
 “ douleur, vous nous permettrez de prendre part à vos
 “ divines consolations; car, nous aussi, nous trouverons
 “ une vierge de plus à la suite de l’Agneau sans tache,
 “ qui, nous l’espérons nous fera sentir les effets de son
 “ crédit dans le ciel.

“ Une vie si longue, toute consacrée à la gloire de
 “ Dieu et de son Immaculée Mère, doit déjà être cou-
 “ ronnée d’un bonheur infini; mais si nos prières
 “ pouvaient être encore nécessaires à cette vénérée
 “ Mère, nous ne lui refuserons pas nos suffrages. Je

“ me serais fait un devoir de me rendre au service ;
 “ j’étais même, ce matin, toute prête à partir, mais
 “ le mauvais temps m’a retenue.

Veillez etc.

“ Sœur Ste. M. Jeanne, Supérieure.”

EXTRAIT DE “ LA MINERVE.”

“ La communauté de la Congrégation de Notre-Dame
 “ de cette ville vient de faire une perte immense, et
 “ pour ainsi dire irréparable, en la personne de la vé-
 “ nérable Mère Marie Catherine Huot, si bien connue
 “ sous le nom de Sœur Ste. Madeleine.

“ Son excellente constitution l’ayant déjà fait tri-
 “ ompher, deux fois des attaques de la paralysie, une
 “ troisième rechute l’a enlevée, dans la nuit du six au
 “ sept, à sa famille religieuse, sans qu’elle eût pu un
 “ seul instant, depuis le samedi précédent, donner aucun
 “ signe de connaissance.

“ Nous aimons à croire que le Seigneur, dans sa mi-
 “ séricorde, a voulu, en privant de sentiment cette
 “ mère bien-aimée, lui épargner le triste spectacle de
 “ la profonde affliction de ses filles désolées.

“ La regrettée défunte était âgée de soixante-dix-
 “ sept ans. Entrée à seize ans à la Congrégation, elle
 “ y a passé soixante-un ans, elle a rendu à sa Com-
 “ munauté les plus importants services, comme Maîtresse
 “ des novices, Assistante, Supérieure, (24 ans à diverses
 “ reprises.) Et sur les 440 sœurs dont se compose

“ actuellement la Communauté, il ne s'en trouve que
“ cinq à la réception desquelles elle n'a pas pris part.

“ La mère Ste. Madeleine a été, et sera toujours, une
“ des gloires de la Congrégation, la digne émule de
“ de l'illustre Marguerite Bourgeoys dans sa vie de
“ zèle et de dévouement pour la jeunesse ; aussi, est-ce
“ un honneur et un bonheur pour cette institution de
“ pouvoir, après plus de deux cents ans d'existence,
“ offrir à tous les sujets qui s'y présenteront à l'avenir
“ une aussi parfaite copie de sa fondatrice.

“ Cette bonne Mère, si justement regrettée, et si
“ digne de la vénération de ses filles et de tous ceux
“ qui avaient le bonheur de la connaître, réunissait en
“ elle le plus bel ensemble des qualités les plus pré-
“ cieuses : intelligence supérieure, haute pénétration
“ d'esprit, sagesse et prudence admirables, vertus à
“ toute épreuve ; tout cela relevé par le charme d'une
“ rare modestie et de la plus belle simplicité.

“ Les pauvres n'eurent jamais de pourvoyeuse plus
“ tendre et plus dévouée ; leurs besoins, ceux des
“ enfants surtout semblaient être devenus les siens,
“ toutes les heures, les plus petits instants même, de
“ ses dernières journées furent consacrés à les prémunir
“ contre la rigueur des saisons et à leur adoucir les
“ souffrances de l'hiver.

“ Le Ciel avait prêté à la terre la vénérable Mère
“ Ste. Madeleine ; il la réclame aujourd'hui, pour l'as-
“ socier à la troupe des vierges. Mais en l'enlevant à
“ la société, aux pauvres, aux enfants, et à sa famille

“ religieuse, il laisse à tous le précieux héritage de sa
 “ piété, de ses leçons, et de ses exemples.

“ Puisse ce trésor spirituel, que lègue cette Mère
 “ bien aimée, être soigneusement recueilli et religieuse-
 “ ment conservé.”

EXTRAIT DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE

“ Au moment où nous allons clore cette chronique, la
 “ mort, au début de cette année, a frappé un coup qui
 “ retentit douloureusement parmi tous les amis de la
 “ Congrégation de Notre-Dame.

“ Qui, dans Montréal, n'a pas connu cette vénérable
 “ sœur qui comptait plus d'un demi-siècle de travaux
 “ et d'apostolat, tant dans les écoles qu'à la tête du
 “ noviciat et de la Communauté des Sœurs ? Or, c'est
 “ cette vénérable Sœur Ste. Madeleine qui n'est plus ;
 “ et il y aura, dans chaque famille de la colonie et des
 “ missions plus d'une femme de cœur qui lui doit son
 “ éducation, pour verser des larmes de regret et de
 “ reconnaissance sur la tombe de celle que, tant de fois,
 “ elles ont appelé leur vénérée Mère.

“ Née dans la paroisse *l'Ange Gardien*, aux portes
 “ de Québec, le 30 avril 1791, Marie-Catherine Huot,
 “ à 16 ans, entra au noviciat de la Congrégation. Le
 “ 28 Septembre 1809, elle prononçait ses vœux sous le
 “ nom de Sœur Ste. Madeleine qui, depuis, est devenu
 “ le sien. Il y a dix ans, on célébrait avec pompe, à la
 “ Congrégation, l'anniversaire demi séculaire de cette
 “ heureuse consécration.

“ Après treize années de travaux dans les Missions,
 “ elle était placée à la tête du noviciat, qu’elle dirigea
 “ pendant huit ans. Elle fut ensuite sept ans assis-
 “ tante, vingt-quatre ans à la tête de toute la Communauté
 “ et conseillère jusqu’à ses derniers temps, ayant con-
 “ servé, jusqu’à la fin, la plénitude de cette intelligence
 “ droite, prudente, et pratique, qui a brillé dans tous
 “ les actes de sa longue administration, C’est sous
 “ cette administration, en effet, que les écoles des
 “ faubourgs ont été fondées dans Montréal avec le
 “ concours du Séminaire, et sous la direction du véné-
 “ rable M. Quiblier, alors directeur de la Communauté.
 “ C’est sous cette sage Supérieure que les Pensionnats
 “ de la Congrégation sont entrés dans la voie où ils
 “ jettent tant d’éclat ; que de nombreuses Missions ont
 “ été fondées ; que d’autres, tombées par le malheur
 “ des temps, se sont relevées ; que les bâtiments de la
 “ Maison-Mère se sont agrandis ; que la Congrégation a
 “ presque décuplé, et pris ces prodigieux accroissements
 “ qui font l’admiration de nos concitoyens et des étran-
 “ gers.

“ Voilà, certes, des travaux et des succès qui méritent
 “ une éternelle mémoire ; et cependant, ce n’est pas ce
 “ que nous admirons le plus dans la vie de cette véné-
 “ rable religieuse. Ses œuvres, comme celles de la
 “ femme forte, la loueront sans doute dans les assem-
 “ blées des hommes : *Et laudent eam in portis opera*
 “ *ejus* ; mais ses vertus la loueront encore plus haut
 “ dans l’assemblée de ses sœurs ; son mérite et sa piété,

“ sa vigilance, son amour de la discipline, et cette bonté
“ inaltérable qui, depuis si longtemps, lui avaient con-
“ quis l'estime, la confiance, et la vénération de toutes
“ les personnes qui l'ont connue.

“ Une seule génération séparait la Mère Ste. Made-
“ leine, de la Sœur Bourgeoys et de ses premières com-
“ pagnes. Elle conservait avec respect toutes les saintes
“ traditions de ceç esprit éminent de la Religieuse et de
“ l'Apôtre, qu'elle avait puisé comme à la source de son
“ Institut ; et pour nous, jamais religieuse ne nous a
“ rappelé avec plus de vérité et de religion, la Fonda-
“ trice même de la Congrégation.

“ Vénérable relique d'un temps, dont le souvenir ne
“ saurait trop revivre parmi nous, elle était un centre
“ de lumière, de religion, de régularité, et de vertus à
“ la fois nobles, simples, courageuses et modestes, dont
“ la douce influence réunissait dans une unité d'esprit
“ toutes les pensées et tous les cœurs. Son départ laisse
“ un vide qui n'est égalé que par les immenses regrets
“ qu'elle laisse après elle. Puisse ce vide se combler
“ au plus tôt, pour la prospérité d'une maison qui se
“ rattache aux premières assises de notre colonie, et qui
“ l'a toujours suivie, dans ses revers comme dans sa
“ bonne fortune et ses progrès.

COMPOSITION DE M. MARTINEAU PRÊTRE DU SÉMINAIRE S. S.

“ Avez-vous vu, mes sœurs, s'élever vers les cieux,

“ Ce brillant météore en cette nuit si sombre ?

“ Il montait doucement : son éclat radieux,

“ Dissipait, en passant, la profondeur de l'ombre.

“ On eut dit une étoile, au disque sans pareil,

“ Allant au firmament rejoindre le soleil,

“ Et des astres grossir le nombre.

“ Spectacle ravissant ! Mais qui pourrait, mes sœurs,

“ A mon cœur inquiet, expliquer ce mystère ?

“ De la plaine du Ciel les astres sont les fleurs ;

“ Et je vois celui-ci s'élever de la terre ?

“ Ce brillant météore où prit-il donc ses feux ?

“ D'où vient-il ? Oh ! parlez, répondez à mes vœux,

“ Et rendez-vous à ma prière.

“ Pour réponse, partout des larmes, des sanglots :

“ Le deuil et la douleur gravés sur le visage,

“ Les soupirs se pressant, comme l'on voit les flots,

“ L'un sur l'autre venir expirer au rivage.

“ Et, sous un blanc linceul, on me montre en pleurant,

“ Celle que l'on aimait ; car la mort, en passant,

“ Vient de faire un cruel ravage.

“ Je comprends maintenant . . . à mon cœur, à mes yeux

“ Ce que je vois dit tout. Là, dans ce cœur de femme,

“ Longtemps resta caché mon astre merveilleux ;

“ C'est là que s'épurait, en grandissant, sa flamme,

“ Ainsi, le beau soleil, lorsque le jour s'enfuit,
“ En reposant ses feux dans le sein de la nuit,
“ De nouvelles ardeurs s'enflamme.

“ Etincelle d'amour allumée au berceau,
“ Dans le cœur d'une enfant, du souffle de Dieu même ;
“ Son éclat, en naissant, était déjà si beau,
“ Que de le contempler c'était bonheur extrême.
“ Sous un front toujours pur, un regard rayonnant,
“ A chacun redisait : respectez cette enfant ;
“ Le Bon Dieu la protège et l'aime.

“ Mais le climat du monde est pestilentiel :
“ De son souffle glacé la corruptrice haleine,
“ Eteint presque toujours le feu qui vient du Ciel ;
“ L'âme trouve en Dieu seul sûreté douce et pleine.
“ Si tu veux conserver la flamme des élus,
“ A seize ans, quitte tout pour le Cœur de Jésus.
“ Il t'appelle, viens, Madeleine.

“ Elle entendit la voix ; et, docile son cœur,
“ Laissant sans hésiter les caresses du monde,
“ Venait s'offrir lui-même aux pieds de son Vainqueur,
“ Et choisir près de Lui sa retraite profonde.
“ Qui dira de quels soins, sous le regard de Dieu,
“ Elle entretint la vie et l'ardeur de ce feu
“ Qui devait être si féconde.

“ Brûler seule est trop peu pour son ardent amour ;
“ Autour d'elle étendant le divin incendie,
“ Elle embrase ses sœurs dans son nouveau séjour,
“ Et jusqu'à ces enfants que l'amour lui confie.
“ Plus d'une je le sais, cache sous ses soupirs,
“ Et garde dans son cœur un de ces souvenirs
“ Qui parfument toute la vie.

“ Flammes, croissez toujours ! Bientôt on la verra
“ L'âme de ces conseils que sa prudence inspire.
“ L'aimable modestie, en tous lieux, la suivra,
“ Et son commandement, ce sera son sourire.
“ Charme de la vertu ! cinq lustres tour à tour,
“ Remettront dans ses mains le sceptre de l'amour,
“ Si maternel est son empire !

“ Puis quand on lui rendra sa douce liberté,
“ Descendant du pouvoir, modeste souveraine,
“ Elle ira ranimer, dans son obscurité,
“ Ces flammes de l'amour dont elle est toute pleine.
“ Dans le pauvre aimer Dieu, sera tout son désir.
“ Donnez, pour ses enfants, vous lui ferez plaisir,
“ Vos moindres petits bouts de laine.

“ Et le feu grandissait par ses soins assidus ;
“ Et son cœur ressemblait à la fournaise ardente,
“ Haletant sous l'effort, bientôt il n'y tint plus.
“ Un jour, il se brisa . . . son âme impatiente

“ Glissa comme la flamme en s'élevant aux cieux,
 “ C'est elle que je vis, symbole gracieux,
 “ Comme une étoile rayonnante.

“ En arrivant au Ciel, elle a pu dire à Dieu :
 “ Seigneur, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire.
 “ A ces mots, entendez, dans le céleste lieu,
 “ Tous les Anges s'unir pour chanter sa victoire,
 “ Montez, ô notre sœur!!! Et déjà, je la vois,
 “ Sur le sein bien-aimé de la Mère Bourgeoys.
 “ De nous, qu'elle garde mémoire!

“ Oui, Mère bien-aimée! au ciel, pensez à nous!
 “ Que votre ardent amour embrase notre vie!
 “ Gravez en notre cœur, en traits puissants et doux,
 “ Tant d'aimables vertus dont vous étiez remplie;
 “ Et que Dieu vous accorde, au séjour éternel,
 “ De voir sur votre cœur, si bon, si maternel,
 “ Votre famille réunie!

Amen.

COMPOSITION DE MADAME LEPROHON.

“ Grief reigns now within the convent walls,
 “ And sadly floats through its silent halls,
 “ The notes of a requiem solemn, clear,
 “ Falling like wail on each listening ear,

“ And with tearful eyes and features pale,
“ With low bowed head and close drawn veil,
“ To the Convent church round a bier to kneel,
“ The daughters of Margaret Bourgeoys steal.

“ Scant is the mourning pomp displayed,
“ Nor plumes, nor hangings of gloomy shade ;
“ But Rev'rend Prelates and Priests are there,
“ With crowds of mourners joining in prayer,
“ Whilst each sister's heart is filled with grief,
“ To which Faith alone can bring relief,
“ Deploring the loss of that sainted nun,
“ Friend, mother, and abbess, all in one.

“ Yet, why should sorrow fill thus each breast ?
“ That well loved one, has entered her rest,
“ To live in eternal cloudless light,
“ To live in our memories, blessed and bright :
“ Her chair may be vacant—her place unfilled—
“ But her mission high was all fulfilled
“ And the thought of how well she did her part,
“ Will dwell for aye in each sister's heart.

“ Sixty-one years passed in convent home,
“ Amassing wealth for a world to come ;
“ Sixty-one years of meek, humble prayer,
“ Of cloistered duties fulfilled with care,

“ Of gentle aid to each sister dear,
“ Kind, tender counsel—sympathy’s tear,
“ Of high communing with her Maker, known
“ Perchance to herself and to God alone.

“ Sixty-one years, oh ! think of it well,
“ Since first she entered in convent cell,
“ On her cheek youth’s soft and roseate dyes,
“ Its radiant light in her cloudless eyes,
“ Turning from earth’s most alluring wiles—
“ From worldly promptings—from pleasure’s smiles—
“ From Friendship’s soft pleading look and tone,
“ To give herself unto God alone.

“ Since then, she has witnessed many a change ;
“ In the world around her, startling, strange ;
“ Her order prospering, growing in strength,
“ Spreading through Canada’s breadth and length ;
“ Our young city, stretching far and wide,
“ Till it reaches Mount Royal’s regal side,
“ Where, fair as an Eden, through its leafy screen,
“ Villa-Maria is dimly seen.

“ Timeworn foreheads and brows of snow,
“ Has the one we mourn, seen in dust laid low ;
“ Fair girlish novice and nun professed,
“ Quietly gathered to earth’s dark breast ;
“ But, with thoughts on Heav’n, humble through all,
“ She patiently waited the Father’s call ;
“ It came, and now, she has gladly laid down,
“ Her long borne cross to take up her crown.

CHAPITRE VIII.

Vertus de la Mère Ste. Madeleine.

Après avoir parlé de la vie et de la mort de la Mère Ste. Madeleine, nous sentons que notre travail serait très-incomplet, si nous n'ajoutions le chapitre de ses vertus, afin de mieux peindre sa physionomie, d'achever, pour ainsi dire, son portrait, et de laisser, surtout aux Sœurs de son Institut, un modèle qu'elles pourront imiter d'autant plus aisément, qu'elles n'y trouveront rien d'extraordinaire, et qui sorte de la vie simple et commune d'une bonne et fervente religieuse.

Nous commençons par la vertu de pauvreté, qui répond au premier vœu de religion.

ARTICLE I.

Pauvreté de la Mère Ste. Madeleine.

La Mère Bourgeois recommandait souvent à ses filles, la pauvreté intérieure et extérieure. "La pauvreté et la simplicité, disait-elle, doivent être les vertus chéries des filles de la Congrégation, et leur plus bel ornement; c'est le caractère et l'esprit de leur Institut." La Mère Ste. Madeleine, jalouse de marcher

sur les traces de sa Mère Fondatrice, avait souvent médité ces belles paroles, et s'en était si bien pénétrée que la pauvreté et la simplicité reluisaient, pour ainsi dire, dans toute sa conduite, en tout ce qui regarde le vêtement, la nourriture, le logement, les meubles, etc., on voyait en elle une attention continuelle à rejeter tout ce qui aurait pu satisfaire ses goûts, et à choisir ce qui était le plus simple, le plus pauvre, le plus conforme à la modestie religieuse.

“ Nous devons, disait-elle, avoir pour notre vêtement des étoffes convenables ; mais toujours d'une qualité qui marque la sainte pauvreté.” C'est ce qu'elle observa soigneusement pour elle-même, bien qu'ayant égard au rang qu'elle occupait, on tâchât de lui donner, pour robes, voiles, etc., ce que l'on avait de mieux.

Elle ne craignait pas de descendre dans les plus petits détails, ne trouvant rien qui ne fût digne de son attention, lorsqu'il s'agissait de la sainte pauvreté, quand les Sœurs chargées de la lingerie lui montraient de la toile, pour mouchoirs, cornettes, etc., elle l'examinait soigneusement ; et si l'on faisait remarquer qu'elle était un peu grosse ; “ C'est vrai, disait-elle, mais pour de petites Sœurs de la Congrégation, c'est tout ce qu'il faut ; notre Mère Bourgeoys s'en serait bien trouvée.” Paroles qui montrent que cette digne mère avait toujours les yeux sur la vénérée Fondatrice pour régler sur elle ses jugements et sa conduite, et pour éloigner l'esprit du siècle, qui cherche toujours à s'introduire

dans les plus saintes communautés, pour y altérer la pauvreté et la simplicité primitives.

Elle ne laissait échapper aucune occasion de pratiquer la sainte pauvreté ; et, ce qu'elle observa dans sa conduite, elle était soigneuse de le recommander aux autres. Par exemple, s'il arrivait que, dans la journée, elle eût besoin de se laver les mains, et qu'elle pût se passer de savon, elle se serait reproché d'en faire usage. Elle prenait le soin le plus minutieux de ses hardes, et de tout ce dont elle se servait, tâchant de les faire durer, en les raccommoquant, le plus possible : et elle était désireuse que toutes en fissent autant. Une sœur lui ayant dit un jour, qu'elle trouvait aussi avantageux de laisser de côté certains effets, sans trop les raccommoquer, attendu qu'on y perdait beaucoup de temps. "Soyez tranquille, lui répondit la vénérée Supérieure, vous ne rendrez pas compte du temps que vous aurez employé à cela, mais vous rendrez un compte sévère de la manière dont vous aurez pratiqué votre vœu de pauvreté."

Après s'être servie d'une chaise, elle prenait bien garde, en la replaçant, de ne pas l'appuyer sur le mur ou la boiserie. Si elle se servait d'un livre, elle voulait qu'il fut couvert, le tenait avec le plus grand soin, et ne se serait jamais permis d'en plier les feuilles, ni de le déposer dans un endroit où il aurait été, tant soit peu exposé à se détériorer. Elle observait de ne jamais quitter ses souliers sans les détacher, et disait qu'en négligeant ce petit détail, on s'expose à manquer à la

pauvreté, en usant davantage les souliers, et même les bas. Vers les dernières années de sa vie, comme on craignait pour elle l'apoplexie, le Docteur lui avait recommandé de ne pas se baisser ; alors on voyait cette vénérée Mère, le soir, avant de se coucher, attendre qu'une sœur vint lui détacher ses souliers, et cela, non-seulement pour obéir au médecin, mais aussi pour respecter, jusqu'aux moindres détails, sa chère vertu de pauvreté. A table comme partout ailleurs, elle s'observait pour ne pas faire la moindre brèche à la sainte pauvreté, ne laissant rien dans son assiette, ramassant soigneusement les miettes de pain, usant modérément de sucre, etc. Lorsqu'elle était malade, on voulait mettre sur sa table, pour la nuit, un petit pot, afin qu'elle pût boire plus aisément ; elle n'y consentit pas. "Merci ! dit-elle, j'ai le pot qui est à mon usage ; il me suffit." Une autre fois pendant qu'elle était malade, une sœur, pour la soulager, voulut se servir d'un éventail fait d'une feuille de palmier ; la bonne Mère n'agréa pas qu'on se servît pour elle de cet objet : "Autrefois, dit-elle, une queue de dinde suffisait, maintenant, il faut des éventails de magasin." Une autre sœur, craignant qu'elle ne souffrît du froid, mit dans le poêle plus de bois qu'il n'était nécessaire ; la bonne mère le lui fit ôter. "C'est trop à la fois, ma sœur, lui dit-elle, vous manquez à la pauvreté, ce morceau, avec un autre, suffira une autre fois, pour faire une attisée."

Une sœur avait reçu de son père, un petit crucifix

et un Manuel de Piété ; selon l'usage, elle alla montrer le tout à la Supérieure, qui lui dit : “ Etes-vous attachée à ces objets ?—Non, lui répondit la sœur avec simplicité.—Dans ce cas, gardez-les, lui dit la Supérieure ; s'il en était autrement, je ne vous les laisserais pas.”

Une autre, étant venue lui demander la permission de se servir d'un joli petit crayon : “ Non, je ne vous le permets pas, lui répondit la Mère Ste. Madeleine, servez-vous des crayons ordinaires ; ceux-ci sentent trop la recherche. Lisez la perfection chrétienne sur la pauvreté ; vous y verrez vos obligations.”

Cette manière d'agir était loin de provenir, dans la Mère Ste. Madeleine, d'un esprit de lésinerie, ou d'une économie avare et mesquine ; elle venait uniquement de cette délicatesse de conscience qui craint ou de blesser ses saints engagements, ou de nuire à l'esprit de pauvreté qui doit régner dans une communauté religieuse. Aussi, quand il s'agissait d'assister le prochain, en contribuant à quelque bonne œuvre, ou de faire les honneurs de sa maison, en donnant l'hospitalité, le cœur de cette admirable religieuse paraissait s'élargir ; elle opinait généralement pour le parti le plus libéral, et inclinait toujours à remplir largement les devoirs de la charité.

C'était pour elle un bonheur, de voir dans ses sœurs la pratique d'une vertu qui lui était si chère. Un jour

une vénérable ancienne, ma Sœur St. Henri, (1) dont presque toute la vie religieuse s'était écoulée dans les missions, arrivait à l'âge de 73 ans, à la Maison-Mère, dans le dessein, disait-elle, de se préparer à la mort. Elle se rendit d'abord à la chapelle, pour offrir ses hommages à N.-S. au Très-Saint Sacrement ; puis descendit à la salle de Communauté, où toutes les Sœurs l'attendaient. Après avoir respectueusement salué la Mère Ste. Madeleine, alors Supérieure, elle prit la clef de sa valise et la lui remit. La Mère Supérieure, profondément émue de cet acte de soumission et de dégageant, reçut la clef, la baisa, et la lui rendit, sachant bien que loin de renfermer le surperflu, la valise

(1) Ma Sœur Madeleine Racine, de St. Henri, décédée le 25 Janvier 1852 à l'âge avancé de soixante-dix-sept ans, en avait consacré 56 au service de la Congrégation, et avait été missionnaire jusqu'à ses dernières années. Parfait modèle de tous les vertus religieuses, elle a laissé à toutes celles qui l'eurent pour compagne, et à la Communauté entière, les plus beaux exemples de régularité, de pauvreté, de soumission et de mortification. La charité, le zèle pour les âmes, semble néanmoins avoir surpassé toutes ses autres vertus ; c'est à son dévouement et à ses sacrifices que bien des familles durent leur bonheur et ce bon esprit chrétien que les mères puisèrent auprès d'elle. Non contente d'instruire et d'élever la jeunesse qu'on confiait à sa sollicitude, elle eut la générosité, en s'imposant toutes sortes de privations, d'arracher à l'hérésie trois enfants orphelines, et d'en faire, par la bénédiction d'en haut, non-seulement de bonnes chrétiennes, mais de dévouées et ferventes religieuses.

Le nom et la mémoire de cette digne sœur sont restés en vénération à la Pointe-aux-Trembles de Québec, où elle travailla pendant les dix-sept dernières années de sa vie de missionnaire ; malgré son âge avancé, elle se faisait la servante des élèves, et prenait pour elle-même ce qu'il y avait de plus humiliant et de plus pénible. Comme on lui représentait parfois qu'elle allait trop loin en cela, elle répondait : " Puissé-je, ainsi, expier tout le trouble que j'ai donné moi-même quand j'étais enfant." En effet, cette chère sœur, orpheline de mère, fille unique d'un père qui la chérissait au point de ne pouvoir la contrarier, n'avait eu, dès le bas âge, que ses propres caprices pour règle de conduite, et plus d'une fois elle avait exercé la patience de la fidèle domestique qui la servait. Le souvenir de sa jeunesse était donc un aiguillon puissant, par lequel elle s'excitait à la pratique de l'humilité et de la pénitence.

contenait à peine le nécessaire. La Mère Ste. Madeleine était bien aise de profiter de cette circonstance pour donner aux sœurs une touchante leçon de cette pauvreté pratique qu'elle aimait tant à inculquer dans leur esprit.

Voici ce qu'on lit, dans des Mémoires écrits de sa main : “ Les Sœurs s'étudieront à garder la Pauvreté ; elles feront paraître, dans toute leur conduite, le respect et l'amour qu'elles ont pour cette vertu ; elles aimeront à en ressentir les effets, par la privation des choses qui apporteraient soulagement et commodité.

“ Elles n'auront rien en propre, ne disposeront de quoi que ce soit, pas même de ce qui aurait été donné, pour leur usage particulier, et ne se prêteront rien, les unes aux autres, sans permission.

“ Recevoir avec actions de grâces ce qui nous sera donné pour notre usage, quelque vil ou grossier qu'il soit ; être prête à rendre ce qui serait le plus commode, et même le plus nécessaire, si la Supérieure le demande, puisque nous devons nous contenter des moindres choses ; conserver, avec grand soin, ce qui nous sera donné pour notre usage particulier, pensant que ces choses appartiennent à N. S., et qu'elles nous sont prêtées pour un temps seulement ; préférer, pour son usage, les choses de moindre prix, en fait d'habits, de meubles ; n'avoir, dans sa chambre, que les choses nécessaires, lit, table, chaise ; caindre de s'attacher aux choses données pour son usage ; ne rien garder sous prétexte qu'on pourra en avoir besoin plus tard ;

“ ne rien demander ni recevoir, de ses parents et amis,
“ sans permission ; remettre ce qui serait reçu, entre
“ les mains de la Supérieure pour l’usage commun, sans
“ que les sœurs à qui il a été donné puissent y rien
“ prétendre ; ne faire de présent à personne, quelque
“ petit qu’il soit, pas même des ouvrages de ses mains,
“ sans permission, c’est là une pratique réelle de pau-
“ vreté, parceque la nature en est gênée et mortifiée.”

Elle ajoutait encore : “ Il faut entretenir soigneu-
“ sement l’esprit de pauvreté dans tout ce qui regarde
“ son office, ne demander que les choses nécessaires
“ et communes. Les sœurs chargées de préparer
“ les aliments, doivent avoir soin de ménager le
“ bois, le beurre, la graisse, etc., tout en évitant l’épargne
“ vile et messéante. ”

“ Pour s’animer à la pratique de cette vertu, il faut
“ ne pas perdre de vue la pauvreté de N. S., de sa di-
“ vine Mère, et de ses disciples, qui, après trois jours de
“ jeûne et de fatigues dans un désert, suivis de plus de
“ quatre mille personnes, n’ayant que sept pains d’orge
“ et quelques petits poissons, les donnent volontiers à
“ leur bon Maître pour assister la foule qui les a suivis
“ dans la solitude. Nous devons aussi considérer notre
“ vénérée Mère Bourgeoys, qui se dépouille de ses biens
“ avant son départ, et qui, peu après son arrivée en Canada,
“ donne le lit qui lui avait été donné pour elle-même ;
“ ses premières compagnes étaient animées du même
“ esprit de pauvreté et de dégagement de toutes choses ;
“ elles suivirent courageusement notre Mère, et parta-

“ gèrent avec elle des privations de tout genre. Com-
 “ ment serions-nous filles d’une telle mère, si nous ne
 “ pratiquions pas la sainte pauvreté ?

“ En violant le vœu de Pauvreté, on offense les trois
 “ personnes de la Sainte Trinité ; car, c’est comme si l’on
 “ mettait en doute que Dieu le Père fût assez puissant
 “ pour pourvoir à nos besoins ; on agit comme si Dieu
 “ le Fils eût manqué de sagesse, en nous conseillant de
 “ suivre le chemin de la pauvreté volontaire ; on sem-
 “ ble craindre que le Saint-Esprit nous ait inspiré une
 “ chose imprudente et téméraire. ”

Toutes ces exhortations de la Mère Ste. Madeleine, jointes à ses bons exemples, nous font voir jusqu’à quel point elle a eu l’esprit de pauvreté. Il est heureux de pouvoir fournir un si beau modèle, à une époque où l’on entend répéter si souvent : qu’il faut se plier un peu au siècle, que la pauvreté stricte n’est plus de saison, et que, dans les temps actuels, il faut rabattre quelque chose des anciennes maximes de la pauvreté religieuse. La Mère Ste. Madeleine est une preuve que cette pauvreté est *de tous les temps* ; que l’esprit de J.-C. ne vieillit pas, qu’il demeure toujours le même, et que, au milieu des variations du siècle présent, il sait inspirer aux âmes religieuses les mêmes sentiments de renoncement et de dépouillement chrétien.

ARTICLE II.

Obéissance de la Mère Ste. Madeleine.

On dit communément que, pour savoir bien commander, il faut avoir appris à bien obéir. Jamais cette maxime ne se réalisa mieux qu'en la vénérée Mère Ste. Madeleine. Elle avait si bien pratiqué l'obéissance, dans sa famille, que, dès le début de sa vie religieuse, on vit qu'elle trouvait son bonheur dans l'exercice de cette vertu; aussi, eût-elle voulu obéir toute sa vie. Dieu cependant la destinait à commander, et alors même, elle trouva toujours moyen de pratiquer sa chère vertu d'obéissance; car, elle se soumettait parfaitement à ses Supérieurs majeurs, dont elle suivait fidèlement les jugements et la volonté. Pour elle, leurs décisions étaient, comme on dit: *parole d'Évangile*; elle ne prenait aucune détermination importante, sans l'agrément du Supérieur de la maison, tout en lui exposant ses pensées avec simplicité, elle s'en remettait absolument à sa décision, et elle eût mieux aimé manquer une bonne œuvre, que de l'entreprendre contre l'obéissance; cela, non par timidité ou par quelque autre motif humain, mais uniquement dans les vues de la foi; considérant Dieu dans les personnes qui avaient autorité sur elle et son adorable volonté dans leurs décisions. Lorsqu'après avoir réfléchi devant Dieu, elle croyait devoir faire quelques représentations, elle les faisait; mais avec tant de déférence et de réserve, qu'en cela même, elle montrait combien l'obéissance lui était chère.

Elle faisait paraître le même amour de l'obéissance dans la manière dont elle observait toutes les règles, même les plus petites, dans lesquelles sa foi vive lui faisait voir l'expression de la volonté de Dieu. Elle ne cessait de recommander cette parfaite régularité à ses sœurs, et elle en donnait elle-même l'exemple, se trouvant la première aux exercices, autant que ses occupations pouvaient le lui permettre.

Mais, c'est surtout après avoir été déchargée de la supériorité qu'elle se plut à descendre dans les voies communes de la sainte obéissance ; heureuse d'avoir quitté le premier rang, elle se dilatait sans cesse dans la pratique d'une parfaite dépendance, et ne se mêlait plus du gouvernement, qu'autant que la Supérieure, mise à sa place, le jugeait à propos ; témoignant à celle-ci le plus profond respect, lui demandant avec soumission les petites permissions et dispenses, comme l'aurait fait une jeune novice. Un jour, les Sœurs de Villa-Maria, désirant beaucoup voir la Mère Ste. Madeleine, la mère Supérieure lui proposa d'aller leur faire une petite visite, ce à quoi elle consentit ; elle était à peine partie que la Supérieure regretta de ne pas lui avoir spécifié d'arrêter au Mont Ste. Marie. “ Je suppose, ma mère, lui dit la Supérieure à son retour, que vous êtes aussi allée voir nos sœurs du Mont Ste. Marie.—La mère Ste. Madeleine répondit : J'y ai bien pensé ; mais, comme je n'en avais pas demandé la permission, je n'ai pas osé le faire.”

L'obéissance, dit-on, est la vertu des vieillards ; en

effet, plus on avance en âge, plus on sent la difficulté d'obéir. C'est donc un grand mérite pour une sœur, que de pratiquer l'obéissance, non-seulement au noviciat et pendant les premières années de la profession religieuse, mais jusqu'à la vieillesse, alors que le joug devient plus dur et plus pénible ; c'est un grand mérite de se soumettre, non-seulement à des supérieures plus anciennes, plus capables, mais aussi à de jeunes supérieures, ayant moins d'expérience, et peut-être moins de capacité ; il est beau surtout de devenir simple, docile, candide, comme une enfant, après avoir rendu de grands services à la religion et rempli les charges les plus importantes. Or, ce fut le mérite de la Mère Ste. Madeleine : “ Que de fois, écrit une sœur qui l'avait bien connue, que de fois nous avons joui du spectacle édifiant que nous offrait cette vénérée mère, toujours la première à venir demander ses permissions, se confondant avec les plus jeunes sœurs, qu'elle avait gouvernées si longtemps. Quel exemple d'obéissance pour nous !”

C'est le précieux héritage qui, d'âge en âge, s'est transmis dans la Congrégation de Notre-Dame, depuis la Mère Bourgeoys, jusqu'à nos jours. On voit dans la vie de la vénérée Fondatrice, qu'à l'âge de quatre-vingts ans, s'étant démise de la supériorité, elle vivait comme une pauvre petite religieuse parmi les sœurs, dont elle avait été, pendant tant d'années, la mère et la maîtresse ; et qu'elle fut jalouse de se montrer, jusqu'à sa mort, la plus petite, la plus soumise, la plus obéis-

sante à toutes les règles, et à tous les avis de la Supérieure qui l'avait remplacée dans le gouvernement.

Tel est l'exemple qu'a fait revivre de nos jours la Mère Ste. Madeleine, et qui, nous l'espérons, ne cessera de se renouveler et de se perpétuer jusqu'à la fin, dans la Congrégation.

Tout le temps qu'elle a gouverné la Communauté, elle veillait avec un soin extrême au maintien de l'obéissance, dans tous ses menus détails : elle n'approuvait pas qu'on s'imposât des exercices de surrogation, au préjudice de ceux de la règle. Une sœur retardait son déjeuner pour entendre une seconde messe. " Vous feriez bien mieux, lui dit-elle, de suivre " la Communauté pour votre déjeuner ; envoyez " votre bon Ange à la messe pour vous, et si, ensuite, " il vous reste du temps, vous l'emploierez à satisfaire " votre dévotion."

Le 29 mai, 1868, pendant la retraite annuelle, elle fut frappée d'une première attaque de paralysie et fut obligée de garder le lit ; le médecin et la supérieure, étant venus la visiter, la condamnèrent à renoncer à sa retraite. " Eh bien, dit-elle, je ferai la retraite d'obéissance."

Le 16 août de la même année, cette bonne mère, étant convalescente, se reposait tranquillement dans son dortoir. Un des Messieurs du Séminaire vint faire visite à la Communauté, et exprima le désir de la voir. La bonne Mère, ayant été informée de cette visite, s'empressa de descendre ; elle était rendue à la porte

de la procure, quand on lui apprit qu'on avait eu l'intention de faire monter le visiteur. Sans dire mot, elle remonta tranquillement à son dortoir pour y attendre cette visite.

Lorsque, par maladie, elle était forcée de rester à l'infirmierie, on ne peut imaginer avec quelle déférence, quelle humble soumission, elle accomplissait les prescriptions du médecin et des sœurs. La pharmacienne lui dit un soir : “ Ma Mère, vous resterez couchée demain, et vous passerez la matinée au lit.” Le lendemain elle était mieux, et n'avait pas envie de dormir, puis, la messe sonnait ; mais l'ordre était donné, et la malade n'osait remuer, pour ne pas blesser l'obéissance. La sœur qui lui avait donné cet ordre ayant passé près de son lit, la Mère Ste. Madeleine lui dit doucement : “ Et moi, je n'aurai donc pas le bonheur d'entendre la messe !” Alors la pharmacienne, voyant que la chère malade se trouvait mieux, lui donna la liberté de satisfaire sa dévotion.

Puissent ces beaux exemples d'obéissance, et beaucoup d'autres, qui ont paru dans cette éminente religieuse, raviver dans la Communauté cette belle vertu, qui fait la gloire et le bonheur de la Religion !

ARTICLE III.

Charité de la Mère Ste. Madeleine.

La charité, qui est la mère des vertus, occupait la première place dans le cœur de la Mère Ste. Madeleine ;

sous un extérieur grave, et même froid, elle cachait un cœur excessivement bon et compatissant. C'était pour elle une vraie consolation de pouvoir obliger; et, plus on était pauvre, infirme, disgracié, selon le monde, mieux on était reçu d'elle, plus on était comblé de ses bontés. Elle ne craignait rien tant que de faire de la peine; et, s'il lui fallait donner un refus, elle savait en adoucir l'amertume par des paroles pleines de douceur.

Sa charité s'exerçait surtout envers ses filles, qu'elle aimait toujours d'une affection vraiment *maternelle*. Cette affection n'avait rien de profane ou de naturel; elle était, au contraire, toute chrétienne et spirituelle, car c'est Notre-Seigneur qu'elle aimait dans chacune. C'était pour cette bonne mère une véritable jouissance de deviner ce qui pouvait leur être utile ou agréable, et de le leur procurer. Elle aimait à s'informer de leurs parents en général; puis, de la santé de chacun des membres de la famille, père, mère, frères, sœurs, s'identifiant pour ainsi dire avec elles, comme si leurs intérêts eussent été les siens propres.

On a souvent admiré la manière affectueuse avec laquelle elle accueillait les secours qui revenaient des missions, à l'époque des vacances; si leur arrivée coïncidait avec le temps de la récréation, on entendait cette vénérée mère s'écrier: "Oh! voilà bien notre
" chère petite sœur N**. Ma chère petite, qu'il y a
" longtemps que nous vous avons vue! Oh! que je
" suis heureuse de vous revoir!" Et son air de joie et de satisfaction montrait assez combien ces démonstrations

extérieures de charité étaient vraies et sincères. Quand arrivait le moment du départ, le cœur de la bonne mère se révélait de nouveau ; c'était vraiment pour elle un sacrifice, que de se séparer de filles si chères à sa tendresse, il semblait qu'elle eût voulu les suivre dans leurs voyages et dans leurs missions, afin de pourvoir à leurs besoins, de les encourager et de les consoler : ne pouvant les accompagner de corps, elle y suppléait par sa correspondance, et ne manquait jamais de répondre à ses sœurs, avec cette bonté touchante qui se manifeste dans le *Recueil de ses lettres*, témoignage authentique de la charité dont son cœur était rempli.

Bonne et charitable comme elle l'était pour toutes ses sœurs, elle se surpassait encore à l'égard des malades ou infirmes, qu'elle visitait très-souvent, pour les encourager à porter patiemment leurs peines. Elle tâchait de les égayer, en leur racontant de petites histoires, ou en leur adressant des mots d'édification qui ne manquaient jamais de produire leurs fruits. Une sœur, retenue au lit depuis quatorze mois, par une cruelle maladie, lui disait un jour : " Ma mère, je suis découragée, et je désirerais que mes jambes fussent mortes, elles me font tant souffrir ! — Ma chère sœur, lui répondit la bonne Mère en souriant, est-il permis de désirer la mort à son prochain ? Prenez donc le chemin le plus facile : celui de la confiance et de l'abandon à la Divine Providence."

Elle témoignait la même charité aux sœurs qui, sans être retenues à l'infirmerie, étaient dans un état de

santé qui demandait du repos et des ménagements ; si ces sœurs étaient missionnaires, elle écrivait à leurs compagnes pour les leur recommander, et pour en demander des nouvelles.

Une sœur, chargée du réveil de la Communauté, craignant de manquer à la pauvreté, en faisant trop de feu le matin, fit l'aveu de son scrupule à la Mère Ste. Madeleine qui lui dit : “ Mais, ma sœur, ne faites-vous pas ceci par un principe de charité envers vos sœurs, afin qu'elles ne souffrent pas du froid en se levant ? Soyez donc tranquille, et ne craignez rien, lorsqu'il s'agit de rendre service aux sœurs ; prenez garde seulement de leur faire de la peine en aucune manière.”

Rien ne lui coûtait quand il s'agissait d'obliger ses sœurs, et de leur faire plaisir. La veille d'une grande promenade, à l'île S. Paul, une novice avait été désignée pour garder les malades à l'infirmerie, pendant la nuit. La Mère Ste. Madeleine, alors Supérieure, ne voulant pas que personne, fût privée du congé du lendemain, alla remplacer cette novice. Mais, elle eut soin de se faire suppléer à quatre heures, afin qu'on ne s'aperçut pas du pieux stratagème que lui avait inspiré sa charité, et elle partit pour l'île, comme si elle eût dormi paisiblement, toute la nuit, laissant ignorer à la Communauté la ruse innocente qu'elle avait employée.

Quoique la Mère Ste. Madeleine fut si bonne pour ses sœurs, elle ne manquait pas néanmoins de les reprendre quand elle le trouvait à propos ; mais on sentait que ces réprimandes, toujours accompagnées de douceur,

venaient du même principe de charité dont elle était constamment animée. Un jour, pendant la récréation, une sœur semblait étaler le fruit de son travail, avec un peu trop de complaisance ; la bonne Mère regarda en silence les jolis objets, et les passa aux sœurs qui se trouvaient près d'elle. Le lendemain, profitant d'un moment où cette sœur était seule, elle s'en approcha et lui dit : “ Vous aviez, hier, de bien belles boîtes que vous étaliez avec un peu trop de satisfaction ; souvenez-vous que, dans la sainte Ecriture, il est parlé d'un roi, nommé Ezéchias, qui étala ses richesses avec trop de complaisance, en présence des étrangers ; vous savez ce qui lui arriva.” Cette bonne sœur comprit immédiatement le sens de ces paroles, et disait depuis qu'elle se rappellerait toute sa vie cette leçon de *pureté d'intention* qui avait été pour elle un préservatif contre la vanité dans bien des occasions.

Toutes ses sœurs, encouragées par sa bonté, lui ouvraient leur cœur avec une entière confiance ; et elle leur distribuait, selon le besoin, des paroles si encourageantes, des conseils si sages, que chacune se sentait heureuse d'avoir trouvé un cœur de mère.

Il fallait que la Charité de cette vénérée Supérieure fût bien remarquable, puisque M. Quiblier, (qui avait eu des relations fréquentes et intimes avec elle, en qualité de Supérieur et Confesseur de la Communauté), disait aux sœurs, un peu avant son départ pour l'Europe : “ Non, mes chères sœurs, vous ne sauriez soupçonner combien elle vous aime.” Il faisait entendre

par là, que toutes les marques de charité qu'elle donnait au dehors, n'étaient qu'une faible émanation de la charité intérieure dont sa belle âme était remplie.

Son bon cœur paraissait encore, dans des manières pleines d'égards, de délicatesse, et de prévenance envers les personnes du monde qui venaient visiter la maison, accompagnant même quelquefois la réception gracieuse qu'elle leur faisait, de petits présents, lesquels étaient toujours bien reçus, venant d'une mère si sainte et si vénérable. Monsieur Casgrain, l'un des citoyens les plus distingués de la Province de Québec, qui avait une de ses filles, religieuse dans la Congrégation, reçut un jour de cette bonne Mère, à l'occasion de la fête de son patron, S. Charles, un beau reliquaire ; il en fut si touché et si satisfait, que, comme gage de son dévouement et de son respect pour la Mère Ste. Madeleine et pour son Institut, il écrivit sur le revers : “ Ce beau, riche
“ et précieux reliquaire m'a été présenté par la Révé-
“ rende sœur Ste. Madeleine, de la Congrégation de
“ Notre-Dame, de Montréal, le 4 Novembre 1843, à
“ l'occasion de ma fête. Je le destine à l'aîné de mes
“ enfants, et l'exhorte, ainsi que ses frères et sœurs
“ d'entretenir, pour les membres de cette sainte et si
“ utile maison, les sentiments bien mérités d'estime, de
“ considération, et de respect, que j'ai toujours eus pour
“ elle, et d'aider et d'encourager de tout leur pouvoir,
“ les diverses branches de cette institution, qui est la
“ gloire, l'honneur du pays, et la sauvegarde de l'ins-
“ truction religieuse.”

Les enfants pauvres avaient aussi une large part dans le cœur d'une mère si charitable. La pensée que plusieurs d'entre elles joignaient, à la pauvreté, le malheur d'avoir une mère négligente, excitait sa compassion. "Allons, disait-elle, travaillons, nous, à la place de ces mères qui n'ont seulement pas l'idée de tricoter une paire de bas pour leurs enfants." Puis, elle s'empressait de fournir aux sœurs ce qu'il fallait pour tricoter ; et elle-même consacra les dernières années de sa vie à ce travail, qu'elle appelait dans son aimable simplicité : *mettre les pieds du petit Jésus bien chauds*. Son attrait était connu, et on se faisait un plaisir d'augmenter, de temps en temps, sa provision de laine ; ce qui lui causait une joie bien douce. C'était surtout à l'anniversaire de sa fête ou de sa naissance que ces présents, si bien selon son goût, lui étaient offerts, soit par des religieuses d'autres communautés, soit même par des prêtres, qui se plaisaient à lui témoigner ainsi leur vénération.

Elle employait, pour les bas des pauvres enfants, non-seulement de la laine neuve, mais aussi des chiffons de laine ou de soie, préparés dans les classes, et qu'elle recevait toujours avec reconnaissance. Elle priait une des sœurs d'y joindre un brin de laine et de le filer ; puis, elle le tricotait en disant : Il est vrai que ces bas ne dureront guère ; cependant, ils sont toujours très-utiles, puisqu'ils préserveront du froid les pieds de nos pauvres enfants, au moins pendant quelques semaines.

Quand la bonne Mère avait ainsi préparé ce qu'elle

destinait à ses chères petites protégées, il était extrêmement rare qu'elle s'accordât le plaisir de le distribuer; ce qui, ordinairement, n'est pas la moindre satisfaction. La charité faisait alors place à la mortification, et toutes deux s'inclinaient devant l'obéissance. La Mère Ste. Madeleine remettait, tous les ans, plus de cent paires de bas à la Supérieure. Le jour que son cœur avait choisi, pour sa petite distribution, était celui de la *Présentation de la sainte Vierge*, alors que le froid commence à se faire sentir. Vers Noël, elle donnait une paire de grand bas en l'honneur de S. Joseph, et une autre paire en l'honneur de la sainte Vierge, disant agréablement. "Ils auront froid, pour se rendre à Bethléem; et le petit Jésus, quand Il naîtra, en aura aussi grand besoin."

"Il y en a, disait-elle un jour, qui, dans leurs rêves, voient la très-sainte Vierges, les Anges, les Saints, etc; mais moi je suis toute terrestre. je vois descendre des pelotons de laine, mon panier s'emplit, et je songe à varier les couleurs, de manière que cela plaise aux enfants."

ARTICLE IV.

Charité de la Mère Ste. Madeleine pour les différentes Communautés.

La charité de la Mère Ste. Madeleine embrassait, non-seulement sa Communauté, mais aussi toutes les religieuses des différents Instituts. A l'époque du

typhus, en 1847, alors que tant de prêtres et de religieuses furent victimes de leur zèle et de leur dévouement, la bonne Mère cherchait le moyen de leur venir en aide à sa manière ; non contente de prier et de faire prier, elle voulut aussi contribuer à conserver la vie de quelques-unes de ces âmes généreuses. Voici comment les Sœurs Grises elles-mêmes parlent de cette époque de deuil.

“ Lorsque, dans l’été de 1847, le typhus fit de si
“ tristes et de si terribles ravages dans notre ville, et
“ que plusieurs de nos sœurs en furent les victimes, la
“ Vénérable Mère Ste. Madeleine, alors Supérieure de
“ la Congrégation Notre-Dame, fit preuve de son bon
“ cœur, en déployant une grande charité à l’égard des
“ pestiférés, par des attentions tout-à-fait délicates. Ne
“ pouvant aller elle-même, malgré le désir qu’elle en
“ aurait eu, soigner ces pauvres infortunés, elle ne
“ resta pas insensible à leur malheur, fit tout en son
“ pouvoir pour leur donner des témoignages de sa pro-
“ fonde sympathie, et leur vint en aide en leur envoyant,
“ plusieurs fois la semaine, un approvisionnement de
“ ces mille petites douceurs, qui font tant de plaisir aux
“ malades, et qui leur étaient, à eux, d’un grand
“ secours dans leur état de souffrance et de faiblesse.

“ Et, c’était toujours avec un vif intérêt que, venant
“ à la Communauté, elle s’enquérail de leurs nouvelles,
“ prenant plaisir à en entendre parler, et s’attendrissant
“ jusqu’aux larmes, au récit des scènes navrantes, dont
“ nous étions, chaque jour, les témoins.

“ Et puis, quand à notre tour, nous fûmes prises du
“ fléau pestilentiel, ce fut alors surtout que nous eûmes
“ lieu d’admirer les belles et excellentes qualités de son
“ cœur ; jamais nous ne pourrons assez reconnaître les
“ services qu’elle s’efforça de nous rendre, dans ce temps
“ d’une terrible épreuve pour nous. Sa position et sa
“ charge ne lui permettant pas de venir nous visiter,
“ elle aurait voulu cependant braver les dangers de la
“ maladie pour venir à notre secours ; et elle ne laissa
“ pas de nous être très-utile, en employant tous les
“ moyens possibles pour hâter notre prompt rétablis-
“ sement. Pour cela, n’écoutant que les nobles sentiments
“ de son charitable cœur, elle résolut d’offrir à notre
“ Mère Supérieure leur maison de l’île S. Paul, pour y
“ loger nos sœurs convalescentes, au risque de perdre,
“ cette année-là, le produit de leur récolte ; car, aussitôt
“ que les ouvriers en apprirent la nouvelle, ils allèrent
“ lui signifier, bien ouvertement, qu’ils partiraient tous
“ plutôt que de s’exposer à prendre une maladie,
“ devenue si contagieuse. Elle aurait été prête à subir
“ ce dommage ; mais, n’en pouvant prendre la responsa-
“ bilité, sans l’approbation de Mgr. de Montréal, elle
“ alla trouver Sa Grandeur, qui ne voulut pas que la
“ Communauté s’exposât à une perte si considérable.
“ Cette bonne mère, cependant, ne s’en tint pas là, et
“ n’eut de repos que lorsqu’elle apprit enfin, que les
“ messieurs du Séminaire laissaient, bien volontiers, à
“ notre disposition, pour le temps de notre convalescence,
“ leur maison de la ferme McGregor, qui était vaste,

“ spacieuse, et propre, en un mot, à nous fournir un
“ logement qui ne laissait rien à désirer ; de suite donc,
“ elle envoya plusieurs de ses sœurs, pour surveiller le
“ grand ménage de la maison, et faire les préparatifs
“ nécessaires ; ce fut elle-même qui se chargea de la
“ meubler, de la cave au grenier, d’y faire préparer des
“ lits avec toute leur fourniture. Tout, dans cette maison,
“ reluisait de propreté ; et rien n’y manquait pour
“ procurer à nos chères sœurs malades un prompt ré-
“ tablissement, d’autant plus qu’elles étaient en pleine
“ campagne, et que, tout à leur aise, elles pouvaient
“ respirer le bon air.

“ Celles donc qui étaient hors de danger, y étaient
“ transportées ; et cela, alternativement, depuis le 26
“ juillet jusqu’au 13 septembre. Jamais, nous n’oublierons
“ les services immenses que cette bonne mère Ste. Made-
“ leine nous rendit dans cette pénible circonstance ; aussi,
“ nous l’avons toujours aimée et vénérée comme une
“ bonne et sainte mère, et c’était toujours avec une
“ joie d’enfant que nous allions au-devant d’elle, et
“ que nous l’entourions, chaque fois qu’elle venait
“ nous voir.

“ Le dévouement et la sympathie que nous témoi-
“ gnèrent tous les membres de cette communauté à
“ cette époque, ont été plus que suffisants pour obtenir
“ des droits à notre éternelle reconnaissance ; aussi,
“ qu’il nous soit permis d’ajouter que nous leur sommes
“ unies par les liens d’une bien étroite affection.”

Les sœurs de la Providence témoignent les mêmes

sentiments de sympathie et de reconnaissance, pour les bienfaits prodigués à leur communauté par la Mère Ste. Madeleine. Voici les paroles de leur digne et vénérée Supérieure, la mère Caron.

“ Il est à ma connaissance que, par esprit de charité
 “ et par compassion pour N. S. dans les pauvres, Sœur
 “ Ste. Madeleine envoyait à notre Mère Gamelin
 “ chaque semaine, cinq pains pour la nourriture des
 “ pauvres qu'elle avait dans sa maison privée. Sa
 “ dévotion aux cinq plaies de N. S., lui avait fait choisir
 “ ce nombre de cinq, dans son offrande charitable. Le
 “ don des cinq pains s'est continué, quand notre Mère
 “ Gamelin eut transporté ses pauvres sur la rue Ste.
 “ Catherine, dans la maison qui fut le berceau de notre
 “ asile. Notre œuvre prenant, même dans ce lieu, un
 “ accroissement inattendu, l'offrande des cinq pains fut
 “ remplacée par un déjeuner général, accordé à tous les
 “ pauvres de notre maison, le jour de Pâques. Je pro-
 “ fite de cette circonstance pour ajouter ici, que la cha-
 “ rité de Sœur Ste. Madeleine s'est continuée jusqu'ici,
 “ et que, le jour de Pâques, nos pauvres bénéficient tou-
 “ jours du mouvement charitable inspiré à sa Commu-
 “ nauté, par Sœur Ste. Madeleine.

“ C'est encore pour moi un devoir, de rappeler que
 “ la Mère Ste. Madeleine, pendant l'incendie de 1852,
 “ nous fit parvenir, après mille difficultés, des aliments
 “ tout préparés, et en grande quantité. Elle nous savait
 “ épuisées, sans moyens et sans ressources ; elle poussa
 “ même la charité jusqu'à envoyer des voitures cher-

“ cher nos sœurs malades et faibles, et les garda plu-
 “ sieurs jours à sa communauté. Que de fois, n’a-t-elle
 “ pas offert les services de sa maison, pour nos pauvres
 “ et pour nous !”

Plusieurs autres communautés éprouvèrent encore les effets de la bienveillance et de la charité de la Vénérée Mère Ste. Madeleine. Lorsque les religieuses du Sacré-Cœur vinrent s’établir en Canada, elles furent reçues par cette bonne Mère, et demeurèrent à la Congrégation pendant plusieurs semaines, avant de se rendre à leur destination. Cet accueil, si cordial, devint l’occasion d’une correspondance entre les Sœurs des deux Instituts.

Madame Salion adressait à la Mère Ste. Madeleine une lettre datée du 13 juillet 1843 :

“ Permettez-moi, ma Révérende Mère, de vous prier
 “ d’agréer, et de faire agréer à votre respectable Com-
 “ munauté, l’expression de ma reconnaissance, pour la
 “ tendre charité avec laquelle vous nous avez accueillies,
 “ la Mère Provinciale et moi ; je n’ai qu’un regret,
 “ c’est que vous ne me mettiez pas à même de vous
 “ rendre la pareille, je serais si heureuse de vous possé-
 “ der dans notre petit ermitage.

Le 30 Décembre de la même année, la même Religieuse écrivait :

“ La fin de cette année vient d’être marquée pour
 “ nous au sceau de la croix, et le tendre intérêt dont
 “ vous m’avez donné tant de preuves m’est un sûr
 “ garant que vous partagerez notre trop juste douleur ;

“ notre Révérende Mère Provinciale, la Mère Galitzine,
 “ que vous avez vue avec moi, au mois de septembre
 “ dernier, a terminé une vie de bonnes œuvres et de
 “ mérites, le 8 octobre, à trois heures et demie de
 “ l’après-midi, elle était arrivée depuis le 13 septembre
 “ à notre maison de S. Michel, située près de la
 “ Nouvelle-Orléans.”

Mgr. de Montréal, sachant les bons rapports qui existaient entre les Religieuses du Sacré-Cœur et celles de la Congrégation, n’hésita pas à écrire à la Révérende Mère Ste. Madeleine la lettre suivante, datée de Paris, 3 juillet 1836 :.....

....“ Quatre ou cinq Dames du Sacré-Cœur suivront
 “ la même ligne, ainsi que M. Alfred Larocque et sa
 “ famille ; ce qui, toutefois n’est pas encore certain.

“ Mais, au cas que cela ait lieu, je vous prie d’enga-
 “ ger vos Sœurs de Québec, à envoyer chercher ces
 “ Dames au port, quand elles sauront que ce *Steamer*
 “ y sera arrivé, afin de leur procurer, dans le couvent de
 “ S. Roch, quelques heures de repos ; comme aussi,
 “ vous ferez très-bien de les envoyer quérir au port de
 “ de notre ville, quand elles y arriveront, pour leur
 “ offrir votre bonne hospitalité, tout le temps qu’elles
 “ pourront demeurer à Montréal, et les faire ensuite
 “ conduire à S. Vincent, quand elles voudront aller
 “ visiter leurs Sœurs, avant de se rendre aux Etats-
 “ Unis. A Québec, comme à Montréal, il vous sera
 “ facile de vous faire avertir à temps de l’approche du
 “ vaisseau, qui devra vous procurer encore une fois, la

“ bonne occasion de montrer votre bon cœur, qui recèle
 “ toujours la vieille hospitalité canadienne.”

Depuis la fondation des Sœurs de la *Présentation de Marie*, en Canada, il existait entre elles et les Sœurs de la Congrégation, une union très-intime. En septembre 1857, la Révérende Sœur Marie-Rosine, ayant visité leur Communauté Canadienne, écrivait, après son retour en France, à la Révérende Sœur Ste. Madeleine, pour la remercier du bon et sympathique accueil, reçu dans sa Communauté et dans les maisons qui en dépendent. Comme gage d'affection, elle ajoutait à cette lettre quelques petits présents :

.....
 “ Veuillez accepter, ma Révérende Mère, les *Lettres*
 “ *religieuses*. J’y joins un ouvrage de *Cornélius à*
 “ *Lapide*, et un modeste tour d’autel ; je vous prie de
 “ recevoir ces petits objets, comme un bien faible
 “ souvenir de celle qui a été si heureuse de passer
 “ quelques instants parmi vous.”

La même religieuse écrivait, le 10 septembre 1858 :
 “ Nos chères sœurs du Canada nous avaient, très-
 “ souvent, parlé des rapports cordials et tout-à-fait
 “ fraternels qu’elles avaient avec votre respectable
 “ Communauté ; en retour, nous professons pour vous,
 “ ma Révérende Mère, ainsi que pour toutes vos saintes
 “ filles, dignes émules de vos vertus, les sentiments de
 “ la plus respectueuse et de la plus sincère affection.
 “ Mais, lorsque j’ai pu juger, par moi-même, de la bonté
 “ de votre excellent cœur, et que vos bons procédés à

“ mon égard m’ont découvert tant de bienveillance, je
 “ ne suis plus étonnée de la douce sympathie qui règne
 “ parmi nos Sœurs et vos bien-aimées filles.”

Mais, ce sont surtout les Sœurs Marianites de Sainte-Croix, établies en 1847, à S. Laurent, près Montréal, qui se plaisent à témoigner de la charité de la Mère Ste. Madeleine; ces bonnes sœurs, dès le commencement de leur établissement en Canada, eurent beaucoup de rapports avec la Mère Ste. Madeleine, et plusieurs d’entre elles ont écrit des lettres bien remarquables, et bien propres à faire connaître les vertus de la vénérée Mère, spécialement sa charité. Voici ce que dit la Supérieure Provinciale, résidente à S. Laurent. .

“ J’ai eu moi-même, le bonheur de la rencontrer
 “ plusieurs fois; je garde surtout un bon souvenir,
 “ d’une de mes visites à votre chère Communauté.
 “ J’allais y faire mes adieux, à la fin de mai, 1868, en
 “ partant pour France; la chère mère, quoique souffrante,
 “ s’est rendue avec moi à la chapelle de Notre-Dame de Pitié,
 “ pour lui recommander ma traversée.
 “ En sortant de ce béni sanctuaire, la Vénérée Mère
 “ me dit, en souriant: Vous pouvez être tranquille;
 “ votre voyage sera heureux. J’ai envie de vous
 “ retirer mon affection, parce que vous quittez notre
 “ cher Canada.....Je vous promets de prier pour
 “ vous..... Puis, avant de nous séparer, je vous rends
 “ toute mon affection, mais à la condition que vous
 “ reviendrez, ajouta cette bonne Mère.”

“ Ces paroles firent sur moi une bien grande impres-

“ sion ; et, pendant la traversée, qui fut assez pénible,
 “ je me tranquillisais par les paroles que cette bonne
 “ Mère m'avait dites, avec tant de calme et d'assurance.
 “ Une de mes plus grandes peines, à mon retour au
 “ Canada, fut de ne pas retrouver cette Vénérée Mère ;
 “ tout dans elle m'inspirait une telle vénération, un
 “ mot de sa part me faisait tant de bien ! J'espère
 “ qu'elle n'oublie pas, du haut du Ciel, les Sœurs
 “ Marianites de Sainte-Croix ; elle leur a témoigné tant
 “ d'intérêt pendant sa vie, que nous osons compter
 “ encore sur sa protection.”

Voici comment une autre sœur, du même Institut, parle de la Mère Ste. Madeleine, qu'elle avait bien connue.

“ Longtemps avant d'avoir fait connaissance avec la
 “ Révérende Mère Ste. Madeleine, j'avais entendu
 “ parler d'elle, par nos sœurs, avec beaucoup de respect,
 “ d'estime, et d'affection.

“ Sa charité ne se bornait pas à une bienveillante
 “ hospitalité ; cette bonne Mère nous portait un sincère
 “ intérêt, saisissant ingénieusement les occasions de
 “ nous inspirer la dévotion envers Notre-Seigneur, les
 “ Saints, et nous conseillant, par-dessus tout, de recourir
 “ à la Vierge Immaculée dans nos peines. Je citerai
 “ un fait entre plusieurs :

“ Quelques-unes de nos Sœurs, allant fonder une
 “ Mission, sur la rive Sud du S. Laurent, passèrent
 “ la nuit chez nos sœurs de la Congrégation ; la Révé-
 “ rende Mère s'intéressa beaucoup à leur entreprise, et

“ son œil pénétrant découvrit bientôt, combien il leur
“ en coûtait de s'arracher à leur Communauté. Elle
“ leur dit tout ce qu'elle put pour les encourager, les
“ consoler, les animer à la confiance ; et, comme celle
“ qui était destinée à remplir l'office de Supérieure
“ l'intéressait particulièrement, elle lui donna une
“ relique du Saint du jour, S. Clément, ainsi qu'une
“ statue miraculeuse de la très-sainte Vierge, (préservée
“ du feu d'une manière extraordinaire, pendant l'incen-
“ die de la première bâtisse de la Congrégation), lui
“ disant naïvement : Confiez le soin de votre maison
“ à cette bonne Mère, et soyez assurée qu'elle pourvoira
“ à tout.

“ Les paroles de la Mère Ste. Madeleine étaient
“ prononcées d'un ton si paisible, et avec un air si
“ humble, qu'elles produisaient un effet immédiat et
“ durable ; à l'heure de l'épreuve, il suffisait de se les
“ rappeler pour se sentir consolée et soutenue.

“ Pendant les quelques années que j'ai passées dans
“ une de nos missions du Haut-Canada, j'ai eu occasion
“ de visiter, de temps en temps, cette Révérende Mère
“ qui a toujours agi avec moi et avec mes compagnes,
“ comme si nous eussions été ses propres petites enfants ;
“ se montrant toujours contente de nous voir, nous
“ donnant un accès facile à sa maison, et plus encore, à
“ son cœur. Inspirée par sa grande charité, elle trou-
“ vait toujours quelque nouveau moyen de nous obliger,
“ et se faisait toute à toutes, afin de nous gagner plus
“ parfaitement à Celui qui, maintenant, est la récom-

“ pense de toutes ses bonnes oeuvres et de sa tendre
“ affection pour nous.”

Une autre sœur du même institut, résidant actuellement en France à la maison-mère, écrivait le 18 mai 1876.

“ A notre arrivée à Montréal, en 1847, nous devions,
“ d’après le désir de M. St.-Germain, curé de S.
“ Laurent, descendre chez les Religieuses de la Congrè-
“ gation de Notre-Dame ; mais, par une méprise, nous
“ fûmes conduites chez les Religieuses de la Providence.
“ La vénérée Mère Ste. Madeleine ne l’eut pas plus tôt
“ appris, qu’elle se hâta de nous envoyer chercher à la
“ Providence, revendiquant avec une aimable instance,
“ son droit d’hospitalité. Pendant les quelques jours
“ que nous séjournâmes à la Congrégation de Notre-Dame,
“ nous fûmes entourées par la Révérende Mère Ste.
“ Madeleine et par ses chères filles, des plus affectueuses
“ attentions. Cette digne mère nous procura le plaisir
“ de connaître la ville, et nous fit accompagner chez les
“ Religieuses des diverses communautés de Montréal ;
“ ensuite, elle nous ménagea la délicieuse récréation
“ d’une journée passée à l’Ile S. Paul, propriété qui
“ appartenait à la Congrégation de Notre-Dame.

“ Comme la plus jeune des quatre premières sœurs
“ envoyées en Canada, j’avais une part toute spéciale
“ aux bienveillantes bontés de cette excellente mère ;
“ ma jeunesse lui inspirait un tendre intérêt. Chaque
“ fois qu’elle avait l’occasion de me voir, elle me
“ prodiguait des paroles pleines de suavité et d’affection.

“ Je n’oublierai jamais, dit une autre sœur de la
“ même Communauté, les salutaires impressions que
“ j’ai ressenties, lorsque j’allais à la Congrégation,
“ quand il m’était donné de voir la vénérée Mère Ste.
“ Madeleine et de m’entretenir avec elle. Sa vue seule
“ m’inspirait le respect et l’amour de la vertu ; ses
“ moindres paroles me pénétraient jusqu’au fond de l’âme,
“ tant elles respiraient la charité, la bonté, l’humilité,
“ et la plus grande simplicité. Quoiqu’elle ne fut plus
“ Supérieure, lorsque j’eus le bonheur de la connaître,
“ elle continua de porter à notre Communauté le plus
“ vif intérêt. A mesure que notre maison de S. Laurent
“ augmentait, il fallait aller plus souvent à la ville ;
“ mais nous n’allions pas à la Congrégation à chacun
“ de nos voyages, parce que nous craignions d’abuser
“ des bontés et des délicates attentions dont nous étions
“ l’objet de la part de la Communauté. La bonne mère
“ Ste. Madeleine l’apprit, et nous fit en son propre nom,
“ des reproches tout maternels, qui montraient la bonté
“ de son cœur et son sincère attachement pour nous.”

Nous pourrions augmenter ces citations ; mais nous nous contenterons de dire que des témoignages semblables de sympathie, de reconnaissance, et d’affection pour la Congrégation, sont conservés en grand nombre dans les archives de la maison.

Il est temps de clore ce chapitre sur la charité de la Mère Ste. Madeleine ; ce que nous en avons dit suffit amplement, pour montrer qu’elle embrassait tous les

intérêts du prochain, et que sa bonté, vraie et sincère, lui gagnait tous les cœurs.

ARTICLE V.

Vertu de Religion dans la Mère Ste. Madeleine.

La religion est une vertu qui porte à respecter Dieu, et les choses saintes, en vue de Dieu ; la Mère Ste. Madeleine posséda cette vertu à un degré bien remarquable.

C'est la religion qui lui inspira cette crainte, cette modestie, cette réserve, qui ne se démentirent jamais, pas même en récréation, et dans ses épanchements avec ses sœurs. “ Un jour, dit une Religieuse d'un autre “ Institut, qui avait visité la Communauté, elle nous “ accompagna à la chapelle pour quelques instants ; je “ fus tellement frappée de son maintien anéanti, et de “ la transformation de son visage, pendant qu'elle adorait “ le Saint-Sacrement, que j'en garderai toujours le plus “ touchant souvenir.”

C'est la religion qui la rendait attentive à suivre les mystères qui se célèbrent dans le cours de l'année et à entrer dans les dispositions intérieures qu'ils demandent, c'est la religion qui lui donnait de l'attrait pour les offices de la paroisse, du respect pour les instructions et les avis qui y étaient donnés.

Cette même vertu de religion lui faisait attacher beaucoup d'importance à la doctrine chrétienne, dont elle voulait que ses sœurs nourrissent leurs cœurs et

ornassent leur intelligence. Tout ce qui se rattache au culte divin et à l'ornement des autels était d'un grand prix à ses yeux ; elle voulait que la sacristie fut bien pourvue, et que les sœurs qui en étaient chargées s'acquittassent de leur office avec toute l'attention et la dévotion convenables.

Sa religion paraissait surtout devant le Saint Tabernacle ; à son recueillement, on voyait qu'elle était pénétrée de respect pour la majesté du Dieu présent dans le Sacrement de son amour ; elle montrait cette même vénération pour les chapelles destinées à la célébration des saints mystères, quoique le Très-Saint Sacrement n'y fut pas conservé. Etant allée à la Pointe-St.-Charles pour s'y reposer quelques jours, pendant le temps de sa supériorité, elle passait presque tout son temps à la chapelle ; ce dont les sœurs se plaignirent à M. Quiblier, leur confesseur, “ Laissez-la faire, répondit-il, c'est son plus doux passe-temps.”

On a souvent admiré le respect profond qu'elle portait aux prêtres, envisageant en eux le caractère sacerdotal, qui en fait des hommes à part, des ministres de Dieu et les instruments de ses miséricordes. Ce respect s'étendait, non-seulement aux prêtres vénérables qui, ayant blanchi dans les travaux du ministère, se recommandaient à son estime par leur âge et par une longue pratique de la vertu, mais aussi, aux plus jeunes prêtres à ceux mêmes qui venaient d'être ordonnés. C'est ce que peuvent attester les jeunes gens qui, après avoir été nourris et entretenus à la Congrégation, pendant leur

cours d'étude, parvinrent ensuite au sacerdoce, ils peuvent dire combien ils étaient pénétrés de confusion, en voyant le religieux respect avec lequel cette vénérée Supérieure venait se jeter à leurs pieds pour solliciter leur bénédiction.

Sa vénération pour le caractère épiscopal était encore plus profonde ; quand elle recevait la visite de quelque Prélat, son attitude humble, modeste, respectueuse, disait combien elle appréciait cette faveur. Elle vénérât surtout l'Evêque du Diocèse, Mgr. Ignace Bourget, non-seulement à cause de sa dignité, mais aussi eu égard à ses éminentes vertus.

Mais rien n'égalait sa religion pour le Souverain Pontife, en qui elle vénérât le Vicaire de Jésus-Christ, un autre Saint Pierre, revêtu de la plénitude du pouvoir Apostolique. Elle ne se contentait pas d'embrasser avec amour, les décrets et les ordres émanant du Saint-Siège ; tout ce qui venait de cette source sacrée était infiniment cher à son cœur, et elle voulait que ses sœurs partageassent ses sentiments. Un jour, à la récréation, l'une d'elles se plaignit familièrement de ce que le corps de Sainte Fortunée (envoyé de Rome pour la Congrégation, par l'entremise de Mgr. Bourget,) n'avait fait aucun miracle, elle ajoutait que ce pourrait bien être un corps ordinaire, auquel on aurait donné le nom d'une sainte martyre. La Mère Ste. Madeleine fut choquée de ce langage, et reprit sévèrement cette sœur :
" Pour moi, dit-elle, je croirais être gravement coupable, si je laissais entrer dans mon esprit le moindre

“ doute sur la sainteté d’un objet, recommandé à notre
“ culte par une autorité si respectable.” Là-dessus, elle
se mit à raconter le trait suivant : “ Des ambassadeurs,
“ étant allés à Rome, supplièrent saint Grégoire-le-
“ Grand de leur donner quelques reliques, afin d’en
“ orner leurs églises. Le saint Pontife prit un linge
“ blanc, le fit toucher aux corps des Saints, et, l’ayant
“ mis dans une boîte, suivant une coutume d’alors, il
“ la scella avec beaucoup de révérence, et la donna aux
“ ambassadeurs pour l’emporter en leur pays. En s’en
“ retournant, ils furent curieux de savoir ce qu’ils
“ apportaient, et trouvèrent le linge seul, sans nulle
“ relique ; fort étonnés, ils retournèrent à Rome, et se
“ plaignirent au Pape de ce qu’il les avait abusés, en
“ leur donnant un haillon, au lieu des ossements des
“ Saints. Le Saint-Père prit le linge, le posa sur
“ l’autel, et s’étant mis à genoux, pria la bonté divine
“ de faire voir ce qui était contenu en ce linge, afin
“ d’instruire les fidèles avec quelle révérence et quelle
“ foi ils doivent recevoir ce qui est donné pour relique
“ par le Saint-Siège ; puis, il se leva, perça le linge
“ avec un couteau, et en fit sortir du sang avec abon-
“ dance. Les ambassadeurs, confus, reprirent ce linge
“ sacré, avec la boîte, et s’en allèrent en leur pays,
“ avec toute la satisfaction possible.”

La Vénérée Mère se plaisait souvent à s’entretenir de Sa Sainteté Pie IX, à parler de ses vertus, de son courage au milieu de tant d’épreuves, de la bonté de son cœur, et témoignait combien elle serait heureuse

de le voir. M. le curé de St. Paul l'Érmité, dont nous avons parlé plus haut, étant venu la voir, à son retour d'Europe, elle ne pouvait se lasser de l'interroger. Voici comment celui-ci raconte les détails de cette entrevue.

“ Je n'ai jamais plus admiré la foi de sœur Ste. Madeleine, qu'à mon retour de Rome. Comprenant tout mon bonheur d'avoir pu prier sur le tombeau des Saints Apôtres, et d'avoir recueilli les célestes bénédictions aux pieds mêmes du Vicaire de Jésus-Christ, elle écoutait toutes mes paroles avec une attention religieuse, me conjurant de lui faire partager les avantages spirituels, dont elle comprenait toute l'étendue. Confus et humilié, je fus obligé de la bénir, et de mêler mes larmes aux siennes.”

Elle avait une grande estime pour l'état religieux, et pour tout ce qui s'y rapporte; entre autres choses, son saint habit, dont elle prit toujours un très-grand soin. Quand d'autres manquaient sous ce rapport, elle en témoignait de la peine: “ Pour moi, disait-elle, si je négligeais de bien plier ma robe tous les soirs, je m'en confesserai.” Elle étendait son respect jusqu'au linge qui était à son usage; quand elle s'en était servie, elle le roulait convenablement, prenant bien garde de ne jamais le jeter par terre. Un jour, s'étant aperçue que la sœur qui la servait dans les dernières années de sa vie, manquait à cette attention: “ Eh quoi! ma sœur, lui dit doucement la vénérée Mère, est-ce ainsi que vous traitez le linge de la très-sainte Vierge?”

Elle exhortait les Sœurs à imiter la religion de la très-sainte Vierge, dans leurs actions les plus simples et les plus communes, comme en faisant leur lit, en balayant et en arrangeant leur chambre: “ Pensez, disait-elle, avec quel esprit de piété et de religion, la très-sainte Vierge faisait son lit et tout son petit ménage dans la maison de Nazareth.”

Elle voulait aussi qu'en tricotant, ou en faisant tricoter pour les enfants pauvres, on y apportât beaucoup de soin, disant agréablement: “ Si vous y manquez, le petit Jésus vous ferait les gros yeux.”

Enfin, c'était une chose admirable de voir comment l'esprit de religion inspirait toutes ses démarches, et l'accompagnait jusque dans les moindres détails de sa conduite.

ARTICLE VI.

Humilité de la Mère Ste. Madeleine.

Toutes les vertus de la Mère Ste. Madeleine étaient fondées sur la pierre ferme de l'humilité: cette humilité sincère inclinait son âme à désirer la dernière place et à s'y reposer, selon le conseil évangélique. Mais, cette dernière place ne lui fut jamais donnée; Dieu, qui se plaît à élever les petits, l'a toujours exaltée et mise sur le chandelier, afin qu'elle pût montrer aux autres les voies de la perfection.

“ J'aime à me rappeler, écrivait une sœur Marianite
 “ de Ste.-Croix, longtemps après la mort de la Mère

“ Ste. Madeleine, les paroles si humbles qu’elle adressa
“ à notre Révérende Mère, après avoir été réélue
“ Supérieure, pour la troisième fois : O ma mère ! il
“ faut que les Supérieures aient fait de grands péchés,
“ pour mériter une si grande pénitence.” Elle voulait
parler de sa charge. Presque toujours au premier rang,
rien n’était capable de la tirer des bas sentiments
qu’elle avait d’elle-même ; ni les honneurs, ni les
louanges, ni les témoignages d’estime qu’elle recevait
de toutes parts. On voyait toujours l’inclination de
son cœur, qui la portait à se cacher et à se dérober aux
regards ; quand elle avait satisfait aux exigences de sa
position, elle rentrait avec joie dans les modestes
devoirs de la vie commune, où on la voyait se confondre
avec ses sœurs, et chercher sa perfection dans l’accom-
plissement des obligations de chaque jour, fidèle à ce
conseil de la Vénérée Mère Bourgeoys : “ Une vraie
fille de la très-sainte Vierge ne cherche jamais à se
produire au-dehors.”

Cet amour de la vie cachée nous a privées de précieux
détails, sur les premières années et sur les vertus de
cette âme d’élite. Ces détails avaient été recueillis
dans un petit manuscrit, par une sœur qui, dès ses plus
tendres années, avait connu la Vénérée Mère ; cette
même sœur l’avait eue, plus tard, pour Maîtresse en
religion, et, pendant plus de quarante ans, avait entre-
tenu avec elle des relations intimes. Ce manuscrit,
ayant été remis entre les mains de la Mère Ste.
Elizabeth, qui succéda, en 1849, à la Mère Ste. Madeleine

la nouvelle Supérieure l'avait déposé dans un tiroir à son usage ; plus tard, il fut impossible de le retrouver, et on présuma qu'il était tombé sous la main de la Mère Ste. Madeleine, qui remplaça la (1) Mère Ste. Elizabeth en 1855, et qu'elle-même l'avait brulé. Pour dédommager la maison de cette perte, une des assistantes interrogeait souvent la bonne Mère sur les dernières années de sa vie, sur son enfance, sa jeunesse, son entrée en religion. Celle-ci se prêta d'abord à son désir avec la simplicité qui lui était ordinaire ; mais ensuite, ayant soupçonné que la sœur avait dessein de recueillir ces faits, elle ne dit plus mot de ce qui la regardait.

*

(1) La Mère M. L. Dorval, de Ste. Elizabeth, était entrée dans la communauté en 1815 ; elle décéda le 1er Août 1866, dans une grande réputation de vertu, après avoir été successivement chargée de la direction du Noviciat, du Pensionnat de Montréal, puis de la Mission de Québec, où son nom vit encore dans les cœurs de tous ceux qui la connurent. Nommée Supérieure de la Congrégation en 1849, elle exerça cette charge jusqu'en 1855 ; en 1856, elle accompagna les Sœurs Missionnaires d'Arichat, et passa avec elles quelques mois. Les années qu'elle vécut ensuite, furent pour elle une série de maladie et d'immolation, dont son âme généreuse sut faire profit, pour enrichir sa couronne immortelle, et acquérir de nouveaux et nombreux mérites.

Elle était âgée de 71 ans, dont 51 passés en religion, quelque temps avant sa mort, une des sœurs missionnaires alla trouver cette vénérable malade, pour lui faire ses adieux, et pour lui demander part dans son testament spirituel ; cette bonne Mère lui dit : “ Ma chère enfant, demandez à la très-sainte Vierge et à notre Mère Bourgeoys de vous venir en aide, et de vous tenir en garde contre l'esprit d'indépendance et de sensualité qui, de nos jours, semblent vouloir se glisser partout. Je m'en vais là-haut, priez que j'y trouve une bonne place ; je ne vous y oublierai pas, je demanderai à notre mère Marie et à notre sainte Fondatrice de donner à nos sœurs fidélité constante aux saintes règles de notre congrégation. Elle ajouta à cela quelques avis ; puis, elle termina en disant : Vous vivrez pour voir des jours difficiles ; rappelez-vous alors les paroles de la très-sainte Vierge à notre Mère Bourgeoys : Vas, en Canada, je ne t'abandonnerai pas.”

Mais, quoi qu'elle fît pour se cacher, sa vertu se trahissait en maintes circonstances. Une sœur, nommée Ste. Martine, remarquable elle-même par son humilité et son esprit d'enfance chrétienne, était à l'agonie ; la Mère Ste. Madeleine vint se joindre aux sœurs qui priaient près de la mourante. Dès que celle-ci eut rendu le dernier soupir, la vénérée Mère s'approcha d'elle, resta quelques instants comme absorbée devant cette victime de la mort ; puis, elle la baisa respectueusement, et dit à demi-voix : " Chère petite sœur, que tu es heureuse d'avoir évité de paraître et d'avoir vécu cachée ! "

Deux Sœurs allaient mourir de consommation ; l'une d'elles, Sœur St. Bernardin, nièce de la Mère Ste. Madeleine, paraissait être l'objet d'attentions plus particulières et de soins plus assidus. La Mère Ste. Madeleine s'en apercevant en fut affligée : " Mes sœurs, dit-elle, vous donnez trop de soins à ma nièce, qui souffrira pour cela en Purgatoire ; allez au lit de sa compagne, qui a besoin de vous autant qu'elle. "

En 1866, alors que la Mère Ste. Madeleine était simple conseillère, une sœur entrant dans la salle de Communauté, en ferma la porte avec beaucoup de bruit ; ceci attira l'attention de la bonne Mère, qui fit signe à la jeune sœur d'approcher, et lui dit d'un ton tranquille, mais avec un air sévère : " Allez, ma petite sœur, allez dire un *Ave Maria*, devant la Sainte Vierge, pour avoir ainsi manqué au silence d'action. " Le soir, la Vénérée Mère se reprochant d'avoir ainsi parlé, alla

trouver la Supérieure, lui confessa humblement ce qu'elle regardait comme une faute, disant qu'elle s'était ingérée à reprendre une de ses sœurs, comme si elle eût été en droit de le faire. Elle voulait même faire des réparations ; mais elle en fut empêchée par la Supérieure, qui trouva qu'elle avait bien fait d'avertir une jeune sœur, si évidemment répréhensible.

Quand elle ne fut plus en charge, la Supérieure qui lui avait succédé, recourait souvent à sa sagesse et aux conseils de sa longue expérience. Il était beau de voir avec quelle modestie elle donnait alors son avis.

Un jour, la Supérieure se trouvant absente de la Communauté, une sœur qui l'avait consultée sur une affaire importante, la pria de lui répondre par écrit. Dans cette réponse, la Mère Ste. Madeleine, après avoir passé le *pour* et le *contre* avec la sagacité qui lui était ordinaire ajoute : “ Voilà mes petites idées ; je vous “ les soumets, en vous priant de me pardonner et de “ les regarder comme non-avenues, si elles ne rencon- “ trent pas vos intentions.”

Quand elle se croyait coupable de quelques fautes extérieures, son bonheur était de les reconnaître et de s'en humilier, même publiquement.

Dans une circonstance, croyant s'être fait attendre pour une assemblée capitulaire, elle se hâta de réparer sa faute, faisant, en entrant, un salut très-respectueux à la Mère Supérieure, et la priant d'excuser son retard ; cela avec un air si humble et si modeste, que les sœurs en furent grandement édifiées.

Elle était très-exacte à faire sa retraite du mois ; et, la veille, elle ne manquait pas d'aller trouver la Supérieure pour lui demander sa direction et ses avis, avec la simplicité d'une enfant. Le jour de la retraite, elle écrivait ses sentiments sur de petites feuilles de papier ; c'est dans ces écrits, qu'on voit avec quelle attention elle surveillait ses pensées, ses dispositions, ses désirs, ses paroles pour ne rien laisser échapper de contraire à l'humilité, et pour extirper de son cœur tous les germes du vice de l'orgueil, auquel elle avait juré une haine implacable et une guerre à mort. C'est sur ces petites feuilles qu'on voit jusqu'à quel point elle portait le mépris d'elle-même et l'amour de l'abjection.

A sa réélection à la Supériorité son humilité en fut alarmée, et pour la rassurer, M. Quiblier lui écrivit les lignes suivantes :

“ Je ne vous félicite pas, mais je félicite votre maison, qui a un si grand besoin de vos services. Votre carrière sera plus méritoire que jamais ; confions-nous en Dieu, qui peut opérer les plus grands biens avec les instruments les plus faibles.”

On sait d'ailleurs que M. Quiblier avait la plus haute idée de sa capacité et de son mérite ; ainsi, un jour que la Vénérée Mère menaçait de devenir malade et impuissante à remplir sa charge de supérieure, il écrivait à la Sœur Pharmacienne :

“ L'état de votre excellente Supérieure m'afflige. Prenez grand soin de sa santé et ne lui permettez pas d'aller de longtemps recevoir la récompense. Il y

“ a encore des combats et des travaux pour elle ;
 “ il lui reste encore trop de bien à faire pour qu’elle
 “ puisse songer au repos sans fin. Je vous la recom-
 “ mande d’une manière toute spéciale.”

Une autre fois, en 1849, la Mère Ste. Madeleine lui exprimait son appréhension de mourir avec le fardeau de la Supériorité, qui lui paraissait de plus en plus lourd. M. Quiblier lui répondit de Norwood, en Angleterre, où il exerçait alors le saint ministère.

“ Norwood, 23 Février 1849.

“ La meilleure place pour bien mourir, est de mourir
 “ où il plaît au Seigneur. Laissez-le faire. Il choisira
 “ mieux que vous ce qu’il vous faut. Au premier ou au
 “ second rang, l’essentiel est d’être préparé. Franche-
 “ ment, si vos sœurs me demandaient conseil, même
 “ dans votre intérêt, je leur dirais de ne pas vous
 “ décharger. Vous mourriez martyre de l’obéissance !
 “ Ce martyre en vaut un autre. Il n’est pas donné à
 “ tout le monde d’y parvenir.”

Mgr. de Montréal partageait à ce sujet les mêmes sentiments d’estime pour la Mère Ste. Madeleine. Il lui écrivait en 1858, époque où elle fut réélue pour la huitième fois, la lettre suivante :

“ Montréal, 3 Juillet 1858.

“ Ma Très-Honorée Sœur Supérieure,

“ Je reçois la vôtre du 30 dernier. En effet la
 “ Divine Providence, par l’organe de votre Commu-
 “ nauté, vous impose de nouveau le fardeau de la Supé-
 “ riorité.

“ Il m’a semblé que l’esprit de Dieu a régné durant
 “ l’Election, et j’en conclus que la Divine Majesté en
 “ sera glorifiée, parce que chacune, se trouvant à sa
 “ place, aura plus de grâces et plus de cœur pour remplir
 “ les devoirs de son office.

“ Je tire cette conclusion avec d’autant plus de con-
 “ fiance, que je vous vois *toutes* pleines d’ardeur à
 “ recueillir vos antiques et vénérables traditions, pour
 “ raviver votre communauté, en lui communiquant
 “ toute l’énergie de la jeunesse que lui a léguée la Fon-
 “ datrice, et qui, ajoutée à l’expérience de deux siècles,
 “ ne peut manquer, par cet heureux mélange d’avoir de
 “ très-heureux résultats.

“ J’ai la confiance que vous reviendrez vous-même
 “ avec la force du jeune âge, pour travailler, en union
 “ avec toutes ces bonnes sœurs, qui vous aiment tant, a
 “ cette renaissance, qui présage des jours et plus pleins
 “ et plus heureux.

“ † Ig. Ev. de Montréal.”

L’humilité de la Mère Ste. Madeleine, au lieu de
 déchoir avec l’âge, allait toujours en augmentant, et
 elle conserva jusqu’à la fin de sa vie, la basse opinion
 et le profond mépris qu’elle avait d’elle-même. Voici
 ce qu’elle écrivait dans une de ses notes particulières,
 l’année qui précéda sa mort.

“ O mon bon Sauveur ! prosternée à vos pieds sacrés,
 “ je vous en conjure, ayez pitié de cette indigne et
 “ misérable pécheresse, selon l’étendue de votre misé-
 “ ricorde. Toute ma vie s’est écoulée dans la plus

“déploable et affreuse inutilité. J’ai péché contre
“vous et devant vous, O Jésus!

“Jésus, ne me rejetez pas, oubliez mes ingrattudes,
“vous êtes si bon, Seigneur, que j’ose espérer pardon.

“O mon Sauveur ! c’est à vous que je suis redevable
“de n’être pas au fond des enfers. Mille fois, je l’ai
“mérité!”

Nous terminerons cet article par la citation d’une lettre de M. Faillon à la Mère Ste. Madeleine; nous la rapporterons toute entière, malgré sa longueur, parce qu’elle est très-propre à faire connaître les sentiments d’humilité dont la Vénérée Supérieure était animée. Elle s’était plainte à lui de son impuissance, de ses défauts et de ses profondes misères. “Ne craignez pas,
“lui répondait M. Faillon, la très-sainte Vierge qui vous
“a choisie pour tenir sa place, ne vous délaissera
“jamais. C’est elle-même qui vous a imposé le fardeau;
“elle le portera avec vous. Elle vous connaît bien
“mieux que vous ne pourrez jamais vous connaître
“vous-même; elle sait toutes vos misères; et cependant,
“elle vous a choisie, telle que vous êtes, pour conduire
“et pour sanctifier sa famille par vous. Si elle vous fait
“sentir votre incapacité, votre nullité, ce n’est pas
“pour vous décourager par cette vue; mais au contraire,
“pour vous mettre dans une sorte de nécessité de ne
“pas compter sur vous-même, dans l’œuvre sainte
“qu’elle vous a confiée, et de ne vous appuyer que sur
“son secours, qui ne peut vous manquer. Cette vue
“de votre misère est une grâce précieuse, qui doit

“ porter son fruit. Dieu ne veut opérer que par le
“ néant et sur le néant, c'est-à-dire, par les âmes qui
“ sont profondément convaincues de leurs défauts, de
“ leur orgueil, de leur dépravation foncière, et aussi
“ sur les âmes qui sont toutes pénétrées de cette con-
“ viction. Ce qui met le plus grand obstacle aux
“ opérations de l'Esprit-Saint, c'est la fausse et ridicule
“ estime que nous avons de nous-mêmes, qui nous fait
“ croire vaguement et confusément que nous pouvons
“ quelque chose par nous-mêmes, dans l'œuvre de Dieu.
“ Et, comme cette illusion n'est que trop commune
“ parmi les personnes mêmes qui sont consacrées à son
“ service, il se plaît, pour les en délivrer, à leur montrer
“ distinctement et vivement le fond de leurs misères
“ naturelles, leur orgueil, leur sensualité, leur lâcheté,
“ enfin, tout ce fonds misérable qui est, en nous, l'effet
“ du péché originel, quoiqu'il ne soit pas péché lui-même,
“ C'est une conduite bien miséricordieuse de Dieu sur
“ nous, que de nous laisser, après le baptême, les effets
“ du péché, en nous ôtant, cependant, le péché lui-même;
“ car la concupiscence, (ou l'amour de l'honneur, des
“ plaisirs et des biens de ce monde,) nous est laissée
“ toute la vie, pour nous donner occasion de pratiquer
“ l'humilité, la mortification et la pauvreté. Nous ne
“ pratiquerions jamais ces vertus, si nous ne sentions
“ en nous les inclinations des vices contraires; et, plus
“ Dieu appelle une âme à la perfection chrétienne et
“ religieuse, plus aussi, il lui fait sentir vivement l'oppo-
“ sition naturelle qu'elle a pour ces vertus. Par là, il

“ la met comme dans la nécessité de sortir d'elle-même,
 “ de se quitter et de se renoncer, se voyant si misérable,
 “ afin d'aller chercher en Dieu ce qu'elle voit clairement
 “ qu'elle ne peut trouver dans son propre fonds. Nous
 “ renoncer tous les jours, et nous abandonner à l'Esprit-
 “ Saint, pour agir par sa conduite, voilà l'exercice de
 “ la perfection sur la terre. Ce renoncement suppose
 “ donc que nous devons éprouver les saillies de nos
 “ mauvaises inclinations, puisqu'autrement, il n'y aurait
 “ plus en nous de matière ; et que, par conséquent, nos
 “ misères dureront autant que nous.

“ Ce renoncement, étant de tous les jours, et ne
 “ devant finir qu'avec la vie, ma très-honorée Mère, il
 “ ne faut pas aspirer à une autre perfection que celle-
 “ là. La terre est le lieu de l'épreuve et de la péni-
 “ tence des enfants d'Adam. C'est une illusion mal-
 “ heureusement trop commune de croire que, pour être
 “ parfait, il faudrait être comme les anges, qui n'ont ni
 “ corps, ni imagination, ni défauts. La perfection, pour
 “ nous, est attachée au contraire, au saint usage que
 “ nous ferons de nos misères naturelles, étant aidés du
 “ secours de la grâce ; les saints ne se sont pas perfec-
 “ tionnés autrement. St. Paul, quoique ravi au troisième
 “ Ciel, était conduit par la voie dont je parle ; il dit
 “ lui-même qu'il se glorifiera volontiers dans ses infir-
 “ mités, afin que, parlà, il attire en lui la force et la
 “ vertu de Jésus-Christ ; que quand il est plus faible,
 “ c'est alors qu'il devient plus fort, c'est-à-dire que,
 “ sentant vivement sa propre faiblesse, il se jette en

“ Notre Seigneur, pour échanger sa faiblesse en la force
“ de ce Bon Maître qui, alors le fortifie. Je vous prie
“ donc, ma bonne Mère, de ne pas vous affliger, s’il
“ plaît à la miséricorde de Notre Seigneur de vous faire
“ expérimenter votre faiblesse ; mais plutôt de vous
“ réjouir et de vous abandonner aveuglément à son
“ secours, qui vous est assuré. Et, puisque c’est par sa
“ très-sainte Mère, qu’il veut vous conduire, profitez de
“ ces occasions précieuses pour vous donner à Elle, afin
“ qu’elle soit en vous. Il est bien assuré que le dessein
“ de Notre Seigneur sur votre âme est, qu’elle soit
“ conduite et dirigée dans toutes ses voies par la très-
“ sainte Vierge, vivant en vous. C’est pour cela qu’il
“ vous a appelée à la Congrégation, et c’est pour ce
“ dessein surtout, qu’il vous y a mise au premier rang ;
“ il me semble donc que tout ce que vous avez à faire,
“ c’est de vous donner fréquemment à Marie, pour
“ qu’elle se serve de vous comme d’un instrument, et
“ la vue de votre misère est une grâce qui doit produire
“ cet effet. Ainsi, ne vous troublez pas en vous voyant,
“ de votre fonds, très-misérable, mais prenez occasion
“ de cette vue, pour vous donner tout de nouveau à
“ Marie, la conjurant d’être la lumière de votre esprit,
“ le mouvement de votre cœur, et comme l’âme de
“ votre âme. Je vous assure que vous ne pouvez rien
“ demander à Dieu qui lui soit plus agréable, ni qui
“ vous soit plus utile à vous-même et plus avantageux
“ à votre communauté ; car, c’est pour ce dessein, que
“ Dieu vous a mise à la première place de ce cher

“ Institut de sa sainte Mère. Et, c'est probablement,
“ pour ce motif, qu'il vous a créée et mise au monde,
“ et qu'il vous conserve encore tous les jours. En vous
“ donnant ainsi fréquemment à elle, cette divine Mère
“ vous mettra à l'esprit et au cœur ce que vous aurez à
“ dire et à ordonner pour la conduite de ses enfants ;
“ elle sera votre lumière, votre conseil, votre appui,
“ votre force, votre vie, votre béatitude ; elle vous
“ inspirera la vigueur et la force nécessaires pour le
“ maintien fidèle de la discipline régulière, et vous
“ fera dire à chacune ce qui lui sera plus utile pour son
“ avancement spirituel, puisqu'elle vous a choisie pour
“ tenir sa place, ou plutôt pour se cacher sous votre
“ extérieur, dans le soin qu'elle veut prendre de sa
“ famille. Il est impossible qu'elle ne se donne à vous,
“ tout autant de fois que vous lui ouvrez votre cœur,
“ pour qu'elle le remplisse et le possède ; il est impos-
“ sible qu'elle ne fasse de vos intérêts les siens propres,
“ puisqu'au fond, ce sont ses intérêts personnels qu'elle
“ vous confie, en vous mettant à la tête de sa Congrèga-
“ tion. Ayez donc confiance, ma chère Mère, une
“ confiance ferme et inébranlable. Dans quelque état
“ de sécheresse et de langueur apparente où vous vous
“ trouviez, rappelez-vous que vous n'êtes qu'une enve-
“ loppe et un pur instrument, dans lesquels la très-
“ sainte Vierge veut résider, pour conduire ses enfants ;
“ un manteau sous lequel elle veut se cacher, pour
“ exercer leur foi et la vôtre propre. Offrez alors à
“ Dieu les hommages très-parfaits que la très-sainte

“ Vierge lui rend en vous, en supplément de votre
“ froideur et de votre aridité. Je vous assure que Dieu
“ sera bien plus charmé des hommages que vous lui
“ offrirez ainsi de la part de Marie, que de tous ceux
“ que vous pourriez tirer de votre propre fonds. Qu’y
“ a-t-il en nous ? que le néant, la misère et le péché.
“ Et les Anges eux-mêmes, quoique saints et sans tache,
“ ne peuvent rien offrir à Dieu, de leur fonds, qui soit
“ digne de lui ; ils sont obligés, comme l’Eglise le
“ chante tous les jours dans la Préface, d’emprunter de
“ Notre Seigneur leurs louanges, et de se donner à lui,
“ comme autant d’instruments pour rendre hommage à
“ sa grandeur et publier qu’il est trois fois saint.

“ Ne vous affligez donc plus dans vos oraisons, dans
“ vos communions et autres exercices de piété, si votre
“ esprit est comme hébété, et votre cœur froid et
“ insensible. La très-sainte Vierge n’est pas sujette
“ aux mêmes infirmités ; elle loue Dieu de la manière
“ qu’il le désire, et elle le loue pour vous, pouvu que
“ votre cœur se tourne alors vers elle, avec le désir
“ sincère de dire à Dieu tout ce qu’elle lui dit ; soyez
“ assurée que vous le louerez d’une manière très-réelle et
“ très-parfaite, malgré la sécheresse et l’aridité appa-
“ rente que vous éprouvez. Si cette aridité vous attire
“ à Marie, si cette sécheresse sensible vous fait recourir
“ à elle avec humilité, je vous réponds que cela vous
“ est bien plus utile, qui si vous éprouviez toutes les
“ douceurs imaginables et la facilité la plus parfaite au
“ service de Dieu. Cette facilité vous serait nuisible,

“ parce qu’elle laisserait au fond de votre cœur, ce senti-
 “ ment, savoir qu’il y aurait en vous quelque chose de
 “ bon, quelque capacité de l’aimer, de le bénir, senti-
 “ ment dont vous auriez peine à vous défendre, lorsque,
 “ soit qu’une de vos sœurs vous parlerait de sa stupidité
 “ et de son insensibilité au service de Dieu ; vous vous
 “ croiriez alors meilleure qu’elle, ce qui serait une pure
 “ illusion de l’amour-propre, et une tromperie du
 “ démon ; car, de notre fonds, nous sommes tous de
 “ purs néants de grâce, également incapables de faire
 “ le moindre acte qui puisse être agréable à Dieu.
 “ Pour vous préserver de cette illusion, et pour vous
 “ mettre dans la nécessité de recourir à sa sainte Mère,
 “ Dieu se plaît à vous ouvrir les yeux sur votre pauvreté
 “ foncière, et je le remercie d’une conduite si miséri-
 “ cordieuse sur vous. Marchez donc avec confiance
 “ par cette voie, allez à Marie en abandon, tous ses biens
 “ sont à vous ; elle est ravie de vous en faire part, et
 “ tout ce qu’elle désire, c’est de vous posséder tout
 “ entière, pour la gloire de Jésus et pour le bien de ses
 “ enfants. Je la prie de bénir cette lettre, et de vous
 “ bénir vous-même à jamais. Amen.

“ Faillon, Prêtre.”

ARTICLE VII.

Simplicité de la Mère Ste. Madeleine.

La simplicité, compagne inséparable de l’humilité,
 était infiniment chère au cœur de la Mère Ste. Madeleine ;

on peut même dire qu'elle faisait son caractère distinctif. C'était ce qui frappait le plus les personnes qui l'approchaient, ce qui rendait sa société si douce et ce qui lui gagnait tous les cœurs. Elle aimait, comme par instinct, la droiture et la franchise, ayant en horreur les détours, les ruses, et montrant dans tous ses procédés une candeur incomparable. Toutes ses intentions pouvaient paraître au grand jour. Si elle avait des torts, elle les avouait; et jamais, elle ne sentait le besoin de se cacher sous aucun déguisement. Elle était ennemie de la recherche, de la vanité et de tout ce qui sent le luxe; quand elle visitait les missions, rien ne lui faisait tant de plaisir que de trouver, chez ses filles, les marques de la simplicité; comme aussi, rien ne la blessait tant que d'apercevoir le contraire.

Dans les instructions qu'elle adressait quelquefois à ses sœurs, il n'y avait rien de prétentieux ou d'affecté, aucune recherche, aucune expression étudiée. Dans ses entretiens privés, on observait la même simplicité, la même réserve; elle laissait volontiers parler les autres, parlait elle-même quand il le fallait, mais toujours d'une manière bonne, douce, agréable, qui faisait le charme des récréations. Elle aimait à trouver cette belle vertu de simplicité dans les paroles et dans les écrits de ses sœurs. A l'époque du nouvel an, une sœur lui ayant écrit pour lui exprimer sa reconnaissance et lui faire agréer ses vœux de bonne année, s'était servie d'expressions un peu trop choisies et mal assorties, au goût de la bonne Mère, qui lui répondit: " Que le

Bon Dieu vous bénisse avec tous vos compliments ; allez donc tout bonnement, comme dans le bon vieux temps.”

La douce simplicité qui régnait dans tous ses rapports, lui gagnait tous les cœurs. Voici ce qu'on lit, dans une lettre écrite par une religieuse étrangère : “ On “ ne pouvait l'entendre, sans se sentir pénétrée de “ ces douces émotions qui font aimer et chérir la vertu ; “ ses entretiens avaient un charme qui ravissaient “ l'âme, je me sentais toujours meilleure, chaque fois “ qu'il m'était donné de la voir et de l'entendre, la “ bonté et la charité débordaient si naturellement de “ son cœur, en toute occasion ! ”

La Mère Ste. Madeleine, simple dans sa conduite et dans ses paroles, était aussi simple dans sa dévotion. Pour l'intérieur, elle la faisait consister dans l'imitation de Notre Seigneur et de la très-sainte Vierge, qu'elle tâchait de ne jamais perdre de vue ; pour l'extérieur, elle n'avait rien de remarquable, sinon un air très-respectueux, qui annonçait une âme pénétrée de la présence de Dieu. Quand elle priait, on n'entendait ni gémissements, ni soupirs affectés ; on ne voyait ni gestes singuliers, ni postures extraordinaires. Quoique son bonheur fût de parler de Dieu, elle s'oubliait pour faire plaisir aux autres, et, pourvu que ce Bon Maître ne fût pas offensé, elle se prêtait volontiers à toutes sortes de conversations. Elle regardait la simplicité comme la voie la plus sûre pour aller à Dieu ; et, tout en recommandant à ses sœurs une grande piété intérieure

elle voulait qu'elles évitassent la singularité, les voies extraordinaires, et qu'elles fissent consister leur perfection dans la pratique constante de la règle et des vœux.

ARTICLE VIII.

Recueillement de la Mère Ste. Madeleine.

La Mère Ste. Madeleine attachait une grande importance au recueillement intérieur; son air, son regard, son maintien grave et modeste, son marcher, le ton de sa voix, prêchaient cette vertu et montraient qu'elle se tenait toujours en esprit devant Dieu. Elle aimait qu'on se récréât; mais elle voulait qu'on le fît d'une manière religieuse, et qu'en toutes circonstances, on sût se tenir dans les limites de la modération et des convenances. Elle attachait tant d'importance à cette retenue, qu'elle ne cessait de l'inculquer à ses sœurs; et quand celles-ci n'y étaient pas fidèles, elle les reprenait d'une manière aimable. Un jour de lessive, pendant qu'elle était supérieure, les sœurs occupées à empeser du linge au lavoir avaient grand plaisir, et faisaient assez de bruit pour être entendues de sa chambre, située au-dessus. Après un certain temps, la sœur chargée de conduire l'ouvrage reçoit de la bonne Mère un petit billet conçu en ces termes: " Les bons Anges
" ne vous aideront pas; vous les chassez par trop de
" dissipation."

Une de ses nièces, Sœur St. Bernardin, a rapporté

que lorsqu'elle allait s'entretenir avec cette tante, qu'elle vénérât autant qu'elle l'aimait, il lui arrivait parfois de s'abandonner un peu trop à l'expansion de son cœur et à la gaiété qui lui était naturelle, et qu'alors, la digne Mère la rappelait à elle-même par ces deux mots : *Sursum Corda*.

Elle aimait qu'on parlât à mi-voix dans les récréations, afin que, pendant ce temps comme en tout autre, chacune eût soin de se ressouvenir qu'elle était religieuse, et d'agir en conséquence.

Ce recueillement dont la Mère Ste. Madeleine était pénétrée lui faisait profiter de tout pour inculquer à ses sœurs les pensées de la foi. La veille du jour de l'an, suivant l'usage établi dans un grand nombre de familles, quelques sœurs avaient attaché leur bas au pied du lit de la vénérée Mère, qui était alors supérieure. Sa bonté maternelle, ne voulant pas les priver de ce plaisir innocent, lui fit mettre quelque chose dans chacun de ces bas : dans l'un du sucre, dans l'autre, une pomme ou une image. Une sœur, qui désirait beaucoup avoir quelque objet de cette vénérée Mère, ayant eu connaissance de ces libéralités, s'avisa, quoique la matinée du premier janvier fut déjà avancée, d'aller elle aussi, mettre son bas, espérant avoir de petites étrennes. Au sortir du dîner, elle s'empressa d'aller chercher le bas, qui lui parut vide, ce qui la déconcerta un peu, mais, en regardant de plus près, elle trouva un petit copeau, sur lequel la vénérée Mère avait écrit ces paroles : *Tout passe, tout finit ; pensez-y*. Le petit

copeau fut conservé précieusement, et est aujourd'hui considéré comme une relique.

Une sœur qui prenait plaisir à se placer près d'elle pendant les récréations, rend le témoignage suivant :
“ Aussitôt que l'heure du silence sonnait, elle se replongait pour ainsi dire, dans son intimité avec le Bon
“ Jésus, et souvent je lui voyais remuer les lèvres,
“ preuve de sa prière continuelle, même durant le
“ travail.”

Que son esprit fût préoccupé d'affaires importantes, ou qu'il fut libre d'inquiétudes, en tout et toujours, son âme avait Dieu présent ; et ce recueillement qu'elle pratiquait si bien, elle le désirait ardemment, pour toutes les sœurs de la Congrégation. Une d'elles vint un jour lui demander de laisser sortir une jeune professe. “ Ne me demandez pas cela, ma sœur, lui
“ répondit la Mère Ste. Madeleine, vous ne savez pas
“ combien il pourrait être nuisible à cette jeune sœur
“ qui vient pour ainsi dire de quitter le monde, de se
“ trouver exposée de nouveau à son contact. Souve-
“ nez-vous bien de ceci, vous pourrez vous en servir
“ plus tard.

“ Il serait à souhaiter qu'on pût garder dans la soli-
“ tude du noviciat, nos jeunes sœurs quelques années
“ après leur profession ; c'est par une triste nécessité
“ que nous sommes obligées de les priver de cet avan-
“ tage.”

L'amour du recueillement inspirait à la bonne Mère l'amour du silence, et elle n'y manquait pas dans les

temps prescrits par la règle. Quand elle pouvait sans inconvénient, remettre au temps de la récréation ce qu'elle avait à dire, elle parlait bas et en peu de mots ; si un signe pouvait suffire, elle s'en contentait. Quand elle était malade et que la sœur qui veillait les malades se présentait pour lui rendre service, elle s'observait pour ne dire que le strict nécessaire. Celles qui avaient occasion de la rencontrer souvent, et qui faisaient attention à sa manière d'agir, attestent qu'elles n'ont jamais vu la Mère Ste. Madeleine parler dans les passages, quoique les devoirs de sa charge dussent nécessairement lui en fournir l'occasion.

Le silence était comme sa vie ; elle l'aimait tant qu'elle saisissait toutes les occasions de le faire aimer par sa famille religieuse, et avait soin de reprendre les sœurs, quand elles y manquaient. Un jour, quoiqu'elle ne fût pas Supérieure, elle donna à l'une d'elles une bonne leçon : Comme elle était fatiguée, et qu'elle se reposait tranquillement dans un fauteuil, après la lecture spirituelle, une sœur dans le dessein de l'égayer un peu, vint la trouver, pour lui montrer un petit objet de *curiosité*. Lorsqu'elle eut fini de parler, la bonne Mère lui dit : “ Il y a longtemps, ma sœur, que je veux “ vous faire observer que vous manquez trop facilement “ au silence ; je sais que votre intention est bonne, “ mais elle ne vous excuse pas. Il y a des malades qui “ ont besoin d'être égayées : leur état le demande ; mais “ je ne suis pas de ce nombre. On me trouve un peu “ sévère sur ce point, on m'évite même pour cela ; il

“ est vrai que je n’ai pas toujours un air *avenant* et tel
 “ qu’on pourrait le souhaiter, mais je ne puis agir
 “ autrement, et je préfère être moins agréable que de
 “ rompre le silence, au détriment de la règle et de ma
 “ conscience.” Elle était fort soigneuse de marcher
 sans bruit ; et, quand elle voyait qu’on négligeait
 cette précaution, à laquelle les anciennes Mères
 avaient toujours été si attentives, son cœur paraissait
 souffrir ; elle disait : “ A présent on ne sait plus marcher
 “ sur le bout des pieds.” Quand elle ouvrait ou fermait
 une porte, quand elle plaçait ou déplaçait une chaise,
 quand elle touchait à quoique ce fût, elle agissait avec
 le même soin ; et lorsque, par accident, il lui arrivait
 de faire quelque bruit, elle ne manquait pas de réparer
 sa faute selon l’usage, en disant sa coulpe et demandant
 pardon.

 ARTICLE IX.

Mortification de la Mère Ste. Madeleine.

Tous les Saints ont uni la mortification à l’esprit de prière et de recueillement ; c’est aussi ce qu’a fait la Mère Ste. Madeleine. Nous n’avons pas à signaler ici de grandes austérités, telles que beaucoup de saintes en ont pratiqué ; nous ne pouvons cependant douter que la Mère Ste. Madeleine n’ait usé d’un moyen si utile et si avantageux, pour mortifier la nature et la tenir sous l’empire de la grâce ; mais sa grande humilité lui a fait cacher ces pratiques. En général, elle préférait les

mortifications de la vie commune, qui, tout en réprimant la nature, ont l'avantage de n'être pas remarquées, et de ne pas exposer aux dangers de l'amour-propre. Elle s'attachait à mortifier toutes ses passions, et leur faisait une guerre de tous les jours, renonçant habituellement à ses désirs, à ses penchants, ne cherchant jamais à se satisfaire, en quoi que ce fût. A force de lutttes et de victoires, elle en était venue à cet heureux état de liberté et de dégagement, où l'âme ne vit plus que sous la conduite de Dieu et de sa sainte volonté, de telle sorte qu'on ne la vit jamais émue par la colère, ou donner les plus petits signes d'impatience.

Elle attachait un grand soin à renoncer à son propre esprit et à sa propre volonté, et soumettait toujours sa manière de voir, ses plans, ses désirs, au jugement et à la volonté de ses Supérieurs.

Elle faisait envisager aux sœurs leur vocation comme une source de mérites et de sanctification, et leur répétait souvent, qu'une sœur régulière et fervente peut égaler en sainteté et en sacrifices, les religieuses des Instituts les plus austères. Un jour de l'an au soir, dans une visite aux novices, après les souhaits d'usage à ses chères enfants, la conversation s'engagea sur les moyens de sanctification qu'offraient les différents Instituts; on loua le zèle et l'héroïsme des sœurs de la charité, le dévouement des religieuses hospitalières, les austérités des carmélites..... La Mère Ste. Madeleine écoutait tout, en silence; puis, prenant la parole, elle ajouta: " Mes sœurs nous n'avons rien à envier aux

“ autres ; je trouve qu’une sœur de la Congrégation, “ qui paraît passer tranquillement *sa journée* dans sa “ classe, au milieu de ses élèves, si elle fait son devoir “ avec une grande pureté d’intention, si elle est vrai- “ ment ce qu’elle doit être, trouvera autant à se “ renoncer que les religieuses des différents ordres.”

Quant aux croix et aux souffrances, elle n’allait pas au-devant, mais elle s’offrait à Dieu pour supporter toutes celles qu’il lui plairait de lui envoyer. Dieu ne l’a pas épargnée ; et il serait difficile de dire tout ce qu’elle eut à souffrir, durant ses longues années de supériorité . . . plus d’une fois, son cœur fut déchiré dans ses affections les plus chères et les plus légitimes ; mais elle avait un tel empire sur elle-même, qu’elle ne manifesta jamais le moindre signe d’aigreur, d’impatience ou de mécontentement, et qu’elle se maintint toujours soumise à la volonté du Dieu qui lui ménageait ces rudes épreuves. Elle évitait les mortifications qui auraient pu compromettre sa santé, qu’elle savait ne pas lui appartenir ; mais elle profitait de toutes les occasions qui se présentaient de souffrir, supportant, sans se plaindre les intempéries des saisons, et n’entendant qu’avec peine les plaintes qui se font quelquefois à ce sujet. Un jour, qu’elle était malade, et que la chaleur était excessive, une sœur employée à la lingerie, vint lui faire visite ; la bonne Mère, pensant que l’office de cette sœur se trouvait près du toit, lui dit : “ Pauvre enfant, vous devez avoir bien chaud en travaillant ; j’ai pensé à vous.” La sœur lui ayant dit qu’elle était

contente de souffrir quelque chose pour Dieu, lui causa par sa réponse une satisfaction très-sensible. Au même instant, quelques jeunes sœurs entrèrent dans l'infirmierie ; et, après avoir demandé à la vénérable malade des nouvelles de sa santé, elles se mirent à se plaindre de la chaleur : " Oh ! ma mère, qu'il fait chaud aujourd'hui ! que c'est fatigant ! " La bonne mère, trouvant l'occasion favorable pour leur apprendre la pratique de la mortification, leur dit d'un ton sérieux : " Que ce soit fini, mes petites sœurs, avec ces plaintes, qui sont déplacées dans la bouche d'une religieuse ! sachons prendre le temps, comme le Bon Dieu nous l'envoie, et être heureuses d'avoir quelques petites choses à souffrir pour son amour. "

C'est encore pendant qu'elle était malade, et durant les chaleurs de l'été, qu'elle donna à ses sœurs un bel exemple de mortification ; comme elle était très-faible, le médecin avait conseillé à une sœur infirmière, chargée d'en avoir soin, de l'éventer, afin de lui apporter du soulagement ; la vénérée mère regarda cette sœur d'un air suppliant, et lui dit : " Ma chère sœur, serrez-moi cet éventail, on ne se sert de cet objet que dans les derniers moments ; je ne suis point mal à ce point. " Mais la sœur voulut faire instance, et la bonne mère de lui répéter, avec un air chagrin, sévère même : " Ma sœur, je vous prie, serrez cet éventail, au haut de l'armoire, que je ne le revoie plus ; vous verrez un jour comment tous ces petits soulagements se retourneront contre nous. " Cette sœur disait depuis que,

chaque fois qu'elle voyait cet éventail, c'était pour elle tout un sermon sur la mortification.

Elle voulait que la nourriture de la communauté fut saine, abondante, préparée d'une manière convenable ; elle y faisait même une attention toute particulière. Mais elle ne voulait pas qu'on s'entretînt de la nourriture pour dire ce qu'on aimait ou ce qu'on n'aimait pas ; elle trouvait ces entretiens indignes de personnes consacrées à Dieu, de véritables filles de la Mère Bourgeoys. Lorsqu'on lui donnait du bouillon, le soir, elle témoignait la crainte de se satisfaire, disant : " J'ai bien peur de souffrir en Purgatoire, pour tous ces petits soins que l'on me donne, et que je prends."

Pendant ses dernières années, la Mère Ste. Madeleine prenait ses repas dans l'infirmerie, afin d'éviter la fatigue des escaliers ; cependant elle ne voulut pas s'autoriser de cette dispense, pour user des mets plus délicats, servis de temps en temps aux sœurs malades ; le plat du réfectoire était celui dont elle se servait. Un jour, on avait mis sur la table du *beurre frais* ; avant d'en prendre, elle voulut en savoir le prix, et comme le beurre était cher, cette année là, elle retrancha sur la quantité ordinaire qu'on lui avait donné, disant : " Ce n'est pas le beurre qui soutient, et je n'en souffrirai pas ; les pauvres n'en ont pas." Elle exerçait une semblable sévérité sur elle-même, lorsqu'on lui servait des œufs, du fromage, et ne voulait point y ajouter du beurre, sous le prétexte que l'un se mangeait sans l'autre, et que c'eût été pour elle *délicatesse*, mettant en

pratique ce que recommande la Vénérée Mère Bourgeoys : que les sœurs doivent éviter la délicatesse dans la nourriture. Ces traits peuvent paraître minimes et peu dignes d'êtres rapportés, cependant la constance, avec laquelle elle en fit sa règle de conduite, pendant sa longue vie, parle fortement en faveur de l'empire qu'elle savait exercer sur son goût. Dans une occasion néanmoins elle se départit, un instant de cette voie ordinaire et pratiqua une mortification, que je n'hésite pas à qualifier d'héroïque. La maladie l'ayant visitée de nouveau, on lui avait prescrit une médecine qui lui répugnait beaucoup ; comme elle craignait de ne pouvoir la garder, elle prit un mouchoir net pour s'en servir, au cas qu'elle vînt à la rejeter, ce qui arriva en effet ; s'étant un peu remise, elle reprit cette même médecine, et l'avalala résolument. Cette fois, la victoire fut complète, et la vertu qui l'avait si généreusement fait triompher d'elle-même, obtint pour elle, grâce et bénédiction pour le corps et pour l'âme.

Personne ne fut plus facile à soigner ; elle était toujours satisfaite de ce qu'on lui présentait, ne se plaignait jamais que ce fût trop chaud ou trop froid, salé ou non. Si on lui faisait remarquer que les mets étaient insipides et mal apprêtés, elle souriait en disant : " Il y en a qui voudraient en avoir autant, et qui s'estimeraient " heureux à ma place."

Une sœur qui a été pharmacienne pendant vingt ans, assure qu'il est rare de trouver une personne qui, comme la Mère Ste. Madeleine, ait souffert avec une

patience et une résignation continuelles, acceptant tout sans témoigner aucun dégoût, et supportant les opérations les plus douloureuses sans se plaindre.

Entre autres occasions où parurent sa patience et son esprit de sacrifice, nous pouvons encore citer le trait suivant : elle souffrit beaucoup d'un mal à un genou, qui inspirait de l'inquiétude au médecin qui la traitait ; à tel point qu'après beaucoup de soins, il conclut que l'amputation de la jambe était devenue nécessaire. Les Sœurs alarmées demandèrent qu'on consultât un autre médecin avant d'effectuer l'opération ; mais la Mère Ste. Madeleine, craignant que ce ne fût ou une brèche à l'esprit de régularité, ou un exemple qui portât à demander des exceptions à l'ordre établi, ne voulut point obtempérer à ce désir. Dieu bénit la charité des sœurs et la fermeté de la malade, car le genou, après de longues souffrances, causées par les remèdes, fut enfin remis en bon état, et la vénérée Mère put, comme auparavant, vaquer aux fonctions de sa charge.

Un trait encore, et nous finissons ce qui concerne la mortification. Une des jeunes postulantes de la Congrégation était atteinte d'une maladie, dont on redoute la seule approche ; la petite vérole : cette jeune personne était éloignée de sa famille, et on se trouvait à l'époque du renouvellement de l'année, où les baisers des parents font tant de bien aux cœurs des enfants. La Mère Ste. Madeleine se rend auprès de la pauvre patiente, et comme pour lui faire oublier l'absence de sa tendre

mère et l'isolement nécessaire où elle se trouvait, la charitable supérieure l'embrasse affectueusement. Le visage de la malade était tellement enflé et méconnaissable, qu'il faisait horreur et que le parent le plus dévoué aurait reculé devant une pareille marque d'affection. C'est ainsi que la digne Mère savait adoucir, non-seulement à ses religieuses, mais encore à celles qui venaient d'entrer au Noviciat, les peines inséparables de la maladie et de l'ennui, s'exécutant elle-même et s'imposant volontiers des sacrifices pour consoler ses chères filles et les soulager dans leurs petits chagrins.

ARTICLE X.

Prudence de la Mère Ste. Madeleine.

“ De même, dit Saint Bernard, que le Créateur a
“ donné des yeux aux animaux pour les conduire, ainsi,
“ il a donné la prudence aux supérieurs pour bien gou-
“ verner leur Communauté, à travers les différents
“ écueils et parmi les ténèbres de cette vie.” Dieu
qui destinait la Mère Ste. Madeleine à gouverner la
Congrégation, dans des temps parfois difficiles, et à lui
donner un plus grand développement, l'avait douée
d'une prudence rare, mais cette prudence n'avait rien
de commun avec la prudence humaine ou naturelle,
avec cette prudence de la chair, que Saint Paul répro-
ve.

C'était chez elle une prudence surnaturelle qui, en lui faisant employer les moyens humains, ne comptait pour le succès que sur la protection divine et le secours de l'Esprit-Saint.

La Mère Ste. Madeleine avait une horreur instinctive des détours, des ruses, de cette politique mondaine qui nuit aux Supérieurs bien plus qu'elle ne leur sert ; elle était si persuadée qu'aux œuvres divines, il faut une sagesse divine, qu'elle ne cessait de la demander à Dieu. Elle ne cherchait jamais ses intérêts, mais ceux de Dieu et de la communauté. On peut dire que, si elle a été maîtresse de ses sœurs, c'est qu'elle était maîtresse d'elle-même ; car elle n'agissait jamais avec précipitation, mais savait attendre les moments, pour mieux assurer le succès.

Quoique son coup-d'œil fût pénétrant, son jugement sûr, elle consultait volontiers. Dans le *conseil*, si, après délibération, elle voyait que les autres pensaient autrement, qu'elle ne le faisait elle-même, elle se rangeait du côté de la majorité avec un grand calme, sans montrer la moindre attache à son sentiment.

Dans les assemblées capitulaires, elle commençait par montrer nettement l'état de la question, en présentait toutes les faces et les différents points de vue, afin que chacune donnât son suffrage avec connaissance de cause et pour laisser aux sœurs parfaite liberté d'opiner, elle évitait de dire d'abord son sentiment. Ainsi, on voyait que son unique désir était, non pas de faire prévaloir son opinion, ni d'imposer son avis, mais de

connaître quel était le parti le plus expédient et le plus conforme à la volonté de Dieu.

La prudence de la Mère Ste. Madeleine n'était pas moins admirable dans sa manière d'agir avec ses sœurs ; elle les étudiait avec soin, afin de voir la meilleure manière de les conduire. Sa façon de les gouverner était, en général, une patience qui ne se lassait jamais, une douceur qui lui gagnait le cœur de ses filles. Elle employait quelquefois la correction ; mais pour cela, elle avait soin d'attendre et de bien choisir son temps, suivant cette maxime que : toute correction, pour être utile, exige dans celle qui la donne et dans celle qui la reçoit, le calme et la tranquillité d'esprit. Nous citerons quelques traits, à l'appui de ce que nous venons de dire.

Une sœur, chargée d'une école, vint un jour la trouver, fort mécontente de ce qu'on allait prendre possession de sa classe, pour une retraite qui devait durer plusieurs jours, et de ce qu'elle n'en avait pas été prévenue à temps pour avertir ses élèves. Toutes les difficultés que cette sœur avait eues précédemment, au sujet des réunions, lui revenant à la mémoire en ce moment, elle les énuméra à la Supérieure, d'un ton un peu vif, et qui témoignait sa peine. Celle-ci l'écoutait et la regardait en silence. Quand toutes les plaintes furent exhalées : “ Allez ma sœur, lui dit-elle, allez à votre école ; gardez vos enfants une partie de la matinée, puis congédiez-les pour la semaine.” La sœur s'en retourna tranquillement ; mais, au fond, très-peu satisfaite. Deux heures après, comme elle se dis-

posait à mettre à exécution les ordres qu'elle avait reçus, on frappe à la porte : c'était une commissionnaire, qui venait apporter un billet de la Supérieure, dans lequel elle répondait à la sœur avec calme, mais de manière à lui faire sentir son tort, pour ce qu'elle avait dit le matin. Comme on le pense bien, la leçon produisit son effet.

Une sœur Missionnaire, venue à la Communauté pour sa retraite annuelle, avait acheté sans permission, une fort jolie image dans le dessein de l'offrir à une personne qu'elle estimait beaucoup. A la fin de la retraite, elle se sentit fortement tourmentée au sujet de cet achat, et pressée malgré sa répugnance, d'aller avouer sa faute à la Supérieure. Après qu'elle eut fait connaître son manquement la bonne mère lui dit : " Pourriez-vous me montrer cette image ? Oui, lui répondit la sœur, et à l'instant elle la met sous ses yeux. " Oh ! quel beau St. Joseph, reprit " la bonne supérieure, comme vous avez bien choisi ! " c'est justement ce qui convient pour cette personne, " qui remplit à votre égard l'office d'un bon Père ; " donnez-lui cette image." La sœur, ayant objecté qu'elle ne méritait pas cette satisfaction, vu qu'elle avait voulu se la procurer sans permission, la sage Supérieure lui dit : " Eh bien ! ma sœur vous ne le ferez plus ; où, si vous désirez en acheter une autre " fois, vous demanderez la permission de le faire."

Cette même sœur avait été obligée de quitter sa Mission, pour venir passer quelque temps à l'infirmerie ;

comme elle aimait beaucoup sa compagne, qui avait été sa maîtresse de classe, elle profitait de toutes les occasions pour lui écrire, et longuement. Un jour elle vint soumettre à la Supérieure une lettre si bien remplie que les lignes se croisaient ; celle-ci lui dit d'un ton plein de bonté : “ Cela ne vous fatigue donc pas d'écrire, “ puisque vous le faites si facilement, et si longuement ? ”

“ Non, ma mère, ” lui répondit la sœur,

“ Très-bien, répliqua la supérieure, mais vous allez “ me prêter votre plume, pour trois semaines, jusqu'à “ la fête de Pâques. ”

La sœur comprit la leçon, remercia la bonne Mère et se rendit de grand cœur à son désir.

Au temps des nominations, une sœur vint trouver la Mère Ste. Madeleine, pour lui exposer son désir de changer de Mission, alléguant que, dans celle où elle était depuis plusieurs années, elle craignait de n'acquérir aucun mérite, vu qu'elle n'y trouvait rien à souffrir, étant bien vue des personnes qu'elle avait le plus d'intérêt à contenter, et n'ayant, pour réussir, qu'à suivre les attraites de son cœur. “ Allez, ma sœur, “ lui répondit la Supérieure, retournez à votre poste ; “ tant que vous serez ainsi ouverte avec les personnes “ qui vous conduisent, et que vous craindrez de ne pas “ souffrir assez, n'ayez pas peur tout ira bien. ”

Une autre sœur venait d'être nommée pour une mission, avec une compagne qu'elle aimait beaucoup. Comme il n'y avait alors que deux sœurs dans la plu-

part des établissements, sa délicatesse de conscience et le désir qu'elle avait de mener une vie de sacrifices, ne lui permirent pas de partir sans exposer son embarras à la Supérieure. Elle alla donc la trouver ; et, après avoir déchargé son cœur, elle reçut cette réponse : “ Si vous aviez dit cela avant les nominations nous vous aurions peut-être envoyée ailleurs ; maintenant que tout est décidé, et que vous êtes nommée avec cette sœur, restez tranquille, allez où la Providence vous envoie.”

Quand, selon l'usage, on allait la voir en direction, elle recevait avec bonté, mais gardait toujours son attitude grave et réservée. Elle écoutait attentivement ce qu'on avait à lui dire, fixait sur celle qui lui parlait son œil scrutateur, de telle sorte qu'il semblait qu'elle lût au fond de l'âme ce qu'on avait à lui découvrir.

Aussi, n'était-ce pas une pratique bien facile pour celles qui, timides par caractère, où nouvelles dans la maison avaient à remplir ce point de règle. Néanmoins, le respect qu'inspirait sa sainteté, ses bonnes paroles et les avis salutaires qu'elle donnait, dissipait la crainte, pour faire place à la vénération, à l'amour et à la confiance. Dans ces circonstances, comme toujours, elle était sobre de paroles, ne disant que ce qu'elle croyait nécessaire au salut et à l'avancement de ses sœurs. Quelquefois elle ne disait rien ; mais son silence était éloquent et parlait mieux que tous les discours ; ce qui faisait dire un jour au Révérend M. Taubeault, curé de Boucherville, qui avait eu occasion de

la voir plusieurs fois : “ Vous avez une Supérieure qui “ parle beaucoup, en ne disant mot.”

Elle était d'une discrétion à toute épreuve. Impossible, quand on lui parlait de découvrir si elle était déjà informée de la chose en question, ou de deviner de quel côté elle penchait. Lorsqu'une sœur allait lui faire connaître quelques différends survenus, dans un office, avec une compagne, la Supérieure écoutait paisiblement ses raisons, lui adressait quelques paroles, avant de la congédier; puis, la chose s'arrangeait tranquillement, sans que les deux sœurs eussent sujet d'être mécontentes, ou de soupçonner que la Supérieure eut été prévenue. Aussi, chacune était persuadée que lorsqu'elle avait confié quelque chose à la Mère Ste. Madeleine, son secret était aussi bien et même mieux gardé, que si elle l'eût conservé pour elle seule.

Le Révérend M. Quiblier, qui fut treize ans Supérieur et confesseur de la Communauté, où le souvenir de son dévouement, de ses bienfaits et des importants services qu'il a rendus, se perpétuera d'âge en âge, rendit un jour cetémoignage de la Mère Ste. Madeleine: “ Dans “ mes rapports avec elle, au sujet de l'administration “ de la Communauté et des Missions, je n'ai jamais pu, “ en aucune manière, surprendre de sa part une indis- “ crétion; pourtant je dois avouer que j'ai essayé de la “ tenter quelquefois.”

Telles sont les vertus que la Mère Ste. Madeleine a pratiquées durant sa vie religieuse, et spécialement pendant ses vingt-quatre années de supériorité. Elles

suffisent pour expliquer l'estime universelle dont elle jouit au dedans et au dehors de la Communauté; car, si le respect de la vertu est inné dans le cœur de l'homme, si la sainteté est comme une auréole de gloire, qui commande à tous la vénération, on ne doit pas être surpris de la haute considération dont la Mère Ste. Madeleine fut toujours et partout entourée.

Puissent ses vertus vivre dans le souvenir de ses filles, et se reproduire à jamais dans leur conduite, pour les rendre dignes de leur saint état et de leur sublime vocation !!

FIN.

TABLE DES MATIERES.

	PAGES.
APPROBATION DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.....	5
PRÉFACE.....	9
DÉCLARATION DE L'AUTEUR	13
CHAPITRE I.	
Depuis sa naissance jusqu'à son entrée en Religion.....	15
CHAPITRE II.	
La Mère Ste. Madeleine entre en Religion.—Ses premiers emplois	27
CHAPITRE III.	
La Mère Ste. Madeleine maîtresse des novices.—Vertus qu'elle pratique dans l'emploi.....	35
CHAPITRE IV.	
La Mère Ste. Madeleine est élue Supérieure.—Elle travaille à fortifier et à développer l'institut.—Sa correspondance	57
CHAPITRE V.	
La Mère Ste. Madeleine célèbre le cinquantième anniversaire de sa Profession Religieuse.....	130
CHAPITRE VI.	
Dernières années de la Mère Ste. Madeleine.—Sa mort.....	158
CHAPITRE VII.	
Marques d'estime universelle données à la Mère Ste. Madeleine après sa mort	182
CHAPITRE VIII.	
Vertus de la Mère Ste. Madeleine	221
ARTICLE I.	
Pauvreté de la Mère Ste. Madeleine.....	221

ARTICLE II.

Obéissance de la Mère Ste. Madeleine.....	230
---	-----

ARTICLE III.

Charité de la Mère Ste. Madeleine.....	231
--	-----

ARTICLE IV.

Charité de la Mère Ste. Madeleine pour les différentes Communautés.....	241
---	-----

ARTICLE V.

Vertu de Religion dans la Mère Ste. Madeleine.....	254
--	-----

ARTICLE VI.

Humilité de la Mère Ste. Madeleine.....	259
---	-----

ARTICLE VII.

Simplicité de la Mère Ste. Madeleine.....	273
---	-----

ARTICLE VIII.

Recueillement de la Mère Ste. Madeleine.....	276
--	-----

ARTICLE IX.

Mortification de la Mère Ste. Madeleine.....	280
--	-----

ARTICLE X.

Prudence de la Mère Ste. Madeleine.....	287
---	-----